

COLLECTION DES RAPPORTS

LES ATTENTES DES FRANÇAIS ENVERS LES POLITIQUES FAMILIALES EN 2020

Étude réalisée à la demande de la CNAF

et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

DOI : 10.5281/zenodo.4450462

Solen BERHUET, Manon COULANGE, Patricia CROUTTE, Sandra HOIBIAN,

NOVEMBRE 2020



Sommaire

Sommaire	3
Synthèse	7
Avant-propos	23

A - Opinions sur les politiques familiales

I. Des aides familiales jugées suffisantes, mais opaques et trop ciblées sur les bas revenus	27
1. Les aides aux familles sont, depuis quelques années, jugées suffisantes dans leur ensemble	27
2. Mais le système est jugé trop axé sur les plus défavorisés	32
3. Les aides à privilégier pour aider les familles : avant tout, les prestations en nature	37
4. Une critique récurrente sur les prestations familiales : l'opacité des modes de calcul et la complexité du système	40
II. Répondre aux évolutions des modes de vie et attentes des familles.....	44
1. Privilégier les aides quand les enfants sont à domicile, plutôt que compenser à la retraite	44
2. Verser les allocations dès le premier enfant	47
3. Des prestations familiales de plus en plus perçues comme natalistes (+ 20 points par rapport à 1990)	51
4. Agir sur l'offre de mode de garde, baisser le coût du logement, favoriser les temps partiels : il n'y aurait pas une unique solution pour inciter à avoir davantage d'enfants	55
5. Davantage d'offre de garde, et de meilleure qualité pour favoriser le retour à l'emploi des parents avec de jeunes enfants	61
5.1 Développer et améliorer la qualité l'offre de garde hors horaires scolaires et avant l'âge scolaire : la meilleure façon de favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer, surtout si l'on en croit les mères et les couples biactifs	62
5.2 Développer l'offre de garde pour les parents en recherche d'emploi : la moitié des Français sont convaincus d'un effet sur la reprise d'activité des parents.	65
5.3 Développer les logements et les transports au plus près des bassins d'emploi convainc 40% des Français comme proposition permettant un meilleur retour à l'emploi des parents au foyer.	67
5.4 Les Français sceptiques quant à l'incitation à la garde des enfants par les grands-parents, 34% absolument pas convaincus par cette proposition.	68
6. La crèche creuse l'écart avec les autres modes d'accueil	70
6.1 Pour 53% des Français, la crèche est le mode de garde le plus bénéfique pour l'enfant (+ 17 points par rapport à 2006)	70
6.2 Pour une majorité de personnes interrogées, les places en crèche doivent, en priorité, aller aux enfants dont les parents travaillent, et pas à ceux issus des familles les plus défavorisées, comme le recommande pourtant la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté	76
7. Une majorité est, pour la première fois, convaincue que « c'est une bonne idée d'obliger l'autre parent à arrêter ou réduire son activité pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale »	78
8. Un soutien massif au recouvrement des pensions alimentaires par les CAF	84

8.1 Une majorité de Français sait désormais que les CAF recouvrent les pensions alimentaires impayées	85
8.2 Le recouvrement par les CAF des pensions s'agissant de couples non mariés est moins connu, mais apprécié par huit personnes sur dix	85
8.3 Quatre Français sur dix ne connaissent ni le recouvrement des pensions alimentaires impayés pour les couples divorcés ni pour les couples séparés	86
8.4 L'intervention de l'agence nationale de recouvrement des impayés est plébiscitée.....	88
III. Une relative méconnaissance de l'intervention sociale des Caisses d'allocations familiales	91
IV. La famille confinée	95
1. Les mères, plus souvent en charge des enfants pendant le confinement	95
2. Relations intra-familiales : beau fixe ou secret d'alcôve ?	100
2.1 Les pères de jeunes enfants estiment plus souvent la période « pénible » et des relations de couple moins idylliques que la moyenne	100
2.2 Le confinement : des moments privilégiés avec les enfants en bas âge, plus tendus avec les adolescents	104
2.3 Moins de sport, télétravail ou perte d'emploi sont facteurs de tensions dans le couple	106
B - Opinions sur les politiques sociales	
I. Le soutien aux réformes des allocations logement s'affaiblit	115
1. Le plafonnement des aides au logement pour les loyers élevés est moins bien perçu	116
2. L'accueil d'un possible calcul plus réactif de l'allocation logement est mitigé	122
II. La prime d'activité : un dispositif connu par sept Français sur dix	125
1. Quatre ans après sa mise en place, la prime d'activité touche bien sa cible : les jeunes et les travailleurs pauvres	127
2. L'éligibilité des moins de 25 ans à la prime d'activité est accueillie favorablement par les trois-quarts des Français	131
3. Les bénéficiaires de la prime d'activité sont plus favorables qu'en moyenne à la stabilité du montant de la prime sur un trimestre pour sécuriser leur budget	134
4. Les Français sont plutôt favorables aux mesures prises par le gouvernement concernant la hausse du montant de la prime et l'élargissement du public cible	137
4.1 Un large soutien à la mesure, plébiscitée par 7 personnes sur dix, un an après	138
4.2 44% des Français, craignent que cette mesure empêche l'augmentation des salaires	140
4.3 Quatre personnes sur dix considèrent qu'il y a déjà trop d'aides sociales et donc qu'il n'est pas légitime d'étendre la prime d'activité	142
III. Une opinion divisée concernant le Revenu Universel d'Activité (RUA) ..	145
1. Un périmètre sujet à discussion	147
2. Des inquiétudes notamment chez les populations ciblées par le RUA	149
3. ...concernant la baisse du montant et une moindre adéquation des prestations aux besoins	151
4. Avantages perçus du RUA : simplifier le système et lutter contre les fraudes	155
4.1 La simplification : premier avantage perçu du RUA, portée par la compassion envers les plus démunis	155

4.2	Lutter contre les fraudes arrive ensuite, dans un contexte de défiance généralisée	157
4.3	Faire des économies de budget : un point de vue relativement consensuel	158
IV.	La covid-19, un amplificateur d'inégalités	161
1.	Des difficultés professionnelles accentuées chez les bas revenus	161
2.	Une diminution des dépenses, surtout chez les plus aisés	163
3.	Une situation financière qui s'est dégradée pour les pauvres	166
V.	Un accompagnement qui a su s'adapter	168
1.	Une adaptation des modes de retrait des prestations qui limite la part des personnes n'ayant pu y accéder à 13%	169
2.	Modalités de prise de contact avec la Caisse d'allocations familiales pendant le confinement	170
3.	Les personnes qui ont contacté la Caf saluent la facilité d'accès et l'utilité des informations reçues	175
4.	Des inquiétudes pour l'avenir plus marquées chez les bas revenus	177
4.1	Autour de la baisse des revenus d'activité	177
4.2	Ou encore une baisse du montant des prestations sociales	180

C - Annexes

I.	Questionnaires	185
1.	Questionnaire début 2020	185
2.	Questionnaire printemps 2020 (pendant le confinement).....	193
II.	Tris croisés socio-démographiques	195

Synthèse

Précisions méthodologiques

La plupart des résultats s'appuient sur l'enquête Conditions de vie réalisée entre le 23 décembre 2019 et le 14 janvier 2020, avant la survenue de l'épidémie de Covid-19 en France et les différentes mesures qui s'en sont suivies (confinement, restrictions sur les rassemblements, etc.).

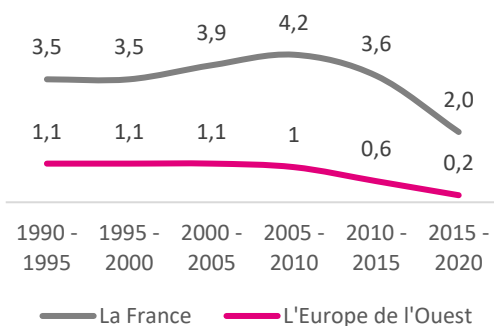
Une vague complémentaire, avec la même méthodologie, a été menée entre le 20 avril 2020 et le 6 mai 2020, soit pendant le 1^{er} confinement afin d'en mesurer certains des impacts immédiats.

A. S'ADAPTER AUX BESOINS DES FAMILLES

La natalité ... n'est pas vraiment une priorité pour Français

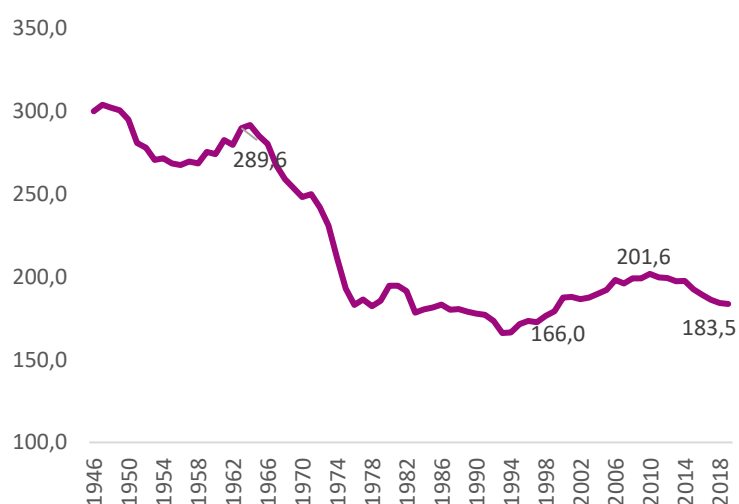
Si le taux d'accroissement naturel¹ est **plus élevé** en France **qu'en moyenne en Europe** de l'Ouest, il suit une **pente descendante** depuis une dizaine d'années. Entre 2005-2010 et 2015-2020, il a été divisé par deux (passant de 4.2 à 2.0 pour 1000 habitants). Et en particulier, depuis **2010, l'indice est diminution**.

Taux d'accroissement naturel (pour 1000 habitants) en France et en Europe de l'Ouest (Autriche, Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse)



Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). World Population Prospects 2019, données personnalisées acquises via le site Web.

Indicateur conjoncturel de fécondité pour 100 femmes)²- France métropolitaine



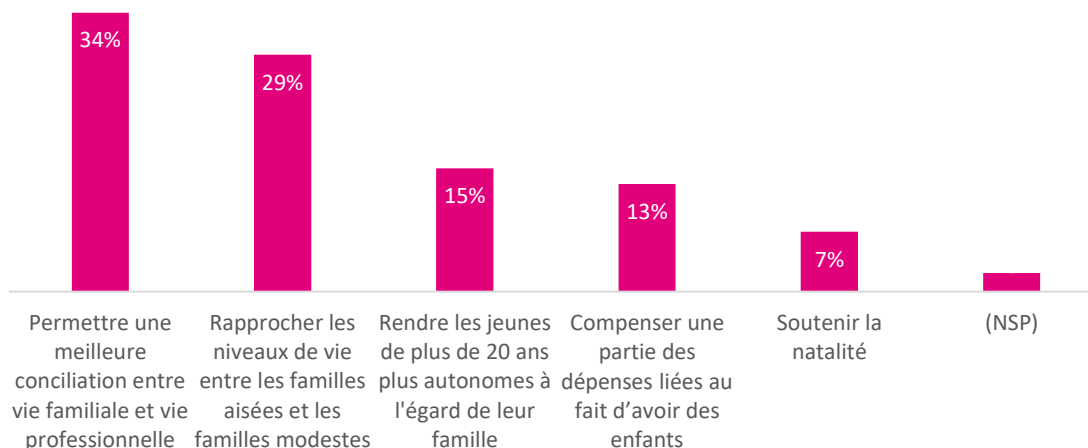
Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population

¹ Le taux d'excédent naturel (ou accroissement naturel) est le taux de croissance démographique imputable au mouvement naturel de la population, c'est-à-dire, celui qui ne résulte que des naissances et des décès. Il est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité. Source : INSEE

² Le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances annuelles dans un groupe à l'effectif de ce groupe. L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée.

Alors que la France a longtemps été considérée comme en tête des pays européens sur ce plan, nos concitoyens n'ont-ils pas conscience de ces tendances ? Ou bien considèrent-ils l'objectif de natalité comme désuet ? Quoi qu'il en soit, selon le baromètre de la DREES, nos concitoyens placent la natalité, bonne dernière des objectifs jugés prioritaires de politique familiale.

Opinion sur l'objectif prioritaire de la politique familiale (en %)



Source : Baromètre d'opinion de la Drees 2019

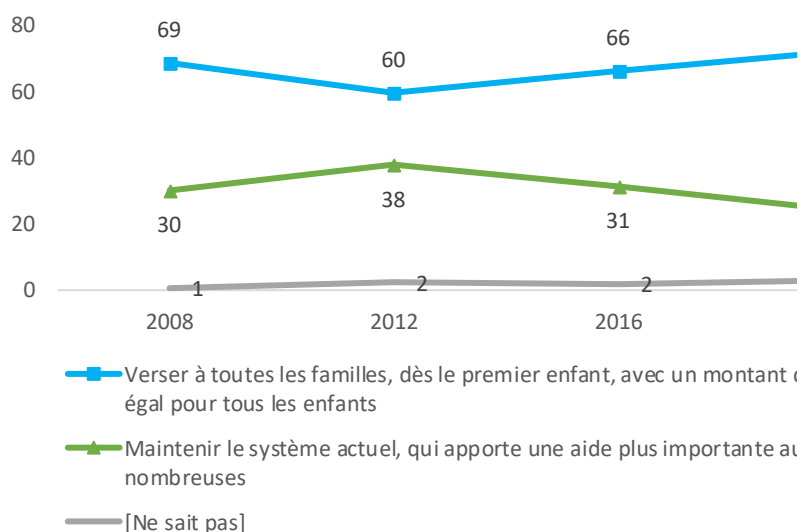
Aider les familles dès le premier enfant

Les aides aux familles sont, pour certaines, orientées au moins pour partie vers un objectif nataliste. Les **allocations familiales** en particulier (très connues à la fois compte tenu de leur ancienneté et de l'importance des montants versés et du nombre de bénéficiaires (12.7 milliards d'euros en 2018, et 4.9 millions de bénéficiaires) sont versées à partir du deuxième enfant. Or, depuis une dizaine d'années que nous suivons cette question, la population appelle de ses vœux **un versement dès le premier enfant**, et avec un montant égal pour tous.

Actuellement, les prestations familiales sont versées aux familles d'au moins deux enfants et leur montant augmente avec le rang de l'enfant. Par exemple, le troisième enfant donne droit à des prestations plus élevées que le deuxième.

Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

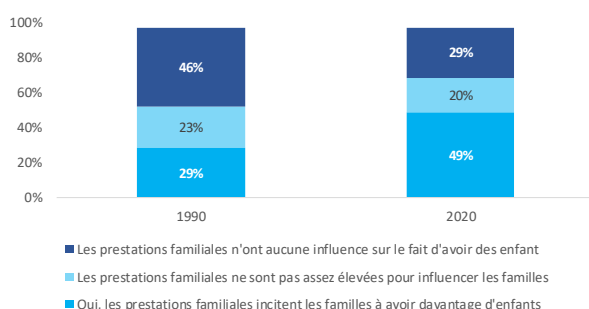
De même, interrogée sur les **majorations de pension** au moment de la retraite dont l'objectif est « de compenser les impacts sur la carrière des parents de l'arrivée ou de l'éducation de l'enfant », la population appelle de ses vœux un versement **dès le 1^{er} enfant** (71%). Sur la question des retraites, une majorité s'accorde aussi sur leur préférence pour une aide aux familles **lorsque les enfants sont encore à la charge des parents** (82%) plutôt qu'une majoration des pensions au moment de la retraite.

Autant de réponses cohérentes avec la **priorité donnée aux politiques familiales de niveler les différences de niveau de vie** entre les foyers avec et sans enfants (devant celle de la natalité).

C'est probablement le **décalage grandissant** entre les modèles familiaux et la configuration des **allocations familiales** qui explique la perception grandissante du caractère nataliste des prestations familiales : une personne sur deux (49%) pense, à l'hiver 2020, que les prestations familiales **incitent les familles** à avoir davantage d'enfants. Ils n'étaient que 29% à adhérer à cette idée il y a trente ans. Et, les **plus convaincus** que les prestations familiales « favorisent la natalité » sont les personnes qui appellent de leurs vœux un élargissement du versement des allocations familiales dès le premier enfant. En d'autres mots, on considère d'autant plus « natalistes » les aides aux familles, que l'on aimerait qu'elles soient plus systématiquement versées quel que soit le nombre d'enfants.

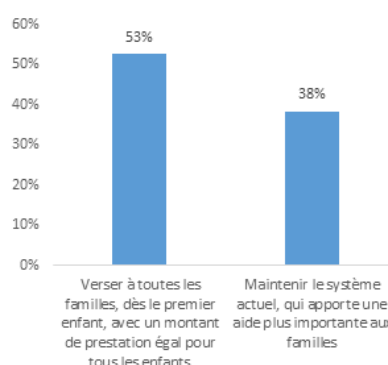
Pensez-vous qu'en France les prestations familiales incitent les familles à avoir plus d'enfants ? Si non, est-ce plutôt ... ?

Champ : ensemble de la population



L'idée que les prestations familiales favorisent la natalité est plus marquée chez les tenants d'allocations familiales versées dès le premier enfant

Champ : ensemble de la population



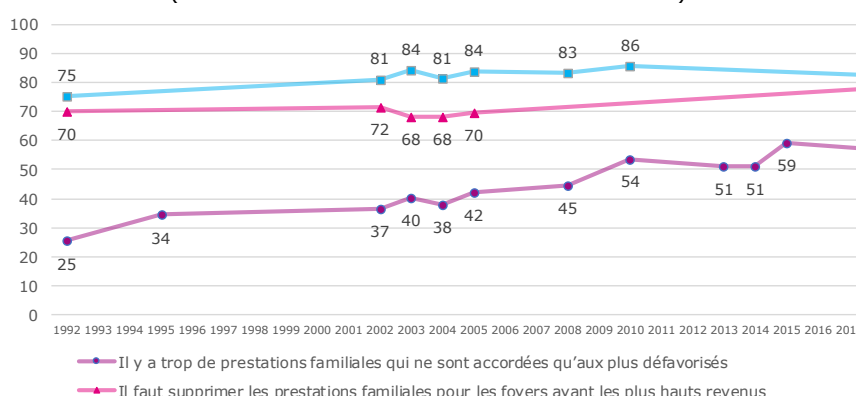
Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations, début 2020

Aider davantage les classes moyennes

Le sentiment dominant est que **l'aide destinée aux familles avec enfants** (les prestations familiales) est, globalement, aujourd'hui **suffisante** (61%) mais de plus en plus mal distribuée. Les aides sont jugées **trop fortement concentrées sur les catégories les plus pauvres au détriment des classes moyennes**. Dans un souci de

maîtrise de la dépense publique, la France, comme d'autres pays Européens, a fait le choix de concentrer les efforts financiers sur les publics qui en ont le plus besoin, en renforçant le ciblage des aides. Selon l'INSEE, le poids moyen des prestations sociales dans le revenu des ménages a diminué d'un quart entre 1975 et 2016, et alors que les 10 % de ménages les plus modestes avant redistribution recevaient 25 % du total des prestations en 1975, ils en perçoivent **46 % en 2016**. Une dynamique également à l'œuvre concernant les prestations familiales dont la plupart sont aujourd'hui sur conditions de ressources (Damon 2008, 2018). **Si dans leur grande majorité les Français soutiennent les plafonnements** des prestations familiales, excluant les plus aisés, et la priorité donnée aux plus modestes, **ils n'adhèrent pas à la diminution des aides vers les classes moyennes**. Les classes moyennes estiment plus souvent que les autres être les perdantes du système de redistribution. Elles partagent le sentiment d'être privées d'aides et d'allocations, prioritairement versées aux plus démunis et sont, dans le même temps, plus critiques, vis-à-vis des taxes et impôts qu'elles continuent de supporter³.

Les opinions émises sur le système des prestations familiales depuis 1992
(En % de tout-à-fait d'accord et assez d'accord)



Des attentes qui pointent aussi sur une meilleure adéquation aux besoins des familles actuelles

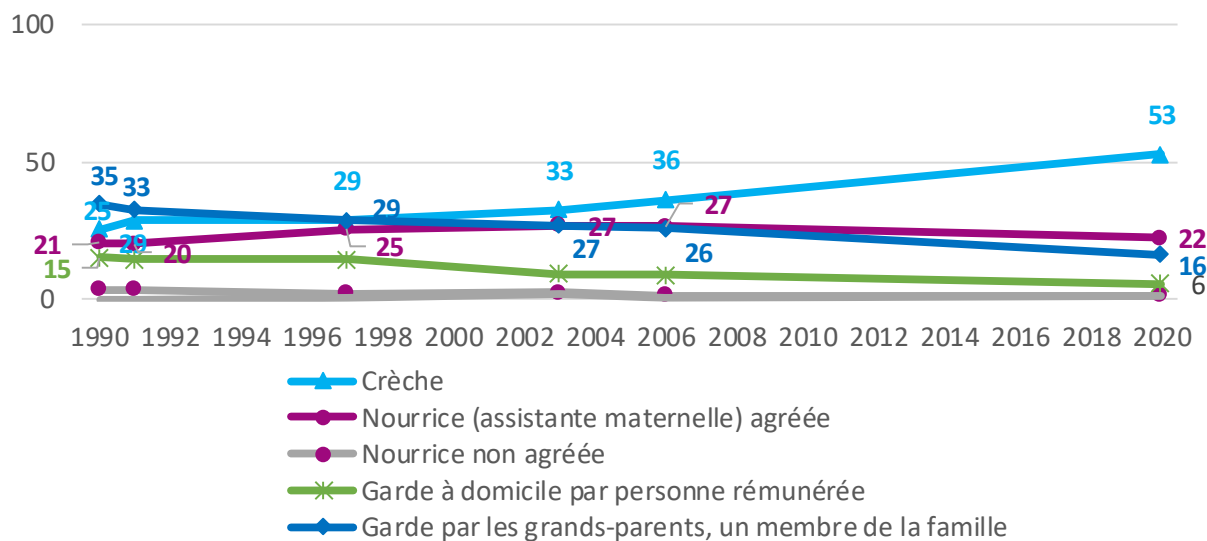
1. Renforcer l'offre d'accueil collective

De très loin, la crèche est aujourd'hui citée comme le mode de garde **le plus bénéfique pour l'enfant** (53%), devant l'assistante maternelle agréée (22%, - 5 points) et la garde par un grand-parent (16%). Rappelons qu'au début 1990 les grands parents arrivaient tête des réponses. Depuis 30 ans que nous suivons ces questions, l'engouement pour l'accueil collectif se renforce : + 17 points entre 2006 et 2020.

³ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jörg Müller, Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années, Collection des rapports du Crédoc, décembre 2015

**Parmi les modes de garde suivants,
quel est celui qui vous paraît le plus bénéfique pour l'enfant ?**

Champ : ensemble de la population



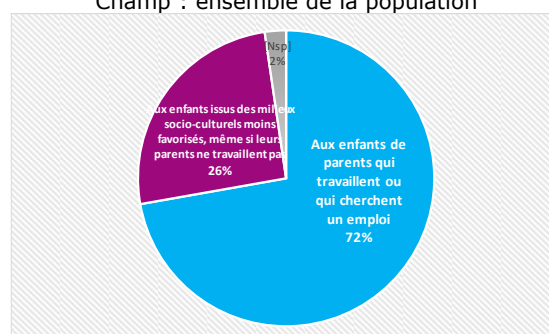
Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Professionnalisation des intervenants, sociabilisation précoce des enfants, pratiques d'activités variées, coût encadré ... les avantages perçus de la crèche sur les autres modes d'accueil sont nombreux aux yeux des parents. Or, d'après le dernier rapport de l'Onape, en 2017, malgré la création de 30 000 places supplémentaires entre 2018 et 2022, la capacité d'accueil théorique par l'ensemble des modes d'accueils « formels » était de 59 pour 100 et l'accès aux crèches est toujours difficile et inégal sur l'ensemble du territoire. On n'est donc pas surpris de voir **l'assurance d'avoir une place** pour accueillir son enfant à la crèche ou chez une assistante maternelle en tête des solutions préconisées qu'il s'agisse de favoriser la natalité, ou le retour à l'emploi des jeunes parents.

Dans ce contexte où l'offre d'accueil en structure collective est particulièrement séduisant mais qu'il ne suffit pas à répondre aux besoins exprimés par l'ensemble de la population, si un arbitrage devait être posé entre les enfants de parents qui travaillent et ceux issus de milieux défavorisés, **une très nette majorité (72%)** se déclare en faveur des premiers, ce qui contrevient à l'engagement n°1 de la stratégie nationale⁴ de lutte contre la pauvreté qui

S'agissant de l'offre de modes de garde collectif (crèches ...), pensez-vous que la priorité doit être donnée ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

⁴ <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-pauvrete-gouv-fr/les-5-engagements-de-la-strategie-pauvrete/>

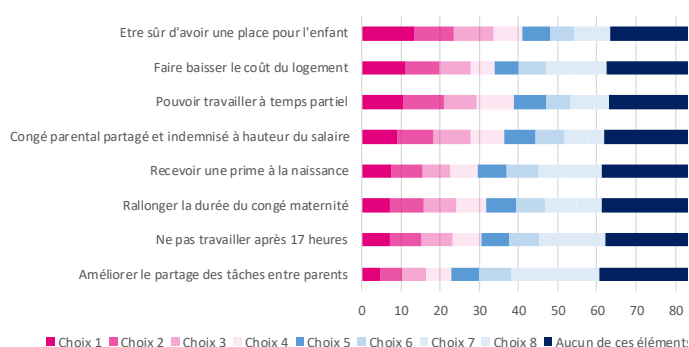
concerne l'égalité des chances **dès les premiers pas** afin de rompre la reproduction de la pauvreté. Pour l'heure, seuls 5% des enfants de moins de 3 ans appartenant aux 20% des ménages les plus pauvres sont accueillis en crèche, contre 22% des enfants des parents les plus aisés. Mais l'on retrouve ici encore d'une certaine manière, le souhait d'une priorité aux classes moyennes.

2. Favoriser l'accès au logement

L'accès au **logement** arrive assez haut dans la hiérarchie des solutions recommandées par la population à la fois pour favoriser la natalité (baisse des coûts du logement) ou le retour à l'emploi des jeunes parents (développer les logements et les transports au plus près des bassins d'emploi). Rappelons que le poste de dépenses liées au logement ne cesse de croître dans le budget des ménages⁵.

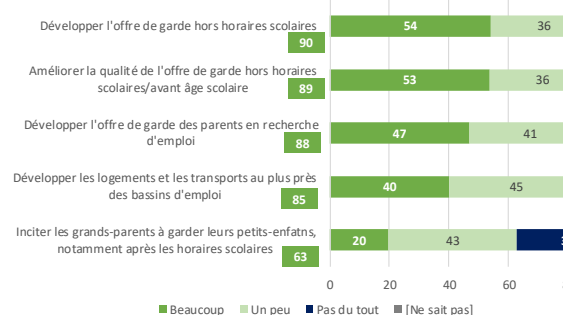
Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?

Champ : ensemble de la population



Dites-moi, pour chacune des mesures suivantes, si vous pensez qu'elle puisse favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer ayant de jeunes enfants ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Et, alors même que les charges de logement (loyer / énergie / charges) s'accroissent dans la population (+2% en un an), le compte du logement pour l'année 2018⁶ fait état d'une **baisse** de 4,5% des aides sociales dont l'objectif est de prendre en charge une partie du coût du logement, sur la même période.

Probablement en lien, l'opinion est plus réticente cette année vis-à-vis des réformes des aides au logement qu'il s'agisse :

- de la loi de finances de 2016 qui a mis en place la diminution ou suppression des allocations si le niveau de loyer est jugé trop élevé

⁵ Alexandra Ferret et Elvire Demoly, Les comportements de consommation en 2017, Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain, INSEE Première n°1749, avril 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4127596>

⁶ <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-10/datalab60-compte-du-logement-2018-septembre2019.pdf>

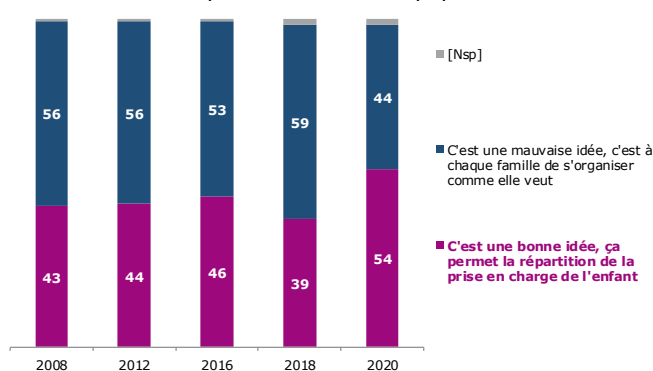
- de la réforme envisagée de l'allocation logement avec un calcul plus réactif, l'étude pointe des craintes d'être perdants financièrement, notamment chez les allocataires actuels

Favoriser la parité et un bon équilibre de vie

La statistique publique établit que les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à mettre leur carrière professionnelle entre parenthèses à l'arrivée d'un enfant et qu'elles consacrent davantage de temps aux tâches domestiques et aux soins des enfants que leurs conjoints. Certains indicateurs laissent à penser que la question de la parité et

Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale, l'autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques mois. Diriez-vous plutôt que ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

de l'égalité entre les hommes et les femmes progresse dans la société française. Pour la première fois, cette année, une majorité se prononce en faveur du fait **que les deux parents doivent s'arrêter ou réduire leur activité** pour profiter, dans son intégralité, du congé parental (54%, + 15 points par rapport à 2018). Jusque-là, l'opinion se montrait toujours favorable au libre-arbitre dans les familles pour décider qui, et dans quelles proportions, devait prendre le congé parental.

- Soutien massif au recouvrement des pensions alimentaires

Les CAF peuvent désormais intervenir en cas de séparation ou de divorce et recouvrer les pensions impayées⁷ (30 à 40% des cas)⁸ : cette nouvelle prérogative est connue par un nombre croissant de personnes : 56% des personnes interrogées en 2020 se disent informées, soit une hausse de **+ 12 points en deux ans**. Depuis 2018, la capacité à recouvrer les pensions alimentaires concerne également les **parents non mariés et séparés**. 43% des Français disent être au courant de ce nouveau droit des CAF et, surtout, une très large majorité des personnes interrogées (**83%**) **estime que c'est une bonne idée**. Mise en place le 1^{er} janvier 2017, l'Agence de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires (ARIPA) permet de **simplifier les démarches de recouvrement** pour les familles après les séparations, en particulier pour les familles monoparentales. Là encore, une nette majorité de la population estime que le procédé ainsi mis en œuvre est une **bonne idée** (82%) ; 17% pensant, au contraire, que cela risque de créer des problèmes entre les parents.

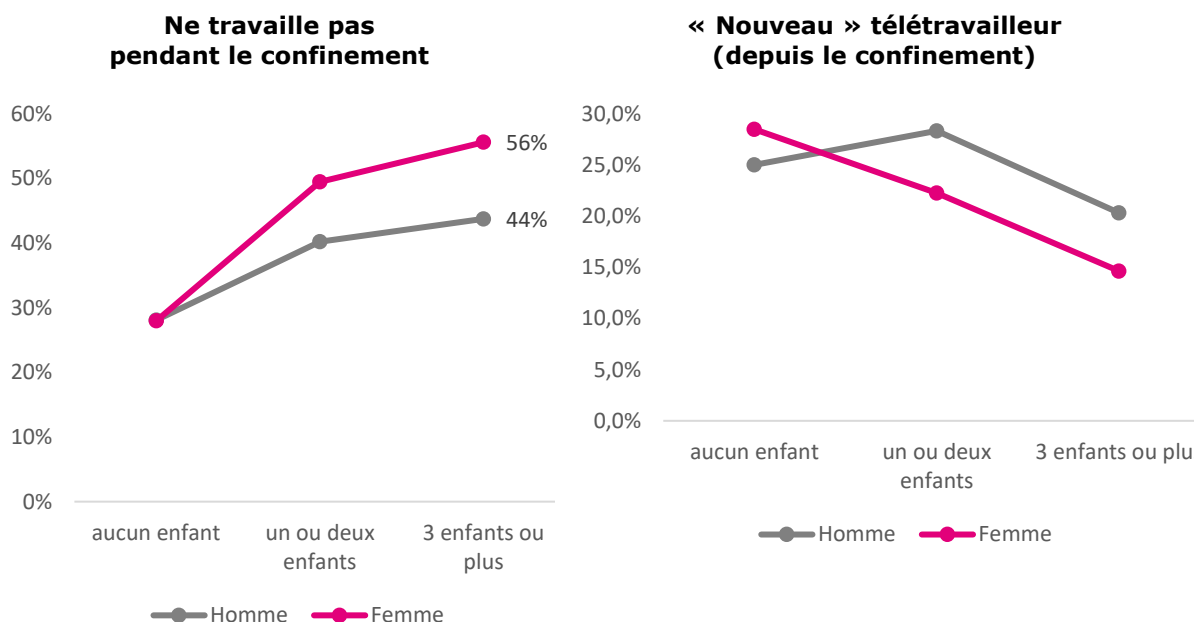
⁷ <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/droits-et-aides/article/l-agence-de-recouvrement-des-impayees-de-pensions-alimentaires-aripa>

⁸ Rapport du Haut Conseil de la Famille du 10 avril 2014 : ruptures familiales

Un contexte sanitaire de confinement propice au retour des rôles genrés traditionnels

Sur la question de la répartition des tâches parentales, le 1er confinement décrété à la mi-mars 2020 a opéré comme une forme de retour en arrière. Face à la crise sanitaire liée au Covid-19, la décision de fermeture des crèches, écoles et universités a été annoncée dès le jeudi 12 mars. A partir du 17 mars 2020, à 12 heures, afin de lutter contre la pandémie, une interdiction de déplacement a été instaurée, confinant les Français dans leurs domiciles. A la fois en liaison avec les différences de professions et secteurs, mais probablement aussi avec les arbitrages des couples, le confinement n'a pas eu le même impact sur la vie professionnelle des deux sexes. **L'arrêt de travail pour prendre en charge un enfant** compte tenu des fermetures des écoles et crèches et modes de garde a affecté **deux fois plus de femmes** que d'hommes (15% vs 8%). Les mères ont ainsi été plus nombreuses que les pères à indiquer n'avoir pas du tout travaillé pendant le confinement. En parallèle, la **découverte du télétravail** a été davantage l'apanage des pères que des mères.

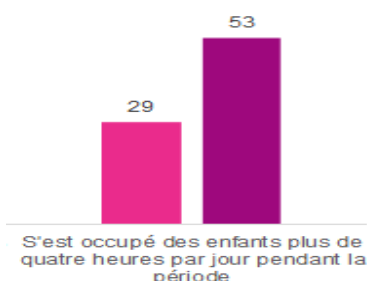
Un éloignement de l'emploi plus important chez les femmes.



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Rappelons en outre concernant le télétravail, que selon l'INED⁹, il n'a pas été exactement le même pour les mères et les pères « au domicile, elles ont aussi de moins bonnes conditions que leurs homologues masculins. 39 % d'entre elles **partagent leur espace de travail avec leurs enfants** ou d'autres membres du ménage, contre 24 % des hommes ». Autrement dit, lorsqu'une pièce était disponible pour s'isoler, elle a plus souvent été mobilisée par les hommes...

Situation des pères et des mères au sein des couples biactifs (actifs occupés) avec au moins un enfant à charge de moins de 20 ans (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Si l'on se concentre sur les couples bi-actifs occupés, 53% des mères indiquent avoir passé 4 heures et plus par jour à s'occuper des enfants contre 29% des pères.

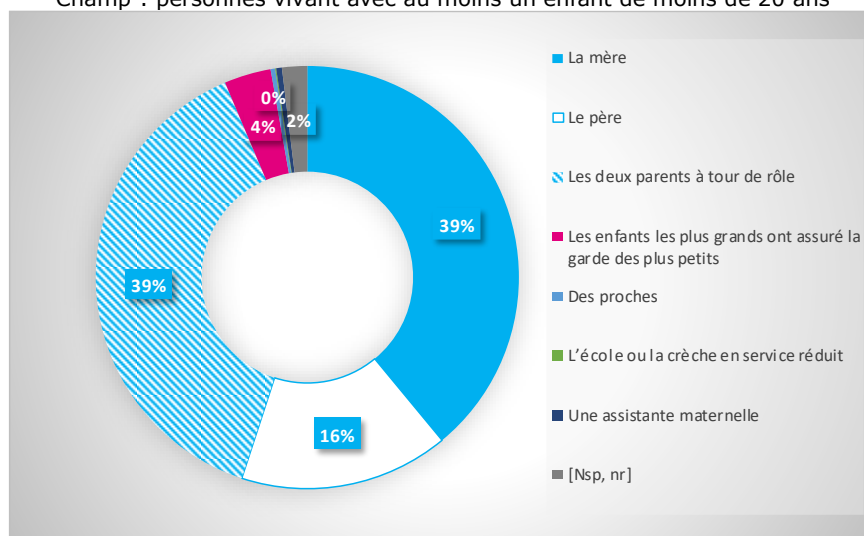
Au sein des foyers qui accueillent au moins un enfant de moins de 20 ans, **dans la majorité des cas (55%), la charge principale des enfants a incombé à un seul** des parents, et le plus souvent

à la mère : **39% à la mère**, 16% au père.

La **mère** est donc concernée (seule ou avec le père) dans 78% des cas ; le **père** (seul ou, le plus souvent, avec la mère) dans 55% des cas. Et même au sein des **foyers où les deux parents travaillent**, la mère a eu plus souvent en charge la garde des enfants : 48% des mères déclarent s'être occupé de leur(s) enfant(s) pendant la journée le temps du confinement, contre 25% des pères.

Si vous avez la charge d'un ou plusieurs enfants pendant la période de confinement, qui s'occupe principalement de votre/vos enfants pendant la journée ... ?

Champ : personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 20 ans



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Lecture : pendant la période de confinement, en 2020, 39% des personnes avec au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer disent que les deux parents s'en sont occupés à tour de rôle.

⁹ Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière, Elie Guérait, Catherine Bonvalet, Violaine Girard, Guillaume Le Roux, Laetitia Langlois vague 11« Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français1 » Note de synthèse n°9, Institut national d'études démographiques

La situation entraîne des **tensions et difficultés** en particulier chez les mères de familles nombreuses :

- 16% des mères de familles nombreuses indiquent avoir eu des difficultés à assurer le suivi scolaire de leurs enfants contre 13% des pères.
- Les relations dans le foyer s'en ressentent. 47% des pères de famille nombreuses indiquent que leurs relations de couple sont « très bonnes » contre 40% des mères

B. UNE ATTENTE DE STABILITE ET PROTECTION

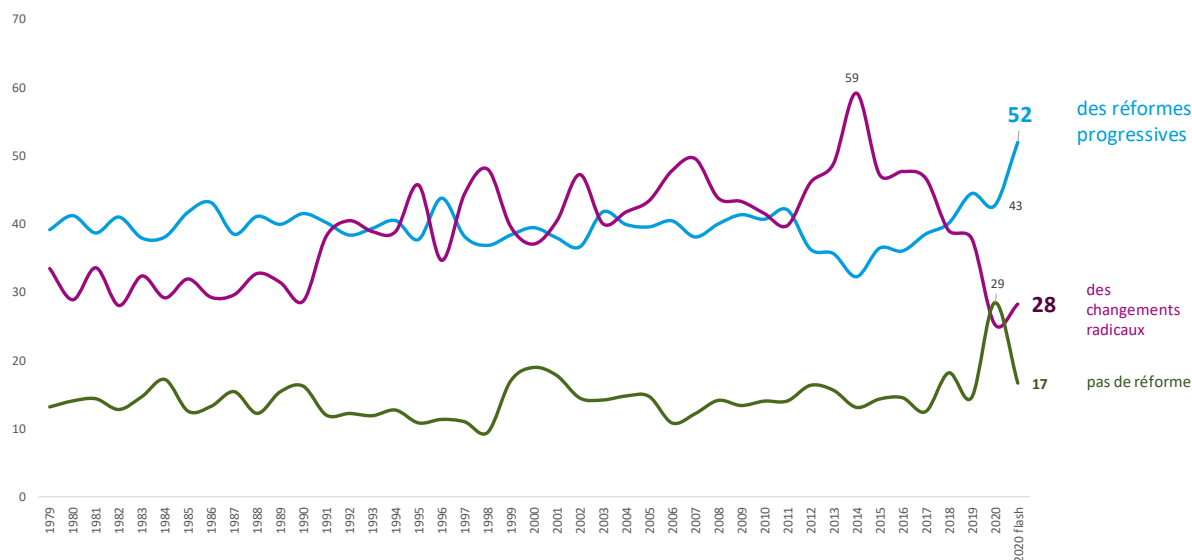
Les Français aspirent à davantage de stabilité

Réforme des retraites, loi de bioéthique ouvrant l'accès à la PMA pour toutes les femmes, réformes du lycée et du baccalauréat, ... le début du mandat d'Emmanuel Macron a multiplié les réformes suscitant dans certains cas des contestations très vives¹⁰.

Après un pic de demandes de réformes radicales de la société, les Français sont davantage dans une demande de réformes **progressives**, voire d'une absence de réformes. Début 2020, près de 3 personnes sur 10 estimaient que la société n'avait **pas besoin** de se transformer profondément, un record jusque-là jamais enregistré. La **crise sanitaire, le confinement** amplifient encore ce mouvement. Le besoin de réformes plutôt que de changements radicaux de la société dans son ensemble est mis en avant par 52% de nos concitoyens.

Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ? Si oui, pour que la société change comme vous le souhaitez, êtes-vous pour des réformes progressives ou des changements radicaux ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

¹⁰ Grèves répétées concernant la réforme des retraites

- Un soutien aux réformes des allocations logement qui diminue

Ce souhait de ralentissement, ou de stabilité est patent lorsqu'on analyse les opinions concernant la **réforme récente des allocations logement**, qui a pour objectif une meilleure maîtrise des coûts, en adaptant le montant des aides au niveau de loyer : les aides peuvent être diminuées, voire supprimées, si celui-ci est jugé trop élevé. Début 2020, 61% des enquêtés pensent que le **risque est réel d'appauvrir les bénéficiaires**, sans pour autant faire baisser les loyers. Le seul avantage perçu est que ce procédé permet d'éviter une forme de fraude (59%) – ce qui est toujours bien reçu par l'opinion, – mais cette perception recule dans l'opinion (- 10 points par rapport à 2016). En calculant un indicateur global d'adhésion à la réforme, on constate que **l'adhésion de l'opinion cède du terrain**, et que les allocataires de la Caf en ont une moins bonne image encore.

- Et pas d'adhésion forte au calcul plus réactif des montants des allocations

L'annonce du changement prochain de la période de revenus prise en compte pour le calcul de l'aide reçoit l'assentiment de 7 personnes sur 10 au motif que « ça permet de mieux s'adapter aux variations de revenus ». Mais, dans le même temps, 56% estiment que « ça peut provoquer un changement du montant de l'aide trop fréquent » et que « ça va diminuer le montant des aides perçues » (52%). Les plus pauvres et les allocataires sont plus critiques que la moyenne. Et force est de constater que **cette nouvelle réforme est moins bien accueillie que la précédente** : une personne sur deux y est globalement défavorable (contre 44% de l'opinion en 2016, à l'annonce de la précédente réforme).

- L'hypothèse du Revenu Universel d'Activité inquiète les publics cibles

En septembre 2018, le président de la République avait annoncé sa volonté de créer un « **Revenu Universel d'Activité (RUA)** » d'ici à 2021, en organisant la fusion « du plus grand nombre d'aides possibles »¹¹. L'annonce a été faite dans le cadre de la **stratégie de lutte contre la pauvreté**. Le regroupement des aides est présenté, dans ce projet, comme une solution indispensable pour simplifier un système d'aides devenu trop **complexe et illisible**.

Pour autant, début 2020, avant même la crise de la covid-19, **il n'y a pas consensus sur le périmètre** à donner à cette fusion.

C'est **l'hypothèse « minimale »**, à savoir la fusion uniquement du RSA et de l'ASS pour les chômeurs en fin de droit, qui rencontre le plus d'adhésion dans la population (51%). Les autres options, qui intègrent à d'autres aides sociales comme les aides au logement, l'ASPA ou l'AAH, sont moins appréciées.

La population est très **divisée** : si le quart des répondants est favorable à la fusion de toutes les aides citées, une proportion proche est, quant à elle, opposée à tous les scénarii proposés. Les plus jeunes, les titulaires des bas revenus et les allocataires de la Caf sont moins favorables à ces propositions de fusion.

Le premier avantage qui est perçu à la fusion des aides sociales est la **simplification** de l'accès aux prestations (40%), souvent défendue par des citoyens qui témoignent d'une forte compassion à l'égard des plus démunis et qui souhaitent, par ce biais, améliorer le

¹¹ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/phase_3_fiche_perimetre_concertation_rua.pdf

recours aux aides. Vient ensuite **la réduction du risque de fraude** (34%), avantage plus souvent cité par des individus plus âgés et plus défiant à l'égard des chômeurs et des pauvres.

Récompenser la « valeur travail », et sécuriser les classes moyennes inférieures

Plus que des changements en profondeur du système comme le proposait la réforme du RUA, la population se montre sensible à des **ré-ajustements**, notamment dirigés vers les **classes moyennes inférieures**. A la suite du mouvement des Gilets Jaunes, le gouvernement a décidé **d'élargir le public éligible à la prime d'activité et de réévaluer son montant**. La mesure a été adoptée en janvier 2019 et très rapidement, le volume de bénéficiaires a progressé (+ 43% en un an). La prime d'activité s'adresse aux actifs dont les **rémunérations sont faibles**. Les données collectées par le Crédoc soulignent tout d'abord que le dispositif **touche effectivement bien sa cible**. 41% des bénéficiaires de la prime d'activité en emploi disposent de bas revenus, contre 22% en moyenne des actifs occupés, soit un écart de 19 points. Comparativement à l'ensemble des actifs occupés, les bénéficiaires de la prime d'activité qui travaillent sont **plus jeunes** (22% ont moins de 25 ans contre 13% des actifs occupés), **moins diplômés** (44% ne disposent pas du Bac contre 37% des actifs en emploi) et sont plus souvent des **femmes** (59% des bénéficiaires en emploi, contre 51% de la population active). Les données par catégories socioprofessionnelles montrent en outre que les bénéficiaires de la prime d'activité occupent plus souvent qu'en moyenne des emplois d'**ouvriers** (27% d'entre eux vs 19% des actifs) ou d'**employés** (42% vs 28% des actifs)¹².

Très attachés à la **valeur travail**¹³, et **sensibles aux revendications du mouvement des Gilets jaunes**¹⁴, visibilisant les difficultés des travailleurs pauvres et de la classe moyenne inférieure, la population se montre favorable à la mesure exceptionnelle décidée à l'hiver 2019. Un an après l'extension de la prime d'activité, 70% des Français sont « tout à fait d'accord » ou « assez d'accord » avec le fait **qu'il fallait répondre à la colère sociale** et 63% des Français estiment en outre que cette mesure est positive, car elle encourage les gens à **reprendre un travail**. **77% apprécient le fait que les 18-25 ans puissent en bénéficier** (+ 3 points par rapport à 2018).

Le versement mensuel de la prime d'activité, dont le **montant est stable** sur une période de trois mois, tranche avec l'ancien système de la prime pour l'emploi, versée une fois par an et en différé ou avec le RSA activité dont le montant pouvait varier tous les mois en fonction des revenus. Les Français – et plus encore les bénéficiaires du dispositif eux-

¹² Le détail de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles n'est pas mentionné car les effectifs sont trop petits pour être exploités de manière fiable

¹³ R. Bigot - E. Daudey - S. Hoibian. (2013). La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail
The society of the leisure activities in the shadow of the value work, Crédoc, Cahier de recherche C305
<https://www.credoc.fr/publications/la-societe-des-loisirs-dans-l-ombre-de-la-valeur-travail-the-society-of-the-leisure-activities-in-the-shadow-of-the-value-work>

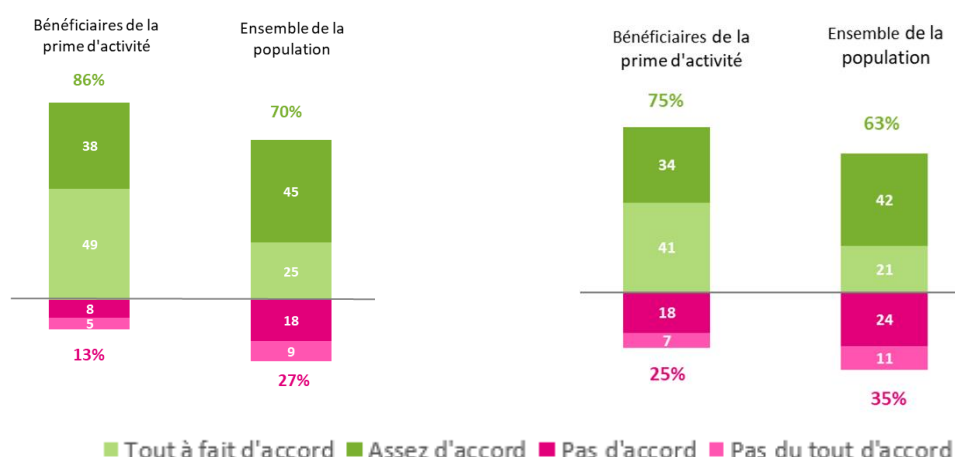
¹⁴ HOIBIAN Sandra et al.. (2020). Le mouvement des Gilets jaunes ou les limites d'un modèle de société, Crédoc, Cahier de recherche C349, <https://www.credoc.fr/publications/le-mouvement-des-gilets-jaunes-ou-les-limites-dun-modele-de-societe>

mêmes – sont sensibles au caractère « **sécurisant** » du dispositif : 47% disent que c’est une bonne chose de sécuriser le budget des bénéficiaires (67% chez ces derniers, dont le budget très contraint les conduit à vivre constamment sur le fil, dans la crainte d’un événement qui les fera basculer dans la grande pauvreté).

L’adhésion à la hausse de la prime et à l’élargissement de la population éligible est marquée chez les bénéficiaires de la prime d’activité mais aussi en moyenne dans la population

« Parce qu’il fallait répondre à la colère sociale »

« Cela encourage les gens à reprendre un travail »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020, (question DGCS)

Champ : ensemble de la population

La crise sanitaire, en polarisant les situations, amplifie le besoin de stabilité et de protection

La pandémie et le confinement à la mi-mars ont causé un arrêt brutal de l’économie et, conséquemment, une baisse du PIB et un accroissement du chômage. Ces impacts, nets, immédiats, ont différemment affecté les classes sociales. **L’obligation de se rendre sur son lieu de travail** coûte que coûte (qui a fait émerger le terme « premiers de corvée ») a beaucoup plus souvent concerné les ouvriers (49%), les employés (41%) et les indépendants (41%) que les cadres et professions intellectuelles supérieures (16%) car, notamment, les deux-tiers de ces derniers ont pu télétravailler. Le **chômage** a, également, frappé plus durement les ouvriers (46%) que les cadres (15%)¹⁵. Les écarts selon le niveau de vie sont également sensibles, **l’arrêt d’activité** concernant deux fois plus souvent les actifs pauvres que les aisés. Bref, la polarisation du marché de l’emploi a été accentuée par la crise sanitaire et ses conséquences.

Si le confinement a impacté les ressources, il a aussi pesé sur les **dépenses**. En l’absence d’offre (magasins fermés), d’impossibilité à se déplacer, et dans une société quasi à l’arrêt, le sentiment de restrictions budgétaires a fortement chuté (passant de 55% à 35%, un taux exceptionnellement bas). D’un côté, les plus aisés se constituaient une **épargne** dite

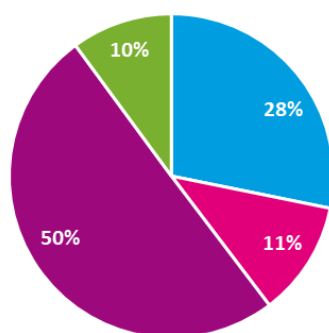
¹⁵ CRÉDOC, 2020, « L’aspiration Prométhéenne », *Note de conjoncture*, juin 2020

« forcée »¹⁶ liée notamment à la forte diminution des dépenses de services, de loisirs, tandis que de l'autre les foyers modestes s'endettaient davantage, à la fois plus touchés par des baisses de revenus, et sans prise sur les dépenses dites incompressibles. Plus de la moitié des ménages disposant d'un niveau de vie par unité de consommation de moins de 1 200 euros (net par mois)¹⁷ indiquent avoir des difficultés importantes pour s'acquitter des dépenses liées au **logement** (loyer, emprunt immobilier ou charges) ou aux dépenses d'énergie (soit +28 et +25 points par rapport à l'ensemble de la population). L'écart le plus important concerne **l'alimentation** et la possibilité de financer trois repas équilibrés par jour. Les sollicitations ont été importantes notamment concernant **l'aide alimentaire**¹⁸. Avec la fermeture des écoles et donc des cantines offrant des repas très économiques voire gratuits aux enfants de familles modestes, la diminution des possibles entraides et recours à l'autoproduction, la moindre possibilité d'optimiser des dépenses (achat en promotion dans différents circuits et stockage), les foyers se sont trouvés en situation extrêmement contrainte. Au total, 43% des plus pauvres dépeignent, en avril 2020, une situation financière dégradée.

Une situation financière qui s'est dégradée pour moins de 3 Français sur 10 et pour 43% des plus pauvres

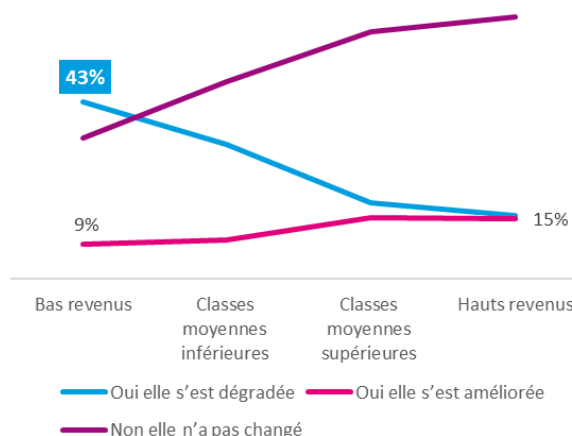
« Au final, diriez-vous que la situation financière de votre foyer a changé depuis les mesures de confinement ? »

En population générale



■ Oui elle s'est dégradée
■ Oui elle s'est améliorée
■ Non elle n'a pas changé
■ Ne sait pas

En fonction des ressources



Source : CRÉDOC, enquête flash Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble de la population

¹⁶ David Bounie(1), Youssouf Camara(2), Étienne Fize(3), John Galbraith(4), Camille Landais(5), Chloé Lavest(6), Tatiana Pazem(7) et Baptiste Savatier(8), Dynamiques de consommation dans la crise : les enseignements en temps réel des données bancaires, Conseil d'analyse économique, Focus N° 049-2020, Octobre 2020. L'analyse des données bancaires réalisée par le Conseil d'analyse économique montre de manière convergente que près de 70 % du surcroît de l'épargne constituée pendant le confinement se concentre sur 20 % des ménages les plus aisés. Et tandis que l'on constate une baisse de l'endettement des plus aisés (probablement expliqué par un moindre recours au crédit) le Conseil établit une augmentation de l'endettement pour les plus modestes.

¹⁷ Selon l'Insee, le seuil de pauvreté, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 041 euros par mois pour une personne seule en 2017.

¹⁸ Le Monde, 30 septembre 2020, « Le Secours populaire a vu exploser la grande précarité pendant le confinement »

Le système a su s'adapter dans l'urgence, mais les craintes pour l'avenir sont réelles

- En permettant le retrait des prestations

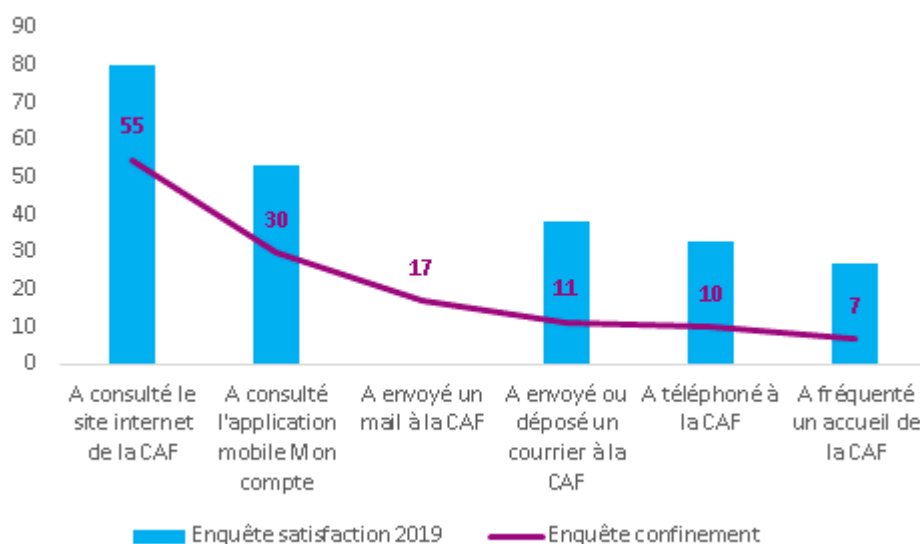
Début avril 2020, La Poste a rouvert des bureaux de poste, dont la plupart avaient été fermés au début du 1er confinement, pour répondre à l'afflux de personnes venant chercher leurs prestations sociales. Pour les personnes éloignées des agences postales, l'opérateur a fait appel à des relais de poste chez les commerçants ou agences postales communales des mairies. Au final, 13% de ceux qui perçoivent des prestations sociales disent **avoir eu des difficultés** à y accéder pendant le confinement. Parmi eux, les **jeunes et les bas revenus** sont ceux qui semblent avoir rencontré le plus de difficultés.

- En assurant une continuité de service : les personnes qui ont contacté la CAF pendant le confinement saluent la facilité d'accès et l'utilité des informations fournies

Les allocataires de la CAF, pendant cette période, ont continué à entrer en contact avec leur Caisse : 63% d'entre eux l'ont fait, par un moyen ou par un autre, au cours des 4 semaines précédant l'enquête. Il semble que **la hiérarchie des modes de contacts mesurée pendant le confinement corresponde aux habitudes déclarées par les allocataires** : fréquentation du site internet et recours à l'application mobile sont les moyens privilégiés par les allocataires pour contacter leur caisse, même en période « habituelle ».

Comparaison des modes de contacts entre les allocataires et leur Caf, entre 2019 et la période de confinement en avril 2020

Champ : ensemble des allocataires



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020 et enquête satisfaction des allocataires 2019

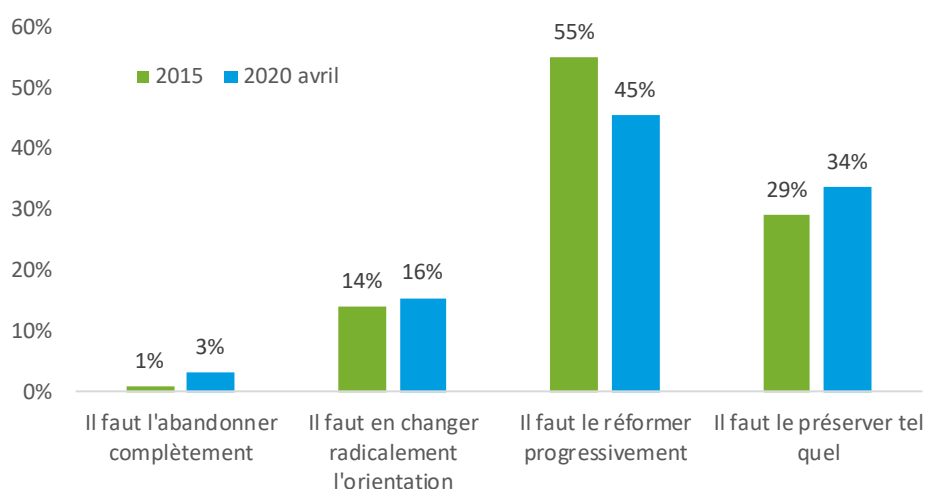
- Ce qui n'empêche pas des craintes pour l'avenir

Près d'un actif occupé sur deux (45%) dit **anticiper une baisse de ses revenus d'activité** dans le cadre de la crise économique qui pourrait suivre la crise sanitaire. Les **indépendants (68%), les ouvriers (54%)** ou les **bas revenus** sont plus inquiets que la moyenne.

Au sein des allocataires de la Caf, ce sont 34% d'entre eux qui redoutent **une baisse du montant des prestations sociales** qui leur sont habituellement versées. Cette crainte est plus fortement exprimée par les foyers monoparentaux, les moins de 40 ans et les familles nombreuses.

Est-ce en **réaction aux réformes** de début de mandat¹⁹, aux inquiétudes par rapport à d'éventuelles **baisses des prestations** (comme futures mesures d'austérité après un déploiement massif d'argent public pour faire face à la crise), ou parce que la crise sanitaire a mis en évidence la force du modèle social français avec **ses nombreux amortisseurs sociaux**²⁰? Alors qu'en 2015, une nette majorité de nos concitoyens estimaient nécessaire de réformer progressivement la protection sociale, en avril 2020, tandis que la population est confinée depuis plusieurs semaines, le désir de réformes de la protection sociale marque le pas (-10 pts).

Selon vous, que doit-on faire par rapport au système de protection sociale ?



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations, juin 2015 et avril 2020

¹⁹ On pourra évoquer la réforme de l'assurance chômage, suppression partielle de l'ISF, taxe fixe de 30% sur les revenus financiers, hausse de la CSG, début de suppression de la taxe d'habitation, réforme des retraites, hausse de la prime d'activité suite au mouvement des Gilets jaunes, projet de Revenu universel d'activité.

²⁰ Citons en particulier le chômage partiel ayant couvert jusqu'à 8.6 millions de salariés en avril. D'autres dispositifs ayant été mis en place comme Fonds de solidarité pour venir en aide aux PME et aux indépendants, Prolongement des droits pour les demandeurs d'emploi, les intermittents du spectacle, Exonération des cotisations sociales pour les entreprises pour les entreprises ayant perdu plus de 50% de leur chiffre d'affaires, Compensation fiscale pour les bailleurs annulant des loyers professionnels, Remboursement des prêts garantis d'état différé

Avant-propos

Tous les deux ans, la CNAF dresse un état des lieux de l'opinion sur la famille, les aides sociales et familiales et la solidarité nationale grâce au dispositif permanent d'enquête du CREDOC sur les conditions de vie et les aspirations. Cette année, les questions financées par la CNAF dans l'enquête du Crédoc portent pour partie sur la prime d'activité et le projet de création du Revenu Universel d'Activité (RUA) lancé à la fin 2018, qui avait pour horizon la fusion d'un certain nombre d'aides sociales. La DGCS ayant également manifesté son intérêt pour ces thématiques, les questions de la DGCS et de la CNAF s'y rapportant, en accord avec les deux organismes, ont été mutualisées.

A cette investigation « habituelle », réalisée tous les deux ans, s'ajoute une analyse spécifique de la période de **confinement** qui a accompagné la pandémie du covid 19. La CNAF a souhaité mesurer l'impact de cette période sur la situation des Français, et notamment sur la vie des familles.

Dans le détail, les questionnements de la CNAF portent, cette année, sur les thématiques suivantes :

A. S'agissant des politiques familiales

- **Le système des prestations familiales** : le système est-il perçu comme complexe ? Est-il difficile de savoir comment les prestations sont calculées ? Comment le système traite-t-il les plus défavorisés, les classes moyennes et les hauts revenus ? Quel type d'aides faut-il privilégier pour mieux aider les familles ? Que pensent les Français des avantages accordés aux familles au moment de la retraite ?
- **La natalité** : les prestations familiales incitent-elles les familles à avoir plus d'enfants ? Quels éléments pourraient (ou auraient pu) inciter à avoir davantage d'enfants ? Les Français sont-ils favorables au maintien du système actuel qui favorise les familles nombreuses ?
- **L'accueil du jeune enfant et le congé parental** : quel mode de garde est jugé le plus bénéfique pour l'enfant ? le moins coûteux ? Quel est celui qui présente le plus d'inconvénients ? S'il faut donner une priorité pour les modes de garde collectif, faut-il privilégier les enfants des parents qui travaillent ou les enfants issus de milieux défavorisés ? Que pensent les Français du fait qu'un couple doive partager le congé parental pour en bénéficier pendant sa durée maximale ? Quelles sont les mesures qui peuvent favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer avec de jeunes enfants ?
- **Les pensions alimentaires et les impayés** : les Français connaissent-ils les prérogatives des Caisses en la matière ? Les approuvent-ils ?
- **Les relations au sein de la famille pendant le confinement** : qui s'est principalement occupé des enfants pendant cette période ? Comment les personnes interrogées jugent-elles la qualité des relations avec leur conjoint, avec leurs enfants ?

- **L'intervention sociale des CAF** : les Français savent-ils que les Caisses proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, en cas de séparation, de décès, en cas d'impayés de loyers ou pour des familles monoparentales disposant du RSA ?

B. S'agissant des politiques sociales

- **Les aides au logement** : que pensent les Français de la prise en compte d'un plafond de loyer dans le calcul du montant des aides ? Et comment perçoivent-ils le changement récent de la période de référence pour les revenus pris en compte ?
- **La prime d'activité** : le dispositif est-il connu ? Combien de Français en bénéficient actuellement ? Sa revalorisation est-elle approuvée par les Français ? Les autres évolutions de la prime et notamment la sécurisation sur trois mois sont-elles présentes à l'esprit du grand public ?
- **Le Revenu Universel d'Activité** : quel est le niveau d'adhésion des Français à la fusion des aides sociales au RUA ? Quels seraient, de leur point de vue, les avantages et les inconvénients de cette fusion des aides ?
- **Les liens et les contacts avec la CAF pendant le confinement** : combien de personnes ont contacté la CAF et de quelle façon (site internet ou appli mobile, mail, appel téléphonique, courrier ou accueil ...) ? L'accès aux services a-t-il été facile ? Les informations récoltées ont-elles été utiles ?
- **Le niveau de vie pendant le confinement** : le confinement s'est-il accompagné de difficultés d'accès aux prestations sociales habituellement versées ? A-t-il affecté la situation financière du ménage ? Les personnes concernées anticipent-elles une baisse des prestations sociales ou de leur revenu d'activité à la suite de cette crise sanitaire ?

Les analyses présentées dans ce document s'appuient donc sur deux terrains d'enquête, suivant la même méthodologie, à des périodes différentes.

Encadré 1 - Précisions méthodologiques sur l'enquête de début 2020

L'enquête a été réalisée entre le 23 décembre 2019 et le 14 janvier 2020, auprès d'un panel en ligne. 3 019 internautes en France (France métropolitaine, Corse et DOM-TOM) âgés de 15 ans et plus ont été sélectionnés selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif et PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement final a été effectué, tenant compte notamment de la distribution d'une variable croisée âge-diplôme. L'enquête a donc été réalisée avant la survenue de l'épidémie de Covid-19 en France et les différentes mesures qui s'en sont suivies (confinement, restrictions sur les rassemblements, etc).

Encadré 2 - Précisions méthodologiques sur l'enquête de printemps 2020 (pendant le confinement)

L'enquête a été réalisée entre le 20 avril 2020 et le 6 mai 2020, auprès d'un panel en ligne. 3 038 internautes en France (France métropolitaine, Corse et DOM-TOM) âgés de 15 ans et plus ont été sélectionnés selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif et PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population.

Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement final a été effectué, tenant compte notamment de la distribution d'une variable croisée âge-diplôme.

A – POLITIQUES FAMILIALES

I. Des aides familiales jugées suffisantes mais opaques et trop ciblées sur les bas revenus

1. Les aides aux familles sont, depuis quelques années, jugées suffisantes dans leur ensemble

Au sein des politiques sociales, une partie est dédiée aux ménages qui ont **charge d'enfants**. Une récente publication de la DREES²¹ fait le point sur les dépenses sociales et fiscales liées aux enfants au titre de **la politique familiale**. Les dépenses sociales et fiscales liées aux enfants y sont évaluées à 63 à 107 milliards d'euros en 2017, soit entre 2,7% et 4,7% du PIB, selon le périmètre retenu²². Elles représentent entre 3 700 euros et 5 000 euros par an par enfant de moins de 21 ans. Selon le référentiel choisi, cette part, peut être jugée importante ou faible. Dans une perspective temporelle, l'INSEE note, que « le poids des prestations familiales stricto sensu dans le revenu des ménages [...] **n'a cessé de diminuer** [...] : de **3,6 % du revenu avant redistribution en 1975 à 1,6 % en 2016** (2,3 % en incluant les prestations hors champ). Deux facteurs jouent en ce sens : d'une part, les familles avec **deux enfants ou plus** représentent une part de moins en moins importante des ménages ; d'autre part, les montants des prestations familiales, généralement revalorisés avec l'inflation, n'ont **pas augmenté aussi vite** que le revenu avant redistribution des ménages »²³. En intégrant l'évolution démographique, **la dépense sociale moyenne par enfant se contracte légèrement entre 2012 et 2017** (-0,4 % par an en moyenne en volume). En revanche, lorsqu'on compare la situation de la France à celle **d'autres pays**, la part des dépenses publiques consacrées aux prestations familiales en France est plutôt **supérieure** à la moyenne des pays de l'OCDE (2,9% contre 2,0%).

Quelle opinion en a la population ?

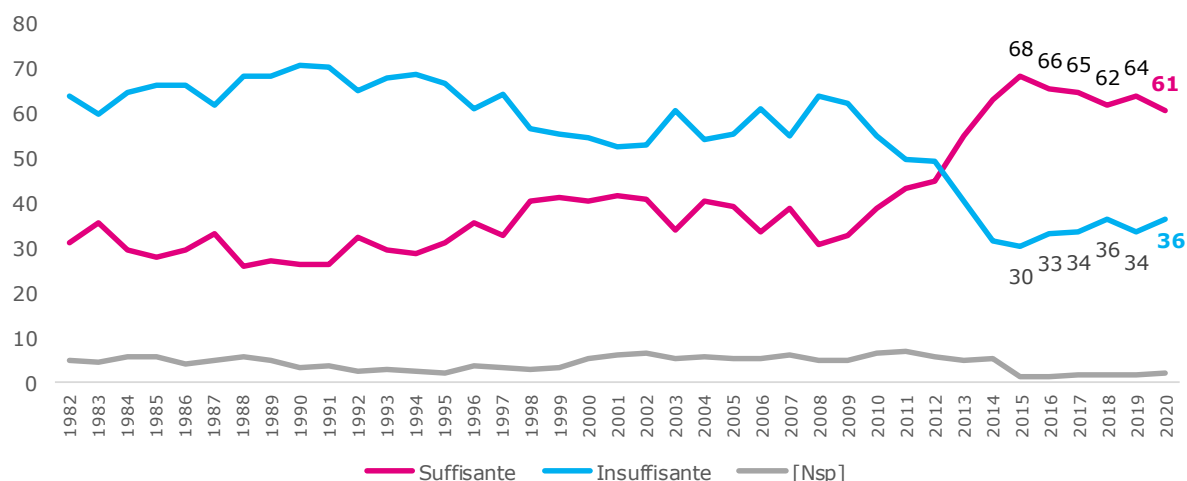
²¹ Céline Pilorge, Morgane Glotain, Laure Omalek, 2020, « Au titre de la politique familiale, les dépenses sociales et fiscales liées aux enfants atteignent 4,7 % du PIB en 2017 - Compte de l'enfance », Les Dossiers de la DREES, n°50, DREES, février <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/article/au-titre-de-la-politique-familiale-les-depenses-sociales-et-fiscales-liees-aux>

²² Ibid – Les auteurs distinguent « un périmètre « cœur », retraçant l'ensemble des prestations qui n'existeraient pas s'il n'y avait pas d'enfant (allocations familiales, prestation d'accueil du jeune enfant, etc.), et un périmètre « étendu », incluant d'autres dispositifs sociaux-fiscaux, plus larges, de la politique familiale (quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu, droits familiaux de retraite, etc.) ».

²³ France, portrait social, Édition 2019, Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016), Julien Blasco, Sébastien Picard (Insee), <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238443?sommaire=4238781#onglet-1>

Le sentiment dominant est que **l'aide destinée aux familles avec enfants** (les prestations familiales) est, globalement, **suffisante** (61%, Figure 1). L'opinion, sur cette question, s'est **complètement inversée** entre 2008 et 2015.

Figure 1 – Les familles qui ont des enfants touchent des prestations familiales destinées à les aider. Cette aide est globalement ... (en %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

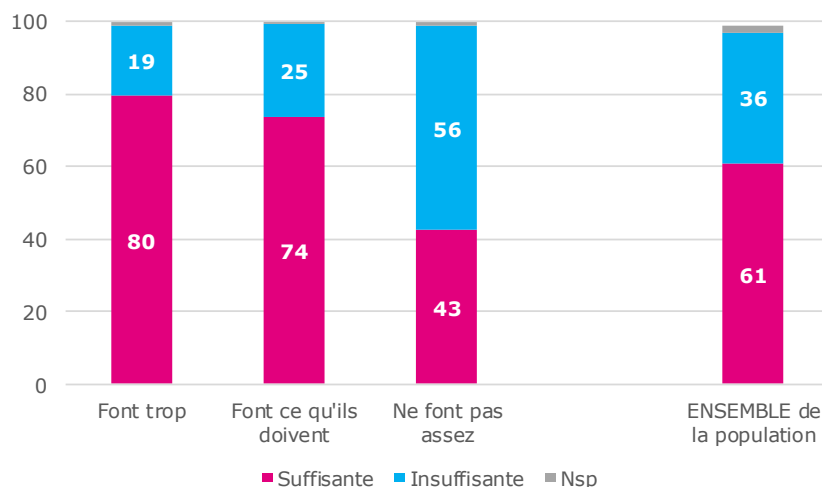
La bascule de l'opinion qui s'opère après 2008, paraît trop soudaine, pour qu'on puisse l'attribuer à la dynamique démographique de long terme de diminution du nombre de familles et en particulier de familles nombreuses.

La comparaison avec les mouvements d'opinion similaires observés dans l'enquête Conditions de vie concernant la pauvreté, le chômage, ou l'action des pouvoirs publics par rapport aux plus démunis, plaide plutôt pour un lien avec **l'évolution du regard porté sur la protection sociale** observée plus généralement et avec les **inquiétudes globales face au financement du système de protection sociale**.

Plusieurs éléments convergent pour soutenir cette hypothèse. Tout d'abord, l'opinion sur les aides aux familles est **très corrélée avec l'opinion sur les aides aux plus démunis**. Début 2020, ceux qui pensent que les pouvoirs publics font « trop ou font ce qu'ils doivent pour les plus démunis » estiment beaucoup plus souvent que les aides pour les familles sont « suffisantes » en l'état. Dans le même temps, ceux qui déplorent un manque d'action des pouvoirs publics pointent l'insuffisance des aides aux familles (Figure 2).

Figure 2 – L’opinion sur les aides aux familles est très liée à l’opinion générale sur l’effort des pouvoirs publics pour les plus démunis (en%)

Opinion sur l’aide aux familles qui ont des enfants en fonction de l’opinion sur les efforts des pouvoirs publics en faveur des plus démunis

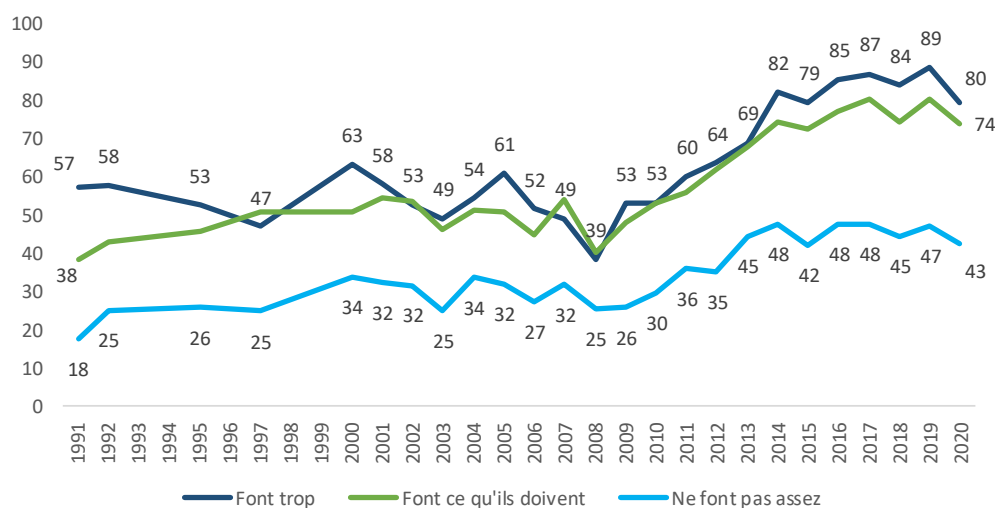


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Ce lien entre opinion sur l’action des pouvoirs publics vis-à-vis des plus démunis et des familles est **vérifié sur longue période**. Depuis trente ans, lorsqu’une personne estime que les efforts des pouvoirs publics pour les plus démunis sont suffisants, elle est, dans le même temps, plus souvent convaincue que les familles avec enfants sont « suffisamment aidées ».

Figure 3 – La corrélation entre l’opinion sur les aides aux familles et les aides en faveur des plus démunis en général a toujours existé

(en % jugeant l’aide aux familles qui ont des enfants globalement suffisante)



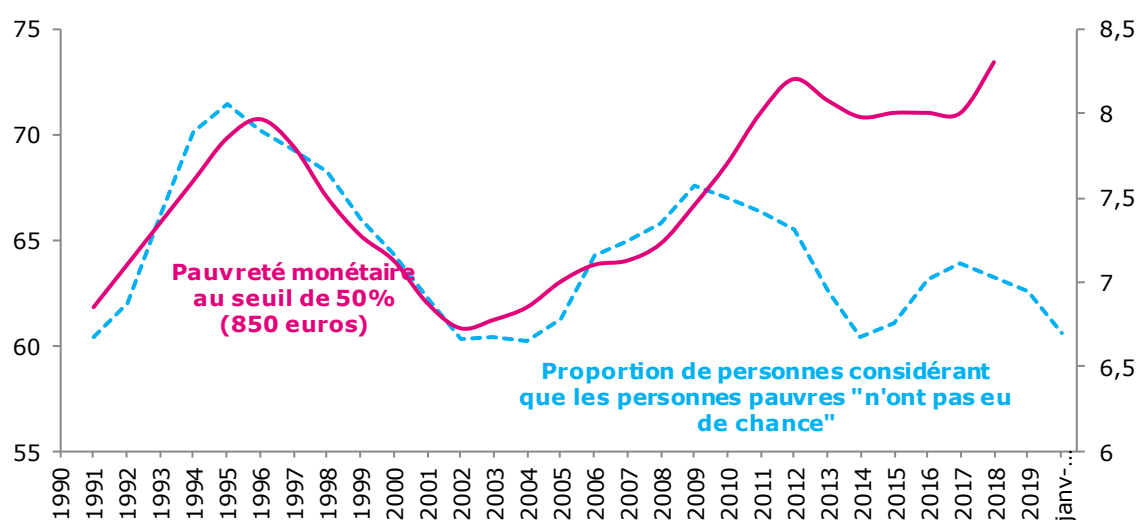
Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Ensuite, depuis 2008, la conviction que les familles avec enfants reçoivent suffisamment d’aides progresse dans tous les groupes, mais **plus rapidement** chez les détracteurs des aides sociales : plus de 40 points entre 2008 et aujourd’hui, contre +20 points chez les tenants de l’insuffisance de l’action publique envers les plus pauvres (Figure 3). Ce qui vient soutenir l’hypothèse d’une opinion sur les politiques familiales, **largement teintée d’opinions plus générales sur les politiques sociales**. Il est également vrai que,

depuis 2013, les prestations familiales, largement placées sous conditions de ressources, s'apparentent de plus en plus à des aides sociales.

Or, l'enquête Conditions de vie et aspirations montre que si, globalement les Français se montrent compatissants envers les plus démunis, leur soutien aux dépenses sociales vacille depuis la crise des surprimes. En effet, depuis 2008, on constate un écart grandissant entre la « réalité » de la situation sociale mesurée par des indicateurs statistiques (taux de pauvreté, de chômage, etc.) et **l'empathie vers les plus démunis ou le soutien aux politiques sociales.**

Figure 4 – Evolution comparée du taux de pauvreté monétaire et de l'opinion des Français sur les causes de la pauvreté

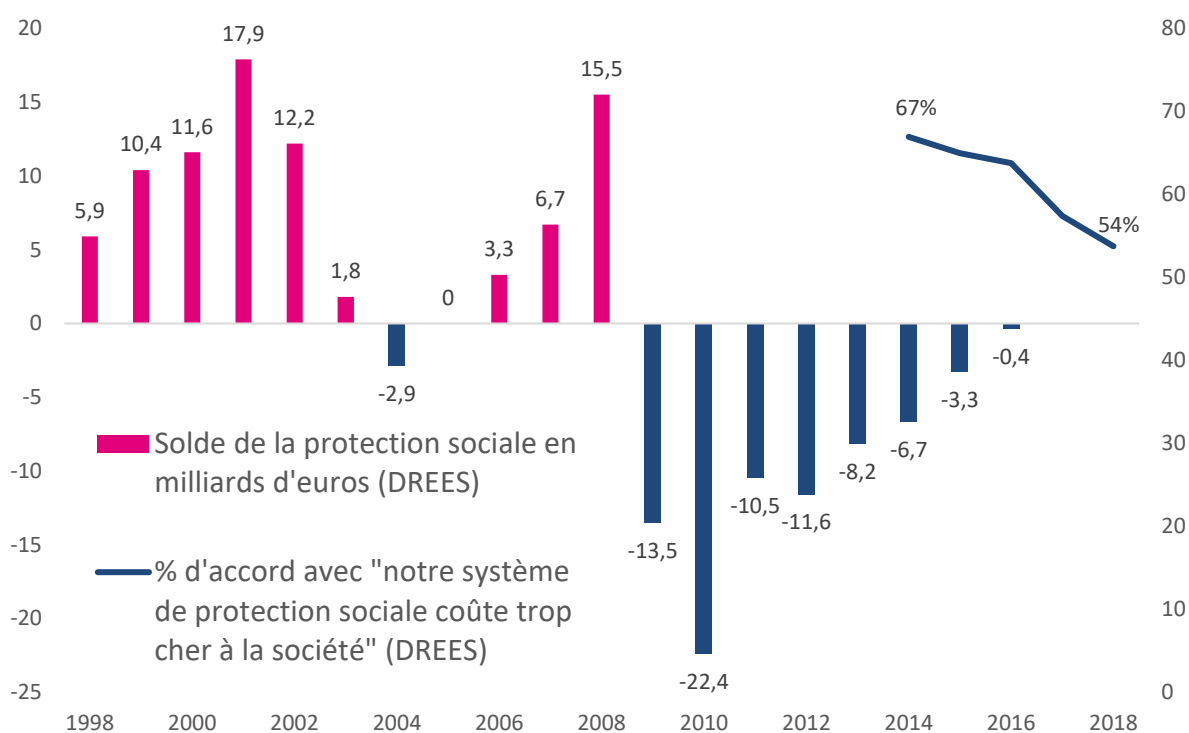


Source : Echelle de gauche : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations » ; Echelle de droite : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 1990, Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétro-polées 1996 à 2004, Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2011. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010. Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Notes : les données ont été lissées en moyenne mobile sur 3 années, en accordant un poids de 0,5 à l'année en cours (n) et 0,25 aux années n-1 et n+1, excepté pour le dernier point qui est le taux observé à l'année n. Les années manquantes avant 1996 pour le taux de pauvreté monétaire ont été interpolées de manière linéaire.

La crise de 2008 et son impact sur **l'équilibre financier de la protection sociale**, ont, sans nul doute, imprimé leurs marques sur les opinions observées en matière de politique sociales et familiales. Le déficit de la protection sociale a été très marqué en 2008. Le graphique ci-dessous, s'appuyant sur les données de la DREES, montre qu'à mesure de la diminution du déficit de la protection sociale les inquiétudes sur le coût diminuent. L'opinion sur le caractère suffisant des aides aux familles semble avoir largement partie liée avec ces inquiétudes.

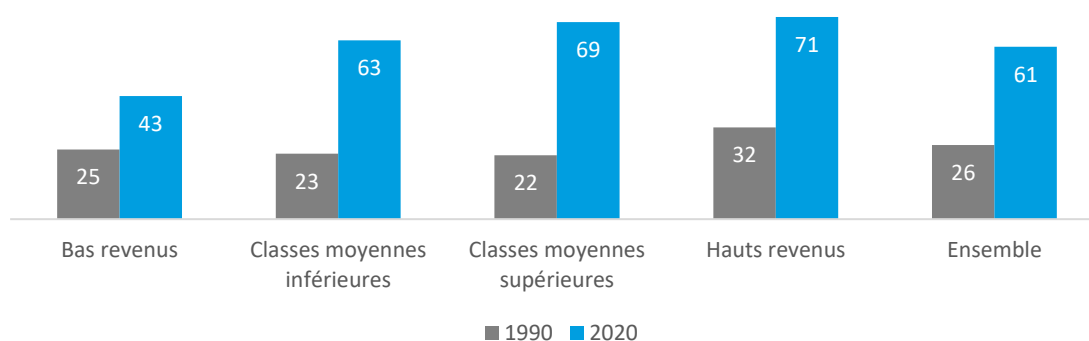
Figure 5 – Des inquiétudes en liaison avec l'équilibre du système



Source : CRÉDOC, à partir des données de la DREES

L'idée de prestations familiales suffisantes pour aider les familles se diffuse quelle que soit la place dans l'échelle des revenus. Mais elle progresse toutefois plus rapidement auprès des **classes moyennes et des hauts revenus**.

Figure 6 - Evolution de l'opinion « les prestations familiales sont suffisantes » sur le versement des prestations familiales selon la classe sociale, en 1990, 2008, 2012, 2016, et 2020 (en %)

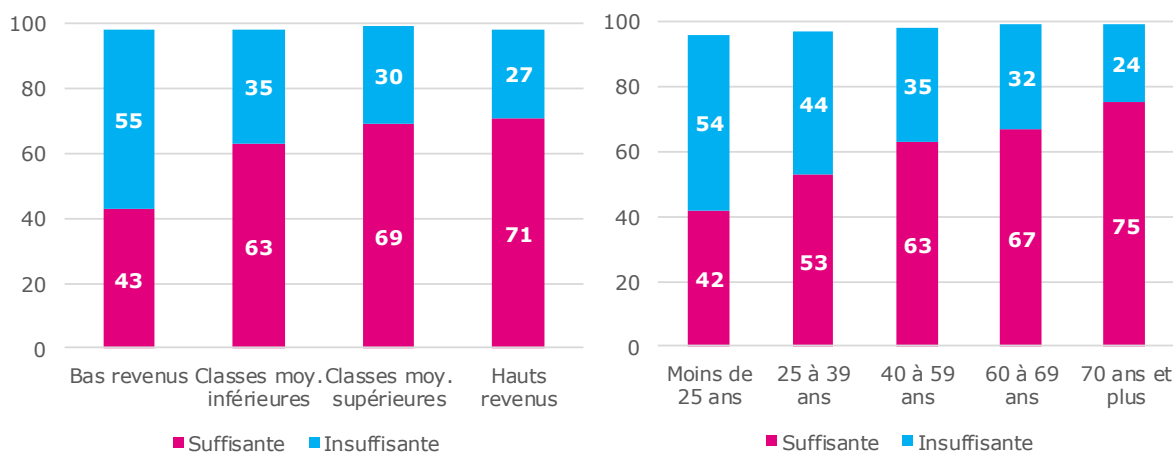


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Les bas revenus restent les seuls à être majoritairement opposés à cette assertion, comme plusieurs groupes sociaux, plus directement concernés par les prestations. **Les moins de 25 ans**, (54% contre 24% des 70 ans et plus), les personnes au foyer (55%) ou les étudiants (54%), les **bas revenus** (55% contre 27% des hauts revenus), **les familles nombreuses** (59% contre 34% de ceux qui n'ont pas d'enfant) et, plus généralement, les

allocataires de la CAF (51%, voire 58% pour ceux qui perçoivent l'ARS ou 61% pour les bénéficiaires de la PAJE ou de l'AAH) pointent majoritairement l'insuffisance des aides destinées aux familles avec enfants (Tableau A 1, page 197 et Figure 7).

Figure 7 – L'opinion sur les aides aux en fonction du niveau de vie et de l'âge (en%)



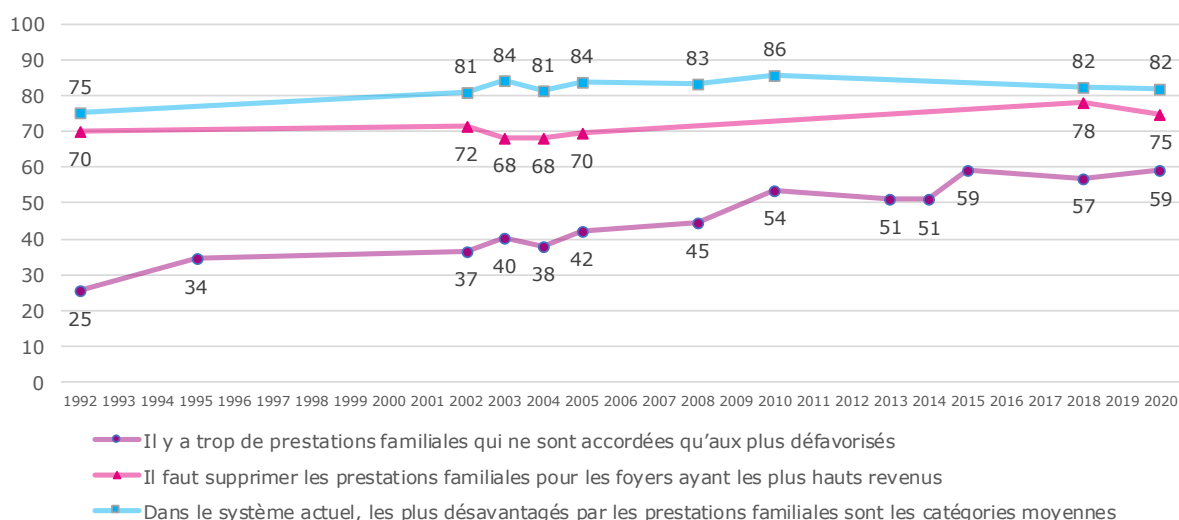
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

2. Mais le système est jugé trop axé sur les plus défavorisés

Les Français jugent donc, depuis quelques années, les prestations familiales suffisantes dans leur ensemble, probablement au moins pour partie en lien avec les inquiétudes concernant les contraintes de financement. En revanche, **leur ciblage** semble poser de plus en plus problème.

Lorsqu'on soumet à l'approbation des Français une série d'affirmations sur les prestations familiales, on constate dans un premier temps que près de six personnes sur dix (59%,) pensent que « trop de prestations familiales ne sont versées qu'aux plus défavorisés » (+34 points par rapport à 1992, Figure 8).

Figure 8 - Les opinions émises sur le système des prestations familiales depuis 1992
(En % de tout-à-fait d'accord et assez d'accord)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Figure 9 - Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés

(en %)	1992	1995	2002	2003	2004	2005	2008
Tout-à-fait d'accord	9	14	15	15	16	17	16
Assez d'accord	17 } 25	20 } 34	22 } 37	25 } 40	22 } 38	25 } 42	29 } 45
Peu d'accord	28	22	30	31	30	29	29
Pas du tout d'accord	35 } 63	29 } 51	30 } 60	26 } 57	29 } 59	27 } 55	25 } 54
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	100

(en %)	2010	2013	2014	2015	2018	2020	Evolution 2018-2020
Tout-à-fait d'accord	22	19	21	25	24	26	+ 2
Assez d'accord	31 } 54	32 } 51	30 } 51	34 } 59	33 } 57	33 } 59	0 } + 2
Peu d'accord	26	30	28	26	28	26	-3
Pas du tout d'accord	18 } 44	17 } 47	18 } 47	13 } 39	13 } 41	13 } 39	0 } -2
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Tous les groupes sociaux abondent en ce sens. Il n'y a que les personnes au foyer pour ne pas majoritairement le penser (49%, Tableau A 3 page 199). Dans tous les autres groupes, au moins 54% des répondants se disent d'accord avec l'idée que « trop de prestations ne sont versées qu'aux plus défavorisés » :

Autre certitude ancrée dans l'opinion : l'idée qu'il conviendrait de « **supprimer les prestations familiales pour les foyers qui ont les plus hauts revenus** » est défendue par 3 personnes sur 4 (75%, -3 points par rapport à 2018, Figure 10). Ce sentiment est celui de 82% des sexagénaires ou des classes moyennes inférieures (Tableau A 5, page 201).

Figure 10 - Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers ayant les plus hauts revenus

(en %)	1992	2002	2003	2004	2005	2018	2020	Evolution 2018-2020
Tout-à-fait d'accord	41	43	39	40	41	46	45	-2
Assez d'accord	29 } 70	28 } 72	29 } 68	28 } 68	28 } 70	32 } 78	30 } 75	-1 } -3
Peu d'accord	18	15	18	16	17	14	16	+2
Pas du tout d'accord	9 } 27	12 } 27	13 } 30	15 } 30	12 } 29	6 } 20	8 } 23	+1 } +3
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Finalement et de façon assez complémentaire avec les deux assertions précédentes, règne le sentiment que « **dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes** » (82% comme en 2018). C'est l'opinion la plus largement partagée. Au pire (au sein des étudiants), seuls 26% des individus d'un groupe s'y opposent (Tableau A 7, page 203).

Figure 11 - Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes

(en %)	1992	2002	2003	2004	2005	2008	2010	2018	2020	Evolution 2018-2020
Tout-à-fait d'accord	37	39	41	41	45	45	46	40	40	=
Assez d'accord	38 } 75	42 } 81	43 } 84	40 } 81	39 } 84	38 } 83	39 } 86	42 } 82	42 } 82	-1 } =
Peu d'accord	9	12	11	11	10	10	9	12	12	=
Pas du tout d'accord	4 } 12	3 } 15	3 } 14	4 } 16	4 } 14	5 } 15	3 } 12	4 } 16	4 } 16	=
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Des trois affirmations testées, l'affirmation que les catégories moyennes sont les plus désavantagées par le système est à la fois l'opinion la plus couramment répandue (depuis près de 30 ans, au moins 3 Français sur 4 abondent en ce sens) et la plus largement **partagée par tous les groupes** : cette année, dans tous les groupes sociaux, au moins 7 personnes sur 10 y adhèrent.

Pourtant, avec une autre formulation de question²⁴ proposée dans le baromètre DREES, les Français priorisent les aides vers les foyers modestes. Comment expliquer cette contradiction ?

Deux phénomènes nous semblent expliquer ces opinions.

Initialement conçues pour aider les parents quels que soient leurs revenus, les prestations familiales ont tendance à être de plus en plus **ciblées sur les publics les plus modestes**. Entre 2012 et 2017, les dépenses sociales et fiscales liées aux enfants ont été globalement stables, mais cela recouvre des évolutions contrastées. Les politiques familiales sur la période 2012-2017 et le plan de lutte contre la pauvreté de 2013 ont recentré les aides vers les familles les plus démunies. Les réformes de la Prestation d'accueil du jeune enfant

²⁴ Laura Castell (DREES), 2019, « Pour un Français sur deux, la politique familiale devrait soutenir en priorité les familles modestes », Études et Résultats, n°1126, Drees, octobre.

(Paje) et des allocations familiales en particulier se traduisent par un ciblage accru de ces prestations vers les familles les plus modestes. Si les suppléments de prestations au titre des enfants (RSA, allocation logement, etc.) contribuent positivement à la croissance, ils sont plus que compensés par la contraction des dépenses liées au quotient familial. En effet, l'abaissement du plafonnement de cet avantage fiscal en 2013 puis en 2014 en a réduit l'ampleur, notamment **chez les ménages les plus aisés**. Certaines prestations destinées aux familles sont aujourd'hui versées uniquement sous conditions de ressources²⁵. Ce mouvement récent poursuit une tendance de long terme. Julien Damon observe un mouvement similaire pour « l'ensemble des prestations (sociales et familiales) servies par la branche Famille de la Sécurité sociale, (comprenant en particulier les allocations logement, l'AAH et le RMI, par nature sous condition de ressources), ce sont maintenant **les deux tiers sont avec une condition de ressource, contre un tiers en 1973** »^{26 27}.

L'INSEE (2019) corrobore cette analyse, et montre que **l'ensemble des prestations sociales ont eu tendance, au cours des dernières décennies, à se concentrer sur les catégories les plus pauvres**²⁸ : selon l'Institut, le poids moyen des prestations sociales dans le revenu des ménages a diminué d'un quart entre 1975 et 2016, et celles-ci sont devenues plus concentrées vers les bas revenus : alors que les 10 % de ménages les plus modestes avant redistribution recevaient 25 % du total des prestations en 1975, ils en perçoivent **46 % en 2016**.

Notons que cette tendance au ciblage des prestations sur les publics les plus modestes touche plus généralement des **politiques sociales en France et en Europe**. Chantal Euzeby (2018)²⁹ indique que la tendance à la mise sous condition de ressources des prestations en vue de renforcer leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté touche la plupart des **pays de l'Europe de l'Ouest** (Allemagne, France, Belgique, Luxembourg, Italie, Espagne, Portugal).

Les Français ont donc, consciemment ou pas, intégré le ciblage des prestations familiales vers les plus pauvres. **S'ils soutiennent les plafonnements** des prestations familiales, excluant les plus aisés, et la priorité donnée aux plus modestes, **ils n'adhèrent pas à la diminution des aides vers les classes moyennes**.

²⁵ Parmi les aides pour élever ses enfants, dépendent des ressources du foyer : la prestation d'accueil du jeune enfant, l'allocation de rentrée scolaire et le complément familial. Toutes les prestations logement sont, pour leur part, placées sous conditions de ressource.

²⁶ DAMON Julien, « La mise sous condition de ressources des allocations familiales : une discrimination vraiment positive ? », Revue de droit sanitaire et social, vol. 44, n° 2, 2008, pp. 336- 352.

²⁷ DAMON Julien, « Chapitre premier. Institutionnalisation et tournants », dans : éd., Les politiques familiales. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2018, p. 7-49.

²⁸ Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016), Julien Blasco, Sébastien Picard (Insee), in France, portrait social, INSEE, 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238443?sommaire=4238781#titre-bloc-12>

²⁹ EUZEBY Chantal, 2018, « L'individualisation/universalisation des droits à la protection sociale, un processus en marche dans l'Europe continentale », Revue française des affaires sociales, p. 149-172.

D'autant que le sentiment de « **sur-place** » à l'œuvre au sein des classes moyennes, en liaison avec l'augmentation des coûts du logement et la difficulté d'accès à la propriété de celles-ci est de plus en plus criant³⁰.

Au cours des dernières décennies, les classes moyennes se sont trouvées confrontées à un **double phénomène** : d'une part, on l'a déjà noté, les prestations sociales sont devenues **plus concentrées vers les bas revenus**. D'autre part³¹, [du fait des réformes de l'impôt sur le revenu et de l'introduction de la contribution sociale généralisée, le taux moyen des prélèvements directs a augmenté entre 1975 et 2016, mais **leur progressivité a diminué sur l'ensemble de la période**. Alors que la part du revenu non financier total perçue par les 10 % de ménages les plus aisés avant redistribution s'est légèrement réduite de 28 % à 26 % sur la période, la part des prélèvements totaux (hors CSG activité) dont ils s'acquittent a diminué plus fortement, de 54 % à 47 %].

Hugues de Jouvenel, dans une introduction des travaux de Julien Damon sur la question, précise que ce dernier a montré³² que « **leurs effectifs [...] se sont stabilisés en France** (grâce notamment au système de redistribution sociale) alors qu'ils ont plutôt régressé dans la plupart des pays de l'OCDE, sous l'effet notamment d'une polarisation croissante de l'emploi [...]. Mais deux phénomènes sont frappants : d'une part, **la faible mobilité des classes moyennes** (1 % de leur population par décennie) et, à cet égard, la France est dans une piteuse situation ; d'autre part, une dégradation réelle — et encore plus vivement ressentie — de leurs conditions de vie, notamment en raison des **dépenses contraintes, en particulier celles du logement, de l'éducation et des services de santé**. Alors que ces classes moyennes étaient présentées comme constituant l'avant-garde des économies performantes, de la cohésion sociale et de la démocratie, vont-elles devenir, du fait de leur insatisfaction, un facteur majeur de turbulence ? »

Les conséquences de cette atteinte au niveau de vie des classes moyennes sont visibles sur les questions d'opinion suivies par l'enquête permanente sur les Conditions de vie des Français : les personnes qui appartiennent aux classes moyennes inférieures estiment plus souvent que les autres être les **perdantes** du système de redistribution financier. Elles ont le sentiment d'être à la fois privées d'aides et d'allocations qui ne seraient versées qu'aux plus démunis, et dans le même temps sont de plus en plus critiques vis-à-vis des impôts et taxes qu'elles supportent³³. Notons tout de même qu'entre 2014 et 2020, le sentiment d'être le perdant de la redistribution a fortement progressé aux deux extrêmes de la distribution des niveaux de vie, les bas revenus et les hauts revenus rattrapant presque les membres de la classe moyenne (Figure 12).

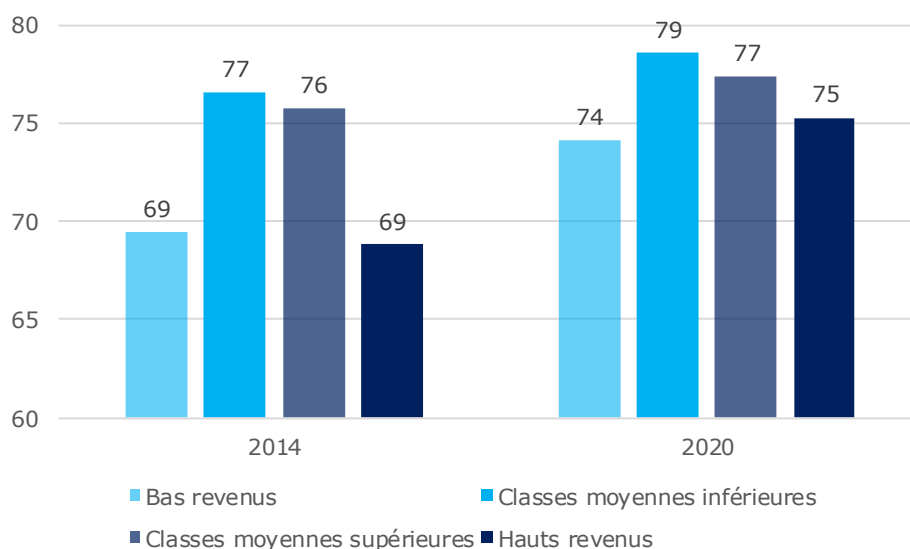
³⁰ Régis Bigot, Les classes moyennes sous pression, *Consommation et modes de vie* n°219, mars 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/219.pdf>

³¹ Ibid.

³² « Sur la dynamique de nos sociétés », *Futuribles*, 2019/5 (N° 432), p. 3-4. DOI : 10.3917/futur.432.0003. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-futuribles-2019-5-page-3.htm>

³³ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jorg Muller, Evolution du regard des Français sur la protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années, *Collection des rapports du CREDOC*, décembre 2015, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R324.pdf>

Figure 12 – Le sentiment d’être perdant de la redistribution progresse
 (% déclarant avoir l’impression qu’entre ce qu’ils versent aux administrations publiques (impôts, taxes, cotisations, etc.) et ce dont ils bénéficient en retour (allocations, école, santé, chômage, retraite, etc.), ils sont plutôt perdants)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

3. Les aides à privilégier pour aider les familles : avant tout, les prestations en nature

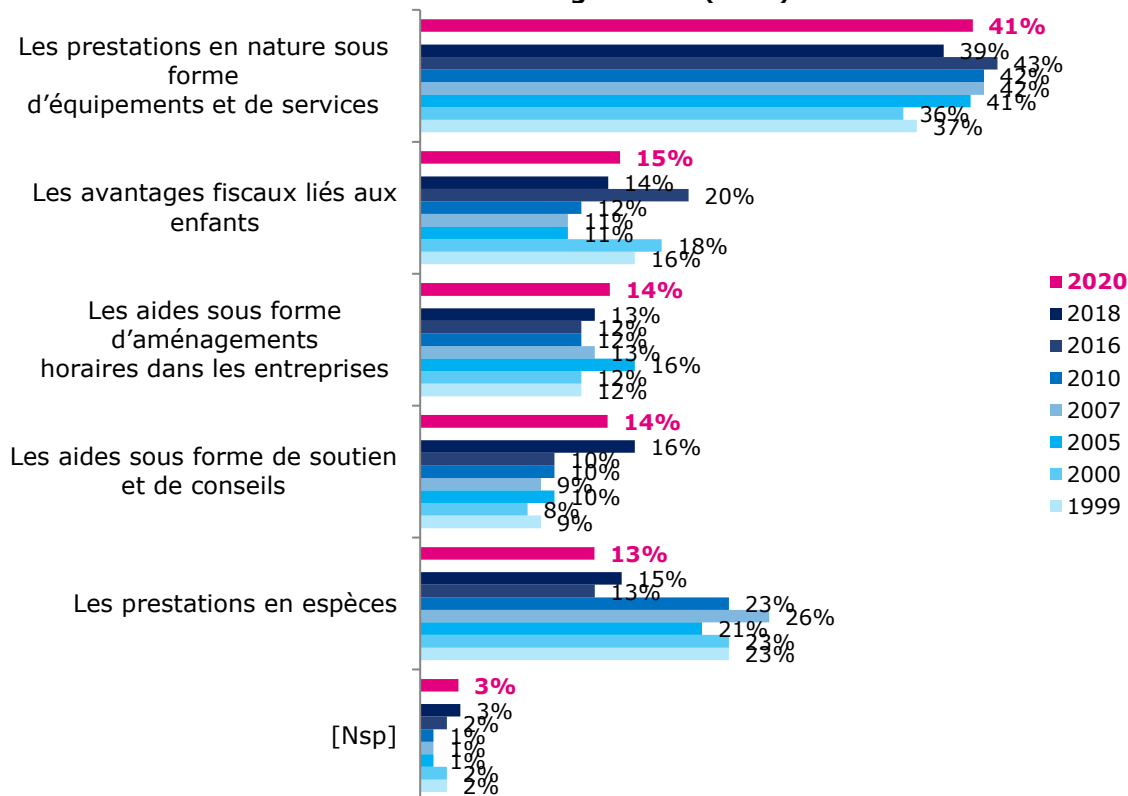
Très nettement, les personnes interrogées mettent en tête de leurs préférences, pour aider les familles, **les prestations en nature**, sous forme d’équipements et de services (41%, + 2 points par rapport à 2018). Les personnes les plus âgées (50% des retraités, 49% des sexagénaires) et les plus favorisées (44% des diplômés du supérieur, 48% des hauts revenus) ont une appétence particulière pour ce type de prestations. Mais cette préférence prévaut dans **l’ensemble des groupes sociaux** qui, tous, citent en premier choix les prestations en nature (Tableau A 9, page 205).

Toutes les autres modalités d’aides à destination des familles séduisent sensiblement la même proportion de répondants (entre 13% et 15%) :

- Les **avantages fiscaux** sont évoqués par 15% des répondants (+ 1 point par rapport à 2018), 21% des cadres (+7 points cette année, Tableau A 10 page 206) et 25% des parents de deux enfants.
- Les **aides sous forme d’aménagement horaire dans les entreprises** sont citées par 14% des enquêtés (+ 1 point). Les femmes (16%) y sont plus sensibles que les hommes (12%).
- Les **aides sous forme de soutiens et de conseils** par 14% des répondants (- 2 points). Les ouvriers (18%) citent plus souvent ce type d’aide que les cadres ou membres des professions intermédiaires (11%).

- Les **prestations en espèces** sont citées par 13% de nos concitoyens (- 2 points). C'est, pour la première fois depuis que la question est posée, le type de prestations **le moins cité** par l'ensemble de l'opinion (10 points de moins qu'en 2010, par exemple). Les personnes au foyer (28%) et les familles nombreuses (28%, +6 points cette année) restent les plus attachées aux aides en espèces. Pour ces catégories, les aides en nature sont à peine plus citées que les aides en espèces (32% pour les personnes au foyer et 29% pour les parents de trois enfants ou plus).

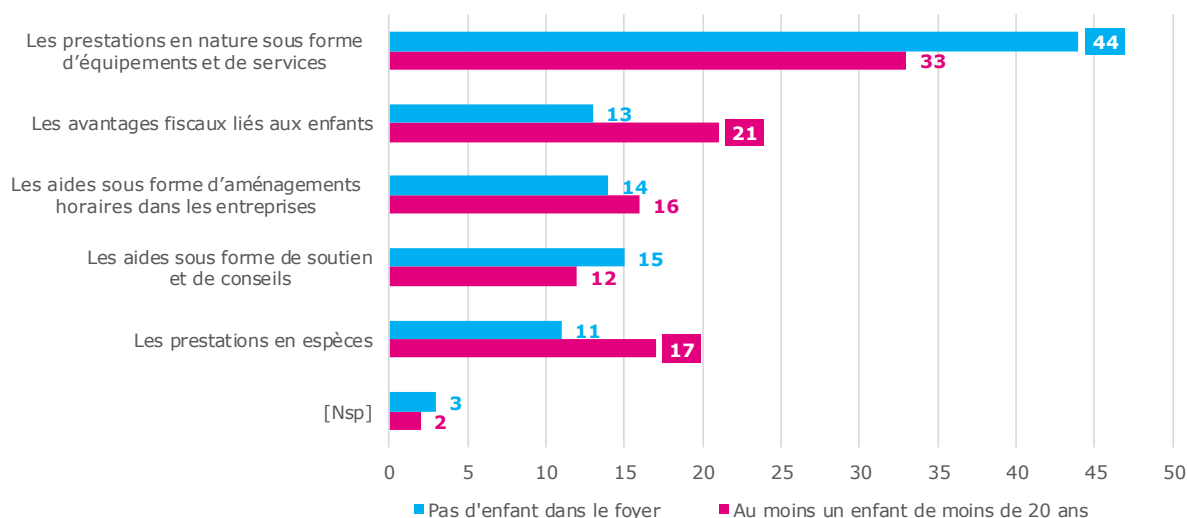
Figure 13 – Quel type d'aides faudrait-il, selon vous privilégier pour mieux aider les familles en général ? (en %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

D'une façon générale, **le fait d'avoir un enfant à charge influe sur les aides qu'on souhaite privilégier** (Figure 14). Les familles avec enfants, même si elles placent en tête les aides en nature (33%) sont beaucoup plus que les autres attirées par deux types d'aides : les **avantages fiscaux** (21% les citent) et les **aides en espèces** (17%).

Figure 14 - Quel type d'aide faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ? (En %)

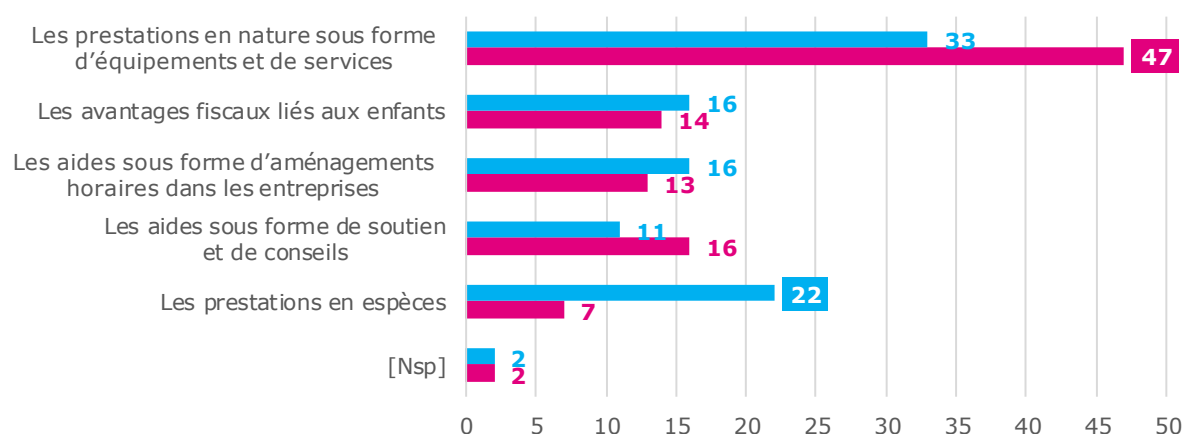


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

La façon dont, globalement, on juge les aides aux familles (sont-elles suffisantes ou pas ?) a un fort impact sur la **façon** dont on souhaite que l'aide soit distribuée (Figure 15). Ceux qui sont enclins à aider davantage les familles mettent en avant les prestations en espèces (22%) ; ceux qui pensent que l'aide aux familles est suffisante font montre d'une préférence pour les aides en nature (47%).

Figure 15 - Quel type d'aide faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ? (En %)

- Analyse en fonction du sentiment sur les aides versées aux familles en général -



Juge que l'aide aux enfants est globalement : ■ Insuffisante ■ Suffisante

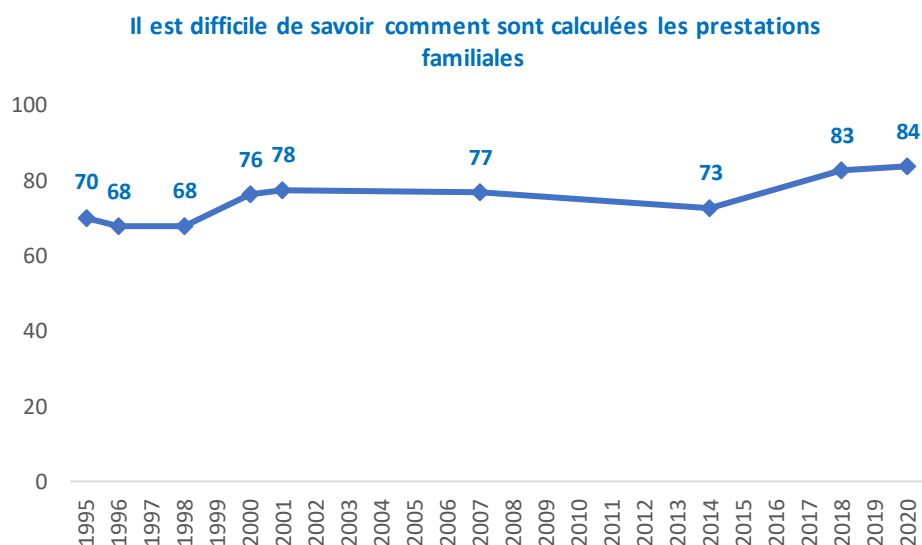
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

4. Une critique récurrente sur les prestations familiales : l'opacité des modes de calcul et la complexité du système

La façon dont les prestations familiales sont calculées pose, année après année, problème aux Français. En 1996, déjà, Cédric Afsa, alors responsable du bureau de la prévision de la CNAF, pointait l'extrême complexité du dispositif des prestations familiales³⁴ : « les prestations familiales sont d'une rare complexité. Dotées de multiples objectifs, elles ont des impacts, pas toujours aisément repérables, sur des domaines éloignés du fait familial. Par ailleurs, leur nombre, leurs règles d'attribution et de calcul, opaques à force de foisonnement, rendent le système illisible. Les familles ne le comprennent plus, ce qui risque à terme d'avoir des effets dévastateurs sur la cohésion sociale. »

Entre 1995 et 2015, le sentiment **qu'il est difficile de savoir comment les prestations familiales sont calculées** est partagé par 7 à 8 Français sur dix. En 2018, cette proportion a franchi **un cap**, dépassant le seuil de 80% (83%). Cette tendance se confirme : en 2020, 84% des personnes interrogées partagent ce sentiment (Figure 16). On note par ailleurs, cette année, une hausse du nombre de personnes « tout-à-fait d'accord » avec cette idée (+ 3 points, Figure 17).

Figure 16 – Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas avec l'affirmation suivante : « Il est vraiment difficile de savoir comment sont calculées les prestations familiales » ? (en % de tout-à-fait et assez d'accord)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

³⁴ Afsa Cédric. La complexité en question : les prestations familiales sont-elles simplifiables ? *Économie & prévision*, n°122, 1996-1. Les politiques familiales, sous la direction de Jean-Claude Ray. pp. 47-58

**Figure 17 – Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas avec l'affirmation suivante :
« Il est vraiment difficile de savoir comment sont calculées les prestations familiales » ?**

(en %)	1995	1996	1998	2000	2001	2007	2014	2018	2020	Evolution 2018-2020
Tout-à-fait d'accord	43	40	40	41	39	43	41	36	38	+ 3
Assez d'accord	28 } 70	28 } 68	28 } 68	35 } 76	38 } 77	33 } 77	32 } 73	47 } 83	45 } 84	-2 } + 1
Peu d'accord	8	11	8	13	10	12	15	11	10	-1
Pas du tout d'accord	7 } 15	8 } 19	8 } 16	7 } 20	6 } 16	7 } 19	7 } 22	4 } 15	4 } 14	+ 0 } -1
Total (yc nsp)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Cette opinion est partagée par l'ensemble du corps social : au moins 3 personnes sur 4, dans tous les groupes sociaux, trouvent qu'il est plutôt difficile de savoir comment les prestations familiales sont calculées (Tableau A 11, page 207). 80% des diplômés du supérieur et 80% des non-diplômés, 84% des ruraux et 84% des habitants de Paris et son agglomération, 80% des hommes comme 84% des femmes sont d'accord avec ce constat.

Les principaux intéressés, les allocataires, sont 87% à se plaindre de cette opacité (+ 3 points par rapport à 2018, Tableau A 12, page 208). Les familles nombreuses (89%, + 10 points), les plus âgés (87% des 70 ans et plus) ainsi que les catégories moyennes (86% des classes moyennes, 87% des diplômés du BEPC) se disent particulièrement en peine de comprendre comment sont calculées les prestations.

Le système des prestations familiales est tiraillé entre plusieurs objectifs dont certains ne sont pas nécessairement compatibles. Dans une société où les **trajectoires affectives, professionnelles et familiales se sont largement diversifiées** (essor des foyers monoparentaux, du travail des femmes, télétravail, aller-retours des jeunes entre le foyer de leurs parents et un logement autonome, etc.), les besoins se multiplient, et la puissance publique peut être tentée de prendre en compte tous les événements qui jalonnent l'existence des familles ainsi que la singularité de chaque situation individuelle via la création de nouvelles prestations.

Le sociologue Julien Damon³⁵ récapitule les différents mouvements de ciblage et de **spécialisation des prestations** : dans les années 70, puis 90, et au début de la décennie 2010, sont créées des **cibles prioritaires** (les handicapés, les veuves, les personnes âgées, les parents isolés), ainsi que des **allocations spécifiques** (logement, handicap, rentrée scolaire, etc.) pour combler les lacunes des politiques familiales par rapport aux évolutions de société.

Malgré le désir toujours grandissant des individus d'être reconnus dans leur situation singulière et unique³⁶, et alors même lorsque l'argument de l'adaptation leur est soumis, les Français sont très nettement convaincus que la direction à prendre pour faire évoluer

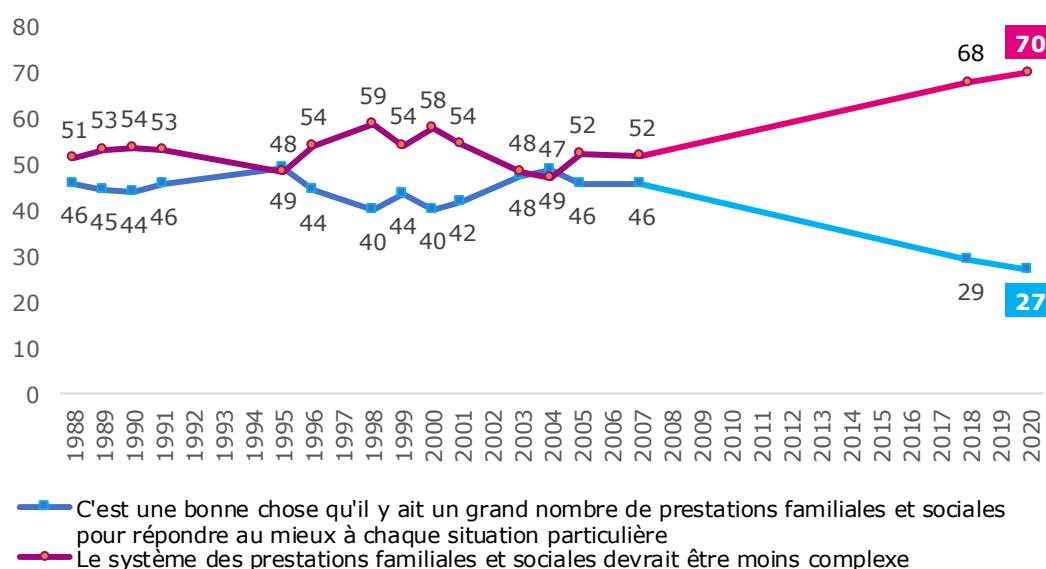
³⁵ Julien Damon 2010, op.cit.

³⁶ Sandra Hoibian, La cohésion sociale à l'épreuve de l'individualisation, Du modèle de compétition à celui de la coopération, Thèse de doctorat en sociologie de l'EHESS, 2020

les prestations familiales doit aller vers la **simplification** (70%, + 2 points par rapport à 2018). Seuls 27% pensant que c'est une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations, pour répondre aux besoins de chacun (- 2 point en deux ans).

Pour rappel, au début des années 2000, l'opinion était beaucoup plus partagée sur cette question (Figure 18).

Figure 18 – Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ? (En %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

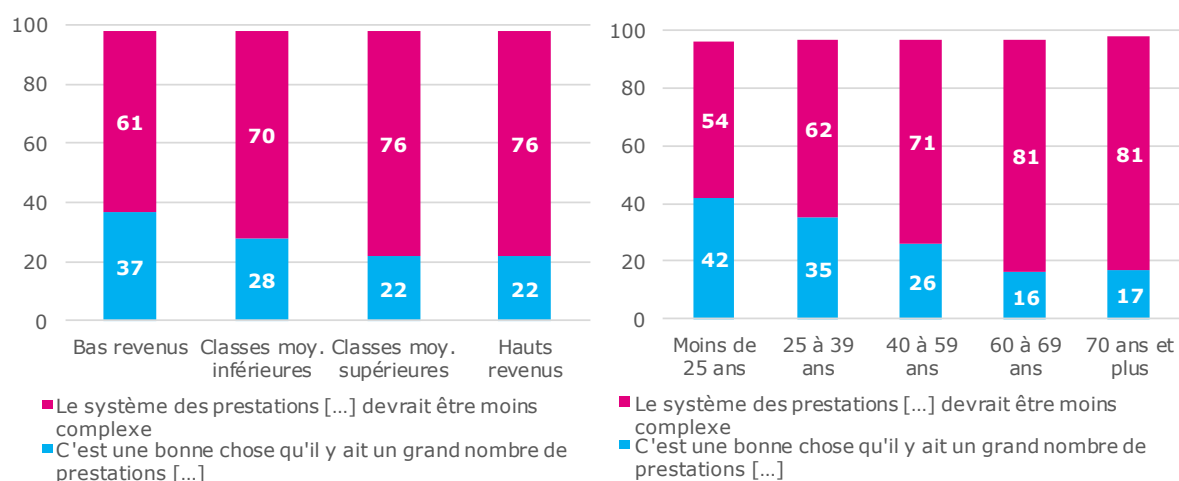
Nota : jusqu'en 2007, l'enquête était réalisée en face-à-face et la question portait sur « les prestations sociales » et non « les prestations familiales et sociales »

Si le souhait de simplification progresse globalement dans l'opinion (+2 points cette année), certains groupes restent attachés au fait que le système actuel offre une multiplicité d'aides susceptibles de répondre aux spécificités des situations (Figure 19 et Tableau A 13, page 209). Outre les travailleurs indépendants, (45%), c'est le cas notamment :

- Des jeunes et des étudiants qui sont respectivement 42% et 45% à louer la multiplicité des aides offertes
- Des parents de famille nombreuse (39%) et, plus généralement, des allocataires de prestations eux-mêmes (41%). Cette année, pourtant, les parents de plusieurs enfants sont plus nombreux à réclamer moins de complexité (+ 5 et + 10 points).

D'une façon générale, **les mieux lotis** en termes de niveau de vie sont plus enclins à prôner **la simplification** du système (76% des titulaires de hauts revenus), alors que les plus démunis voient d'un œil plus favorable la large palette d'interventions, espérant sans doute que cela leur permette d'accéder plus sûrement à une aide (61% « seulement » préfèrent la simplification).

Figure 19 - Analyse du jugement sur le système des prestations familiales et sociales en fonction de l'âge et du niveau de vie (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

II. Répondre aux évolutions des modes de vie et attentes des familles

1. Privilégier les aides quand les enfants sont à domicile, plutôt que compenser à la retraite

Dans l'extrême variété des objectifs poursuivis par la politique familiale, il en est un qui concerne les avantages familiaux **au moment de la retraite**, dont l'objectif est « *de compenser les impacts sur la carrière des parents de l'arrivée ou de l'éducation de l'enfant* ». Cette compensation (qui peut prendre des formes variables : trimestres supplémentaires, majoration de pension ...) varie selon les régimes et elle est discutée dans le cadre des projets de loi instituant un système universel de retraite, adoptés à l'Assemblée nationale en 2020 et dont l'examen devait se poursuivre au Sénat avant la survenue de la crise sanitaire de la Covid-19.

En 2005, 90% des femmes qui prenaient leur retraite bénéficiaient d'au moins un avantage de ce type (le plus souvent, de la majoration de la durée d'assurance, mais aussi, pour 38% d'entre elles, de la bonification de pension)³⁷.

En 2016³⁸, « les avantages familiaux représentent une proportion importante des prestations de retraite versées, estimée à 7% en moyenne en 2016, et jusqu'à 28% pour les mères d'au moins 3 enfants ».

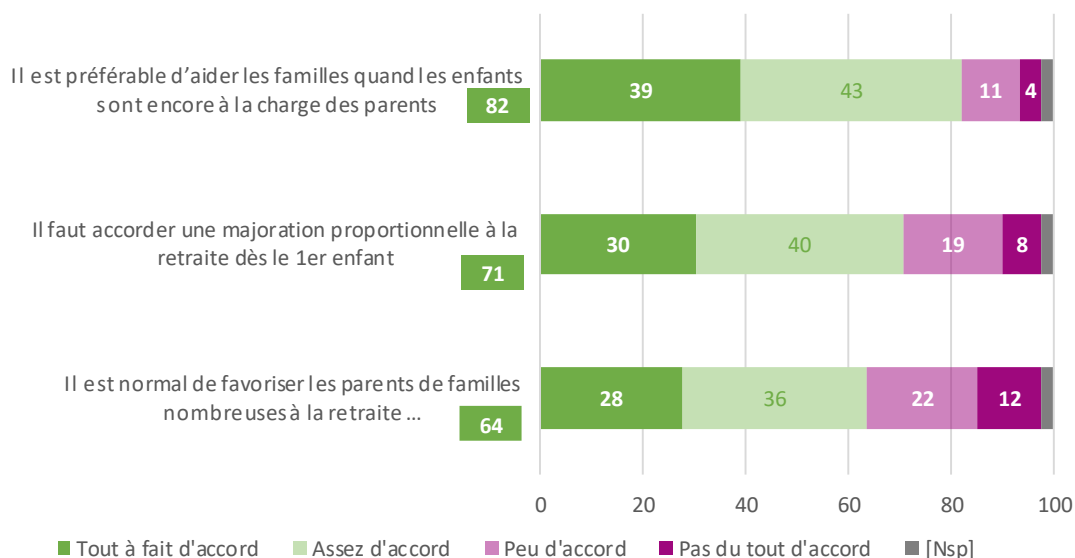
A l'heure où une nouvelle réforme des retraites est en cours de discussion, comment les Français apprécient-ils ces avantages familiaux qui interviennent au moment de la retraite (Figure 20) ?

- Une majorité s'accorde sur le fait qu'il est préférable d'aider les familles **lorsque les enfants sont encore à la charge des parents** (82%). Près de 4 personnes sur 10 sont tout-à-fait d'accord avec cette affirmation.
- Ils préféreraient que la majoration de pension opère, de façon proportionnelle, **dès le 1^{er} enfant** (71%), en accord sur leurs souhaits pour les prestations familiales qui devraient être versées dès le premier enfant). 3 personnes sur 10 y sont tout-à-fait favorables.
- Et près deux deux-tiers pensent qu'il est normal de **favoriser les parents de famille nombreuse** au moment de la retraite (64%), 28% étant tout-à-fait d'accord avec cette opinion.

³⁷ Bertrand Cousin, « Avantages familiaux : un apport essentiel à la pension des femmes », *Retraite et société*, 2008/1 (n° 53), p. 190-211. URL : <https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe1-2008-1-page-190.htm>

³⁸ Les comptes de la sécurité sociale, 2019, https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/CCSS/2019/FICHE_ECLAIRAGE/CCSS-FICHE_ECLAIRAGE-SEPT_2019-LES%20DROITS%20FAMILIAUX%20DE%20RETRAITE.pdf

Figure 20 – Actuellement, des avantages sont accordés aux familles au moment de la retraite. Par exemple, les parents d’au moins trois enfants bénéficient d’une majoration de pension pour leurs retraites. Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous tout à fait d’accord, assez d’accord, peu ou pas du tout d’accord ? (En %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Voyons dans le détail ces différentes opinions.

82% de la population estime qu’il est préférable d’aider les familles quand les enfants sont encore à la charge des parents.

Le **coût de l’enfant** tend à croître avec l’âge de l’enfant³⁹, **pour culminer pendant la période étudiante**. Selon l’Observatoire de la vie étudiante dans son dernier rapport sur les conditions de vie des étudiants⁴⁰, 7 étudiants sur 10 sont aidés par leurs parents. L’enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) calcule qu’en 2014, les ménages de parents d’un jeune âgé de 18 à 24 ans déclarent l’aider dans huit cas sur dix, à hauteur de 3 670 euros en moyenne par an. Cela représente **un effort global de 8 %** du total de leurs revenus disponibles⁴¹, avec de plus, l’enjeu de ne pas désavantager son enfant, ces dépenses étant « fortement investies dans des stratégies de **reproduction sociale** ».

On comprend donc pourquoi il semble opportun pour les Français d’intervenir au moment où les familles ont la charge effective des enfants. Ils semblent plus sensibles à une intervention immédiate pour pallier le coût de l’enfant qu’à une « réparation » plus lointaine de l’incidence de l’arrivée d’un enfant sur le déroulement de la carrière professionnelle.

Cette incidence est pourtant loin d’être négligeable, notamment pour les femmes. On constate en effet un moindre accès à l’emploi des femmes ayant des responsabilités

³⁹ Le ministère des Solidarités et de la Santé estime à 9.000 euros en moyenne le coût annuel d’un enfant (7.500 euros par enfant de moins de 14 ans et 12.500 euros de 14 à 20 ans).

⁴⁰ Enquête nationale conditions de vie des étudiant.e.s, OVE, octobre 2018

⁴¹ INSEE Références, édition 2018 - Dossier - Combien coûte un jeune adulte à ses parents ?

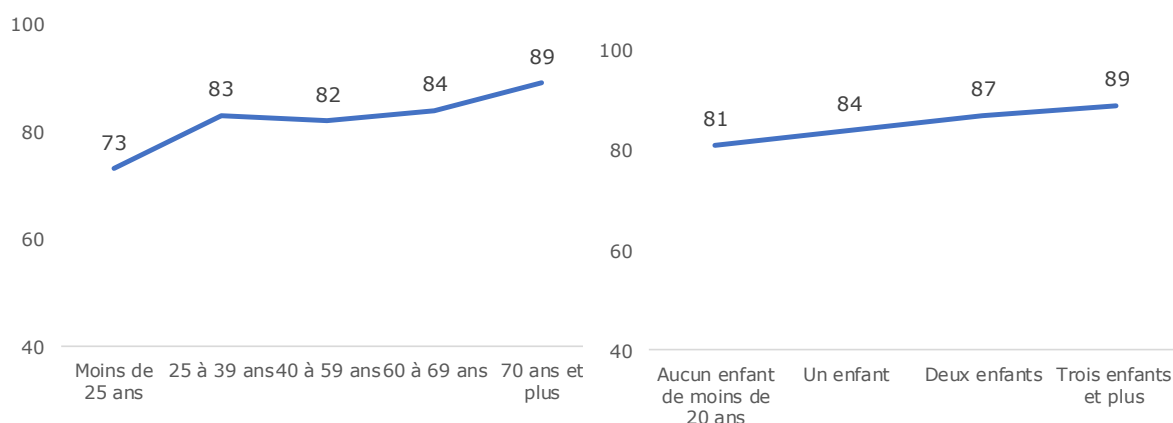
familiales, alors que la carrière des hommes s'en trouve plutôt favorisée. Lorsqu'elles travaillent, les femmes déclarent plus souvent que les hommes qu'être parent a des conséquences sur leur situation professionnelle, avec notamment une plus grande propension à travailler à temps partiel⁴².

Le fait que le bénéfice en soit reporté à une période beaucoup plus tardive (le départ à la retraite, soit au moins 62 ans pour les personnes actives au moment de l'enquête) et assez incertaine au vu des récentes velléités de réformes **renforce la préférence pour un avantage « immédiat »** à un hypothétique bénéfice ultérieur.

Cette préférence est affirmée par **tous les groupes**, à au moins 73% (pour les plus jeunes) et jusqu'à 89% (pour les chargés de familles nombreuses et les personnes de 70 ans et plus, Tableau A 15, page 211).

On aurait pu penser que les plus âgés et les retraités tiennent à conserver les avantages familiaux au moment de la retraite. Il n'en est rien : plus la personne est âgée et plus elle tend à se prononcer pour une aide au moment où l'enfant est à la charge de la famille (89% pour les personnes de 70 ans et plus, 87% pour les sexagénaires et les retraités dans leur ensemble).

Figure 21 – Influence de l'âge et du nombre d'enfants à charge sur la préférence pour que les familles soient aidées quand les enfants sont encore à charge des parents
(En % de tout-à-fait et assez d'accord)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

71% de la population opte pour une majoration qui s'applique dès le premier enfant.

L'ensemble du corps social est favorable au principe d'une majoration qui s'appliquerait de façon proportionnelle dès le premier enfant, à au moins 61% (Tableau A 16, page 212).

A nouveau, les plus jeunes se distinguent : les étudiants et les moins de 25 ans sont 61% (soit 10 points de moins qu'en moyenne) à abonder en ce sens, tandis que les plus âgés et les retraités épousent l'opinion générale.

⁴² Laïla Bentoudja, Tiaray Razafindranovona, Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes, INSEE Première n°1795, mars 2020, <https://insee.fr/fr/statistiques/4465360>

Cette préférence est en phase avec le souhait des Français de verser les allocations familiales dès le premier enfant (73% de la population y est favorable cette année, + 7 points depuis 2016), que nous détaillerons dans la suite du document. D'ailleurs, 76% de ceux qui optent pour le versement des prestations dès le premier enfant sont également favorables à ce que les avantages familiaux à la retraite s'appliquent dès le 1^{er} enfant, contre 58% seulement de ceux qui penchent pour le maintien actuel du système qui favorise les familles nombreuses.

Un peu moins de 2 personnes sur 3 (64%) restent néanmoins favorables au fait que les parents de famille nombreuse soient favorisés au moment de la retraite

La logique retenue par le corps social semble donc celle de la **redistribution dite « horizontale »** pour limiter les écarts de niveau de vie qui pourraient être imputés à l'agrandissement de la famille. Il conviendrait donc, selon la population, d'élargir le public des allocataires aux familles dès leur premier enfant, et de prendre ensuite en compte le nombre d'enfants dans les calculs.

Seuls quelques groupes se démarquent sur l'avantage à accorder aux familles nombreuses. Les plus concernés (ceux qui ont à charge trois enfants et plus) sont les plus prompts à défendre leur avantage (89%, Tableau A 17, page 213). Les allocataires sont également plus nombreux à souhaiter que les parents de famille nombreuse soient favorisés au moment de la retraite (70%).

Ce sont les membres des professions intermédiaires (58%) et les ouvriers (59%) qui se montrent les moins favorables à ce principe. Il n'y a, sur ce sujet, pas de lien avec l'âge du répondant.

2. Verser les allocations dès le premier enfant

Les allocations familiales sont versées à partir du deuxième enfant. Le montant des prestations augmente à chaque enfant avec une plus forte augmentation lors du passage au statut de famille nombreuse (du deuxième au troisième enfant), +128%, dans un objectif de natalité.

Figure 22 - Calculs des montants des prestations familiales⁴³ versées selon le nombre d'enfants de moins de 20 ans au sein du foyer (en €)

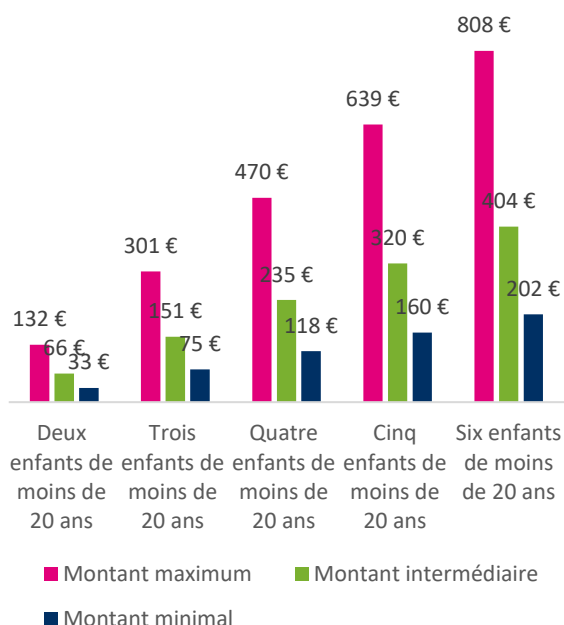
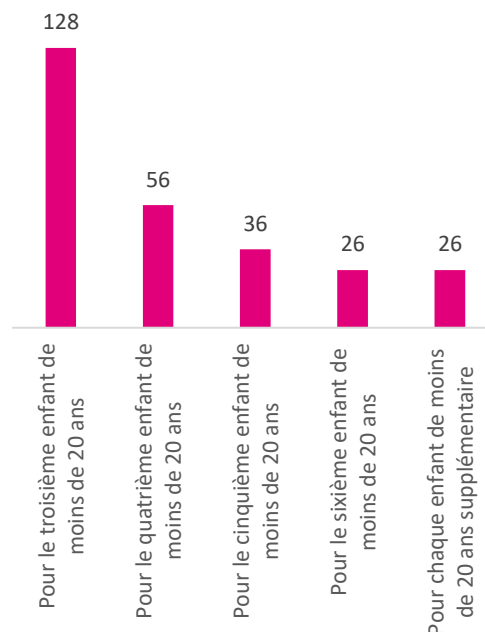


Figure 23 – Pourcentage d'augmentation du montant des allocations familiales⁴⁴ versées à chaque enfant supplémentaire (en %)



Source : Calculs CRÉDOC à partir des informations sur les montants en vigueur au 1^{er} avril 2020 - <http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance/les-allocations-familiales-af>

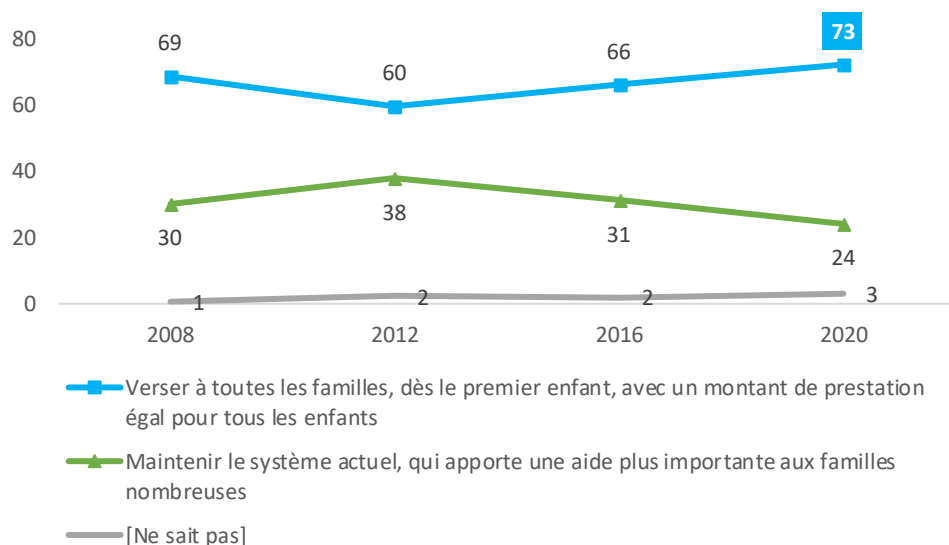
S'il est une opinion constante depuis une dizaine d'années que nous la suivons, c'est le **souhait massif que les prestations soient versées dès le premier enfant**, et avec la même somme pour tous les enfants, quel que soit son rang (73% des réponses, + 7 points par rapport à 2016). Moins d'un sur quatre (24%) est d'avis de maintenir le système actuel, qui donne une « prime » au 3^{ème} enfant. Le mouvement semble même se renforcer : jamais cette proportion n'a été aussi faible.

⁴³ Ne sont pas comprises les allocations supplémentaires : majoration pour les enfants de plus de 14 ans (65,98 €), l'allocation forfaitaire provisoire pour un enfant de plus de 20 ans, (de 83,84€ à 20,86€, sous conditions de logement et de revenu de l'enfant et du nombre d'enfant de moins de 20 ans restant), l'allocation de base de la Paje cumulable aux allocations familiales (sous condition de ressource).

⁴⁴ Ne sont pas comprises les allocations supplémentaires : majoration pour les enfants de plus de 14 ans (65,98 €), l'allocation forfaitaire provisoire pour un enfant de plus de 20 ans, (de 83,84€ à 20,86€, sous conditions de logement et de revenu de l'enfant et du nombre d'enfant de moins de 20 ans restant), l'allocation de base de la Paje cumulable aux allocations familiales (sous condition de ressource).

Figure 24 – Actuellement, les prestations familiales sont versées aux familles d’au moins deux enfants et leur montant augmente avec le rang de l’enfant. Par exemple, le troisième enfant donne droit à des prestations plus élevées que le deuxième. Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d’accord ?

Champ : ensemble de la population



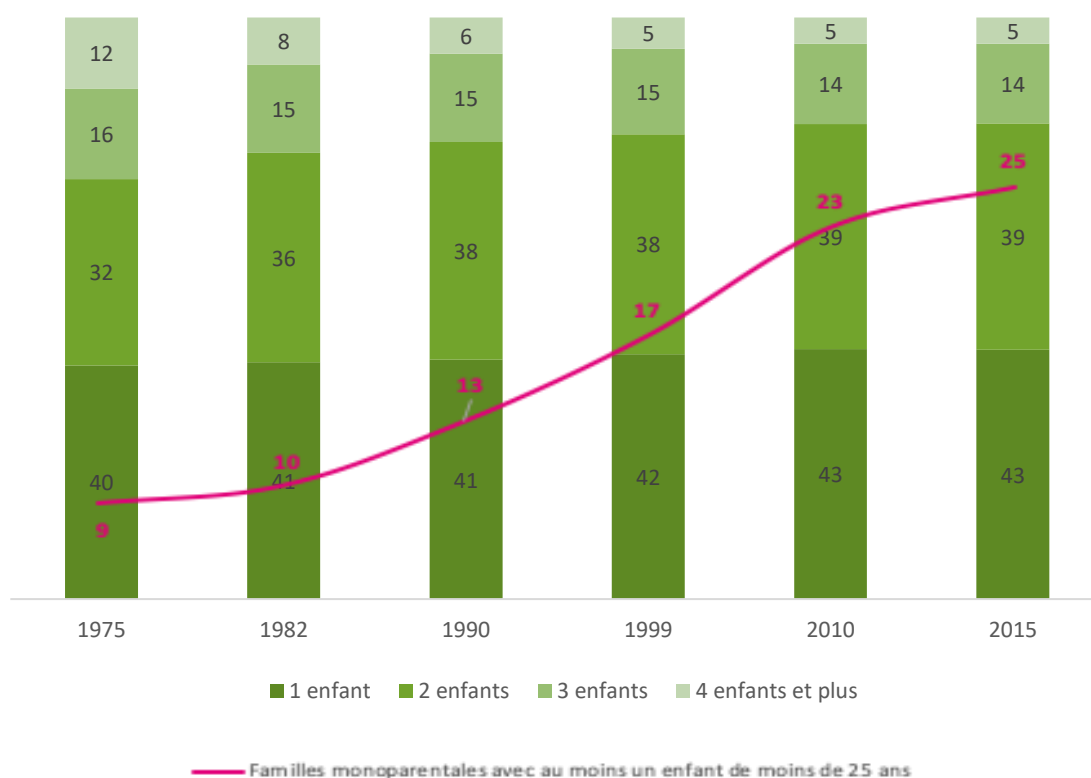
Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Cette opinion nous semble devoir être mise en relation tout d’abord avec la **transformation des modèles familiaux**.

- Evoquons tout d’abord, la diminution dans la population française des **familles nombreuses**, qui ne représentent plus, depuis une quinzaine d’année qu’une famille sur cinq comme le montre le graphique ci-dessous. La majorité des Français parents ont un enfant (43%) ou deux (39%), et seulement 19% sont parents d’une famille nombreuse (trois enfants ou plus). En 1975, on comptait 28% de familles nombreuses. En 2020, alors que 81% des foyers avec un enfant sont favorables à un élargissement des prestations dès le premier enfant, le taux chute à 54% lorsque le foyer a trois enfants ou plus. Mécaniquement, l’opinion des familles nombreuses, plus favorables aux aides qui leur sont destinées, pèse moins lourd dans la balance.
- Citons ensuite, la **progression des foyers monoparentaux** (+15 points de 1982 à 2020) qui représentent aujourd’hui 25% des foyers, et qui sont en prise avec de fortes difficultés économiques, et des taux de restrictions très élevés⁴⁵.

⁴⁵ Voir par exemple, Observatoire des inégalités, Famille monoparentale rime souvent avec pauvreté, novembre 2017, <https://www.inegalites.fr/Famille-monoparentale-rime-souvent-avec-pauvrete>

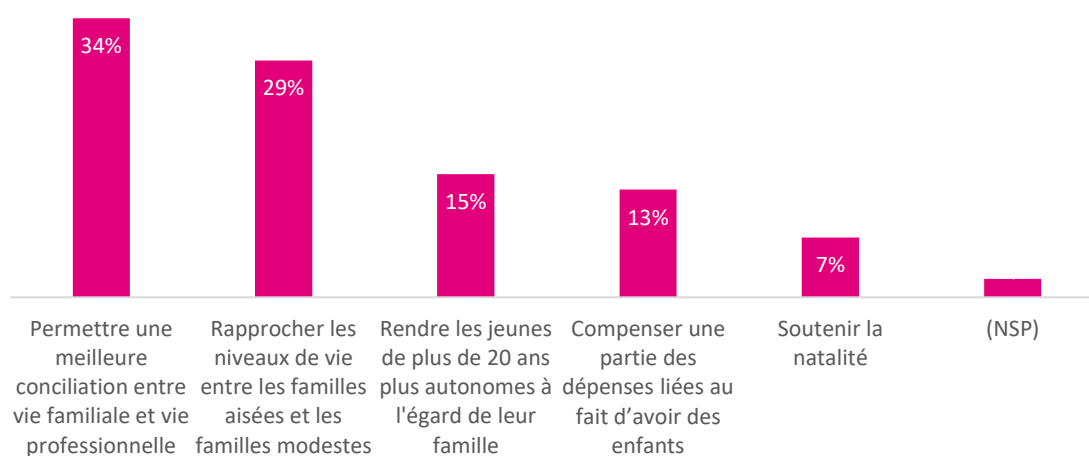
Figure 25 - Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (en %)



Champ : France, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 24 ans (en âge révolu).
 Source : Insee, RP1975 et RP1982 sondages au 1/20, RP1990 sondage au 1/4 - RP1999, RP2010 et RP2015 exploitations complémentaires.

D'après le baromètre d'opinion de la Drees (Figure 26), la population considère que les politiques familiales doivent surtout répondre à deux objectifs : l'amélioration de **l'équilibre** entre la vie de famille et la vie professionnelle (34%), et un **objectif d'égalité de niveau de vie** entre toutes les familles (29%). La natalité arrive en dernière position des objectifs jugés prioritaires.

Figure 26 - Opinion sur l'objectif prioritaire de la politique familiale (en %)



Source : Baromètre d'opinion de la Drees 2019

La **mesure du coût de l'enfant** n'est pas chose aisée : les approches et les méthodologies peuvent varier comme l'indique la DREES⁴⁶, et les réalités varier considérablement, selon l'âge, le rang et l'origine sociale de la famille. L'INSEE estime toutefois que l'arrivée d'un enfant dans un ménage entraîne une **hausse moyenne du budget de 20%**. Le désir d'élargir les aides familiales dès la première naissance s'inscrit sans nul doute dans le souhait de favoriser la **redistribution horizontale**, c'est-à-dire de niveler les différences de niveau de vie entre les foyers avec enfants et les foyers sans.

Notons enfin, qu'en **Europe**, plusieurs pays ont un système d'allocations familiales dès le premier enfant et sans condition de ressources ; c'est le cas de l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède. En Espagne, Italie et Royaume Uni, les allocations familiales sont également versées dès le premier enfant mais sous condition de ressources. Les politiques familiales augmentant les prestations à partir du second enfant ne concernent que l'Espagne, le Royaume Uni et la Suède, les autres n'accordent une majoration qu'à partir du troisième enfant.

3. Des prestations familiales de plus en plus perçues comme natalistes (+ 20 points par rapport à 1990)

Les prestations familiales peuvent viser différents objectifs : une forme de solidarité intergénérationnelle, l'équité entre les genres, concourir à l'accomplissement du projet familial, à la conciliation entre vie familiale et professionnelle, etc.⁴⁷

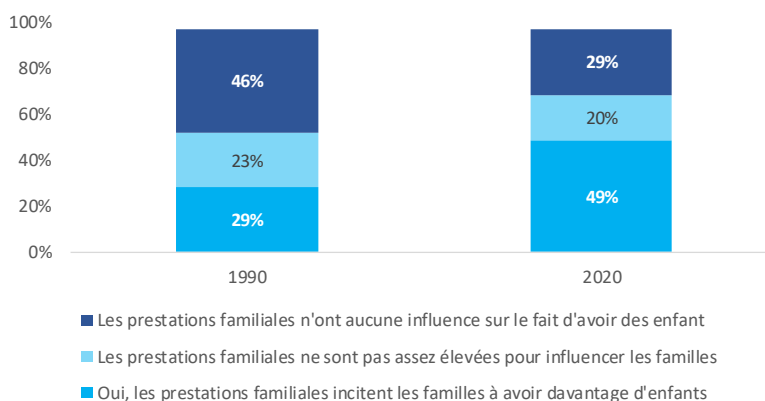
Entre 1990 et 2020, l'opinion des Français sur le caractère nataliste des prestations familiales a beaucoup évolué. Une personne sur deux (49%) pense, à l'hiver 2020, que les prestations familiales **incitent les familles** à avoir davantage d'enfants. Ils n'étaient que 29% à adhérer à cette idée il y a trente ans (Figure 27 et Tableau A 21, page 217).

⁴⁶ Rozenn HOTTE et Henri MARTIN, 2015, « Mesurer le coût de l'enfant : deux approches à partir des enquêtes Budget de famille », Dossiers Solidarité Santé n°62, Drees, Juin, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/dossiers-solidarite-et-sante/article/mesurer-le-cout-de-l-enfant-deux-approches-a-partir-des-enquetes-budget-de>

⁴⁷ Rosental Paul-André. Politique familiale et natalité en France : un siècle de mutations d'une question sociétale. In: Santé, Société et Solidarité, n°2, 2010. Politiques familiales et fécondité. pp. 17-25. DOI : <https://doi.org/10.3406/oss.2010.1408>
www.persee.fr/doc/oss_1634-8176_2010_num_9_2_1408

Figure 27 - Pensez-vous qu'en France les prestations familiales incitent les familles à avoir plus d'enfants ? Si non, est-ce plutôt ... ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Lecture : en 2020, 49% des Français pensent que les prestations familiales incitent les familles à avoir plus d'enfants, contre 29% en 1990

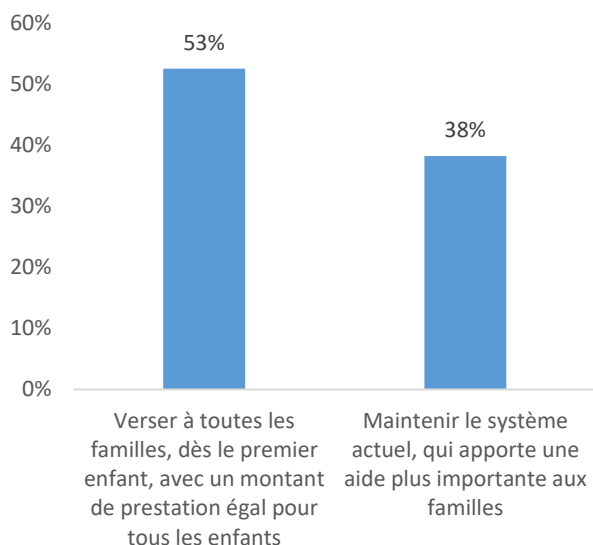
C'est probablement le **décalage grandissant** entre les modèles familiaux et la configuration notamment des **allocations familiales** qui explique la perception grandissante du caractère nataliste des prestations familiales. Plusieurs éléments sous-tendent cette hypothèse.

Rappelons rapidement que les prestations familiales sont nombreuses. Mais, les **allocations familiales** sont les plus importantes - à la fois en montants versés et bénéficiaires - (12.7 milliards d'euros en 2018, et 4.9 millions de bénéficiaires) selon les chiffres de la branche famille,). Elles sont également très **anciennes** (création initiale le 12 novembre 1938) ce qui favorise à la fois leur notoriété auprès du grand public, et leur association d'esprit rapide avec les prestations familiales.

Autre élément convergent, **les plus convaincus** que les prestations familiales « favorisent la natalité » sont les personnes qui appellent de leurs vœux un élargissement du versement des allocations familiales dès le premier enfant. En d'autres mots, on considère d'autant plus « natalistes » les aides aux familles, que l'on aimerait qu'elles soient plus systématiquement versées quel que soit le nombre d'enfants.

Figure 28 – L’idée que les prestations familiales favorisent la natalité est plus marquée chez les tenants d’allocations familiales versées dès le premier enfant

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations, début 2020

Certaines allocations existent pourtant aujourd’hui pour les familles dès leur premier enfant. En particulier, la **prestation d’accueil du jeune enfant (PAJE)** introduite dans les années 2000, selon la Cour des comptes pour effectuer « *un déplacement du public-cible des familles nombreuses vers les familles ayant de jeunes enfants* »⁴⁸. Alors même que la Paje⁴⁹ est accessible dès le premier enfant, et jusqu’à ses trois ans (sous condition de ressources) et que les montants versés sont conséquents (11.2 milliards d’euros), l’introduction de cette aide ne semble pas avoir été suffisante pour rattraper les attentes de la société. Est-ce parce qu’elle est plus **récente (création en 2004)**, ou qu’elle touche un **public plus restreint** (2 millions de bénéficiaires) que les allocations familiales ?

Signalons également **l’allocation de base** (après la naissance ou l’adoption) qui touche elle-aussi les familles dès leur premier enfant, mais elle est servie pendant une durée plus courte (3 ans)⁵⁰ et touche 1.7 millions de foyers, soit nettement moins que les allocations familiales.

Dans la plupart des groupes sociaux une courte majorité estime que les prestations aux familles incitent à faire des enfants à **l’exception notable des familles nombreuses**, chez qui la progression de cette idée est beaucoup moins forte (+10 points en vingt ans)

⁴⁸ Cour des comptes, Rapport sur l’application des lois de financement de la sécurité sociale, septembre 2007, chapitre XI : les aides publiques aux familles, p. 329-367, La Documentation française, disponible sur www.ccomptes.fr.

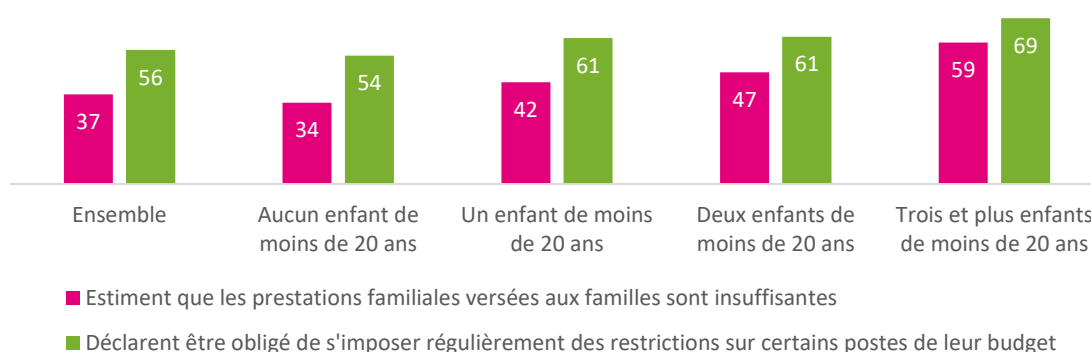
⁴⁹ CNAF, Prestations d’accueil du jeune enfant, en vigueur depuis 2003 – allocation de base versée sous condition de ressources, pour les enfants de moins de 3 ans.

⁵⁰ INSEE, Familles bénéficiaires des principales prestations familiales, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277707?sommaire=4318291>, 2018

que dans la moyenne (49%, +20 points). Si bien qu'au début 2020, 65% des familles avec 3 enfants ou plus **réfute** cette idée (contre 50% en moyenne).

Les familles nombreuses sont en effet plus nombreuses à estimer insuffisantes les aides pour aider les familles avec enfants (59% des parents de trois enfants de moins de 20 ans ou plus le disent, +22 points). Et à exprimer leur difficulté à joindre les deux bouts. Sans enfant, 54% des Français déclarent devoir s'imposer des restrictions budgétaires régulièrement, avec un ou deux enfants, le taux passe à 61% ; et à partir de trois enfants, à 69%, soit 15 points de plus que les Français sans enfants. Rappelons que, même après transferts de solidarité, selon l'INSEE⁵¹, 35% des familles nombreuses et 58% des foyers monoparentaux avec trois enfants ou plus, sont touchées par la **pauvreté**.

Figure 29 - Opinions selon le nombre d'enfants de moins de 20 ans (en %)

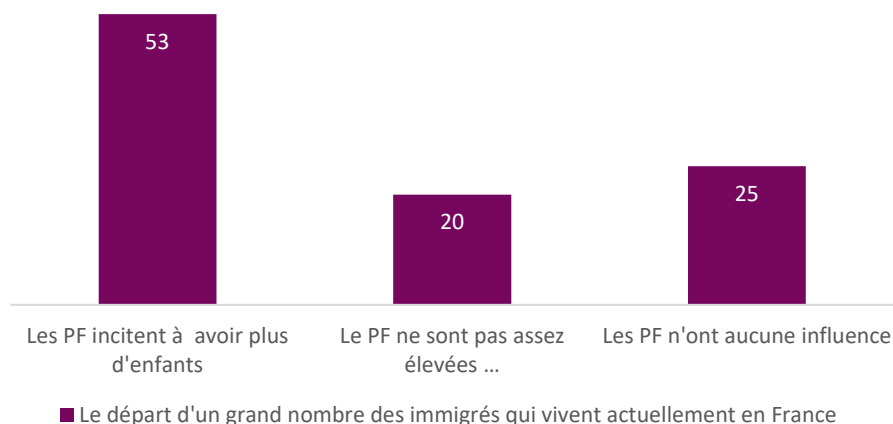


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Derrière le caractère nataliste présumé des prestations familiales, on peut aussi deviner une forme de suspicion xénophobe. En effet, 53% des personnes qui associent prestations familiales et natalité aimeraient le départ d'un grand nombre d'immigrés en France, (plutôt que leur intégration). La proportion est nettement inférieure dans les autres groupes.

⁵¹ Nathalie Blanpain et Liliane Lincot, Avoir trois enfants ou plus à la maison, Janvier 2015, Insee première n°1531

Figure 30 - Opinion sur l'influence des prestations familiales sur la natalité selon le souhait personnel sur la question de l'immigration en France (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Note de lecture : 53% des Français qui estiment que les prestations familiales versées aux familles incitent à faire plus d'enfants, souhaiteraient que dans les prochaines années on favorise le départ d'un grand nombre des immigrés qui vivent actuellement en France (plutôt que l'intégration dans notre société des immigrés qui vivent actuellement en France). C'est le cas de 25% de ceux qui pensent que les prestations familiales n'ont aucune influence sur la natalité.

4. Agir sur l'offre de mode de garde, baisser le coût du logement, favoriser les temps partiels : il n'y aurait pas une unique solution pour inciter à avoir davantage d'enfants

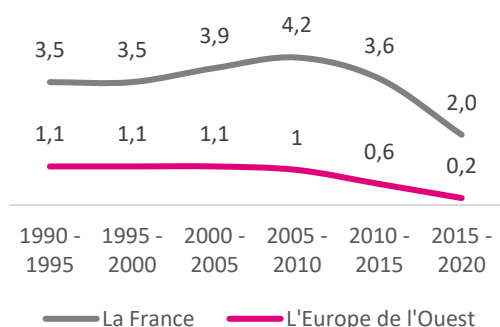
Le choix d'avoir un enfant se situe au carrefour de préoccupations individuelles et sociétales. Le désir d'enfant obéit à des considérations éminemment **intimes** et s'inscrit, à chaque fois, dans un parcours de vie singulier. Mais dans le même temps, la natalité peut être encouragée par les politiques publiques au nom de plusieurs intérêts au rang desquels on pourra citer : le natalisme (donner le plus d'enfants possibles à la France pour soutenir l'activité **économique** et maintenir les équilibres financiers de **solidarité** comme le système des retraites par répartition) ou le familialisme (qui place la **famille** comme le principal soutien des individus par exemple).

Sur le plan individuel, l'infécondité **définitive** – être sans enfant en fin de vie féconde – reste relativement faible en France, notamment pour les femmes : 13,5 % de celles nées entre 1961 et 1965 contre 21,0 % des mêmes générations d'hommes. L'infécondité **volontaire** est plus limitée encore : 5% seulement des hommes et des femmes ne souhaiteraient pas avoir d'enfant⁵², c'est donc que la plupart le veulent.

⁵² Charlotte Debest, Magali Mazui et l'équipe de l'enquête FECOND, Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant, Population et société n°508, février 2014, https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/172/population_societes_2014_508_choix_sans_enfant.fr.fr.fr.pdf

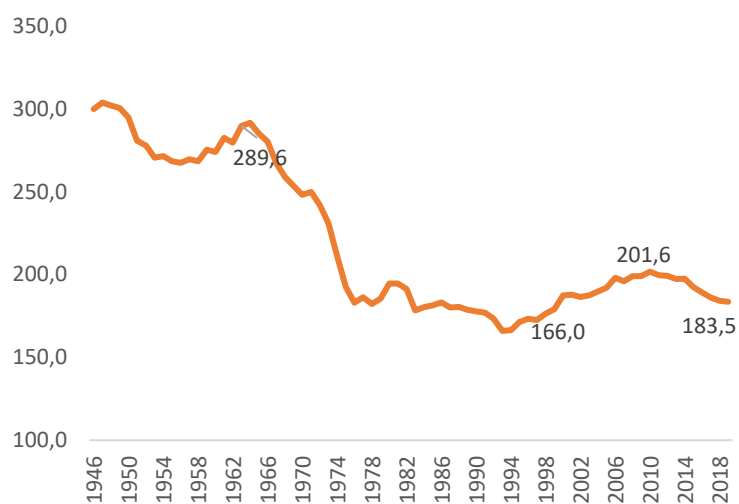
Mais d'un point de vue collectif, si le taux d'accroissement naturel⁵³ est **plus élevé** en France **qu'en moyenne en Europe** de l'Ouest (Figure 31), il suit une **pente descendante** depuis une dizaine d'années. Entre 2005-2010 et 2015-2020, il a été divisé par deux (passant de 4,2 à 2,0 pour 1000 habitants). L'indicateur conjoncturel de fécondité de l'INSEE met à jour différentes étapes temporelles marquées : une chute brutale et rapide de la fécondité entre les années 60 et la fin des années 70, une forme de stagnation dans les années 80, une progression dans les années 90 et 2000. Depuis **2010, l'indice est nettement diminution**, posant la question des politiques à mettre en place, du point de vue des Français, pour redynamiser la natalité.

Figure 31 - Taux d'accroissement naturel (pour 1000 habitants) en France et en Europe de l'Ouest (Autriche, Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse)



Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). World Population Prospects 2019, données personnalisées acquises via le site Web.

Figure 32 - Indicateur conjoncturel de fécondité pour 100 femmes)⁵⁴- France métropolitaine



Source : Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population

La baisse récente de la fécondité est quasi générale⁵⁵. D'après les données de 2015-2016, tous les âges en-deçà de 35 ans et tous les niveaux de vie sont concernés, aussi bien les femmes qui n'ont pas encore d'enfant que celles qui en ont déjà.

⁵³ Le taux d'excédent naturel (ou accroissement naturel) est le taux de croissance démographique imputable au mouvement naturel de la population, c'est-à-dire, celui qui ne résulte que des naissances et des décès. Il est aussi égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité. Source : INSEE

⁵⁴ Le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances annuelles dans un groupe à l'effectif de ce groupe. L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée.

⁵⁵ Robert-Bobée I., Volant S., 2018, « Baisse récente de la fécondité en France : tous les âges et tous les niveaux de vie sont concernés », Insee, Insee focus, n° 136.

Qu'est-ce qui pourrait inciter les Français à avoir davantage d'enfants ? Une liste de huit éléments a été proposée, à charge pour les enquêtés de les classer du plus au moins incitatif.

26% des répondants indiquent qu'à leurs yeux **aucun de ces éléments n'est incitatif** (soit une proportion proche de ceux qui pensent que les prestations familiales n'ont aucune incidence sur la natalité) et selon, les éléments proposés, de 10 à 13% des répondants ne savent pas les classer.

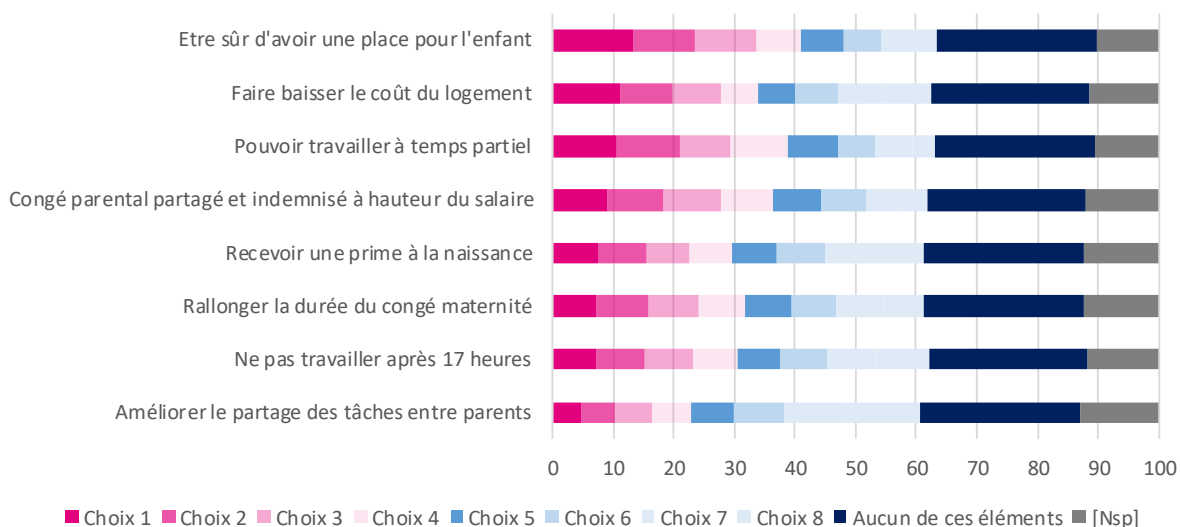
Parmi les répondants, se dessine (Figure 33) une **hiérarchie** des éléments susceptibles de jouer sur le fait d'avoir des enfants, du plus incitatif (l'assurance d'une place pour accueillir son enfant à la crèche ou chez une assistante maternelle qui recueille 13% des premiers choix, 10% des deuxièmes) au moins incitatif (l'amélioration du partage des tâches entre parents, 10% seulement des répondants citent cet élément en premier ou second choix).

- L'assurance d'avoir **accès à un mode de garde** (qu'il soit collectif ou individuel : crèche, assistante maternelle...) est placé en tête des éléments incitatifs par 13% des répondants (23% le citent en 1^{er} ou en 2^{ème} choix et 33% dans le trio de tête)
- La **baisse du coût du logement** (le poste de dépenses liées au logement ne cesse de croître dans le budget des ménages⁵⁶, il est particulièrement lourd pour les urbains et les locataires) est citée en premier par 11% des répondants (20% le citent en 1^{er} ou en 2^{ème} choix et 28% dans le trio de tête)
- La possibilité de travailler **à temps partiel** serait l'élément le plus incitatif pour 11% des répondants (21% le citent en 1^{er} ou en 2^{ème} choix et 29% dans le trio de tête)
- Le scénario d'un **congé parental partagé** entre les deux parents et **indemnisé au niveau du salaire net** est évoqué par 9% des répondants en premier choix (18% le citent en 1^{er} ou en 2^{ème} choix et 28% dans le trio de tête)
- Recevoir **une prime** à la naissance est jugé comme étant, dans la liste, l'élément le plus incitatif pour 8% des répondants (16% le citent en 1^{er} ou en 2^{ème} choix et 23% dans le trio de tête)
- **Rallonger la durée du congé maternité** est mis en tête par 7% des enquêtés (16% le citent en 1^{er} ou en 2^{ème} choix et 24% dans le trio de tête)
- **Ne pas travailler après 17 heures** est évoqué par 7% des répondants en première intention (15% le citent en 1^{er} ou en 2^{ème} choix et 23% dans le trio de tête)
- Améliorer **le partage des tâches parentales** entre les parents apparaît comme l'élément le moins incitatif aux naissances (seuls 5% l'évoquent en 1^{er} choix, 10% le citent en 1^{er} ou en 2^{ème} choix et 17% dans le trio de tête). Une réponse d'autant plus notable que toutes les études continuent de montrer une répartition très genrée des tâches.

⁵⁶ Alexandra Ferret et Elvire Demoly, Les comportements de consommation en 2017, Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain, INSEE Première n°1749, avril 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4127596>

Figure 33 – Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Le détail des réponses des différents groupes sociaux se lit en annexe, pages 221 à 228. Quand on s'intéresse aux moins de 60 ans, les réponses ne sont pas très différentes : l'assurance d'avoir une place en crèche arrive en tête (22% des citations cumulées en 1^{ère} et 2^{ème} réponse, contre 23% dans l'ensemble de la population) devant la baisse du coût du logement (22%, +2 points par rapport à l'ensemble de la population). Puis arrivent la possibilité de travailler à temps partiel (21%, comme dans l'ensemble de la population) et le fait que le congé parental soit partagé entre les deux parents et rémunéré à hauteur du salaire (19%, contre 18 %).

Quand on prend en compte le genre du répondant et le fait qu'il ait à charge au moins un enfant de moins de 20 ans, on observe davantage de nuances dans les préférences (Figure 35).

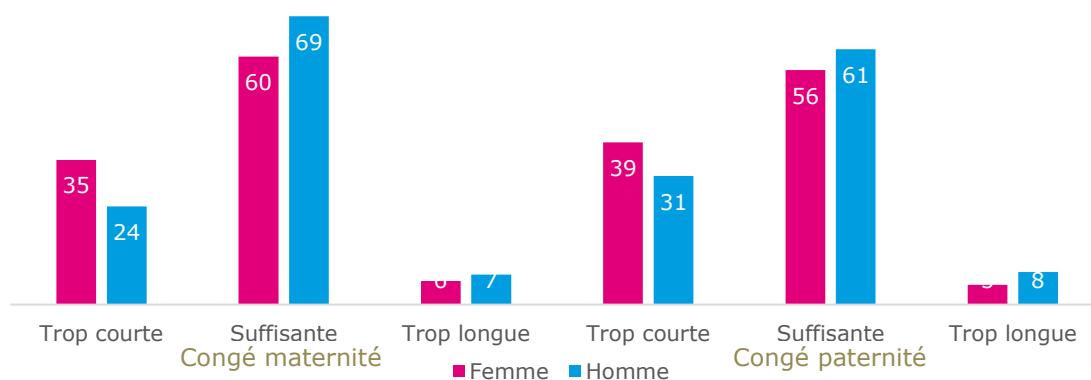
Les hommes, qu'ils aient ou pas des enfants à charge, valorisent davantage **l'impact du coût du logement** qu'ils placent en tête de leurs préférences.

Les femmes, qu'elles soient mères ou pas, placent en tête des éléments incitatifs **l'assurance de disposer d'une place en crèche**. Si l'accès à la crèche reste toujours l'une des propositions les plus citées (c'est aussi le second choix des hommes sans enfant à charge et le troisième des pères), c'est que la situation actuelle n'est pas satisfaisante pour les parents. D'après le dernier rapport de l'Onape, en 2017, la capacité d'accueil théorique par l'ensemble des modes d'accueils « formels » était de 59 pour 100. Malgré les objectifs fixés par la convention d'objectifs et de gestion, de création de 30 000 places supplémentaires entre 2018 et 2022, et l'augmentation du taux de couverture sur le territoire (dû à la réalisation de 6% de l'objectif sur la première année, et la diminution du nombre d'enfants de moins de 3 ans ces dernières années), l'accès aux crèches est toujours difficile et inégal sur l'ensemble du territoire.

Les **mères** insistent sur **la durée du congé maternité** : pour 22% d'entre elles, c'est un élément susceptible de les inciter à avoir plus d'enfants (14% seulement des pères le

pensent). Cette question est toujours autant d'actualité ; les congés liés à une naissance ou une adoption ne sont pas tous égaux en Europe, ils diffèrent selon le genre du parent, et peuvent dans le cas de la France s'articuler avec un congé parental (aux conditions identiques quel que soit le genre du parent). Ces différentes caractéristiques viennent nourrir les réflexions autour des bénéfices et des conséquences de ces congés : sur le rôle de parent, l'épanouissement de l'enfant, l'équilibre et l'égalité entre les parents du foyer et la conciliation du rôle de parent et du rôle professionnel. Les Français sont nombreux, près d'un tiers, tant les hommes que les femmes, à trouver trop courts les congés paternité et maternité. Les parents sont rapidement confrontés aux difficultés liées à la garde de l'enfant, aux conditions de travail et aux impacts négatifs sur la situation professionnelle, des conséquences qui nourrissent un désir de congé indemnisé plus long.

Figure 34 - Opinion des Français concernant la durée des congés de maternité et paternité selon le sexe (en %)



Champ • Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.
Source • DREES, Baromètre d'opinion 2014 et 2016.

Les mères sont plus nombreuses à citer **la possibilité de ne pas travailler au-delà de 17 heures** (22%, contre 16% des pères et 15% de l'ensemble de la population).

Les **pères** sont particulièrement sensibles, pour leur part, au passage automatique **au temps partiel** (24% de leurs choix, contre 21% des mères). Il n'est pas précisé s'il est question d'un accès pour le répondant ou pour son/sa conjoint/e. D'après l'étude Conditions de travail et Risques psychosociaux de 2016 de la Dares, les hommes autant que les femmes déclarent un sentiment de conciliation difficile entre leur vie personnelle et professionnelle (19% et 18% de « pas très bien à pas bien du tout »⁵⁷) ainsi que recevoir des plaintes de leurs proches sur leurs horaires de travail et leur disponibilité (13% et 14% de « toujours à souvent »⁵⁸).

⁵⁷ Proportion de salariés qui déclarent que leurs horaires de travail s'accordent avec leurs engagements sociaux et familiaux en dehors du travail

⁵⁸ Proportion de salariés qui déclarent que leurs proches se plaignent de leurs horaires de travail qui les rendent trop peu disponibles pour eux

Figure 35 - Hiérarchisation des réponses des hommes et des femmes de moins de 60 ans selon leur parentalité (cumul des réponses en premier et second choix)

Les pères	Les mères	Les hommes (sans enfants)	Les femmes (sans enfants)
Faire baisser le coût du logement 27%	Être sûr d'avoir une place en crèche 22%	Faire baisser le coût du logement 23%	Être sûr d'avoir une place en crèche 23%
Pouvoir automatiquement travailler à temps partiel 24%	Rallonger significativement le congé maternité 22%	Être sûr d'avoir une place en crèche 20%%	Pouvoir automatiquement travailler à temps partiel 20%
Être sûr d'avoir une place en crèche 23%	Ne pas travailler après 17 heures 22%	Pouvoir automatiquement travailler à temps partiel 20%	Faire baisser le coût du logement 20%
Congé parental partagé et indemnisé comme salaire 21%	Pouvoir automatiquement travailler à temps partiel 21%	Congé parental partagé et indemnisé comme salaire 19%	Congé parental partagé et indemnisé comme salaire 19%

Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : Français de moins de 60 ans - Cumul des réponses en choix 1 et 2.

Enfin, les mères (13%) sont un peu plus nombreuses que les pères (9%) à citer l'inégale répartition des tâches entre les parents. Une enquête de 2015 à partir des données de l'enquête emploi du temps de l'Insee⁵⁹, mesurant le nombre de minutes consacrées aux tâches domestiques, expose l'impact de la parentalité sur la répartition des tâches au sein d'un couple hétérosexuel, et démontre que même si l'écart entre les hommes et les femmes est déjà présent dans les foyers sans enfant, il s'accroît davantage dès le premier enfant et un peu plus à chaque enfant supplémentaire. De ce constat, il semble qu'au-delà du temps parental qui est aujourd'hui mieux réparti entre les deux parents, les tâches ménagères (hors soin aux enfants) augmentent et se répartissent inégalement entre les deux parents.

⁵⁹ Clara Champagne, Ariane Pailhé, Anne Solaz. Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ?. In: Economie et statistique, n°478-480, 2015. pp. 209-242.

Même si beaucoup de personnes interrogées donnent leur avis sur ce qui pourrait (ou aurait pu) influencer leur désir d'enfant, une sur quatre (26%) répond « aucune de ces propositions ». Les personnes sans charge d'enfant ont plus de difficultés à répondre (29%) que celles qui ont au moins un enfant de moins de 20 ans à domicile (16%).

Enfin, l'âge est également un facteur explicatif de la capacité à citer au moins un élément incitatif. Seuls 18% des moins de 40 ans se réfugient dans la modalité « aucune proposition », contre 31% des sexagénaires et 6% des 70 ans et plus.

5. Davantage d'offre de garde, et de meilleure qualité pour favoriser le retour à l'emploi des parents avec de jeunes enfants

L'Observatoire national de la petite enfance, Onape, réalise le recueil, l'échange et la coordination des travaux menés dans le domaine de la petite enfance, afin de contribuer à un meilleur éclairage des décisions et de l'action⁶⁰ et rappelle, dans son rapport 2019, que **les deux tiers des familles** avec au moins un enfant de moins de 3 ans sont des couples avec deux **actifs** ou des familles monoparentales avec un parent actif. En particulier l'observatoire met en évidence que « **Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que 72 % des femmes en couple avec un seul enfant, âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que 43 % lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans. Pour les pères en couple, le taux d'emploi varie peu selon le nombre et l'âge des enfants : il oscille entre 84 % avec trois enfants ou plus, dont au moins un âgé de moins de 3 ans, et 92 % avec deux enfants, tous de plus de 3 ans.** »

Rappelons que les choix d'interruption de carrière des femmes lors de la naissance d'un enfant ne sont pas toujours faits en connaissance de cause⁶¹ et que ces choix **retentissent sur leurs salaires** dans la durée⁶². Au-delà des conséquences sur l'autonomie et la carrière des femmes, on peut supposer que cette situation peut à son tour limiter la natalité...

Quelles mesures pourraient, selon les Français, favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer avec de jeunes enfants ? Que pensent-ils du partage du congé parental entre les deux parents ?

60

http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/observatoire_petite_enfance/31448%20CNAF%20ACCUEIL%20ENFANT%202019_exe_BD.pdf

61 Sandra Hoibian et Régis Bigot, Les choix d'interruption de carrière des femmes lors de la naissance d'un enfant sont-ils toujours faits en connaissance de cause ? Note de synthèse CREDOC n°7, Mars 2013

62 Laurent Lequien, Durée d'une interruption de carrière à la suite d'une naissance : impact sur les salaires, L'exemple de la réforme de l'APE, Politiques sociales et familiales n°108, CNAF, juin 2012, <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/x-publications/x-politiques-sociales-et-familiales/politiquessociales-et-familiales-n%C2%B0-108>

5.1 Développer et améliorer la qualité l'offre de garde hors horaires scolaires et avant l'âge scolaire : la meilleure façon de favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer, surtout si l'on en croit les mères et les couples biactifs

Cinq propositions susceptibles de favoriser le retour à l'emploi des parents avec de jeunes enfants ont été soumises au jugement des Français.

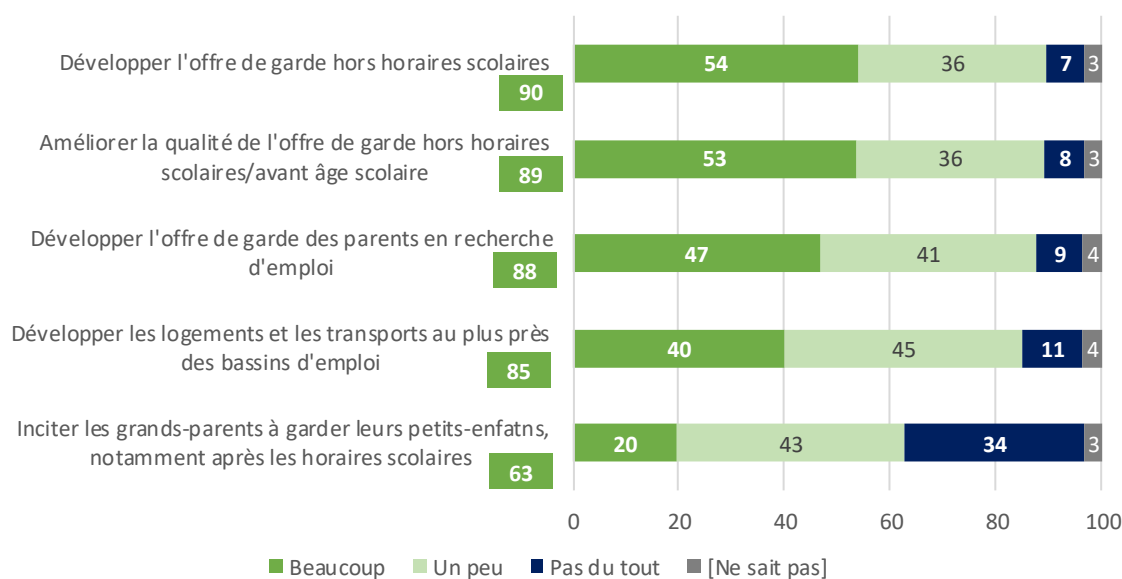
Deux propositions sur les cinq sont vues comme pouvant, majoritairement, « beaucoup » favoriser la reprise d'emploi : **le développement de l'offre de garde hors horaires scolaires** (54%) et **l'amélioration de la qualité de cette offre** de garde hors horaires scolaires ou avant l'âge scolaire (53%) arrivent ainsi en tête des réponses.

Deux autres - le développement de l'offre de garde des enfants de moins de trois ans des parents en recherche d'emploi et le développement des logements et transports au plus près des bassins d'emploi - reçoivent également un écho très favorable dans l'opinion (respectivement 47% et 40% d'opinions très favorables).

En revanche, l'incitation des grands-parents à garder leurs petits-enfants (avant même la crise sanitaire et ses conséquences sur les relations intergénérationnelles), notamment hors horaires scolaires, provoque le moins d'enthousiasme : 34% des répondants jugent qu'elle ne favorisera en rien la reprise d'emploi.

Figure 36 – Dites-moi, pour chacune des mesures suivantes, si vous pensez qu'elle puisse favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer ayant de jeunes enfants ?

Champ : ensemble de la population



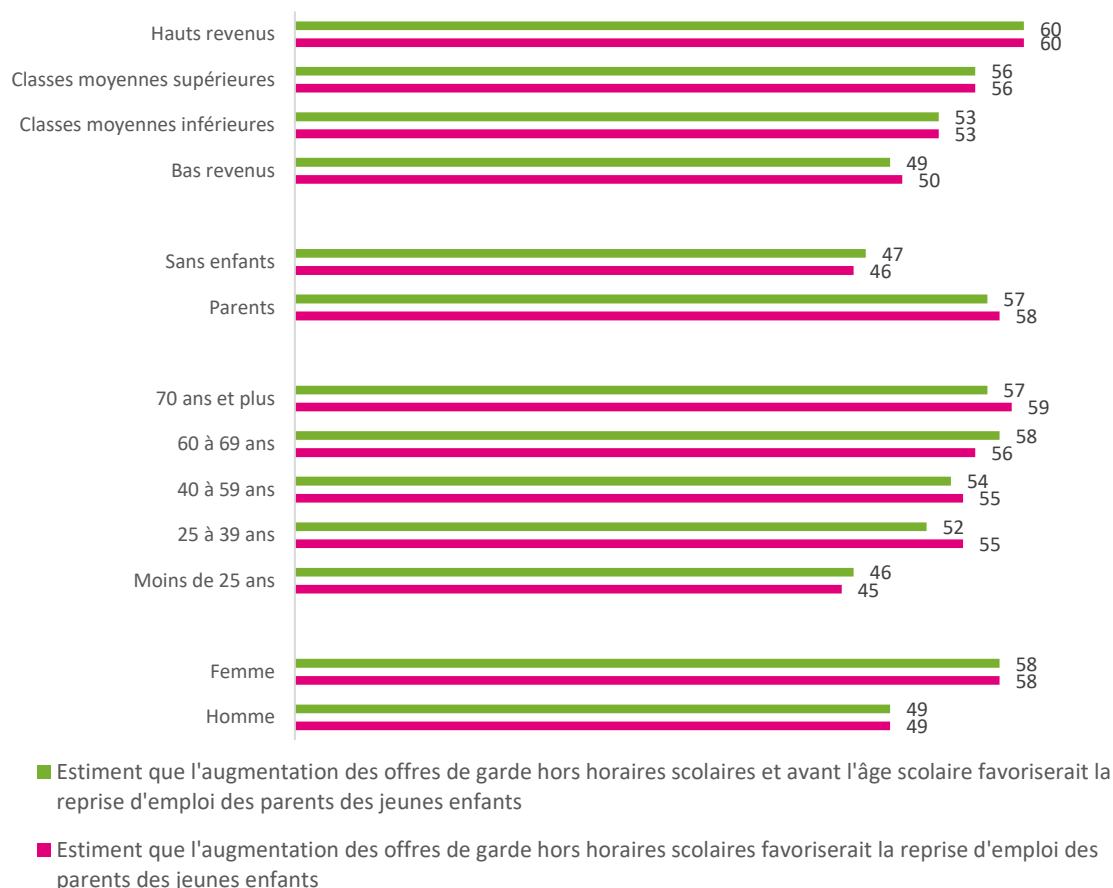
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Les Français sont donc unanimes sur le **besoin d'une offre périscolaire et avant scolarisation** pour favoriser le retour à l'emploi des jeunes parents. Ils estiment que cette offre devrait être à la fois plus importante (qu'elle offre davantage de places) et qu'elle soit de meilleure qualité (Tableau A 33 et Tableau A 34, page 229 et suivante).

Les **femmes** en sont encore plus nettement convaincues (58% pour 49% des hommes), de même que les parents, les plus âgés (exprimant possiblement des difficultés rencontrées en tant que parents ou grands-parents), ainsi que les titulaires plus **hauts**

revenus (Figure 37) Le niveau de revenu semble jouer un rôle très net sur les opinions en la matière, les bas revenus anticipant vraisemblablement des difficultés à assumer financièrement les frais d’offres de garde de meilleure qualité si celles-ci sont payantes.

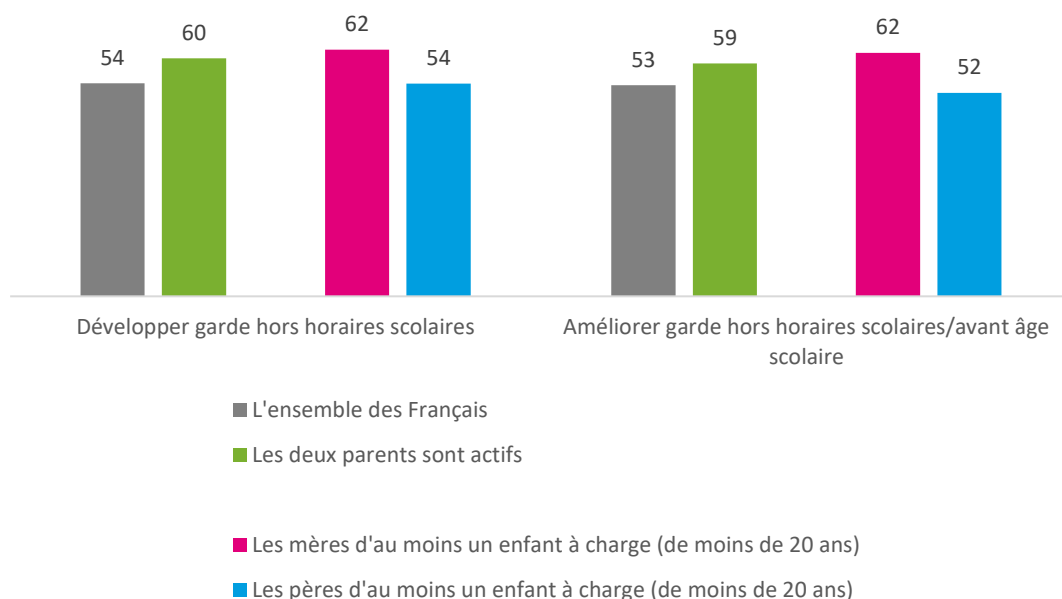
Figure 37 - Opinions sur la reprise de l'emploi des parents de jeunes enfants via l'offre périscolaire, selon le niveau de revenus, la parentalité, l'âge et le sexe (en % de beaucoup)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Au sein des parents (Figure 38), on retrouve l’effet de genre : les mères sont toujours davantage convaincues de l’impact de telles mesures que les pères, puisque 62% des mères pensent que les deux propositions relatives à l’accueil périscolaire auraient beaucoup d’influence sur la reprise d’emploi, contre respectivement 54% et 52% des pères. 60% des parents au sein d’un couple biactif sont également convaincus que l’amélioration des offres de garde hors horaires scolaires favoriserait la reprise d’emploi des jeunes parents (+ 6 points par rapport à l’ensemble de la population).

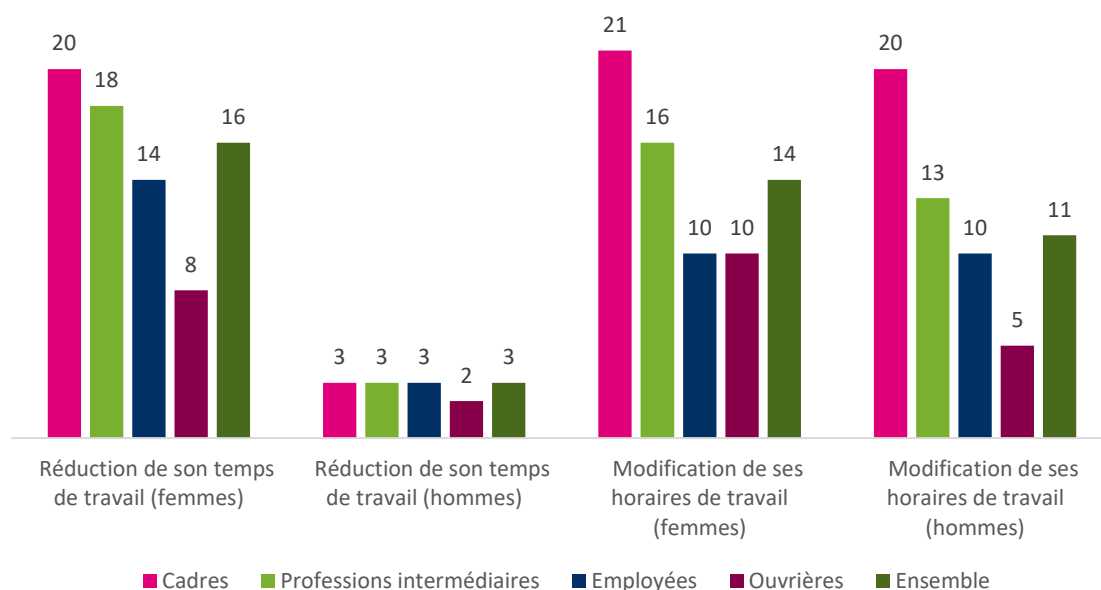
Figure 38 - Opinions des parents sur la reprise de l'emploi des parents de jeunes enfants via l'offre périscolaire (en % de beaucoup)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Si les mères se montrent plus enclines à favoriser l'extension des horaires des modes de garde au-delà des horaires scolaires, c'est sans doute car elles sont les plus impactées dans leur vie professionnelle après l'arrivée d'un enfant (Figure 39). Les cadres sont particulièrement impactés, ce qui peut expliquer l'effet du revenu sur l'opinion favorable à ces propositions. Un emploi de type cadre engendre des horaires plus lourds et souvent hors période classique : l'enquête emploi de 2018 de l'Insee, relève que 32% des femmes cadres et 47% des hommes cadres ont une durée de travail hebdomadaire supérieure à 40 heures par semaine, pour 11% des femmes et 26% des hommes. Ainsi parmi les hommes et les femmes cadres avec des responsabilités familiales, 34% travaillent le soir après 20 heures pour 24% de l'ensemble des parents actifs.

Figure 39 - Conséquences sur la vie professionnelle des femmes et des hommes avec des responsabilités familiales (en %)



Source : Insee, enquête Emploi 2018 et module complémentaire de l'enquête Emploi 2018.

5.2 Développer l'offre de garde pour les parents en recherche d'emploi : la moitié des Français sont convaincus d'un effet sur la reprise d'activité des parents.

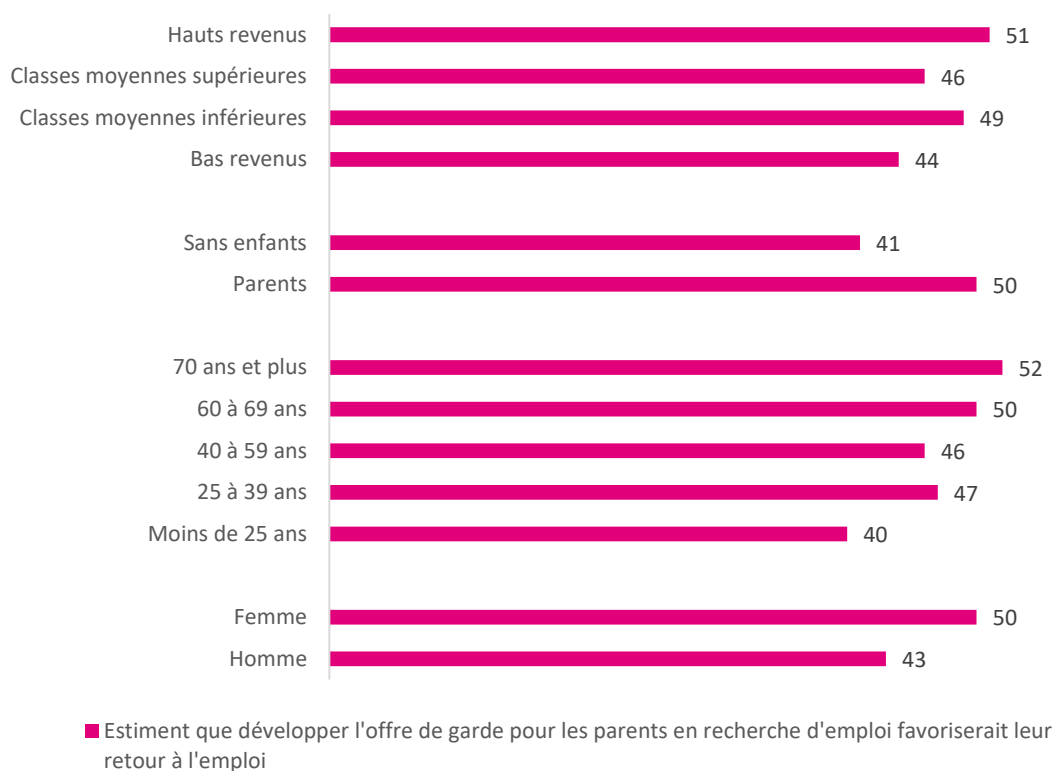
Donner un accès prioritaire aux actifs et aux demandeurs d'emploi pour les modes de garde collectif convainc une majorité des Français 47% pensent que cela favoriserait la reprise d'activité. Comme précédemment, ce sont plutôt les **parents**, les profils **les plus aisés**, les **femmes** et les **âgés** qui sont le plus convaincus de l'impact de cette proposition (Figure 40 et Tableau A 35, page 231).

Plus que la situation de recherche d'emploi en elle-même (48% des chômeurs disent que cette mesure favoriserait le retour à l'emploi des parents au foyer, soit quasiment le taux moyen), ce sont surtout les **inquiétudes par rapport au chômage** qui viennent nourrir cette attente d'une action spécifique à destination des parents en recherche d'emploi. Ainsi, 58% des Français très inquiets par le chômage sont convaincus de l'impact positif d'une plus grande offre de modes de garde à **destination des demandeurs d'emploi** sur la reprise de l'emploi (+11 points par rapport à la moyenne de la population). Or **ces inquiétudes sont particulièrement présentes chez les foyers ayant actuellement en charge un ou plusieurs enfants de moins de 20 ans**. 30% d'entre eux se disent inquiets du risque de chômage (contre 19% des Français sans enfants à charge). Les responsabilités familiales accentuent les inquiétudes sur la stabilité financière des ménages et accroissent la crainte d'une possible période de chômage.

On notera (Figure 41) que les Français très préoccupés par le chômage sont, certes, particulièrement convaincus des effets positifs d'une priorisation des demandeurs d'emploi récemment parents, mais qu'ils sont également plus convaincus de l'efficacité de toutes les propositions soumises. Systématiquement, toutes les actions susceptibles de favoriser

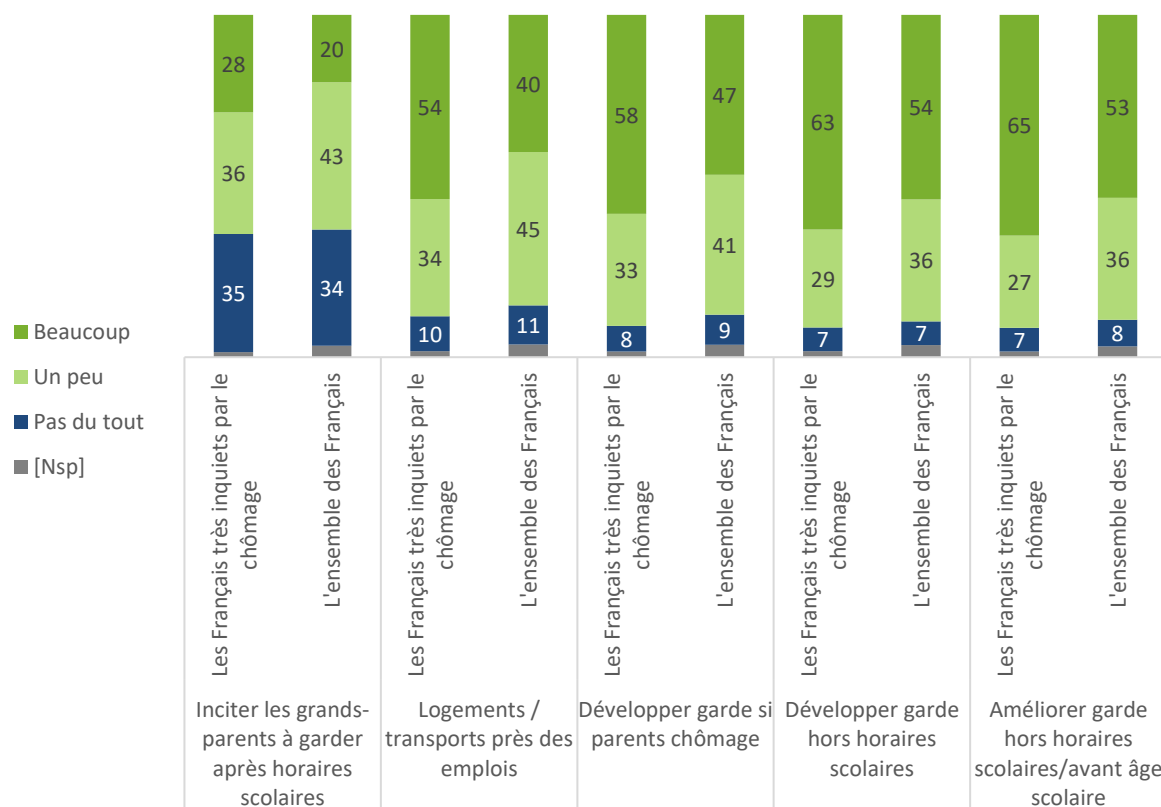
l'accès à l'emploi des jeunes parents recueillent auprès d'eux un assentiment plus prononcé.

Figure 40 - Opinion sur l'augmentation des offres de gardes pour les parents en recherche d'emploi pour des parents, selon le niveau de revenus, la parentalité, l'âge et le sexe (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Figure 41 - Opinion des Français très inquiets par le chômage (pour eux même et leurs proches) et de l'ensemble des Français sur les différentes propositions pour favoriser le retour à l'emploi des jeunes parents (en %)



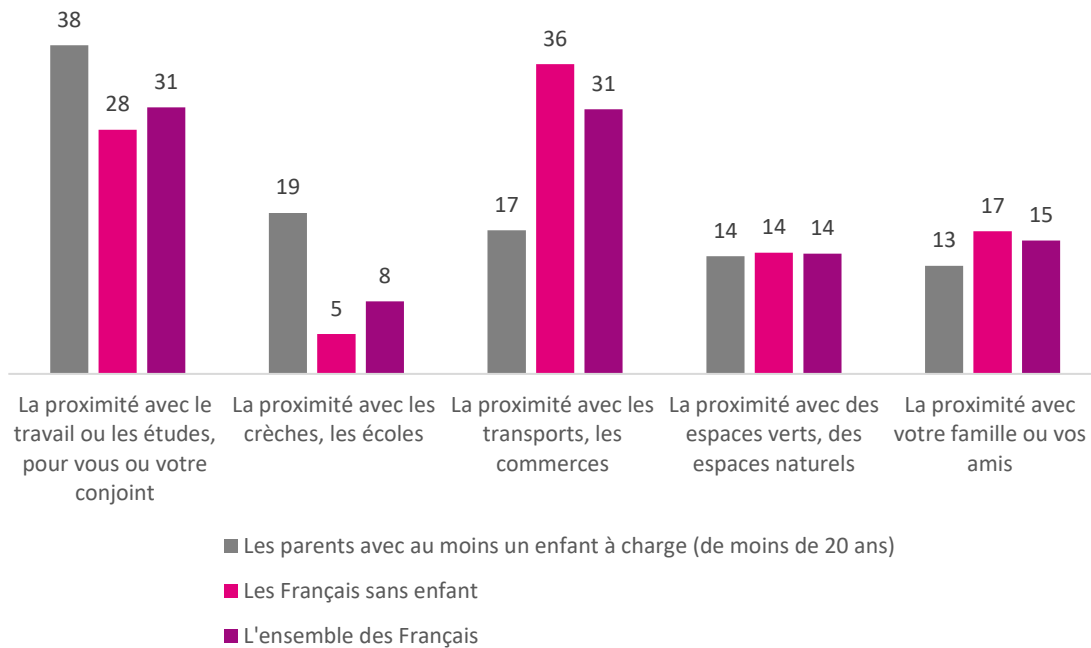
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

5.3 Développer les logements et les transports au plus près des bassins d'emploi convainc 40% des Français comme proposition permettant un meilleur retour à l'emploi des parents au foyer.

Lorsqu'on interroge les Français sur les critères de proximité importants au moment du choix d'un logement, les parents se distinguent par une attention accrue **à la proximité au lieu de travail, et aux écoles ou crèches** (voir aussi Tableau A 36, page 232). La gestion des différents temps au quotidien et des trajets entre les différents espaces de vie des parents actifs est une contrainte centrale. Cette importance se répercute, plus généralement, dans l'adhésion de l'ensemble de la population (40%) à l'idée qu'une meilleure offre de logement et de transport près des bassins d'emploi permettrait aux jeunes parents de faciliter leur retour à l'emploi.

Figure 42

Choix du critère le plus important pour le choix de son logement selon la parentalité
(parmi une liste de 5 critères de proximité (lieu de travail ou d'étude, de la famille et des amis, les transports et les commerces, les crèches et les écoles, les espaces verts et naturels)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

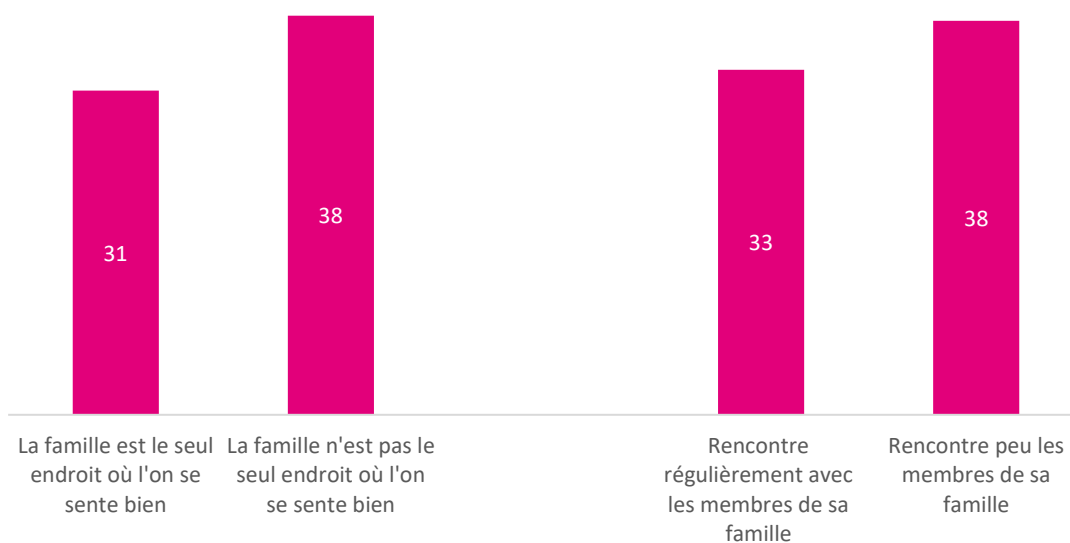
5.4 Les Français sceptiques quant à l'incitation à la garde des enfants par les grands-parents, 34% absolument pas convaincus par cette proposition.

Les parents n'ont pas régulièrement recours à leurs propres parents pour la garde de leurs enfants, il s'agit dans la majorité des cas de **garde occasionnelle** hors temps scolaire et, pour les grands-parents les plus éloignés, pendant les vacances ou les week-ends. D'après l'enquête de 2013 de la DRESS, 21% des parents confient au moins une fois dans la semaine leurs enfants aux grands-parents ou un membre proche de la famille, pour 53% qui utilisent un mode de garde payant.

Le type de foyer est également un facteur pour ce mode de garde familial, 36% des mères en foyer monoparental y ont recours pour 29% des foyers biparentaux avec deux actifs.

Notons toutefois que les Français pour qui la famille est importante, et représente le seul endroit où l'on se sente bien ou ceux qui rencontrent les membres de leur famille régulièrement ont moins tendance à être défavorables à cette proposition.

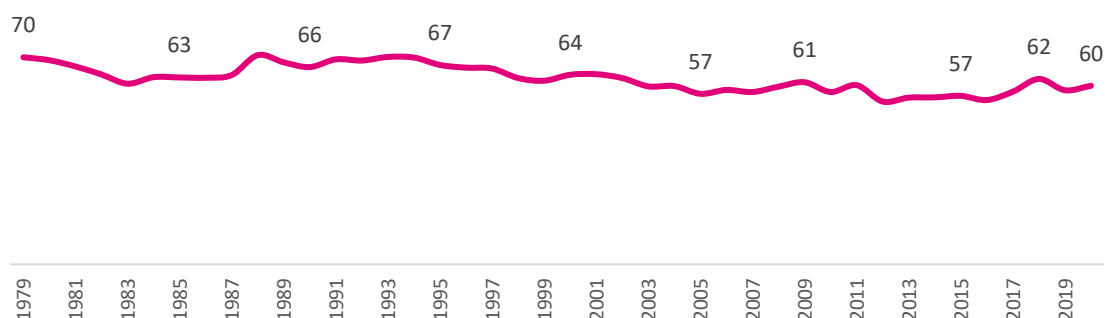
Figure 43 - Part des Français qui pensent qu'inciter les grands parents à garder leurs petits-enfants ne favorisera pas le retour à l'emploi des parents au foyer



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Ce peu d'engouement pour le soutien à la garde par des grands parents a des chances de perdurer. En effet, sur longue période, le caractère incontournable de la famille a eu tendance à s'affaiblir, pour laisser la place à d'autres types de liens, plus électifs, souples, et un attrait grandissant avec des modes de gardes « professionnalisés », comme nous allons le voir (voir aussi Tableau A 37, page 233).

Figure 44 - Part des Français d'accord avec la proposition suivante : « La famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu » de 1979 à aujourd'hui (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations

6. La crèche creuse l'écart avec les autres modes d'accueil

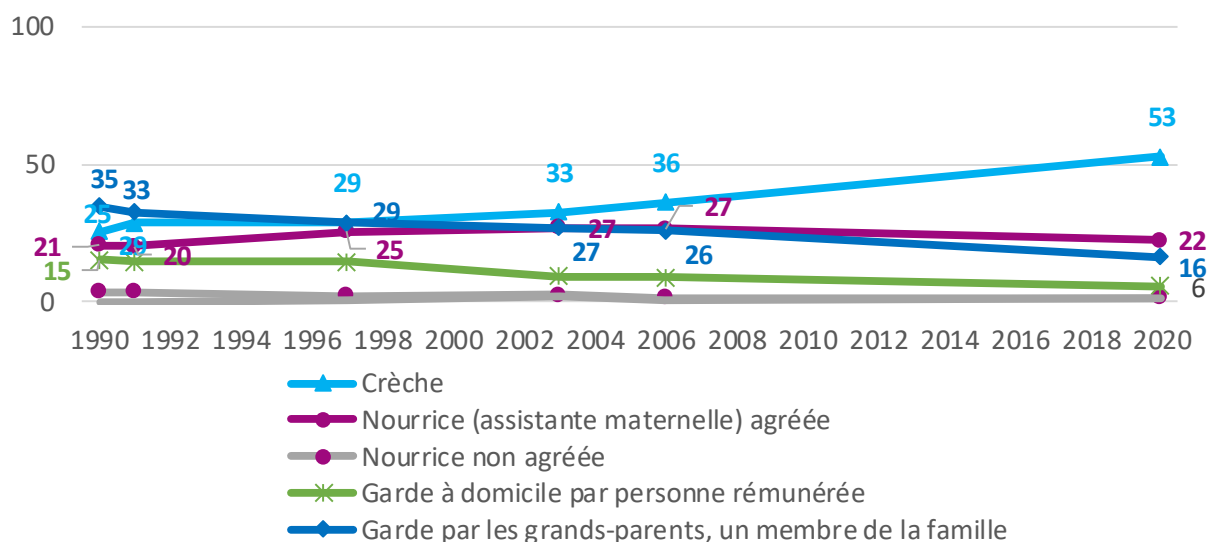
Quelle est l'image des modes de garde pour les enfants de moins de trois ans dont les parents travaillent ? En termes de bien-être pour l'enfant, de coût pour la famille et d'inconvénient ?

6.1 Pour 53% des Français, la crèche est le mode de garde le plus bénéfique pour l'enfant (+ 17 points par rapport à 2006)

De très loin, la crèche est aujourd'hui citée comme le mode de garde **le plus bénéfique pour l'enfant** (53%), devant l'assistante maternelle agréée (22%, - 5 points) et la garde par un grand-parent (16%). Rappelons qu'au début 1990 les grands parents arrivaient tête des réponses. Depuis 30 ans que nous suivons ces questions, la progression de l'engouement pour l'accueil collectif ne se dément pas. Entre la date de la dernière mesure (en 2006) et aujourd'hui, la proportion de partisans de la crèche a progressé de + 17 points, tandis que les autres modes de garde semblaient moins attractifs et en particulier la garde par les grands parents (- 10 points entre 2006 et 2020).

Figure 45 - Parmi les modes de garde suivants, quel est celui qui vous paraît le plus bénéfique pour l'enfant ?

Champ : ensemble de la population



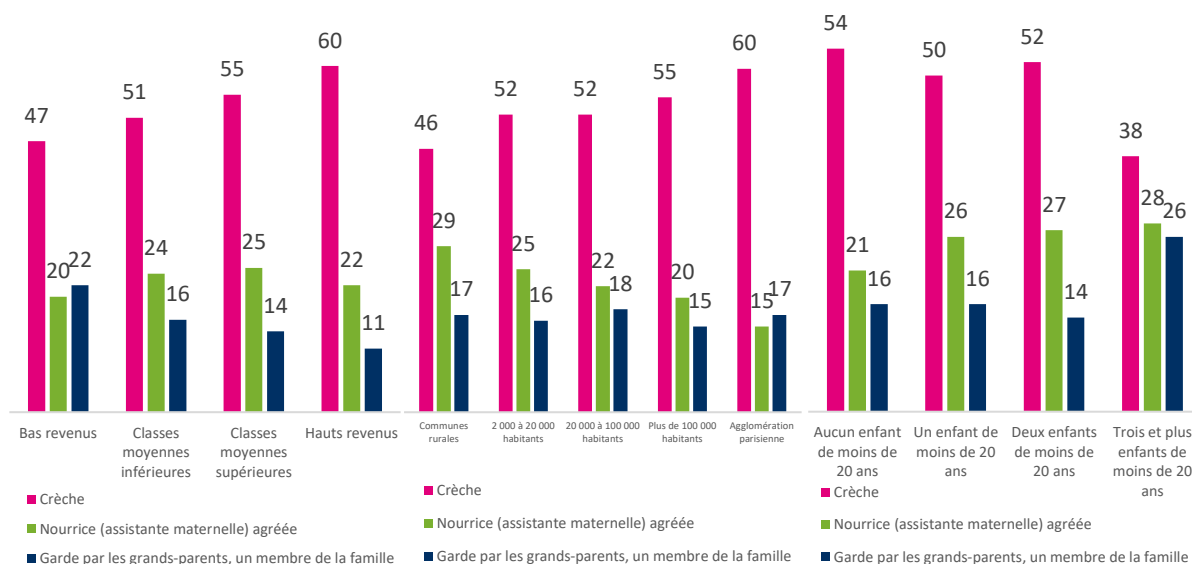
Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

La crèche est plus souvent considérée bénéfique par les parents d'un enfant (50%) et de deux enfants (52%) que par les parents de trois enfants ou plus (38%), qui préfèrent plus souvent la garde par les membres de la famille (28%, contre 16% en moyenne). Cette différence, peut s'expliquer par un besoin moindre de socialisation des **familles nombreuses**, mais également par le coût qu'engendre ce type de mode de garde par rapport à la gratuité de la garde dans le cercle des proches (les parents de trois enfants

ou plus, sont davantage représentés dans la catégorie des bas revenus que les parents d'un ou deux enfants).

Le choix de la crèche semble plus évident pour les **habitants des grandes villes** et **l'agglomération parisienne**, ainsi que, corrélativement pour **les plus hauts revenus** (Figure 46 et Tableau A 38, page 234).

Figure 46 - Mode de garde jugé le plus bénéfique pour l'enfant selon le revenu, la taille de l'agglomération et le nombre d'enfant à charge (en %)



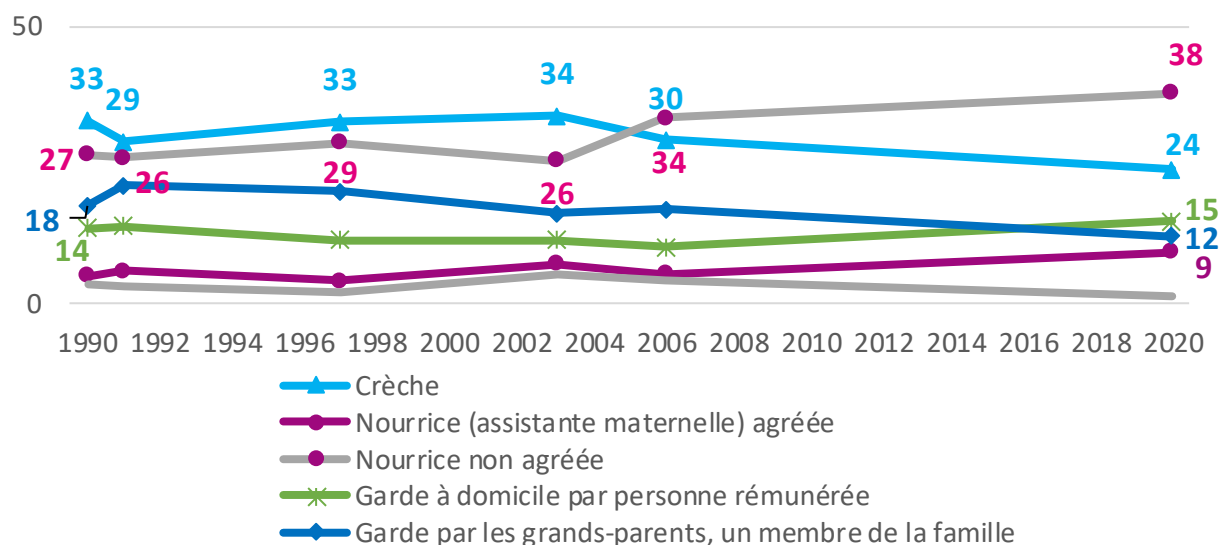
Champ : ensemble de la population

Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020.

Jusqu'en 2003, c'est la crèche qui était considérée comme le mode de garde présentant **le plus d'inconvénients**. Depuis 2006, elle a cédé la place à l'assistante maternelle non agréée (34%, contre 30% pour la crèche). Cette perception s'est renforcée en 2020 : **l'assistante maternelle non agréée** fédère désormais 38% des critiques (jamais un tel score n'a été atteint), bien avant la crèche 24% (- 6 points). L'écart entre les deux s'est donc renforcé (14 points en 2020, 4 points seulement en 2006).

Figure 47 - Parmi les modes de garde suivants, quel est celui qui vous paraît présenter le plus d'inconvénients ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

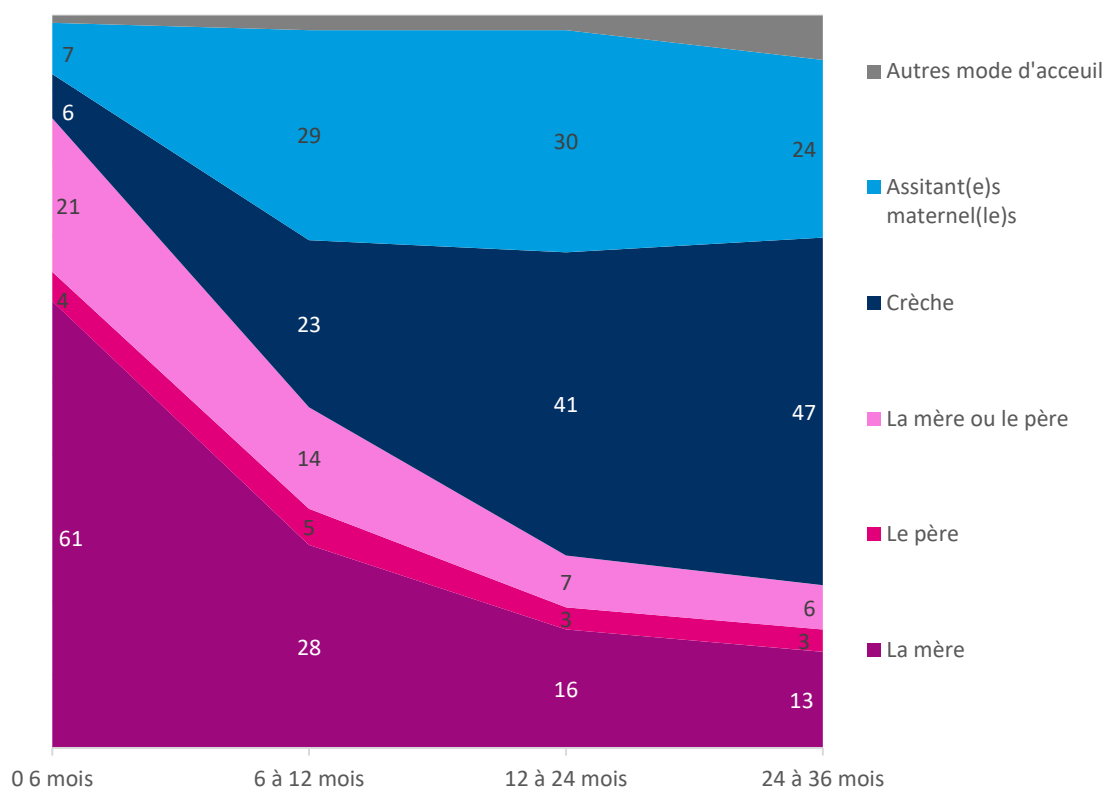
Tous les groupes sociaux associent des inconvénients aux nourrices non agréées. Les **femmes** pointent malgré tout un peu plus souvent qu'en moyenne les inconvénients de la crèche (26%) contre 22% des hommes. Probablement car ce sont plus souvent elles qui prennent des journées pour s'occuper des enfants malades⁶³, non acceptés en accueil collectif. Les employés (31%), ouvriers (33%), bas revenus (28%), les habitants des communes rurales (29%) sont également un peu plus **critiques** à l'égard des EAJE (Tableau A 42, page 238).

D'après le baromètre de la petite enfance d'octobre 2019⁶⁴, les souhaits des familles diffèrent en réalité quelque peu selon l'âge de l'enfant. Entre 0 et 6 mois, c'est la garde par les parents qui, très largement, est jugée la plus adaptée, par 87 % des familles – avec une très forte prime donnée à la mère (61 % des familles). Entre 6 mois et un an, l'assistante maternelle arrive en tête des réponses. C'est réellement **à partir de l'âge d'un an que la crèche** devient le mode d'accueil le plus attractif (41% pour un enfant de 12 à 24 mois et 47% pour un enfant de 24 à 36 mois).

⁶³ Selon l'enquête « Prendre en compte la parentalité dans la vie au travail » menée pour le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle en 2019, 59% des mères contre seulement 25% des pères prennent habituellement des jours de congé pour enfant malade

⁶⁴ Baromètre d'accueil du jeune enfant 2019, Des parents satisfaits de leur mode d'accueil, avec des préférences qui varient selon l'âge de l'enfant, l'essentiel n°190-2020

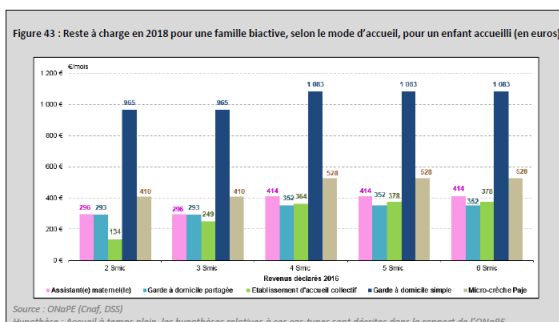
Figure 48 - Mode d'accueil jugé le plus adapté à l'enfant selon son âge



Source : CNAF - enquête baromètre petite enfance, octobre 2019.

L'enquête EMBLEME de la CNAF, menée auprès de 6000 parents, met en évidence que les choix de mode de garde sont d'abord motivés par le **désir que l'enfant côtoie d'autres enfants** (59%), l'intérêt pour l'éveil et les apprentissages facilités (49%), les nombreuses activités pratiquées (48%)⁶⁵. Parmi les autres attraits de la crèche, le baromètre de la petite enfance d'octobre 2019 met en évidence, une attention plus forte portée à la **professionnalisation** des personnes s'occupant de leurs enfants, chez les parents désirant confier leurs enfants à une crèche.

L'enquête Emblème met en avant d'autres critères dans le choix du mode de garde comme la **proximité du domicile ou du lieu de travail (71%)**, la **possibilité d'une continuité de mode de garde jusqu'à l'entrée à l'école** (69% des parents ayant accueilli un enfant en 2016) et le **coût, 50%**. Selon les calculs de la CNAF, pour un couple bi-actif, jusqu'à 3 Smic, l'établissement d'accueil du jeune enfant est la solution de garde la moins coûteuse



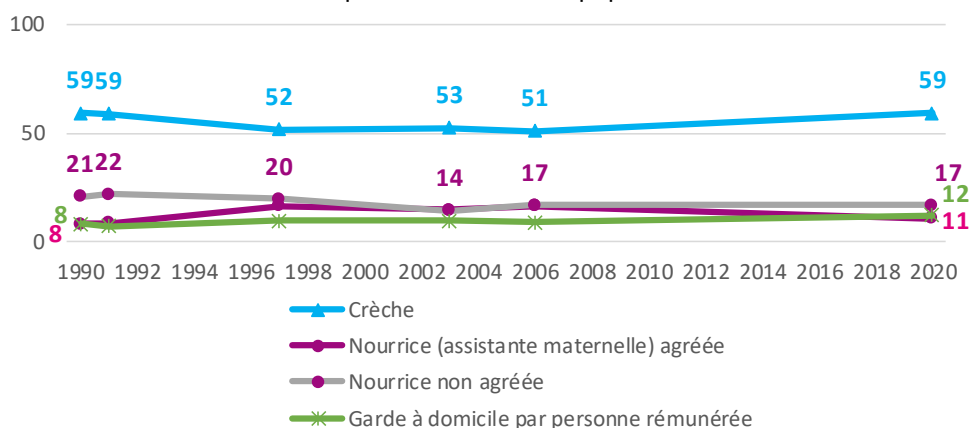
⁶⁵ Source : Cnaf – enquête EMBLEME, Dossier d'études n°2018-2019

pour la famille. A partir de 4 Smic, c'est la garde à domicile partagée qui apparaît financièrement la plus favorable (cette solution n'assurant que 2% environ des accueils effectifs).

De fait, la perception que la crèche est le mode de garde **le moins coûteux** pour les parents est majoritaire dans l'opinion et s'est même **renforcée** (59%, +8 pts, voir aussi Tableau A 41, page 237).

Figure 49 - Parmi les modes de garde suivants, quel est celui qui vous paraît le moins coûteux pour les parents ?

Champ : ensemble de la population

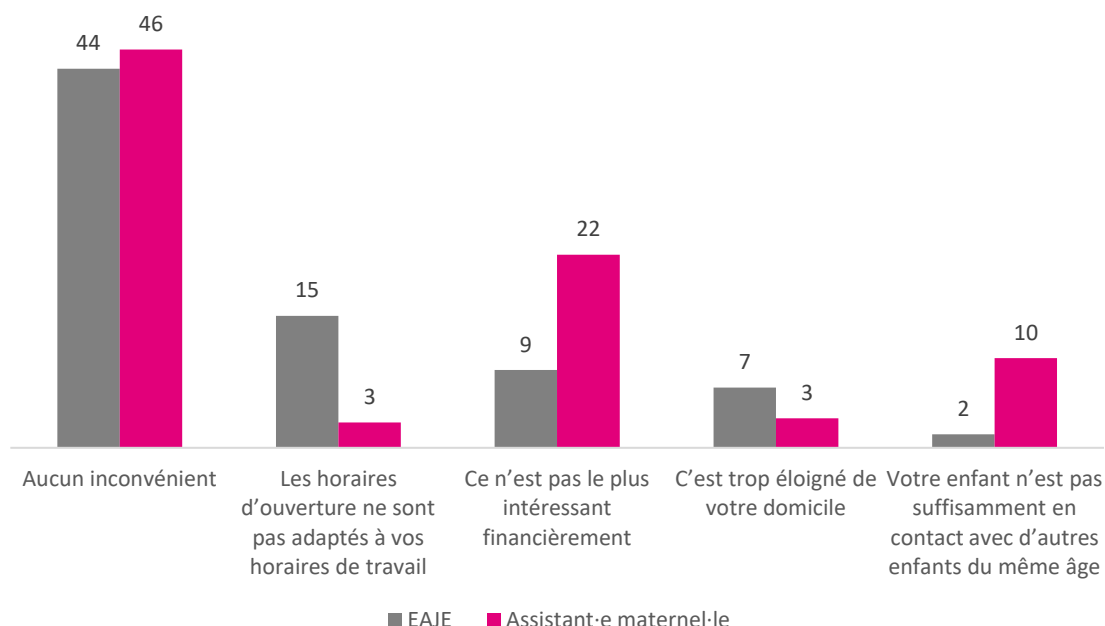


Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Les résultats de l'enquête de la DREES de 2013⁶⁶ montraient des perceptions similaires d'un cout plus important du recours à un.e assistant.e maternel.le. Et pointaient en revanche comme premier inconvénient des accueil collectifs, le manque d'adéquation des horaires.

⁶⁶ Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, DREES, 2013

**Figure 50 - Estimation des inconvénients aux différents modes de garde :
EAJE et Assistant(e)s maternel(le)s (en %)**



Champ > France métropolitaine, enfants âgés de moins de 3 ans confiés à titre principal en journée, en semaine, à un EAJE ou un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e).

Source > enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, DREES, 2013.

La montée croissante de l'intérêt des parents pour les modes de garde collectifs et le recul de celui des assistant(e)s maternel(le)s explique que, malgré une **augmentation de l'offre**⁶⁷, sur les dix dernières années, différentes études montrent que la demande n'arrive toujours pas à être satisfaite. En 2019, 43% des parents qui cherchent un mode de garde dès la grossesse (2/3 des parents), ou après la naissance (1/3 des parents), aspirent à obtenir une place en crèche, mais seuls 30% ont recours à ce mode de garde, puisqu'après une demande, seuls 6 foyers sur 10 recevront une réponse positive⁶⁸. L'offre d'accueil proposé par les EAJE (avec environ 450 000 places en 2018) couvrirait, en effet, **un peu moins de 20% des besoins théoriques**, avec de très **fortes disparités régionales**⁶⁹.

Pour l'heure, « *analyser le profil des enfants accueillis en crèche ne permet pas de distinguer ce qui relève de l'offre locale et des préférences des parents pour un mode de garde particulier. Indépendamment des disparités régionales, très importantes, qui contraignent l'accès, ce sont les caractéristiques de la mère qui jouent, plus que celles du*

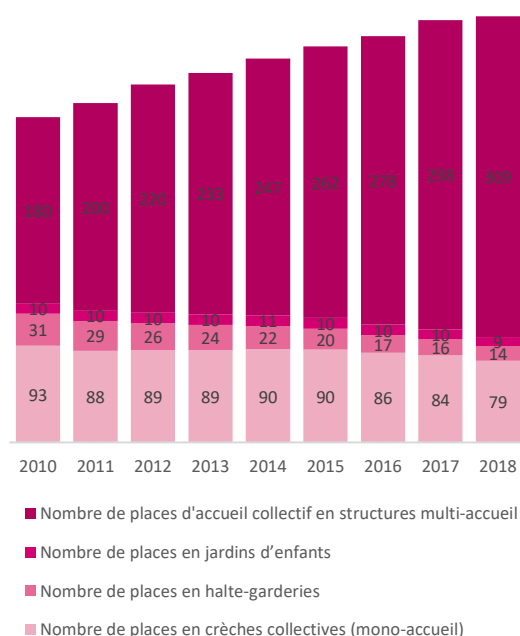
⁶⁷ Selon les données de la CNAF, en 2017, la capacité d'accueil en crèche était de 448 800 places contre 328 500 en 2006, source : Onape (Cnaf (MtEaje, Fileas et FR6 2017), Drees (enquête Pmi), Ccmsa.

⁶⁸ Selon l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, DREES, 2013

⁶⁹ DREES, Enquêtes Aide sociale 1993 à 2018 (Volet PMI)

père, notamment en termes de diplôme et d'emploi. Il existe aussi un facteur « chance » comme le montre le meilleur accès des enfants nés en début d'année »⁷⁰.

Figure 51 - Évolution du nombre de places par type de structures d'accueil collectif de 2000 à 2018



Source : Drees, Enquêtes Aide sociale 2010 à 2018 (Volet PMI)

6.2 Pour une majorité de personnes interrogées, les places en crèche doivent, en priorité, aller aux enfants dont les parents travaillent, et pas à ceux issus des familles les plus défavorisées, comme le recommande pourtant la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

L'engagement n°1 de la stratégie nationale⁷¹ de lutte contre la pauvreté concerne l'égalité des chances **dès les premiers pas** pour rompre la reproduction de la pauvreté. L'accent se doit donc d'être mis sur l'accueil de ces enfants : chez les assistant(e)s maternel(le)s (en améliorant l'information des parents et en instaurant un tiers payant CMG) mais aussi en **crèche** puisque seuls 5% des enfants de moins de 3 ans appartenant aux 20% des ménages les plus pauvres sont accueillis en crèche, contre 22% des enfants des parents les plus aisés.

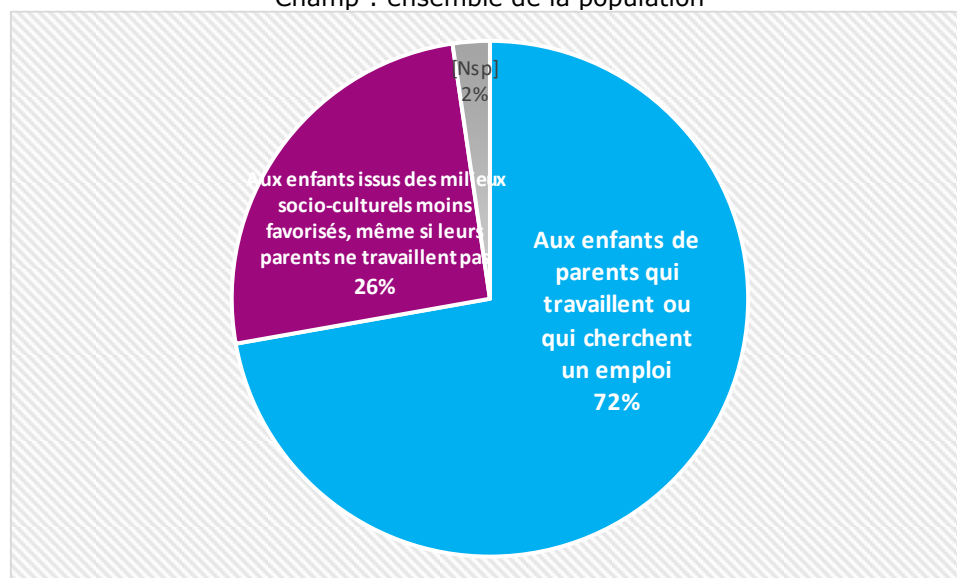
⁷⁰ L'accueil en crèche en France : quels enfants y ont accès ? Nathalie Le Bouteillec, Lamia Kandil et Anne Solaz, INED, Population et sociétés n°514, septembre 2014, https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/21857/population.societes.2014.514.creche.france.fr.pdf

⁷¹ <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-pauvrete-gouv-fr/les-5-engagements-de-la-strategie-pauvrete/>

Mais, dans un contexte où l'offre d'accueil en structure collective est particulièrement séduisant et qu'il ne suffit pas à répondre aux besoins exprimés par l'ensemble de la population, si un arbitrage devait être fait entre les enfants de parents qui travaillent et ceux issus de milieux défavorisés, **une très nette majorité (72%)** se déclare en faveur des premiers.

Figure 52 – S'agissant de l'offre de modes de garde collectif (crèches ...), pensez-vous que la priorité doit être donnée ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

77% des personnes ayant des enfants optent pour la priorisation des parents actifs ou en recherche d'activité, contre 72% de la population totale et 65% des Français sans enfants. Cette opinion se renforce à mesure que le foyer compte d'enfants : 79% des parents de deux enfants et 81% des parents de trois enfants ou plus sont de cet avis.

A contrario, certains publics – moins à l'aise financièrement – penchent un peu plus qu'en moyenne pour une priorisation des publics démunis (Tableau A 44, page 240) : 34% des bas revenus et corrélativement les moins de 25 ans⁷² (36%, +11 points) et les non diplômés (31%) pensent qu'il faut donner la priorité aux enfants des familles défavorisées (+9 points).

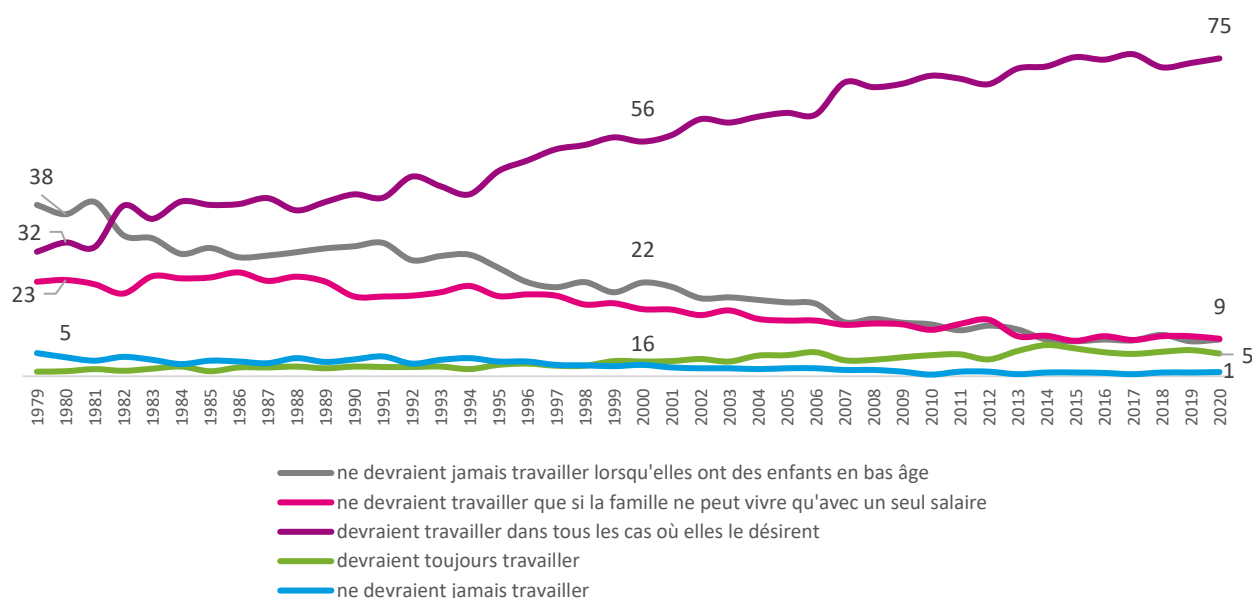
⁷² Les jeunes sont sur-représentés parmi les bas revenus.

7. Une majorité est, pour la première fois, convaincue que « c’est une bonne idée d’obliger l’autre parent à arrêter ou réduire son activité pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale »

Les opinions concernant la vie professionnelle des femmes évoluent lentement, mais surement. En 1980 seul un Français sur trois (32%) estimait que les femmes pouvaient travailler dans tous les cas où elles le désirent ; au début des années 2000, un Français sur deux éproue cette opinion (2000, 56%) et, en 2020, 3 Français sur 4 la défendent.

En 2020, donc, une personne sur cinq envisage toujours la vie professionnelle des mères comme moins prioritaire que leur rôle parental. 9% pensent que les **femmes ne doivent pas exercer une activité professionnelle quand elles sont en charge d’enfants en bas âge** tandis que 9% appréhendent la situation professionnelle de la femme comme complémentaire à celle de l’homme, et pertinente uniquement pour apporter un **complément de revenu** nécessaire au ménage.

Figure 53
Évolution de l’opinion des Français sur le travail des femmes (en%) de 1979 à 2020



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Si les représentations évoluent, le modèle de rôles parentaux traditionnels d’un homme principal pourvoyeur de revenus, et d’une femme davantage en charge des responsabilités familiales a, concrètement, la vie dure.

Aujourd’hui et malgré les nombreuses politiques mises en place pour chercher à établir une parité, l’enquête Emploi de 2018 de l’Insee, établit que les femmes ayant des responsabilités familiales sont **moins souvent en emploi** que les femmes sans enfants (76% contre 84%). Alors que, chez les hommes, la mécanique est inverse. Avec l’arrivée d’enfants, la pression financière pèse plus fortement sur les hommes, qui sont plus nombreux à être en emploi (91%) que s’ils n’ont pas d’enfants (82%).

Cette inégale répartition des rôles familiaux et des responsabilités familiales est plus ou moins accentuée selon le type de profession. Les différences sont plus flagrantes chez les **employés et les ouvriers**, et moins chez les cadres et les professions intermédiaires.

Figure 54 - Taux d'emploi des hommes et des femmes selon leurs responsabilités familiales et le type d'emploi occupé (en %)

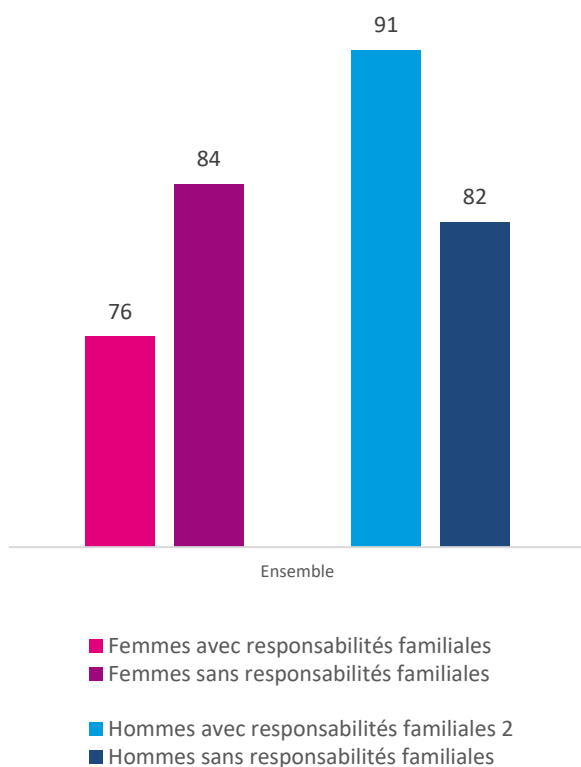
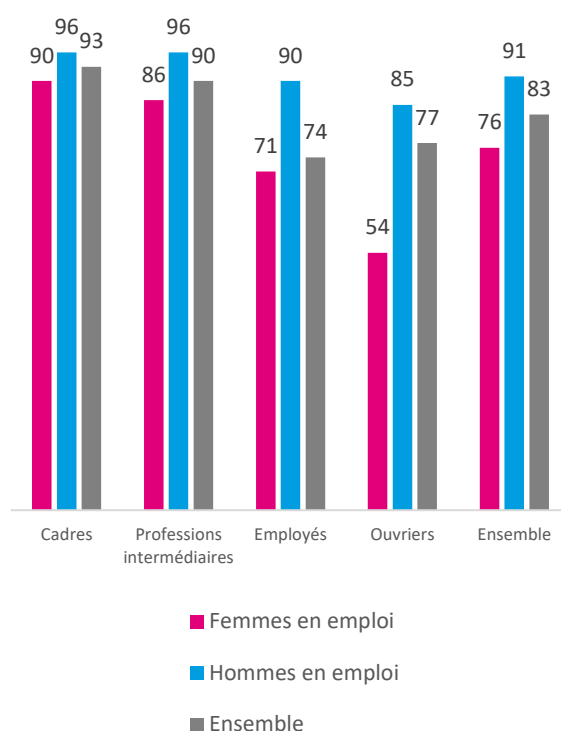


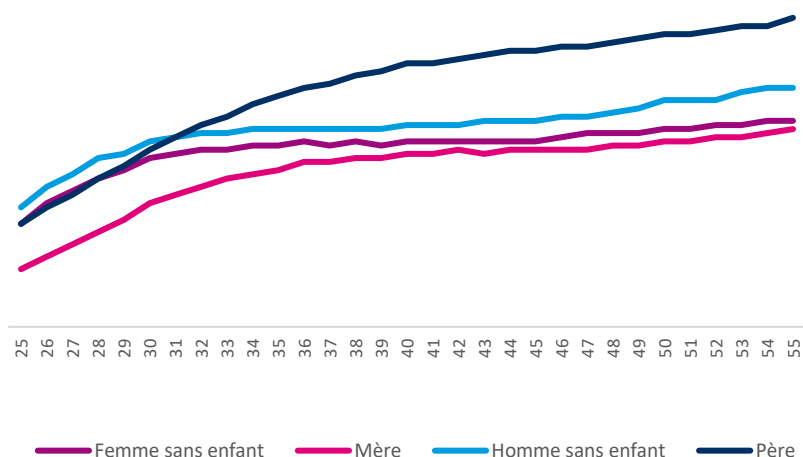
Figure 55 - Taux d'emploi des hommes et des femmes avec des responsabilités familiales selon le type d'emploi occupés (en %)



Source : Insee, enquête Emploi 2018 et module complémentaire de l'enquête Emploi 2018.

Toujours d'après l'enquête emploi de l'Insee, le temps accordé au travail est aussi différemment impacté lors de l'arrivée d'un enfant ; 16% des femmes en emploi déclarent avoir dû **opérer une réduction de leur temps** de travail pour répondre à leurs responsabilités professionnelles pour 3% des hommes en emploi. 31% des femmes ayant des responsabilités familiales sont à **temps partiels** contre seulement 4% des hommes. Et 66% d'entre elles expliquent leur temps partiel par **des raisons familiales** contre seulement 40% des hommes en temps partiel. À l'arrivée du premier enfant, le **salaire de la mère baisse** (réduction du temps de travail, réduction des perspectives d'évolution), même si l'activité du père s'intensifie avec l'arrivée de l'enfant et qu'elle compense la baisse de revenu de la mère.

Figure 56 - Salaire moyen de l'heure des hommes et des femmes avec ou sans enfant, selon leur âge, de 25 à 55 ans⁷³



Sources : Insee, panel « tous salariés » ; échantillon démographique permanent (EDP).

Enfin, les **temps passés** à s'occuper des enfants et du ménage sont eux-aussi très supérieurs. Selon l'enquête Emploi du temps 2010-2011 de l'INSEE, les femmes prennent en charge en semaine 72%, du temps parental, et 65% du temps domestique total de la famille. Le rapport du HCFEA (Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge)⁷⁴ estime que pour « *mieux partager entre pères et mères les temps parentaux et domestiques : les **congés et réductions d'activités** aux pères peuvent y contribuer, directement durant les congés, mais aussi par **leurs effets plus durables sur les organisations** qui se mettent en place entre parents* ».

Autrement dit, les routines et les habitudes, les liens avec les professionnels entourant l'enfant (médecins, amis, etc.) se prennent pour beaucoup dans les premiers mois. Après une implication totale dans la sphère familiale, les « contraintes existantes et exigences nouvelles (nées d'une progressive réorganisation des fonctions au sein du ménage et des tensions identitaires éprouvées par certaines bénéficiaires) se conjuguent pour rendre, dans les faits, le **retour au travail [des mères] plus qu'aléatoire**. »⁷⁵ Hélène Périvier, dans son analyse de 2004 estime qu'« une politique qui cherche à égaliser l'accès au marché du travail des hommes et des femmes ne peut pas ignorer le partage inégal des

⁷³ Champ : 1995-2015, salariés du secteur privé de France métropolitaine âgés de 16 à 65 ans, hors agriculteurs exploitants, artisans-commerçants ayant statut de salariés, apprentis, stagiaires, salariés des particuliers employeurs, activités extraterritoriales et postes annexes.

⁷⁴ HCFEA (Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge) Voies de réforme des congés parentaux dans une stratégie globale d'accueil de la petite enfance, Rapport adopté par le Conseil de la famille le 13 février 2019

⁷⁵ RECHERCHE SOCIALE N° 208 • octobre - décembre, automne 2013 • Les femmes et le défi de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

tâches parentales et domestiques au sein du couple et les modalités de prise en charge de la petite enfance. »⁷⁶.

De manière symétrique, l'enquête Emblème de la Cnaf montre que les pères sont aussi entravés dans leurs choix : si 32% des mères déclarent que **demander du temps partiel serait plutôt mal accepté dans leur milieu professionnel, c'est 46% des pères** qui font la même déclaration. On peut donc imaginer qu'au-delà des coûts financiers plus importants qu'encourt la réduction ou la cessation d'activité du père dans les couples hétérosexuels (64% des pères ne le font pas pour des questions financières contre 51% des mères), **les pères sont confrontés à une vision moins ouverte sur la possibilité d'une implication dans leur rôle parental** dans leur milieu professionnel.

Pour reprendre les propos de Karine Briard « Le développement de dispositifs reconnaissant **l'identité paternelle dans la sphère professionnelle** peut aider à changer les représentations et permettre une répartition plus équilibrée des temps familiaux et professionnels des femmes et des hommes. »⁷⁷

A partir de 2015, (naissance après le 1^{er} janvier 2015) le Clca, le complément de libre choix d'activité devient la Prepare qui introduit une condition pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale, l'autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques mois. « Le congé parental⁷⁸ se voit ainsi donner un objectif : il devient, par la conception du dispositif, un **levier de modification des comportements individuels**, afin d'agir sur la répartition des tâches dans le couple. »⁷⁹.

Les premières analyses faites après la mise en place de cette condition montrent que l'effet a été surtout de **réduire le nombre de recourants** à cette prestation. Une baisse d'environ 2 à 3% tous les ans était enregistrée jusqu'en 2015, où la baisse a atteint les 7% depuis 2014, et cela s'est davantage accentué en 2017 avec 32% de baisse. Les

⁷⁶ Périvier Hélène. « Emploi des mères et garde des jeunes enfants en Europe », Revue de l'OFCE, vol. no 90, no. 3, 2004, pp. 225-258

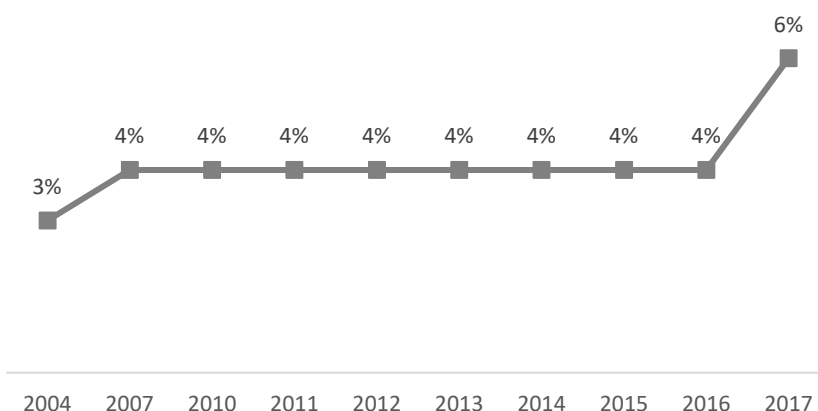
⁷⁷ Briard, Karine. « Continuer, réduire ou interrompre son activité professionnelle : le dilemme des mères de jeunes enfants », Revue française des affaires sociales, no. 2, 2017, pp. 149-168.

⁷⁸ Le congé parental, est un temps accordé aux parents, après la naissance d'un enfant et jusqu'à ces trois ans, leur permettant de se consacrer à la garde et l'éducation en suspendant provisoirement leur activité professionnelle, tout en obtenant une garantie (soumise à certaines conditions) quant à leur retour à l'emploi à l'issue de ce temps. Il peut être pris en temps plein ou en temps partiel. Lors de la prise de ce congé parental, la prestation Prepare : prestation partagée d'éducation de l'enfant peut être perçue, à taux plein pour une cessation d'activité complète, ou à taux réduit pour une réduction du temps de travail à moins de 80% d'un taux plein. Cette prestation est pensée pour compenser en partie la perte du revenu d'un parent souhaitant réduire ou cesser son activité. Pour un premier enfant, la prestation est versée pour 6 mois par parents, jusqu'au premier anniversaire de l'enfant. Au deuxième enfant la prestation est versée sur 24 mois pour chacun des parents, jusqu'au troisième anniversaire du second enfant. Pour les familles nombreuses, la Prepare majorée permet de percevoir un montant plus important sur une plus courte durée, pour chacun des parents.

⁷⁹ Collombet Catherine. Histoire des congés parentaux en France. Une lente sortie du modèle de rémunération de la mère au foyer. In: Revue des politiques sociales et familiales, n°122, 2016. Exercice de la paternité et congé parental en Europe. pp. 111-122

dernières données sur l'année 2017, présentent toutefois une **légère augmentation de l'implication** des pères qui représentent aujourd'hui 6% des personnes en congé parental.

Figure 57 - Part des pères dans les bénéficiaires de l'APE, du CLCA, du COLCA ou de la Prepare (en%)



Source : CNAF fichier FILEAS (bénéficiaires) – données au 31 décembre.

Une **future directive européenne** sur « l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants » prévoit d'améliorer l'actuelle directive en vigueur, qui date de 2010, et qui **prévoit un droit individuel des salariés à un congé parental d'au moins quatre mois** en raison de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, avec un retour garanti dans l'emploi. Ce droit vient pour les mères en supplément des 14 semaines minimum de congé de maternité exigées par la directive « maternité » de 1992. La directive de 2010 prévoit un principe de **non-transférabilité** d'au moins un mois sur les quatre mois pour **encourager la prise du congé par les deux parents**.⁸⁰ La prochaine directive fera passer cette période à deux mois.

Quelles sont les opinions des Français sur ce thème ?

Depuis 2008, une question sur ce thème est posée dans l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC, et l'opinion se montrait toujours favorable au libre-arbitre dans les familles pour décider qui, et dans quelles proportions, devait prendre le congé parental.

Cette année, pour la première fois, une majorité se prononce en faveur du fait **que les deux parents doivent s'arrêter ou réduire leur activité** pour profiter, dans son intégralité, du congé parental (54%, + 15 points par rapport à 2018).

Il est possible que les discussions autour de la nouvelle directive et le fait que la France se soit montrée plutôt réticente à octroyer de nouveaux droits aux parents ait sensibilisé

⁸⁰ Collombet Catherine, Math Antoine, « La nouvelle directive « équilibre » sur les congés parentaux, de paternité et d'aidant : une avancée de l'Europe sociale ? », Chronique Internationale de l'IRES, 2019/2 (N° 166), p. 3-15. DOI : 10.3917/chii.166.0003. URL : <https://www.cairn.info/revue-chronique-internationale-de-l-ires-2019-2-page-3.htm>

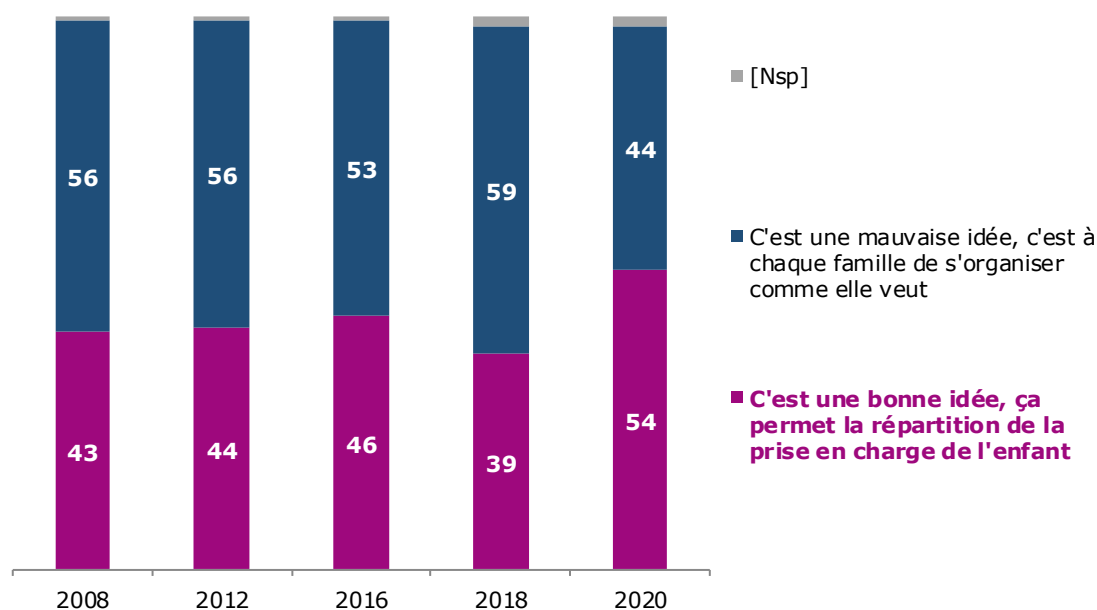
l'opinion. Les revendications féministes dans la foulée du mouvement #metoo ainsi que les multiples références à la charge mentale⁸¹ subie par les mères, également⁸².

Fait notable, cette opinion a progressé plus rapidement chez les hommes que chez les femmes, (Tableau A 46, page 242), et plus vite chez les pères que chez les mères (Figure 58). Les pères sont aujourd'hui en demande d'un temps « obligatoire » à consacrer à leur(s) enfant(s).

Figure 58 – Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale, l'autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques mois.

Diriez-vous plutôt que ?

Champ : ensemble de la population

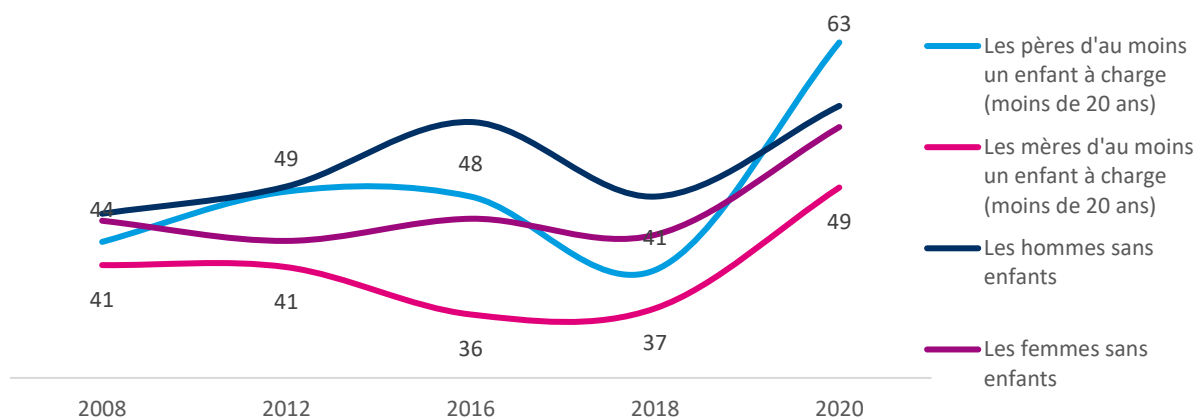


Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

⁸¹ La chercheuse Nicole Brais de l'Université Laval de Québec définit la charge mentale comme "ce travail de gestion, d'organisation et de planification qui est à la fois intangible, incontournable et constant, et qui a pour objectifs la satisfaction des besoins de chacun et la bonne marche de la résidence."

⁸² Notons que l'annonce de l'allongement du congé paternité est intervenue après la tenue de l'enquête.

Figure 59 - Part des pères et des mères d'au moins un enfant à charge et des hommes et des femmes sans enfants qui pensent que le partage obligatoire du congé parental est une bonne idée (en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

8. Un soutien massif au recouvrement des pensions alimentaires par les CAF

En 2018, 21% des foyers avec enfants (jusqu'à 17 ans révolus) sont « monoparentaux », 11% « recomposés »⁸³,

Juridiquement, en cas de séparation ou de divorce, chacun des parents doit contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants, à proportion de ses ressources et des besoins de l'enfant. Cette obligation peut se poursuivre lorsque l'enfant est majeur. Cette contribution peut être versée sous forme d'une pension alimentaire.

En 2018, la justice a enregistré 182 742 demandes liées à la prise en charge des enfants mineurs dans le cadre de ruptures familiales⁸⁴. Une majorité émanait de familles non mariées (71%) ; la plupart avait trait à l'exercice de l'autorité familiale, à la fixation de résidence et au droit de visite. Plus de 30 000 concernaient les **pensions alimentaires**.

On estime que **30 à 40% des pensions alimentaires seraient totalement ou partiellement impayées**⁸⁵, et leur montant pour les familles monoparentales représente près de 18% du revenu du foyer⁸⁷.

Les CAF peuvent intervenir et recouvrer les pensions impayées. Les Français connaissent-ils les prérogatives des Caisses en la matière ? Les approuvent-ils ?

⁸³ Enquête emploi Insee 2018

⁸⁴ http://www.justice.gouv.fr/art_pix/Annuaire_ministere-justice_2018_CHAPITRE_1.pdf

⁸⁵ <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/droits-et-aides/article/l-agence-de-recouvrement-des-impayees-de-pensions-alimentaires-aripa>

⁸⁶ Rapport du Haut Conseil de la Famille du 10 avril 2014 : ruptures familiales

⁸⁷ Etude de l'INSEE (février 2015) sur les conditions de vie des enfants après le divorce

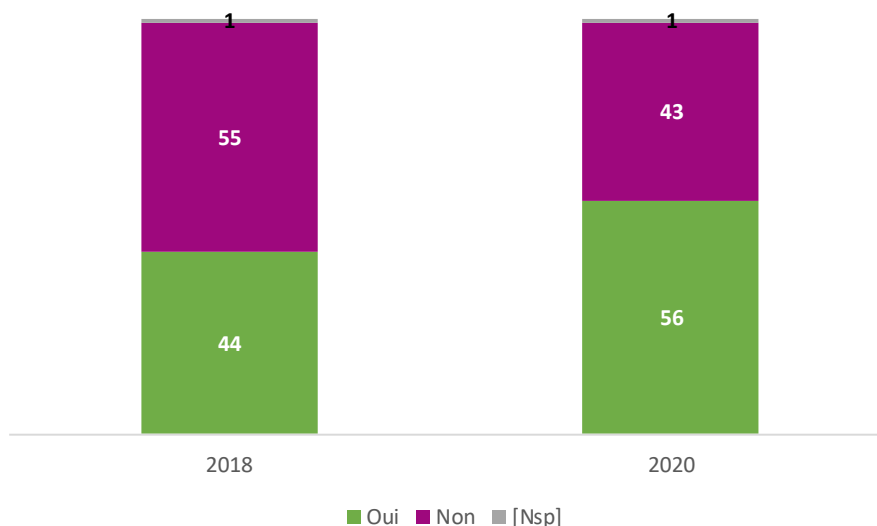
8.1 Une majorité de Français sait désormais que les CAF recouvrent les pensions alimentaires impayées

La possibilité pour les CAF de **recouvrer les pensions alimentaires** qui ne sont pas payées est connue par un nombre croissant de personnes : 56% des personnes interrogées en 2020 se disent informées, soit une hausse de **+ 12 points en deux ans** (voir détail en page 244).

Figure 60 – Les Caisses d’Allocations Familiales (Caf) recouvrent les pensions alimentaires qui ne sont pas payées.

Etiez-vous au courant de cette fonction assignée aux Caf ?

Champ : ensemble de la population



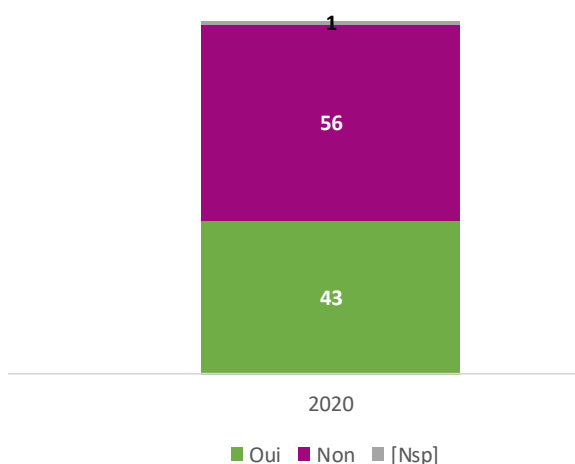
Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

8.2 Le recouvrement par les CAF des pensions s’agissant de couples non mariés est moins connu, mais apprécié par huit personnes sur dix

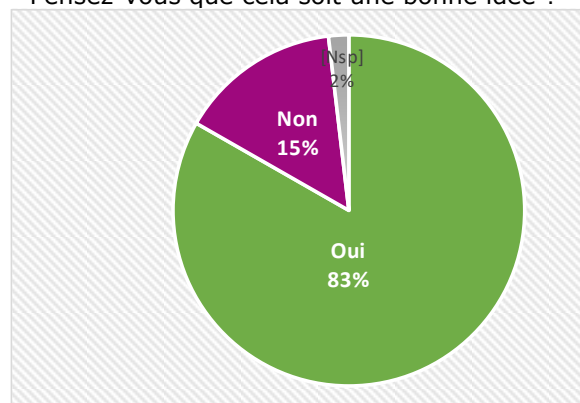
Depuis 2018, la capacité à recouvrer les pensions alimentaires concerne désormais les **parents non mariés et séparés**. 43% des Français disent être au courant de ce nouveau droit des CAF. Une très large majorité des personnes interrogées (83%) estime que c’est une bonne idée (Tableau A 49, page 245).

Figure 61 – Depuis longtemps, les Caf peuvent recouvrer les pensions alimentaires des parents divorcés. Depuis 2018, elles ont obtenu le droit de recouvrer les pensions alimentaires dans le cadre de accords amiables entre les parents non mariés et séparés.

Êtiez-vous au courant de ce changement ?



Pensez-vous que cela soit une bonne idée ?



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

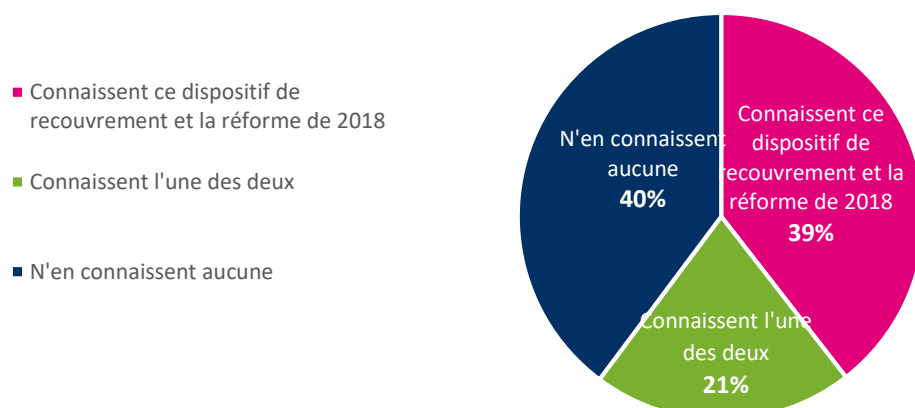
8.3 Quatre Français sur dix ne connaissent ni le recouvrement des pensions alimentaires impayés pour les couples divorcés ni pour les couples séparés

45% des **parents** sont au courant du recouvrement et de la réforme de 2018, contre 29% des Français non-parents. En revanche, les titulaires de **bas revenus** connaissent moins ces dispositifs alors qu'ils devraient en être des destinataires privilégiés : d'après les études réalisées sur le sujet⁸⁸, l'impact de la perception de la pension sur leur niveau de vie est plus fort et ils sont davantage confrontés au paiement irrégulier des pensions.

La connaissance des mesures d'accompagnement et de régulation des impayés de pensions alimentaires progresse avec l'âge, la probabilité de séparation personnelle ou de proches étant plus élevée.

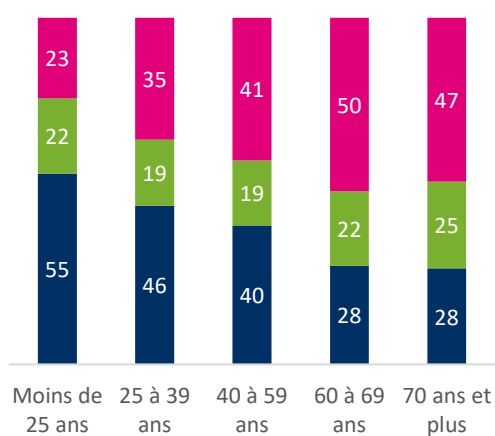
⁸⁸ Selon le dossier d'étude 207 de la CNAF sur « Évaluation de l'expérimentation de la garantie contre les impayés de pension alimentaire » publié en 2019, par Benoît Céroux, Florence Brunet, Pauline Kertudo et Clémence Petit.

Figure 62 - Notoriété des dispositifs de recouvrement par la Caf des pensions alimentaire impayés pour les couples divorcés, et séparés (en %)

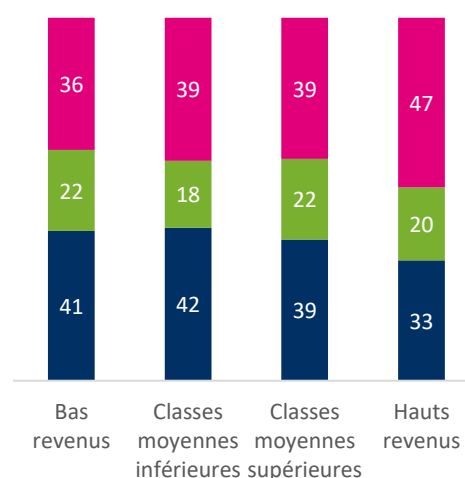


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Figure 63 - Notoriété des dispositifs de recouvrement par la Caf des pensions alimentaire impayés pour les couples divorcés, et séparés (depuis 2018) (en %) selon l'âge



■ Connaissent ce dispositif de recouvrement et la réforme de 2018
 ■ Connaissent l'une des deux
 ■ N'en connaissent aucune



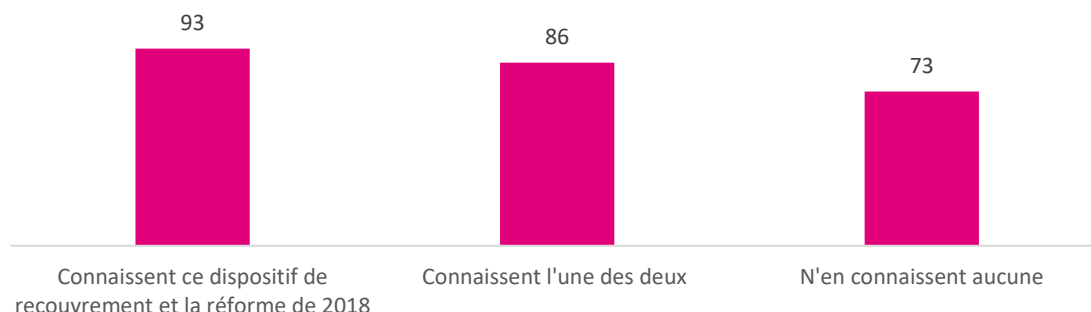
■ Connaissent ce dispositif de recouvrement et la réforme de 2018
 ■ Connaissent l'une des deux
 ■ N'en connaissent aucune

Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Fait notable, **plus les Français connaissent les dispositifs plus ils sont confiants** sur l'intérêt et l'utilité de leur existence. 93% des Français qui connaissent ce recours et sa réforme de 2018 (92% de ceux qui connaissant l'accès au recouvrement pour les couples divorcés et 91% de ceux qui ont connaissance de l'ouverture en 2018 aux séparations à l'amiable).

Mais, même chez les personnes qui ne connaissent pas l'existence de ces procédures, l'adhésion de principe est forte (73%).

Figure 64 - Part des Français qui trouvent que la réforme de 2018 est une « bonne idée » selon leur connaissance du dispositif (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

8.4 L'intervention de l'agence nationale de recouvrement des impayés est plébiscitée

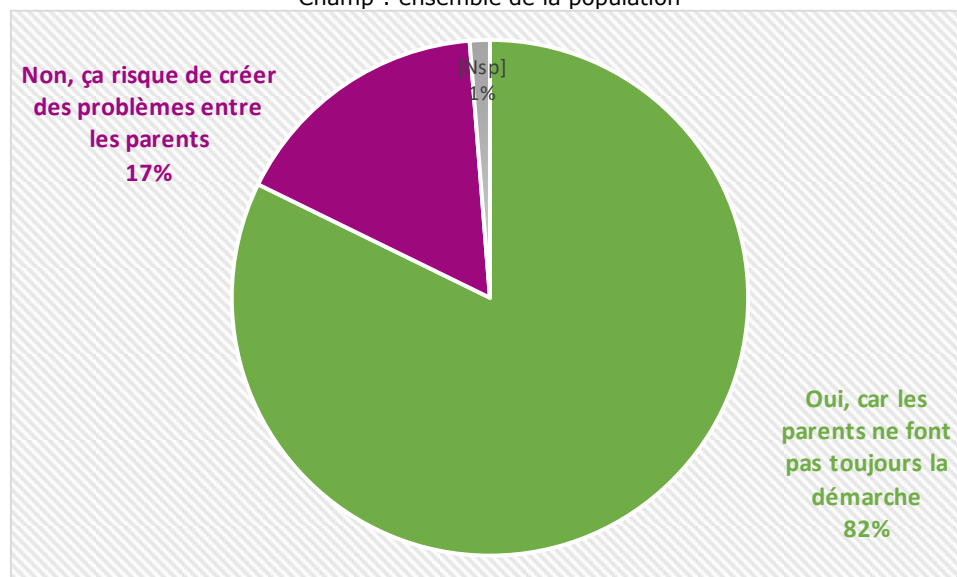
Mise en place le 1^{er} janvier 2017, l'Agence de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires (ARIPA) permet de **simplifier les démarches de recouvrement des impayés de pensions alimentaires** pour les familles après les séparations, en particulier pour les familles monoparentales (le montant de la pension alimentaire représentant, pour ces foyers, près du cinquième des ressources)⁸⁹.

Une majorité de la population estime que le procédé ainsi mis en œuvre est une bonne idée (82%) ; 17% pensant, au contraire, que cela risque de créer des problèmes entre les parents.

⁸⁹ Anne Unterreiner, 2018, « Le quotidien des familles après une séparation - État de la recherche internationale sur l'organisation de la vie des familles de couples séparés », Les Dossiers de la Drees, n°27, Drees, juin

Figure 65 – Dans le cadre d’une séparation, l’agence nationale de recouvrement des impayés de pensions alimentaires sera destinataire du paiement des pensions alimentaires pour les enfants, qui sera ensuite reversée au parent à qui elle est due. Pensez-vous que c’est une bonne idée ?

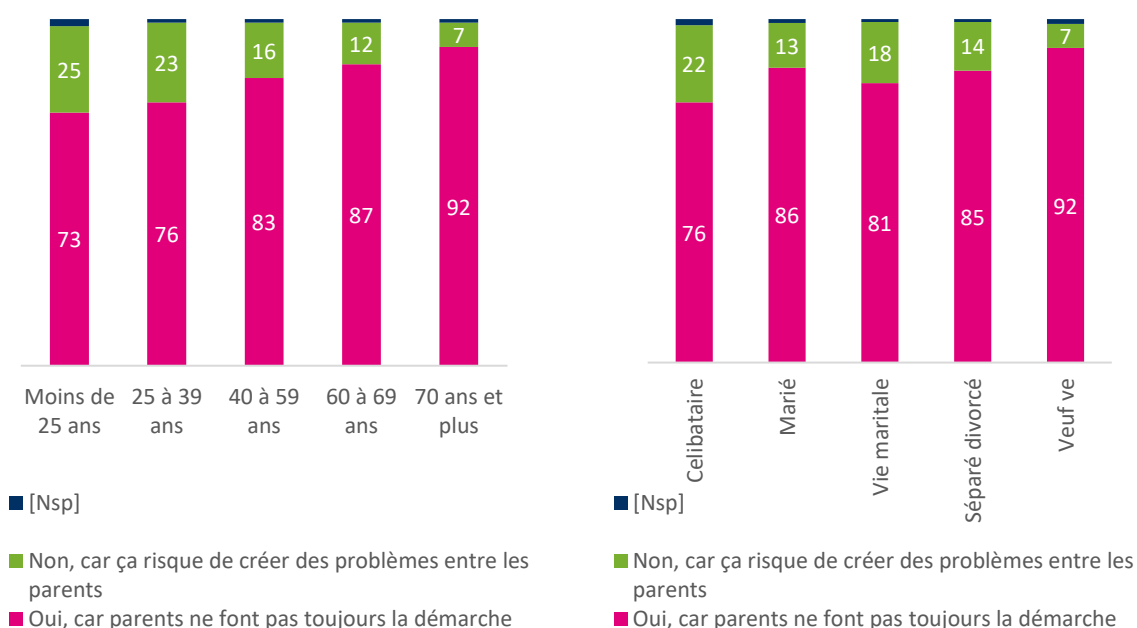
Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Plus l’interviewé est jeune et plus il associe des difficultés à ce procédé (Figure 66 et Tableau A 51, page 247). En revanche, les plus âgés comme les personnes en situation de veuvage sont les plus favorables à ce nouveau fonctionnement (92%). Les personnes mariées trouvent que c’est une bonne idée (86%), tout comme les divorcés ou séparés (85%). Les célibataires, plus jeunes, sont moins enthousiastes (76%).

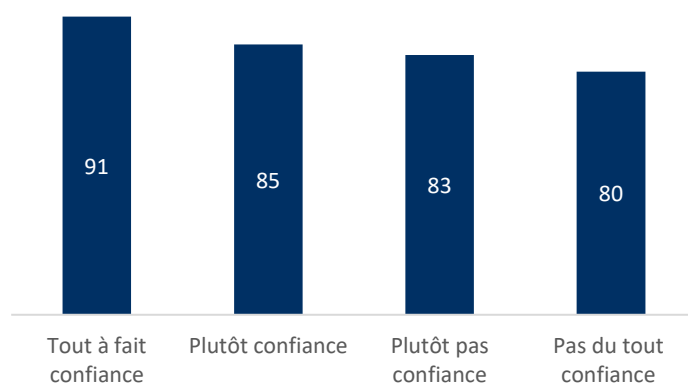
Figure 66 - Opinion sur un versement des pensions à l’agence nationale de recouvrement
Selon l’âge (en %) Selon le statut matrimonial



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

On notera que plus les Français nourrissent à l'égard du gouvernement une confiance forte, plus ils témoignent d'une opinion favorable sur les propositions (Figure 67).

Figure 67 - Opinion favorable à un versement des pensions à l'agence nationale de recouvrement selon le niveau de confiance envers le gouvernement (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

III. Une relative méconnaissance de l'intervention sociale des Caisses d'allocations familiales

Qu'il s'agisse d'assistantes sociales, d'éducateurs spécialisés ou de conseillers en économie sociale et familiale, les travailleurs sociaux de la Caf écoutent et **soutiennent les familles avec enfant à charge** à certains moments pouvant fragiliser leur vie familiale (grossesse monoparentale, séparation, maladie et handicap, décès d'un enfant ou de son parent, impayé de loyer ou de prêt).

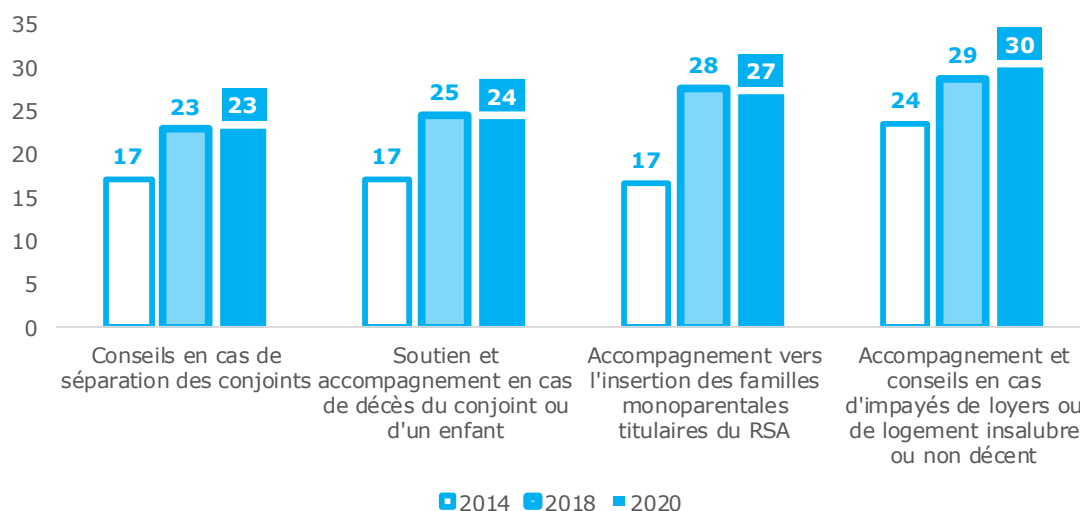
Ce type d'intervention recueille, de la part de ceux qui en bénéficient, un taux de satisfaction élevé. Une enquête exploratoire de satisfaction menée en 2014 auprès de 2 500 allocataires bénéficiaires d'une offre d'intervention de travail social assurée par un travailleur social de leur Caf établit en effet que, parmi eux, 88 % sont globalement satisfaits de l'accompagnement et du travail réalisé à cette occasion⁹⁰.

Leur appréhension des relations avec l'assistante sociale est également très positive, tant d'un point de vue global que sur des dimensions plus spécifiques de la relation comme l'écoute, la confiance ou encore le soutien moral.

Si, lorsqu'elle est délivrée, l'intervention sociale des Caisses d'allocations familiales, sous forme d'interventions et de soutien aux familles, recueille un fort taux de satisfaction, elle reste cependant **peu connue de la population générale**, avec cette année **un taux de notoriété compris entre 23% et 30%** selon les aides, montrant peu d'évolution par rapport à 2018 (Figure 68).

⁹⁰ L'essentiel n°158 – 2015 – Les offres d'intervention de travail social des caisses d'Allocations familiales : l'avis des bénéficiaires
http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/essentiel%20-%20Travail%20social_ESSENTIEL.pdf

Figure 68 -Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles. Connaissez-vous les aides suivantes ? (en % de oui)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Les quatre aides, par notoriété croissante, sont les suivantes :

- Les conseils en cas de **séparation** des conjoints (23%, comme en 2018). Dans les différentes catégories sociales (Tableau A 52, page 248), la notoriété de cette intervention n'excède jamais 34%. Ce sont les parents de familles nombreuses qui sont les mieux informés (34%). Les individus les plus jeunes (30% des moins de 25 ans, 28% des 25-39 ans) et les étudiants (32%) ont également plus souvent connaissance de l'existence de ces conseils. Mais le statut matrimonial n'a pas d'impact : les personnes séparées ou divorcées, notamment, n'ont pas une meilleure connaissance de l'existence de cette aide (23%, comme l'ensemble de la population).
- Le soutien en cas de **décès** dans la famille (conjoint ou enfant) est identifié par une personne sur quatre (24%, contre 25% en 2018). Les plus jeunes seraient, à nouveau, un peu mieux informés que la moyenne : 34% des étudiants et 31% des moins de 25 ans disent l'être (Tableau A 54, page 250). Les personnes en situation de veuvage sont 29% à connaître l'accompagnement proposé par le service social des Caf.
- L'accompagnement vers **l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA** (27% en 2020, - 1 point par rapport à 2018). 37% des étudiants, 34% des allocataires et des chargés de famille nombreuse ou encore 32% des bas revenus connaissent ce type de soutien offert par les travailleurs sociaux des CAF (Tableau A 56, page 252). Les plus concernés sont les mieux informés : 36% des foyers monoparentaux et 50% des bénéficiaires du RSA connaissent cet accompagnement.
- L'accompagnement et les conseils **en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou indécent** est l'intervention sociale la mieux identifiée par l'opinion (30% en 2020, + 1 point par rapport à 2018). Peut-être parce qu'elle concerne un domaine (le logement) où les besoins sont particulièrement criants. La nouvelle

enquête sur le budget des familles de l'INSEE⁹¹ établit ainsi que : « En 2017, en France, le logement représente en moyenne 22 % des dépenses des 20 % des ménages les plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie) et constitue ainsi leur premier poste de consommation, devant l'alimentation à domicile (18%), les transports (14%) et les biens et services divers, tels que les assurances, les coiffeurs, etc. (14 %) ». L'étude pointe aussi l'inexorable accroissement des charges de logement pour les plus pauvres : « Sur les quarante dernières années, la part des dépenses d'alimentation à domicile converge selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle, tandis que les écarts s'accroissent sur le logement. ».

A nouveau, les étudiants (38%) et les plus jeunes (35% des moins de 25 ans) sont les mieux informés (Tableau A 58, page 254). Les locataires (33%) ou ceux pour qui les charges de logement sont lourdes (31%) ne savent pas beaucoup plus souvent qu'en moyenne identifier ce type d'aide.

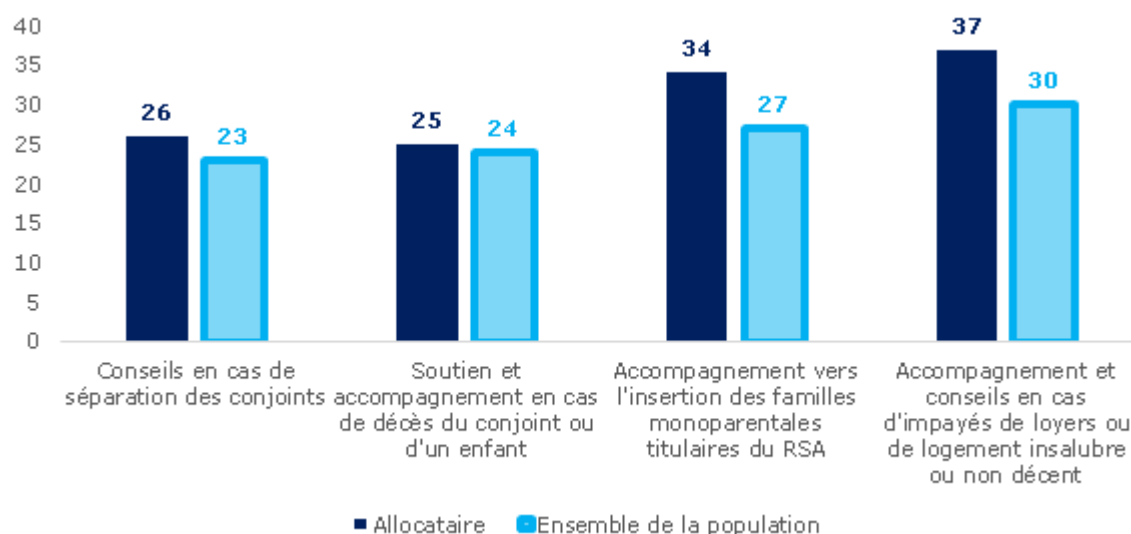
En conclusion, même si elles sont appréciées des allocataires qui en bénéficient, les actions d'accompagnement et de soutien aux familles en difficulté sont à peine mieux connues des allocataires de la CAF que de l'ensemble de la population (Figure 69). Le différentiel est plus sensible pour l'accompagnement en cas d'impayés de loyer ou de logement indécemment ou insalubre (37%, + 7 points par rapport à l'ensemble de la population, + 9 points par rapport aux non-allocataires) ainsi que pour l'accompagnement des familles monoparentales titulaires du RSA (+ 7 points également, + 9 points par rapport aux non-allocataires).

Systématiquement, les plus jeunes se disent mieux informés de toutes ces aides (Figure 70).

⁹¹ Elvire Demoly, Camille Schweitzer (division Conditions de vie des ménages, Insee), Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports, INSEE Focus n°203, septembre 2020

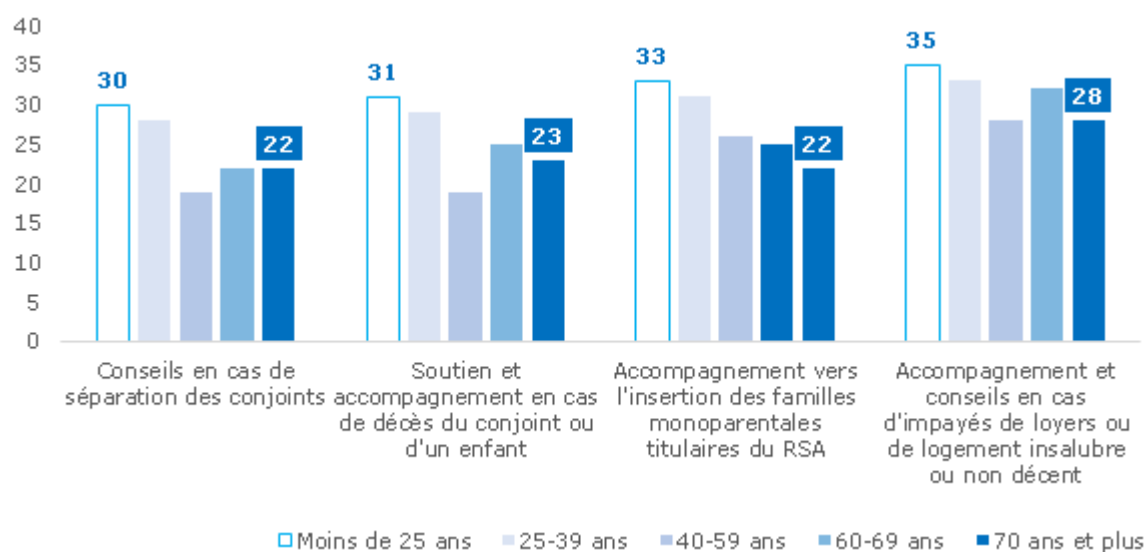
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764315?sommaire=4648339>

Figure 69 - Les allocataires connaissent à peine mieux les actions d'accompagnement et de soutien aux familles en difficulté que l'ensemble de la population
(En % connaissant les différentes aides)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Figure 70 - Les plus jeunes sont mieux informés des actions d'accompagnement et de soutien aux familles en difficulté que les plus âgés
(En % connaissant les différentes aides)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

IV. La famille confinée

Face à la crise sanitaire liée au Covid-19, la décision de fermeture des crèches, écoles et universités est annoncée dès le jeudi 12 mars. A partir du 17 mars 2020, à 12 heures, afin de lutter contre la pandémie, une interdiction de déplacement est instaurée, confinant les Français dans leurs domiciles.

Comment les familles ont-elles vécu cette situation ? Qui s'est, selon la formule consacrée, « occupé des enfants » ? Et comment les relations, avec son conjoint et avec ses enfants, sont-elles jugées ?

1. Les mères, plus souvent en charge des enfants pendant le confinement

Au sein des foyers qui accueillent au moins un enfant de moins de 20 ans, **dans la majorité des cas (55%), la charge principale des enfants a incombé à un seul** des parents : **39% à la mère**, 16% au père (Figure 71).

Dans 39% des cas, la charge a été répartie **entre les deux**. Il semblerait qu'il y ait, sur ce point, une vision genrée de la réalité comme l'illustre, plus loin, la Figure 72

La **mère** est donc concernée (seule ou avec le père) dans 78% des cas ; le **père** (seul ou, le plus souvent, avec la mère) dans 55% des cas.

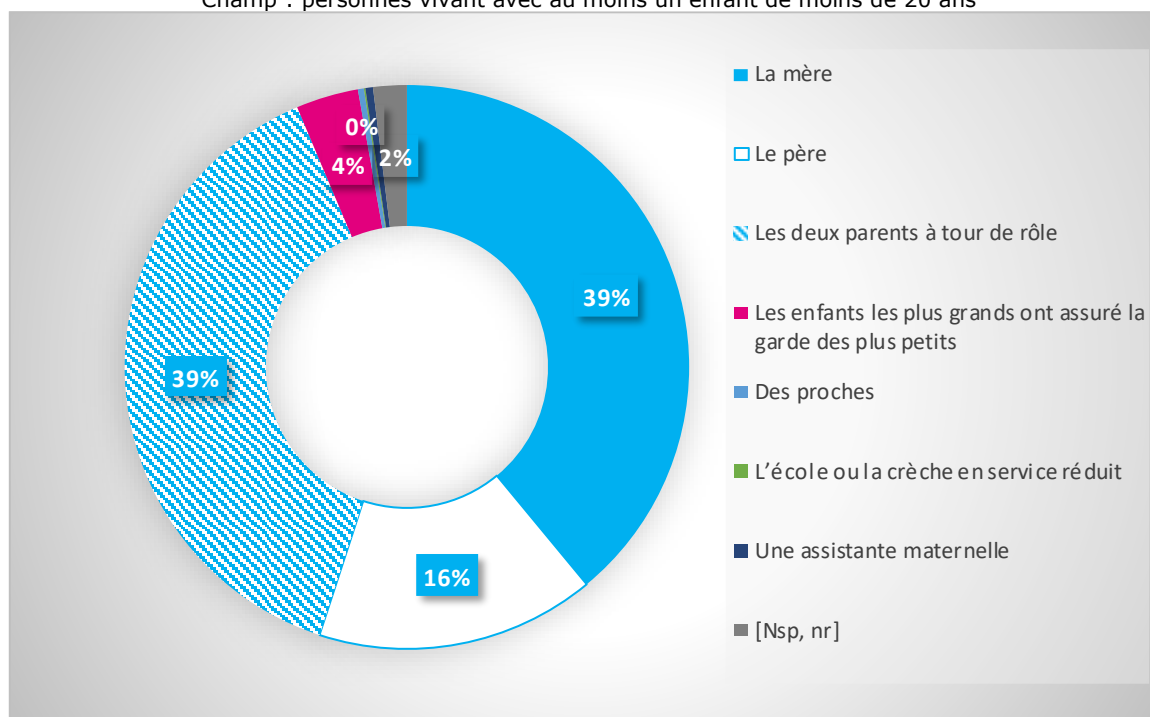
Dans 4% des cas, ce sont les plus grands de la fratrie qui ont pris soin des plus petits.

Les modes de garde extérieurs au foyer (proches, école, crèche ou assistante maternelle) ne sont quasiment pas cités (moins de 1%) ; 2% des personnes concernées ne savent pas répondre. Rappelons que l'Etat a permis la continuité de la garde pour les enfants dont les parents ont dû poursuivre leur activité professionnelle pour faire face à la crise sanitaire (soignants, personnels de la grande distribution, opérateurs d'Etat etc.).

Le détail des réponses dans les différents groupes sociaux est consigné dans le Tableau A 60, page 256.

Figure 71 – Si vous avez la charge d'un ou plusieurs enfants pendant la période de confinement, qui s'occupe principalement de votre/vos enfants pendant la journée ... ?

Champ : personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 20 ans



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

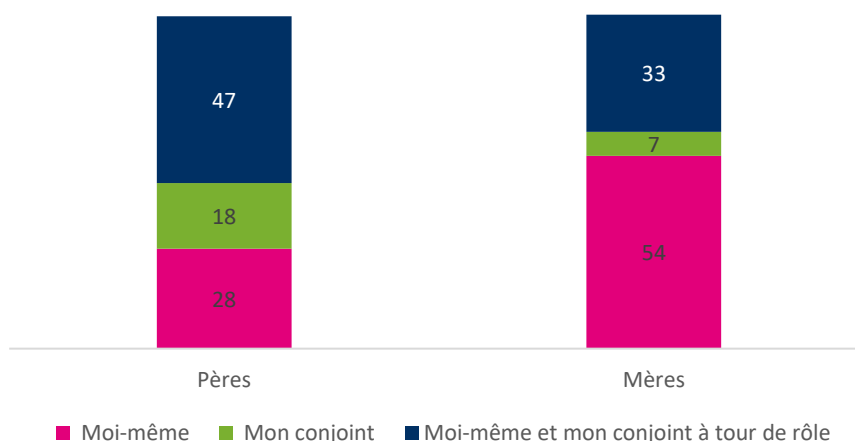
Lecture : pendant la période de confinement, en 2020, 39% des personnes avec au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer disent que les deux parents s'en sont occupés à tour de rôle.

Même au sein des seuls **foyers biparentaux**, la mère a eu plus souvent en charge la garde des enfants, **52% des mères déclarent s'être occupé de leur(s) enfant(s) pendant la journée le temps du confinement, contre 26% des pères**.

Traditionnellement le modèle « pères donnant priorité à leur vie professionnelle/mères cherchant à concilier vie professionnelle et familiale » est motivé ou s'articule avec des rythmes professionnels différenciés. Nous l'évoquons dans la première partie du rapport : les mères changent plus souvent leur vie professionnelle au moment des naissances pour pouvoir prendre en charge les enfants. Elles prennent plus souvent des congés parentaux, sont plus souvent sans emploi, à temps partiel ou avec des horaires de travail plus restreints.

Pendant le confinement, les deux parents se sont trouvés (nonobstant les différences de secteur professionnel) à « conditions égales » pour gérer à la fois leur vie professionnelle, la garde ou le suivi scolaire des enfants, la vie domestique. Or les mères ont été bien plus sollicitées que les pères pour s'occuper des enfants, puisque 54% déclarent s'être occupées elles-mêmes de leurs enfants pendant cette période pour 28% des pères. Et ces derniers ne semblent pas partager le même regard sur l'implication des mères, seulement 18% des pères déclarent que ce sont leurs conjointes qui ont pris en charge les enfants, et 44% que cela s'est réparti entre les deux (pour 33% des femmes seulement).

Figure 72 - Déclaration de la prise en charge d'un ou plusieurs enfants de moins de 20 ans pendant la période de confinement selon le sexe (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

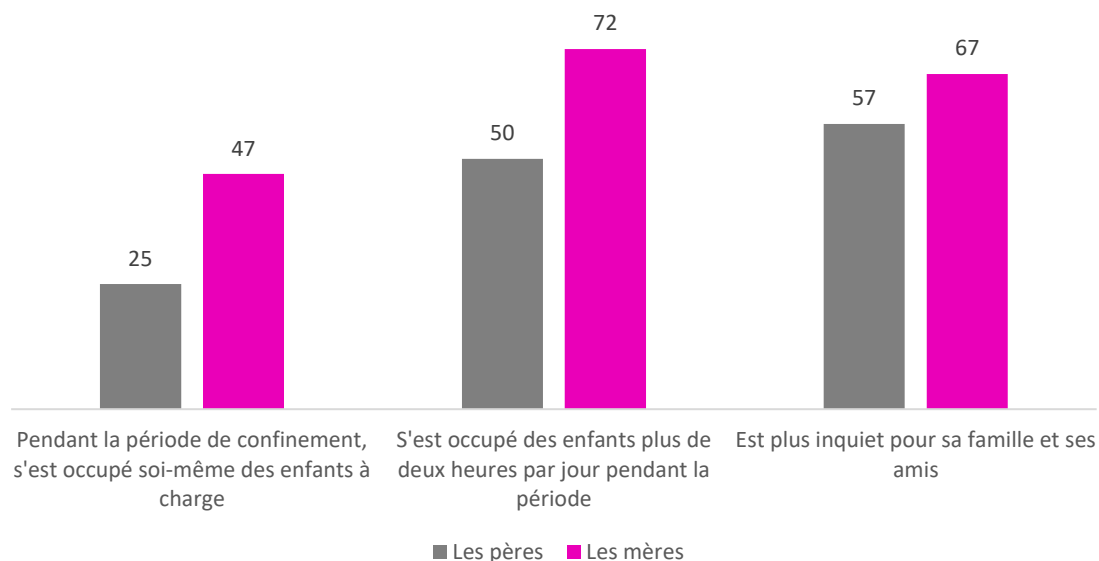
Ce sur-investissement des mères se constate également au sein des familles biactives où les deux parents exerçaient une activité professionnelle avant la période de confinement (Figure 73). 47% des mères y déclarent s'être occupées seules des enfants (contre 25% des pères qui auraient fait de même) et 72% des mères y ont consacré plus de deux heures par jour, pour seulement 50% des pères.

En plus du temps dédié au soin quotidien des enfants, les mères sont plus nombreuses que les pères à s'être déclarées inquiètes pour leur famille et leurs amis pendant cette période (67%, vs 57%), signe d'une « charge mentale » accrue.

Ces résultats sont confirmés par d'autres études sur le sujet. Une enquête réalisée pour le secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes montre que « La répartition inégale du temps passé pour les tâches ménagères entre les femmes et les hommes (...) tend à se confirmer en période de confinement ». L'enquête montre un écart « de perception entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la répartition des tâches ménagères et éducatives au sein du foyer. (...) Et il y a une tendance partagée à considérer que les femmes en font plus, mais celle-ci est surtout affirmée par les femmes elles-mêmes, quand les hommes ont un peu plus souvent le sentiment de percevoir une répartition égalitaire »⁹².

⁹² Jean-Daniel Lévy, Julien Potéreau, Anaïs Prunier, avril 2020, L'impact du confinement sur les inégalités femmes / hommes, étude réalisée par Harris Interactive pour le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations

Figure 73 - Situation des pères et des mères au sein des couples biactifs avec au moins un enfant à charge de moins de 20 ans sur la charge parentale et la charge mentale (en %)



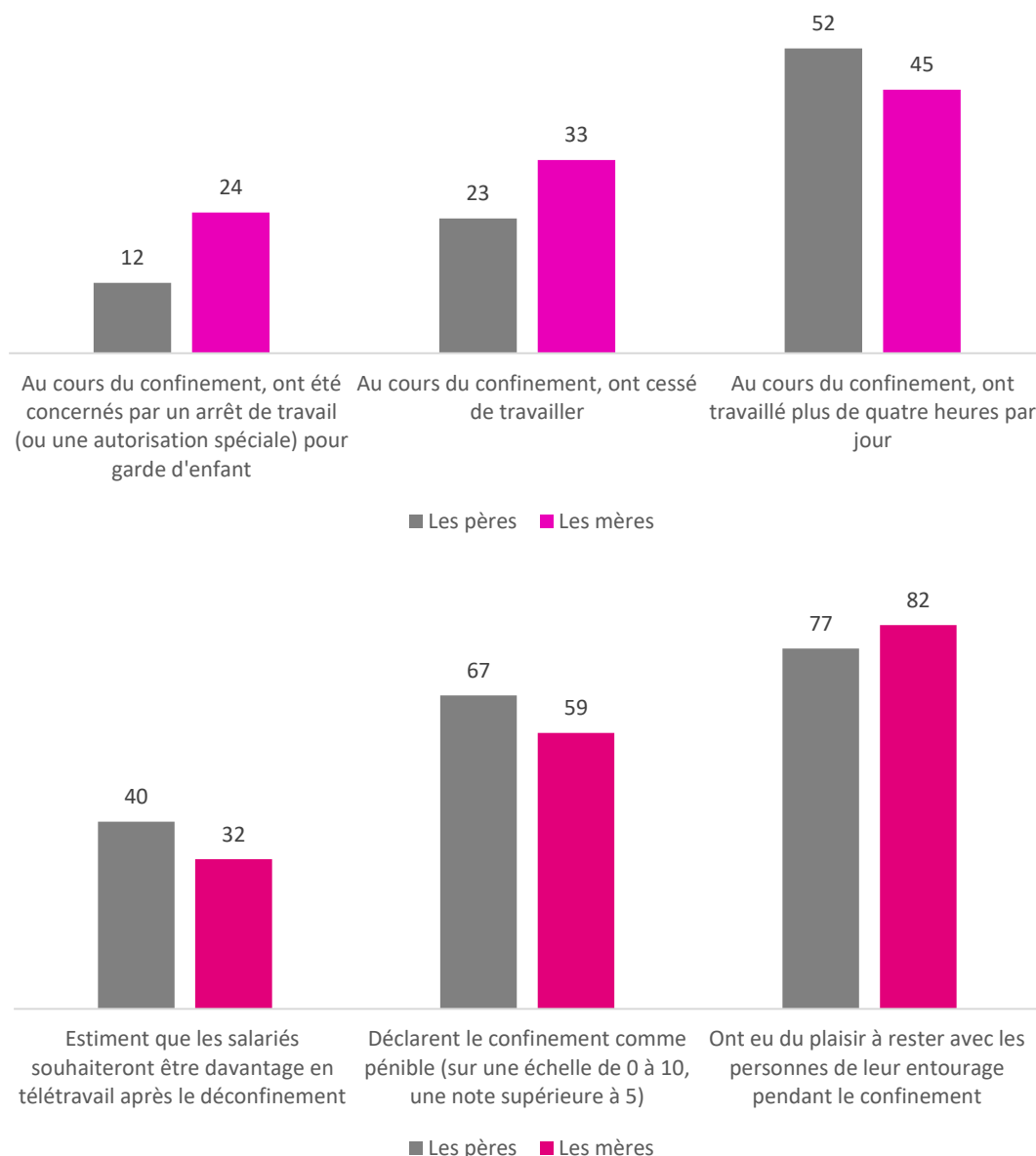
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Lecture : pendant la période de confinement, en 2020, 47% des mères au sein d'un couple biactif avec au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer disent s'être occupées seules des enfants.

Cet investissement accru en direction de leur famille et leurs enfants s'est, en partie, réalisé au détriment de l'activité professionnelle des femmes. 24% des mères ont pris un arrêt de travail ou du s'absenter pour la garde des enfants et 33% ont cessé de travailler (contre respectivement 12% et 23% des pères). Plus généralement, le temps consacré au travail été moins important pour les mères que pour les pères : 52% des pères ont travaillé pendant plus de 4 heures par jours, pour 45% des mères.

Enfin, les pères ont moins bien vécu le confinement que les mères, et moins apprécié le temps commun avec les membres du foyer (82% des mères ont apprécié pour 77% des pères). Pour autant les pères sont prêts à poursuivre le télétravail dans 40% des cas pour seulement 32% des mères.

Figure 74 - Situations des pères et des mères au sein des couples biactifs avec au moins un enfant à charge de moins de 20 ans sur la situation professionnelle (en %)



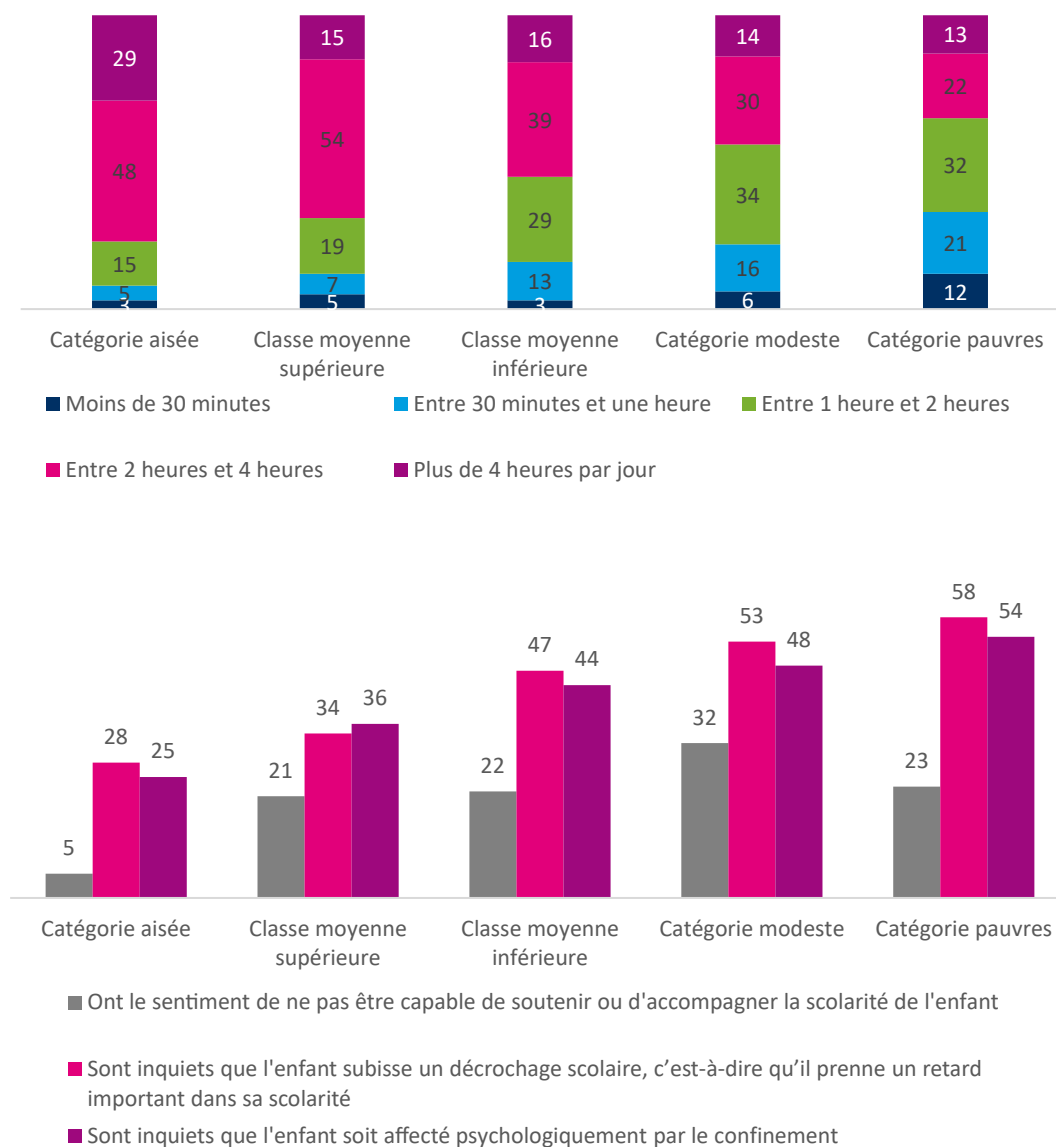
Source : CRÉDOC c, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Mais la situation du confinement pour les parents n'a pas seulement révélé des inégalités de genre, mais également des inégalités sociales. L'enquête de l'Ifop pour Break Poverty Foundation, « Le regard des parents sur l'école à distance », dévoile ainsi l'inégale capacité des parents face à l'éducation scolaire des enfants à distance. Les catégories aisée et moyenne supérieure ont pu y consacrer davantage de temps que les catégories plus modestes ou défavorisées (77% y consacrent plus de 2 heures par jour chez les plus aisés, pour 35% chez les plus pauvres).

Cet écart dans le temps consacré nourrit, pour les plus défavorisés, une plus forte inquiétude sur les conséquences de la situation, 58% des plus pauvres sont inquiets d'un

possible décrochage scolaire de leurs enfants contre 28% des plus aisés (30 points de différence).

Figure 75 - Temps moyen consacré par jour à l'école à distance et positionnement des parents sur leur capacité de soutien et d'accompagnement, des risques de l'école à distance, et de l'impact psychologique de la situation, pour la scolarité de leurs enfants selon la catégorie sociale (en %)



Ifop pour Break Poverty Foundation, Le regard des parents sur l'école à distance, Avril 2020

2. Relations intra-familiales : beau fixe ou secret d'alcôve ?

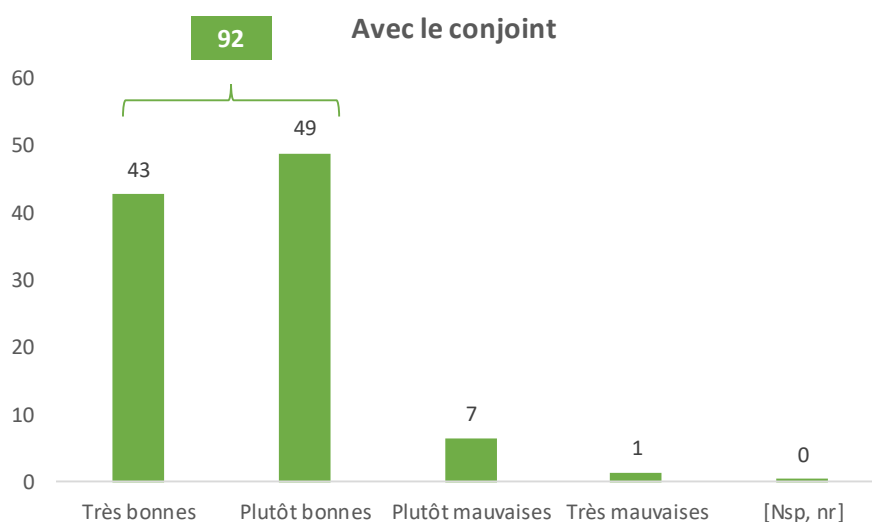
2.1 Les pères de jeunes enfants estiment plus souvent la période « pénible » et des relations de couple moins idylliques que la moyenne

La soudaineté du confinement, sa rigueur et sa durée ont pu aboutir, au sein de certaines familles, à la survenue de moments difficiles ou de conflits. Le confinement, et le huis-clos

avec un conjoint violent, sans possibilité de recourir à la solidarité institutionnelle ou familiale a ainsi été « révélateur des violences conjugales avec un effet aggravant dans certaines situations »⁹³. L'enquête menée par le CREDOC n'avait pas l'ambition de traiter de ce sujet, mais il est possible d'apprécier la façon dont les personnes qualifient les relations au sein de leur couple (Figure 76), ainsi qu'avec leurs enfants (Figure 77) pendant le confinement.

En première lecture, hommes et femmes ont ici une **même appréciation** de la situation, dépeinte quasi-systématiquement comme **positive** : respectivement 91% et 92% d'entre eux estiment les relations 'très' ou 'plutôt' bonnes au sein du couple ; 93% et 95% d'entre eux estimant 'très' ou 'plutôt' bonnes les relations avec les enfants lorsqu'il y en a (voir aussi Tableau A 61 et Tableau A 62, page 257 et suivante).

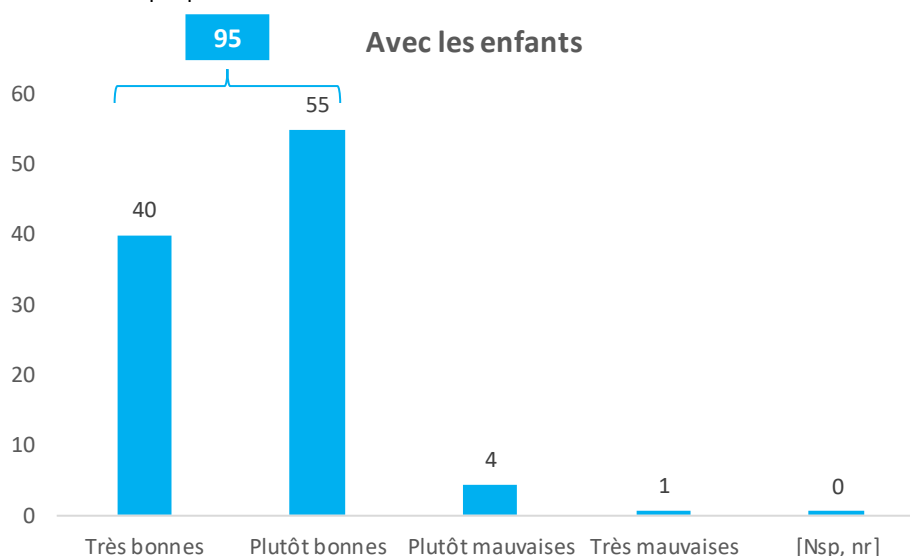
Figure 76
Depuis le confinement, comment qualifieriez-vous les relations au sein de votre couple ?
Champ : ensemble de la population avec un conjoint



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

⁹³ Elisabeth MOIRON-BRAUD, Secrétaire Générale de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) Les violences conjugales pendant le confinement : Evaluation, suivi et propositions, Juillet 2020

Figure 77
Depuis le confinement, comment qualifieriez-vous les relations avec vos enfants ?
 Champ : personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 16 ans



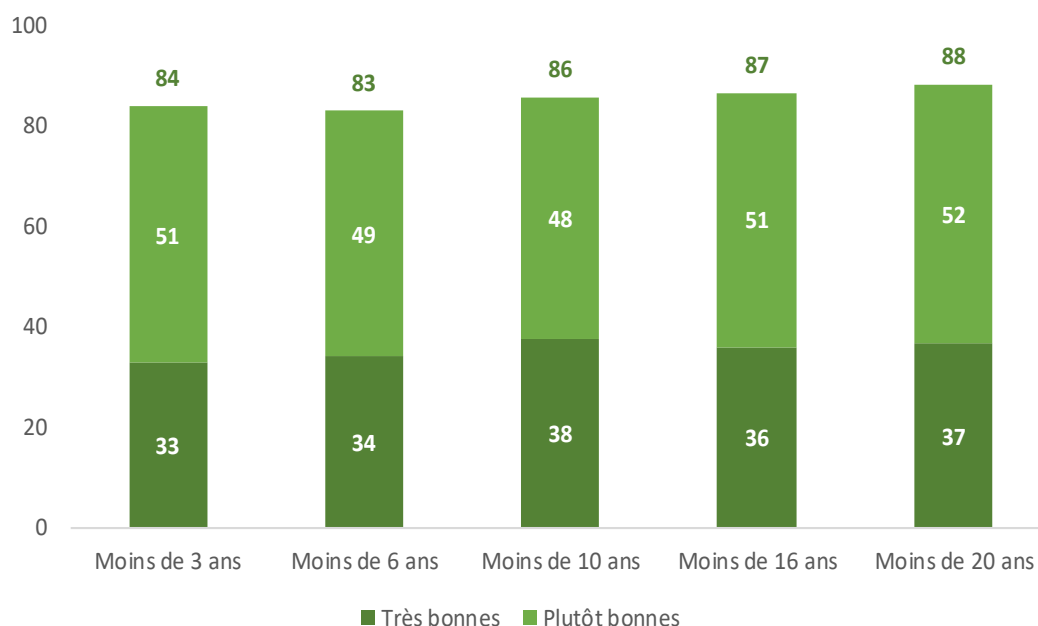
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Plus on touche aux questions intimes, et plus les enquêtes présentent leurs limites. L'enquête Conditions de vie montre ainsi que sur longue période, les Français évaluent systématiquement de manière plus positive leur niveau de vie personnel que celui de la société dans son ensemble, leur intégration sociale jugée massivement positive que la cohésion de la société considérée comme dégradée, etc. En l'occurrence, déclarer que les relations avec ses enfants, ou son conjoint sont mauvaises, même dans le cadre inédit du confinement, n'est pas aisé. L'analyse plus détaillée des réponses apporte un éclairage sur les possibles tensions survenues entre quatre murs.

La présence et l'âge des enfants jouent un rôle sur l'appréciation de la qualité des relations intra-familiales. Les couples sans enfant déclarent de meilleures relations au sein du couple (94%, contre 87% s'il y a un enfant de moins de 16 ans dans le foyer). Les **couples avec un très jeune enfant sont les plus mal lotis** (Figure 78). Certaines configurations sont également un peu plus défavorables. Par exemple **lorsque c'est le conjoint** qui assure principalement la garde des enfants pendant le confinement (84% de satisfaction), ou lorsque le répondant estime qu'il a des difficultés à « assurer le suivi scolaire des enfants pendant le confinement » (83% de satisfaction).

Figure 78 – Les relations au sein du couple, selon l'âge des enfants présents

Champ : ensemble de la population avec un conjoint et vivant avec au moins un enfant de moins de 3, 6, 10, 16 ou 20 ans

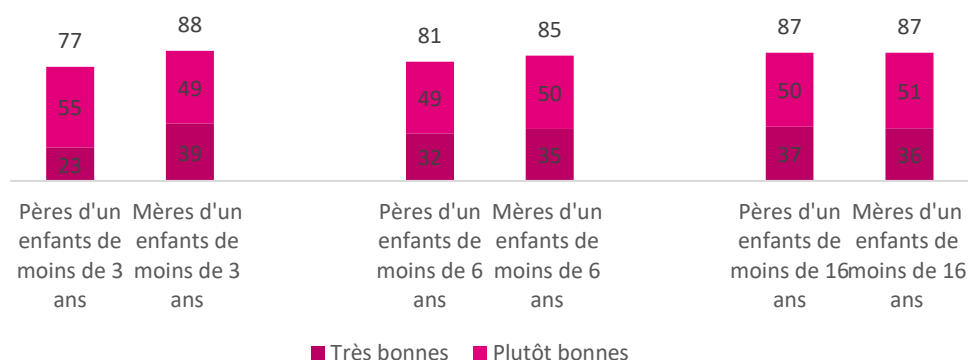


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Lecture : pendant la période de confinement, en 2020, 84% des couples avec un enfant de moins de trois ans disent que les relations au sein de leur couple sont « bonnes » ou « très bonnes », contre 92% en moyenne pour l'ensemble des couples.

Les **pères et les mères** n'ont pas tout à fait la même appréciation sur leur relation de couple quand les **enfants sont en bas âge**. Avec au moins un enfant de moins de 3 ans, 88% des mères déclarent leurs relations avec leur conjoint comme bonnes, contre **77% des pères**. Les pères de jeunes enfants ont-ils davantage été pris à partie sur les tâches parentales dans le huis clos ?

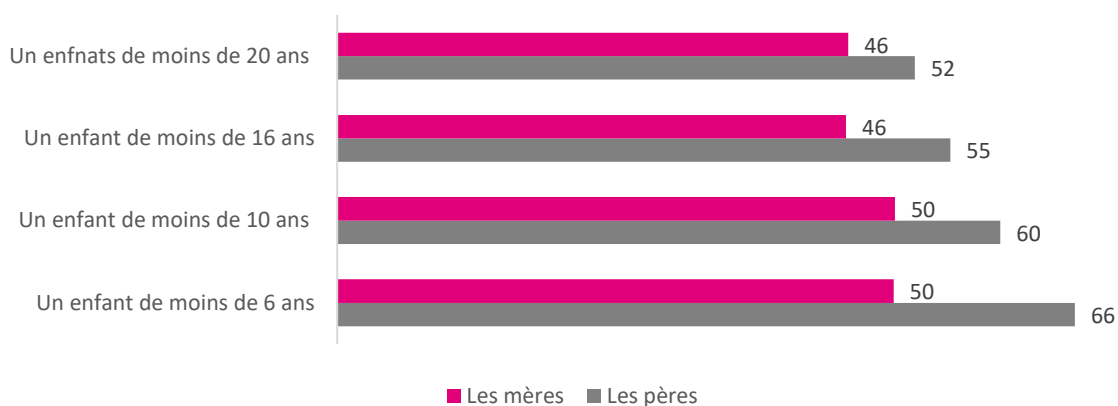
Figure 79 - Qualification des relations au sein du couple par les pères et les mères selon l'âge du ou des enfant(s) (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Le confinement avec les enfants n'a pas été vécu de la même façon par les pères et les mères. 50% des mères d'un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans ont trouvé la période du confinement pénible (note supérieure à 5) pour **66% des pères**. **La pénibilité du confinement vécue et déclarée par les pères diminue avec l'âge** de l'enfant : 60% des pères d'enfants de moins de 10 ans et 55% des pères d'enfants de moins de 16 ans ont déclaré cette période comme pénible. Le ressenti des mères semble moins sensible à l'âge de l'enfant, avec une légère baisse de la pénibilité avec les enfants plus grands.

Figure 80
Part des pères et des mères qui déclarent la période du confinement comme pénible (sur une échelle de 0 à 10 une note supérieure à 5) selon l'âge des enfants (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

2.2 Le confinement : des moments privilégiés avec les enfants en bas âge, plus tendus avec les adolescents

Concernant les relations avec les enfants, c'est l'inverse qui prévaut (Figure 81) : **plus un enfant jeune est présent et plus la qualité des relations avec les enfants est appréciée** (avec un différentiel de 12 points sur la modalité la plus élogieuse entre le cas où un enfant de moins de 3 ans est présent et celui où un enfant de moins de 16 ans l'est). La période, si elle a créé des tensions entre les conjoints, a pu **offrir des moments d'échange plus nourris avec des tout-petits** qui ont, en rythme « habituel » de travail et compte tenu de leurs besoins en sommeil, des plages horaires communes avec leurs parents plutôt réduites.

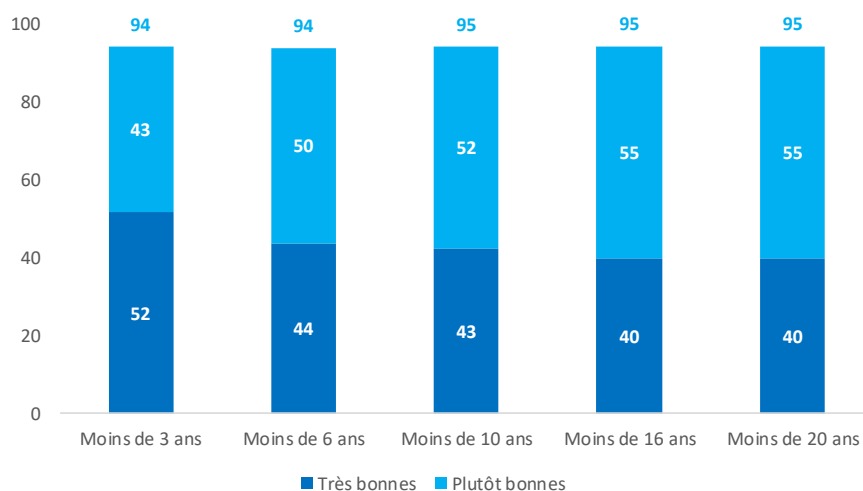
En revanche, la période a pu envenimer les relations avec des adolescents ou jeunes adultes revenus vivre au foyer de leurs parents. L'édition flash de l'enquête Conditions de Vie et Aspirations des Français menée en avril 2020 auprès de la population confinée montre ainsi que le **niveau de bonheur déclaré des jeunes a ainsi chuté** de 62% à 57% en l'espace de trois mois à peine et que près d'un tiers (30%) des jeunes déclaraient **se sentir souvent seuls** durant le confinement. Selon une étude⁹⁴, 30% des jeunes

⁹⁴ IFOP pour CONSOLAB, « Ma casa va craquer ? » Enquête sur les conditions de logement des Français confinés et les tensions au sein des foyers, 7 avril 2020.

déclarent pendant le confinement **souffrir d'un manque d'intimité** (contre 17% en moyenne). Une autre étude⁹⁵ indique que 41% des 18-30 ans signalaient un problème de **dépression, de fatigue et d'ennui** se répercutant négativement sur leur moral, 31% évoquaient à la mi-avril un problème de poids et 16% rapportaient un problème de santé en général. L'enquête Conditions de vie montre également, qu'avec les personnes âgées, ce sont les jeunes (39%) qui sont **le plus restés cloîtrés à domicile**, sortant moins d'une fois par semaine, et également ceux qui ont **vécu le plus difficilement la période**.

Figure 81 – Les relations avec les enfants en fonction de l'âge des enfants

Champ : personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 3, 6, 10, 16 ou 20 ans

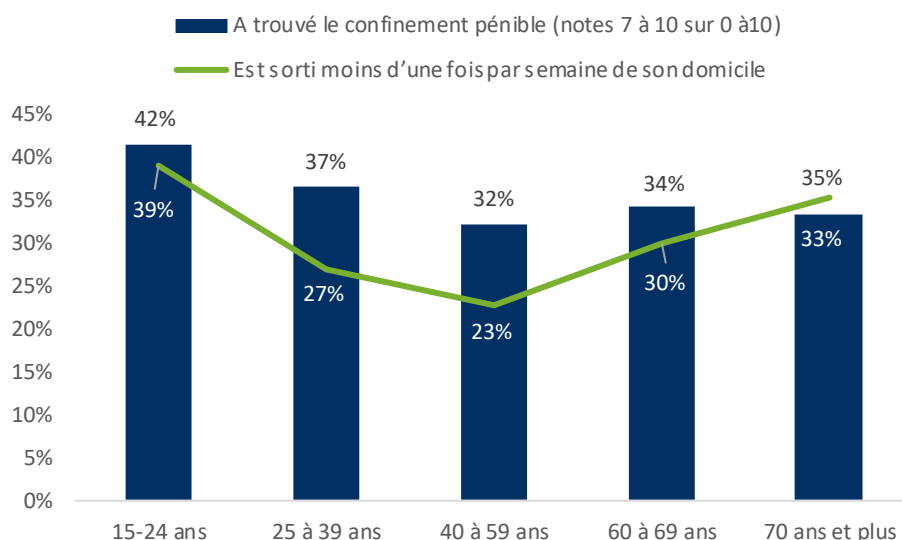


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Lecture : pendant la période de confinement, en 2020, 52% des personnes qui vivent avec au moins un enfant de moins de 3 ans disent que les relations avec les enfants sont « très bonnes », contre 40% de ceux qui vivent avec un au moins un enfant de moins de 16 ans.

⁹⁵ OPINIONWAY pour HEYME et 20 MINUTES, Baromètre « #MoiJeune, confiné et demain ? », vague 2, avril 2020.

Figure 82 – Part des personnes sortant moins d’une fois par semaine de leur domicile
Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

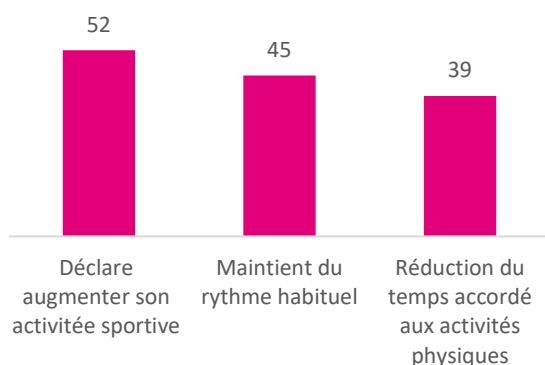
2.3 Moins de sport, télétravail ou perte d’emploi sont facteurs de tensions dans le couple

Le confinement a bouleversé de nombreuses habitudes au sein des foyers, et plusieurs changements semblent avoir été sources de tension dans les couples.

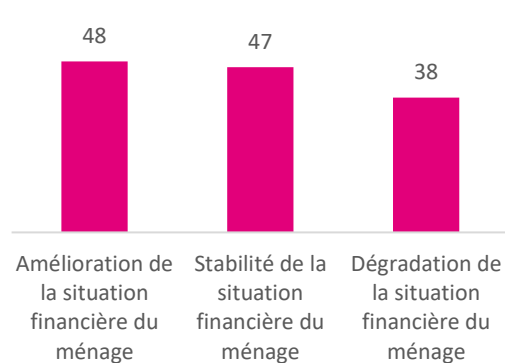
La réduction de l’activité sportive s’accompagne d’une baisse de 13 points de la proportion de personnes déclarant leurs relations de couple « très bonnes » pendant le confinement. Toutes les modifications de l’organisation du travail, comme le **télétravail**, **l’arrêt d’activité** ... ou encore **la dégradation de la situation financière** suscitent également un climat plus anxiogène.

Figure 83 - Part déclarant "très bonnes" les relations avec le conjoint (en %)

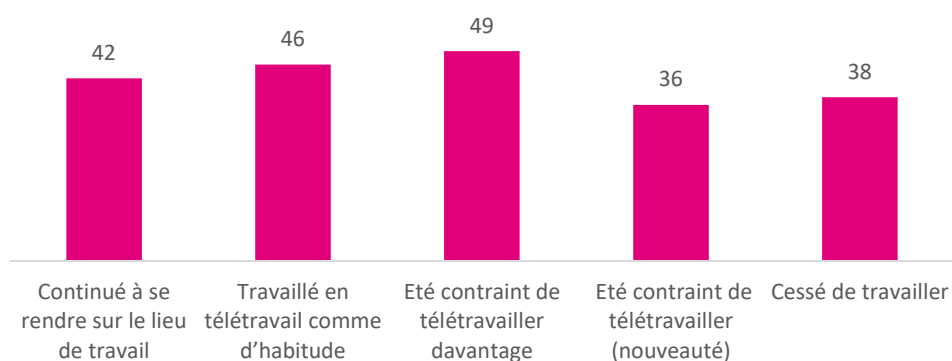
Selon l'évolution de l'activité sportive pendant la période du confinement



Selon l'évolution de la situation financière du ménage pendant la période du confinement



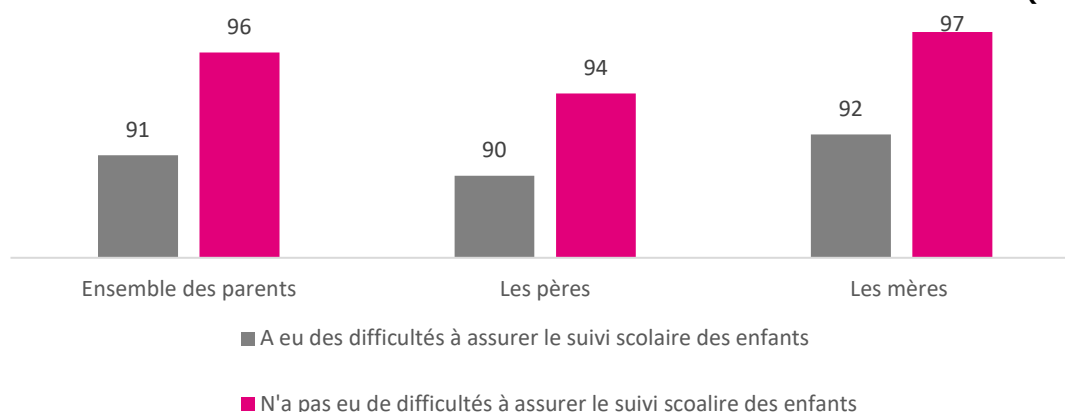
Selon l'évolution de la situation professionnelle pendant la période du confinement



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Le **suivi scolaire** qui a été demandé aux parents pendant ce temps où l'école s'est beaucoup dispensée à distance est venu également impacter les relations en famille. 97% des mères et 94% des pères qui n'ont pas rencontré de difficultés estiment leurs relations comme « bonnes », pour 92% des mères (- 5 points) et 90% des pères (- 4 points) qui ont rencontré des difficultés à assurer ce rôle.

Figure 84 - Part des parents déclarant leurs relations avec leurs enfants comme "bonnes" selon les difficultés rencontrées dans le cadre de l'école à distance (en %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

B. LES POLITIQUES SOCIALES

Les dépenses sociales couvrent l'ensemble des prestations en espèces, des biens et services fournis directement et des allègements fiscaux à visées sociales. Ces dépenses permettent aux individus ou aux ménages de faire face financièrement aux conséquences des différents risques sociaux que sont la vieillesse, la maladie, l'invalidité, le chômage, les charges de famille ..., c'est-à-dire des situations pouvant provoquer une baisse des ressources ou une hausse des dépenses.

La protection sociale a des objectifs matériels (permettre aux individus de survivre quand ils sont malades, ou âgés, ou chargés de famille nombreuses, par exemple) mais aussi des objectifs sociaux (réduire l'inégalité devant les risques de la vie et assurer aux individus un minimum de revenus permettant d'être intégrés à la société). Les prestations peuvent être ciblées sur les ménages à faible revenu, les personnes âgées, les handicapés, les personnes malades, les chômeurs ou les jeunes.

En France, la part des dépenses sociales dans le PIB⁹⁶ est beaucoup **plus élevée** (31%) **qu'en moyenne dans l'OCDE** (20%).

Vers un recul de la compassion des Français quant à la pauvreté sur trente ans

Au cours des 30 dernières années, la proportion de Français qui considèrent que la pauvreté s'explique plutôt par « un manque de chance » que par un « manque d'effort » a toujours été majoritaire dans l'opinion. Début 2020, près de six Français sur dix (59%) indiquent que la pauvreté est plutôt liée à un manque de chance. Si ce point de vue est majoritaire dans l'opinion, il a baissé de 6 points en un an (65% en 2019)⁹⁷, marquant un recul de la compassion des Français à l'égard de la pauvreté.

Les opinions exprimées sur la pauvreté « sont très sensibles au contexte économique : en règle générale lorsque le taux de pauvreté monétaire augmente, les Français ont tendance à faire preuve de plus d'empathie envers les plus démunis »⁹⁸. En période de reprise de l'activité économique, le point de vue des Français est moins compatissant envers les plus modestes et les incitations à la reprise d'une activité professionnelle pour sortir de la pauvreté sont plus fortes. L'année qui a suivi le déclenchement de la crise de 2008 a été marquée par un net accroissement de la compassion des Français, mais l'opinion a ensuite fait preuve de plus de sévérité vis-à-vis des catégories modestes, enjoignant à prendre en main leur destin, et surmonter elles-mêmes leurs difficultés⁹⁹. Il y a donc eu une forme de décrochage sur la période allant de 2010 à 2015 entre l'évolution de la pauvreté et le

⁹⁶ OCDE, <https://data.oecd.org/fr/socialexp/depenses-sociales.htm#indicator-chart>

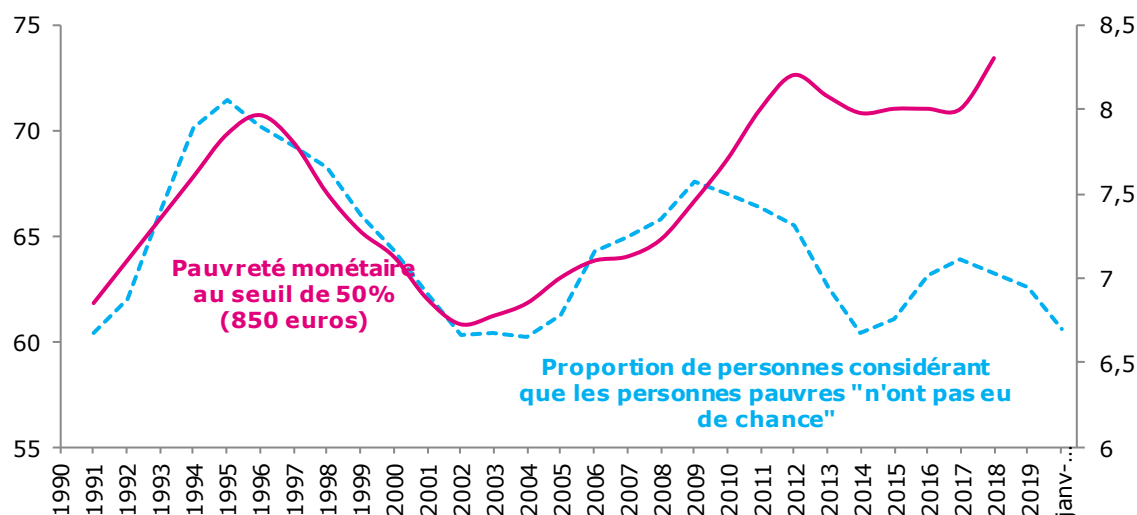
⁹⁷ Le lien entre taux de pauvreté et opinion semble plus fortement marqué avec le taux de pauvreté défini à partir du seuil de 50 % du niveau de vie médian qu'avec celui, plus couramment utilisé, du seuil de 60 % du niveau de vie médian, comme si l'opinion était plus sensible à la grande pauvreté. C'est la raison pour laquelle le schéma propose de suivre l'évolution de la pauvreté au seuil de 50% et non de 60%.

⁹⁸ Régis Bigot, Emilie Daudey, 2013, *La sensibilité de l'opinion publique à l'évolution de la pauvreté*, étude réalisée par le Crédoc pour la Drees

⁹⁹ Crédoc, 2015, Note de conjoncture sociétale, Début 2015 : un nouvel élan

regard des Français sur la pauvreté, moins compatissant envers les plus démunis. Entre 2015 et 2017, le niveau d'empathie des Français a à nouveau augmenté, à taux de pauvreté constant. Mais en 2018, l'empathie a baissé nettement alors que la pauvreté augmentait à nouveau, signe que le décrochage observé après la crise de 2008 ne se résorbe toujours pas.

Figure 85 – Evolution comparée du taux de pauvreté monétaire et de l'opinion des Français sur les causes de la pauvreté



Source : Echelle de gauche : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations » ; Echelle de droite : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 1990, Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004, Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2011. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010. Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Notes : les données ont été lissées en moyenne mobile sur 3 années, en accordant un poids de 0,5 à l'année en cours (n) et 0,25 aux années n-1 et n+1, excepté pour le dernier point qui est le taux observé à l'année n. Les années manquantes avant 1996 pour le taux de pauvreté monétaire ont été interpolées de manière linéaire.

Sur les trente dernières années, les données tendent donc plutôt à montrer **un recul de la compassion des Français à l'égard de la pauvreté**. Cette observation va dans le sens de la thèse défendue par Serge Paugam et Nicolas Duvoux sur la perception sociale de la pauvreté qui serait passée de la « compassion » à la « culpabilisation »¹⁰⁰. Pour les deux chercheurs, une raison de cette évolution est à rechercher du côté de la flexibilité du travail : le développement du temps partiel contraint aurait ainsi créé une « situation de concurrence entre les pauvres qui travaillent dans les secteurs dégradés et flexibles du marché du travail et des chômeurs de longue durée [...], éloignés du monde de l'emploi ». Cette mise en concurrence aurait eu pour effet, dans l'opinion, de rendre les chômeurs plus responsables du fait de ne pas trouver de travail.

Dans le même temps, les débats sur l'existence de « trappes à inactivité » sont récurrents dans les débats politiques. Cette renvoie aux situations où « il n'y a pas de différence significative entre salaire et revenu de remplacement (allocation de chômage ou minima sociaux), c'est-à-dire lorsque des individus sans emploi n'ont pas financièrement intérêt à

¹⁰⁰ Nicolas Duvoux, Serge Paugam, 2008, *La régulation des pauvres, du RMI au RSA*, Paris, PUF

accepter les emplois auxquels ils peuvent prétendre »¹⁰¹. Selon cette représentation, les « systèmes de protection sociale de certains pays sont trop généreux et encouragent cette attitude (« désincitation au travail ») ». Dans cette logique, les individus sont supposés avoir un « rapport essentiellement instrumental au travail (l'intérêt économique) »¹⁰². C'est pour contre-carrer le risque de désincitation au travail que l'on assiste depuis la fin des années 1990 à un renforcement de mesures visant à rendre **plus attractive la prise ou la reprise d'un emploi**.

Sur une longue période, les Français sont moins nombreux à considérer que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis

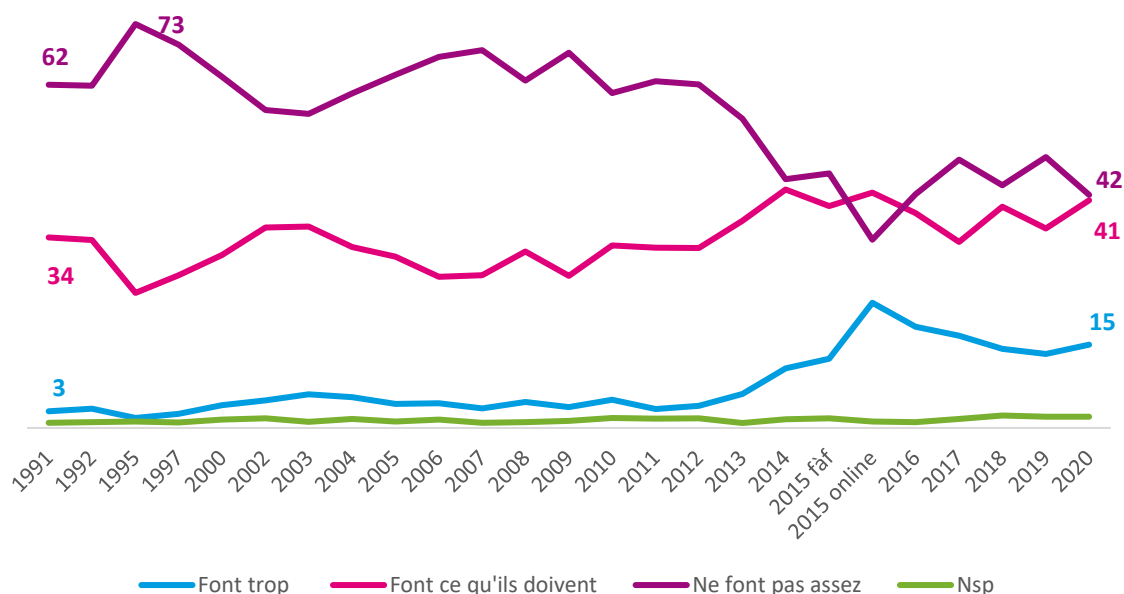
L'opinion selon laquelle les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis tend à baisser depuis le début des années 2000. Entre 2019 et début 2020, ce point de vue a chuté de 7 points et début 2020, seuls quatre Français sur dix estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour répondre à leur situation (contre 62% en 1991 et 73% en 1995). Ce point de vue est plus souvent défendu par la population à qui la Caf verse une prestation, les titulaires de bas revenus et aussi ceux qui estiment relever de la classe sociale des défavorisés.

A la suite du mouvement des Gilets Jaunes, le président de la République a fait adopter toute une série de mesures en faveur du pouvoir d'achat des Français comme le retour des heures supplémentaires défiscalisées, l'annulation de la hausse de la CSG jusqu'à 2000 euros de retraite, la défiscalisation des primes de fin d'année, ainsi que la hausse de la prime d'activité et l'élargissement du public éligible à la prime d'activité. La mise en place de ces mesures contribue sans doute à expliquer que les Français sont plus nombreux à considérer que les pouvoirs publics « font ce qu'ils doivent » pour aider les plus démunis.

¹⁰¹ Yolande Benarrosh, 2003, « Les trappes d'inactivité : chômage volontaire ou chômage de résistance ? », *Travail et Emploi*, n°95, juillet 2003, p.73

¹⁰² Ibid.

Figure 86 – Evolution de l’opinion des Français sur les actions des pouvoirs publics à destination des plus démunis



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français

Les mesures prises il y a un an concernant la prime d’activité visent à encourager l’emploi des actifs aux faibles ressources par le versement d’une aide financière. Depuis sa mise en place en 2016, la prime d’activité aurait ainsi contribué à faire baisser de 0,4 point le taux de pauvreté¹⁰³. Mais dans le même temps, l’intensité de la pauvreté, qui permet d’apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté a augmenté de 0,5 point¹⁰⁴. Un constat qui peut s’expliquer par le fait que la prime d’activité a contribué à faire sortir de la pauvreté certains actifs en emploi, mais pas « les plus pauvres souvent inactifs et qui ne perçoivent donc pas la prime d’activité »¹⁰⁵.

Le sentiment de pauvreté progresse chez les Français depuis 2014

Cette baisse de la compassion des Français s’inscrit, pourtant, dans un contexte où de plus en plus de Français se sentent, eux-mêmes, en situation de pauvreté.

Depuis 2014, la Direction de la Recherche, des Etudes, de l’Evaluation et des Statistiques (Drees) évalue la proportion de Français qui se sentent pauvres et ceux qui redoutent de connaître cette situation dans les cinq prochaines années. En 2018, 17% des Français se considèrent comme étant en situation de pauvreté, c’est 9 points de plus qu’en 2014 où moins de 10% de la population se prononçait en ce sens.

S’agissant de la pauvreté monétaire, les données de l’Insee permettent d’avoir un plus grand recul historique sur son évolution. Au cours des vingt dernières années, le taux de

¹⁰³ Direction Générale de la Cohésion Sociale, 2017, Rapport d’évaluation de la prime d’activité, p.7

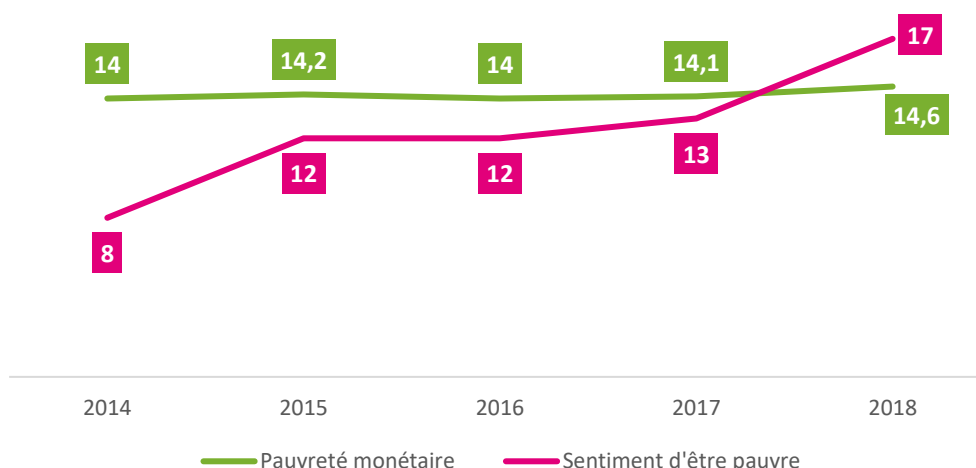
¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Ibid.

pauvreté a atteint son minimum en 2004, à 12,7%. Il est ensuite remonté en 2005 et 2007, puis plus fortement après la crise économique de 2008. Après une baisse en 2012 et 2013, les dernières estimations de l’Insee établissent une nouvelle hausse de la pauvreté monétaire, à hauteur de 14,6% pour 2018¹⁰⁶. Si bien que le sentiment de pauvreté progresse depuis 2014, et plus vite que la part des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté monétaire (à 60%).

Ce constat rejoint les analyses des chercheurs Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon¹⁰⁷ qui pointent un décalage entre la mesure de la pauvreté monétaire et la pauvreté ressentie. Les publics qui ne sont pas considérés comme « pauvres » au sens de la statistique mais qui se sentent pauvres se distinguent notamment par une insécurité sociale durable et une vision dégradée de l’avenir. Les chercheurs pointent en particulier l’effet stigmatisant de minima sociaux qui conduisent les ménages à se sentir encore plus pauvres ; l’importance de la situation familiale et notamment le fait d’être en couple qui joue comme amortisseur des difficultés : les personnes en couple se déclarant moins souvent pauvres *a contrario* des familles monoparentales qui ressentent durement la pauvreté. Le statut d’occupation du logement constitue un autre facteur d’explication, les retraités locataires par exemple se sentant plus particulièrement pauvres. Les deux chercheurs citent aussi le décalage entre la situation professionnelle et le sentiment de pauvreté, avec une catégorie de personnes en emploi qui se sentent pauvres.

Figure 87 – Evolution comparée de la pauvreté monétaire et du sentiment de pauvreté



Source : CRÉDOC selon les données du baromètre d’opinion de la Drees sur le sentiment d’être pauvre et Insee sur la pauvreté monétaire

La question du sentiment de pauvreté est abordée dans l’enquête Conditions de vie et aspirations à partir des concitoyens qui disent appartenir à la catégorie des « défavorisés » au sein d’une échelle proposant six positions¹⁰⁸. Les données collectées à partir de

¹⁰⁶ Insee, avril 2019, « Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 », enquête SRCV, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3637499?sommaire=3637505>

¹⁰⁷ Nicolas Duvoux, Adrien Papuchon, 2019, « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue Française de Sociologie*, Presses de Sciences Po, 2018/4, volume 59

¹⁰⁸ Il est demandé aux enquêtés d’indiquer la catégorie de la population à laquelle ils ont le sentiment d’appartenir parmi les « privilégiés », « gens aisés », « classe moyenne supérieure », « classe moyenne inférieure », « classe populaire » et « défavorisés ».

l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français montrent que « toutes choses égales par ailleurs », les personnes sans enfants et vivant seules ont 2 fois plus de risques de s'identifier à la classe des défavorisés par rapport aux couples avec enfants. Les foyers monoparentaux quant à eux ont 2,3 fois plus de risques d'être concernés, toujours comparativement aux couples avec enfants. Les risques de s'identifier à la catégorie des défavorisés pour un actif qui n'est pas en CDI à temps plein sont 4 fois plus élevées que pour un actif occupé à temps plein en CDI, et ce « toutes choses égales par ailleurs ». Toujours en raisonnant « toutes choses égales par ailleurs », les chômeurs sont également beaucoup plus enclins à se positionner dans la classe des défavorisés que les actifs en CDI à temps plein. L'enquête permet également d'approcher la question sous l'angle des territoires habités par nos concitoyens : ceux qui éprouvent le sentiment d'habiter dans un territoire en difficulté sont, également, plus susceptibles de se positionner dans la classe des défavorisés.

Le rôle de la branche famille de la sécurité sociale

Sur l'ensemble du territoire, les 103 CAF gèrent les aides en faveur **des familles** mais aussi en faveur du **logement** et de **la lutte contre la précarité**. La branche famille est gérée par la Caisse nationale des allocations familiales et l'ensemble des caisses d'Allocations familiales sous l'autorité de conseils d'administration, représentant les partenaires sociaux et familiaux, et sous le contrôle de l'État.

En 2019¹⁰⁹, la CNAF a versé près de 95 milliards de prestations : environ 16 milliards pour le logement, 26 milliards dans le cadre de l'aide à l'enfance et 32 milliards au titre de la solidarité. Plus de 13 millions d'allocataires sont concernés, soit 33 millions de personnes couvertes.

Plus des deux tiers des dépenses bénéficient aux familles ; un tiers est versé aux ménages vivant en situation de précarité (sans enfant à charge pour la plupart d'entre eux). Dans ce second cas, les Caf gèrent les prestations pour le compte de l'État et des départements qui leur remboursent ces dépenses

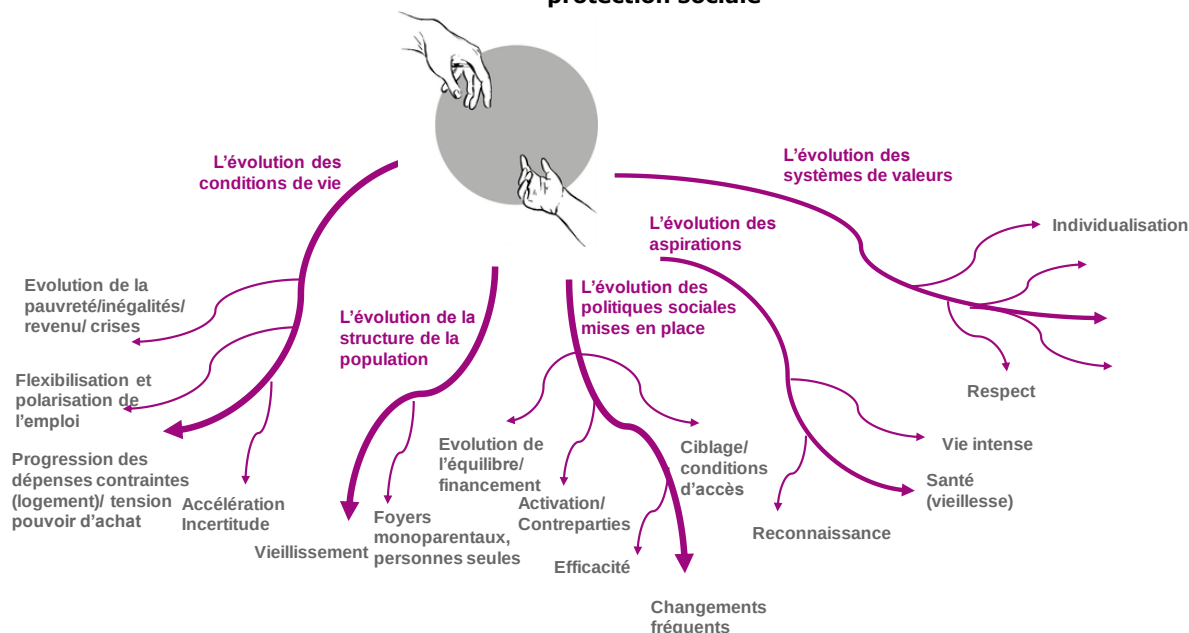
Le regard des Français sur la protection sociale

Le regard des Français sur la protection sociale dépend de multiples facteurs qui peuvent s'influencer, les uns et les autres. L'évolution des **conditions de vie** (flexibilisation et polarisation du marché de l'emploi, variations de la pauvreté et des inégalités, progression des dépenses contraintes), **démographiques** (vieillesse, recompositions familiales) fait apparaître de nouveaux besoins et enjeux. L'évolution des **aspirations** (santé, reconnaissance, etc.) et des systèmes de **valeurs** (individualisation, horizontalité, égalité, autonomie...) poussent à des évolutions du système. Les contraintes et contexte (crise économique, impératif de solvabilité, d'efficacité, enjeux éthiques) impriment des

¹⁰⁹ Rapport d'activité 2019 de la CNAF, http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Quisommesns/Presentation/Rapport_dactivite/Rapport-activite_2019.pdf

évolutions aux **politiques sociales** (ciblage, changements fréquents, activation) qui, à leur tour, peuvent venir bouleverser les attentes.

Figure 88 – De nombreux déterminants de l'évolution du regard des Français sur la protection sociale



Source : CRÉDOC, 2020

La CNAF a cherché à identifier, au début 2020, quelles étaient les opinions par rapport à différentes réformes récentes, ou projets de réforme portant sur différentes prestations existantes dont les contours ont été revus : aides au logement, prime d'activité, et sur un projet lancé au début 2020 portant sur la possible création d'un « Revenu universel d'activité ». Ces opinions ont été complétées d'un rapide état des premiers effets du confinement sur les publics les plus fragiles, et de l'action des CAF pendant cette période inédite.

I. Le soutien aux réformes des allocations logement s'affaiblit

La Cour des comptes, dans son rapport de février 2020¹¹⁰, rappelle que les **trois aides personnelles au logement** - allocation de logement familiale (ALF), allocation de logement sociale (ALS) et aide personnalisée au logement (APL) - sont versées à 6,6 millions de ménages (soit plus d'un ménage sur cinq) et représentent plus de 40 % des dépenses publiques pour le logement (comprises entre 40 et 42 Md€ par an).

¹¹⁰ https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-02/20200225-02-TomeI-aides-personnelles-logement_0.pdf

Ces aides ont pour objet de diminuer la charge des dépenses de logement des locataires qui en bénéficient. Versées au ménage ou directement au propriétaire en « tiers-payant », elles couvrent en moyenne 49 % du loyer principal hors charges dans le cas de l'APL, et environ 36 % dans le cas de l'ALF et de l'ALS, et modèrent ainsi l'effort financier de leurs bénéficiaires. Elles jouent de fait **un rôle central dans la redistribution monétaire au profit des plus modestes**

Ainsi, en 2017, 44% des sommes allouées au titre des allocations logement bénéficient aux ménages du 1^{er} décile (contre 34% des sommes versées pour les minimas sociaux et la prime d'activité et 14% des transferts liés aux allocations familiales) ¹¹¹.

Leur montant, qui atteignait 18 Md€ par an entre 2015 et 2017, a été ramené à 17 Md€ en 2018 et en 2019. Le projet de loi de finances (PLF) pour 2020 a prévu à nouveau de le réduire à 15,3 Md€.

Le compte du logement pour l'année 2018¹¹² fait ainsi état d'une **baisse** qui s'accroît des prestations sociales consacrées au logement. Alors même que les charges de logement (loyer / énergie / charges) s'accroissent dans la population (+2% en un an), les aides sociales dont l'objectif est de prendre en charge une partie du coût du logement diminuent, sur la même période, de 4,5%.

1. Le plafonnement des aides au logement pour les loyers élevés est moins bien perçu

Première illustration de cette maîtrise du coût des aides au logement : le fait que, depuis la loi de finances de 2016, le montant des aides **tient compte du niveau de loyer**. Lorsque celui-ci est jugé trop élevé, les allocations sont diminuées ou supprimées. Comment les Français jugent-ils ces modifications ?

L'opinion émise sur la réforme est appréhendée grâce à trois affirmations soumises au jugement des Français depuis 2016. Leurs réponses sont consignées dans la Figure 89

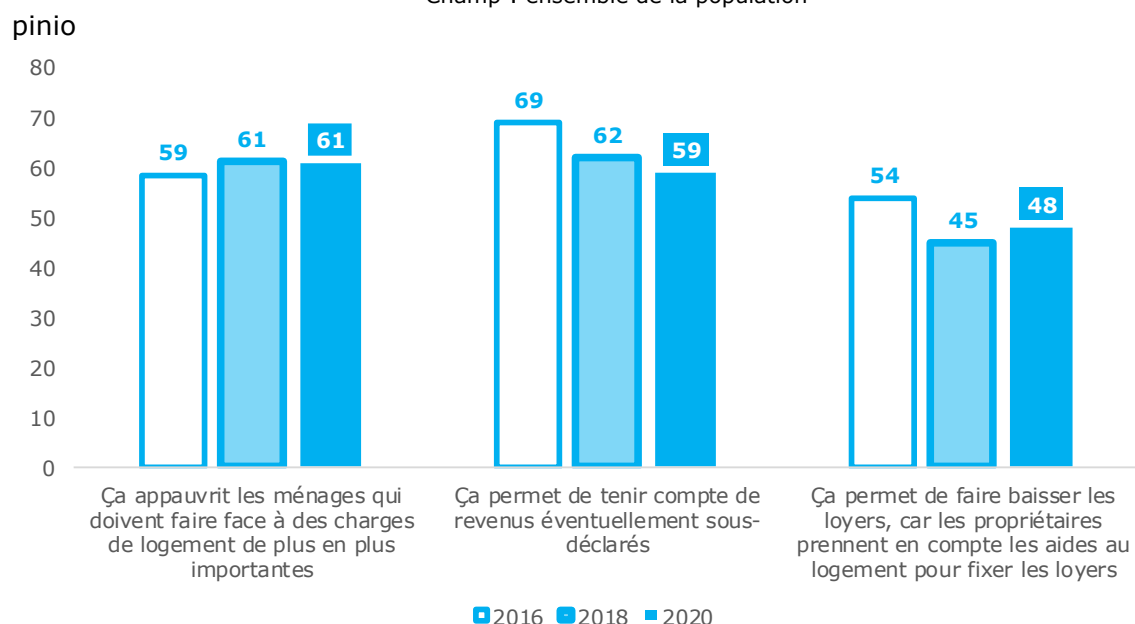
¹¹¹ Projet de loi de financement pour la Sécurité sociale 2019, Données PQE (programmes de qualité et d'efficacité), <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/projet-de-loi-de-financement-de-la-securite-sociale-pour-2019-plfss-2019-donnees-des-programmes-de-qualite-et-d'efficacite-pqe/>

¹¹² <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-10/datalab60-compte-du-logement-2018-septembre2019.pdf>

Figure 89 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement seront diminuées ou supprimées.

Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes (en % d'accord) ?

Champ : ensemble de la population



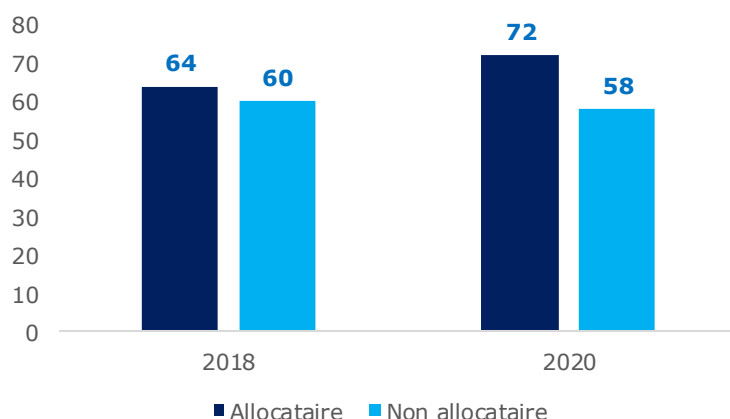
Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

61% pensent que la réforme tenant compte du niveau du loyer **tend à appauvrir les ménages qui font face à des charges de logement de plus en plus importantes** (comme en 2018, + 2 points par rapport à 2016). L'opinion la plus répandue est donc critique vis-à-vis de la réforme, pointant l'appauvrissement des personnes concernées. Cette opinion est très largement partagée et **prévaut, de façon majoritaire, dans l'ensemble des groupes sociaux** (Tableau A 63, page 259).

Fait notable : si, globalement, dans l'ensemble de la population, on ne note pas d'évolution cette année, les **allocataires de la CAF et les familles nombreuses** insistent bien plus en 2020 sur les risques d'appauvrissement (respectivement + 10 et + 8 points par rapport à 2018, Tableau A 64, page 260). Conséquemment, allocataires et non allocataires se démarquent beaucoup plus cette année qu'en 2018 (14 points d'écart, contre 4 seulement auparavant, Figure 90). Quant aux **allocataires d'une allocation logement**, ils sont 77% cette année à craindre que la réforme entraîne un appauvrissement des bénéficiaires (+ 11 points par rapport à 2018).

La baisse des APL de 5 euros mise en place en 2018, très médiatisée, aura probablement marqué les esprits et nourri les inquiétudes.

Figure 90 - L'idée que la baisse des aides au logement peut appauvrir les ménages progresse fortement au sein des allocataires de la CAF (En % d'accord)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Une proportion proche (59%) estime, cependant, que ce procédé permet de tenir compte de revenus éventuellement sous-déclarés. La crainte de **fraudes** du système de protection sociale est très ancrée dans l'opinion. Selon le baromètre de la DREES (2019)¹¹³, 74% des Français considèrent que « beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit ». Une mesure visant à réduire les fraudes a toutes les chances de recevoir bon accueil. L'opinion reste majoritairement convaincue que la réforme a cette possible vertu. Toutefois, on pourra noter sur cette question, un **recul** régulier (- 3 points par rapport à 2018, - 10 points par rapport à 2016), et ce dans quasiment toutes les strates de population.

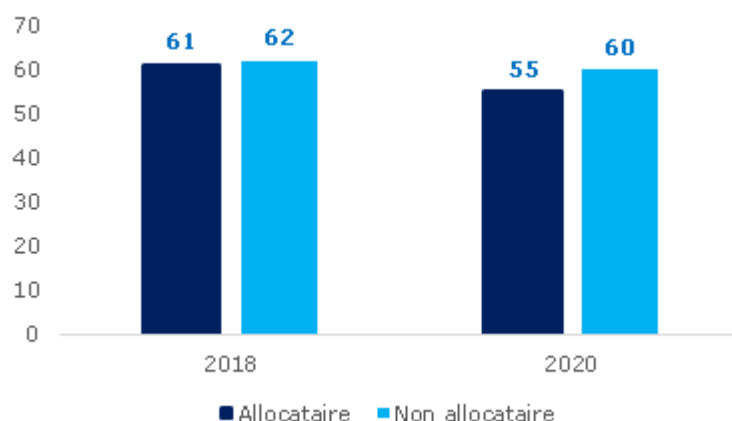
Tous les groupes sociaux, y compris les plus défavorisés, **affichent cette opinion** (Tableau A 65, page 261).

Les **plus âgés et les plus favorisés** sont plus sensibles que la moyenne à cet argument : 63% des 60 ans et plus, 64% des retraités ou encore 62% des titulaires des plus hauts revenus estiment que la prise en compte du niveau de loyer permet de prendre en compte d'éventuels revenus sous-déclarés. Mais, dans ces groupes aussi, la tendance est à la baisse (Tableau A 66, page 262).

A contrario, **les plus jeunes et les moins favorisés** (54% des moins de 25 ans ou des bas salaires, 55% des **allocataires** de la CAF et 56% des bénéficiaires d'une allocation logement) portent moins souvent au crédit de la réforme de prendre en compte les possibles revenus sous déclarés.

¹¹³ L'opinion des Français, sur la pauvreté et l'exclusion, Minima sociaux et prestations sociales, édition 2020, DREES

Figure 91 – L'écart se crée également entre allocataires et non allocataires quant à la prise en compte des revenus éventuellement sous-déclarés (En % d'accord)



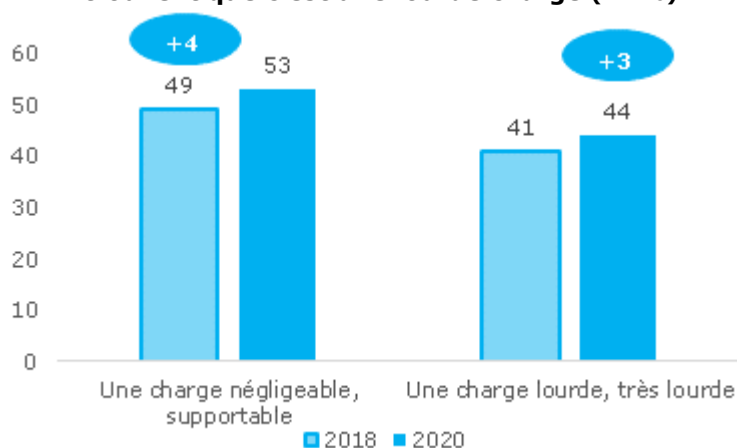
Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Enfin, environ une personne sur deux (48%) pense que cette pratique permet de faire baisser les loyers. Dans tous les groupes, on pointe la même hésitation à prendre parti sur ce point (Tableau A 67, page 263).

Les évolutions, sur ce point, ne sont pas linéaires (+ 3 points par rapport à 2018, - 6 points par rapport à 2016). Quasiment tous les groupes affichent, en 2020, une croyance à la hausse (Tableau A 68, page 264). Par exemple, quelle que soit l'opinion que l'on a du niveau de des dépenses de logement, on pense un peu plus souvent en 2020 qu'en 2018 (+ 3 points) que la mesure permet de faire baisser les loyers.

Mais les personnes qui ont des **charges de logement importantes** en sont moins persuadées (44%) que celles pour qui le logement ne pèse pas lourdement dans le budget (53%).

Figure 92 - L'idée que la réforme permet de faire baisser les loyers progresse aussi bien chez ceux pour qui les dépenses de logement sont supportables que chez ceux qui trouvent que c'est une lourde charge (En %)

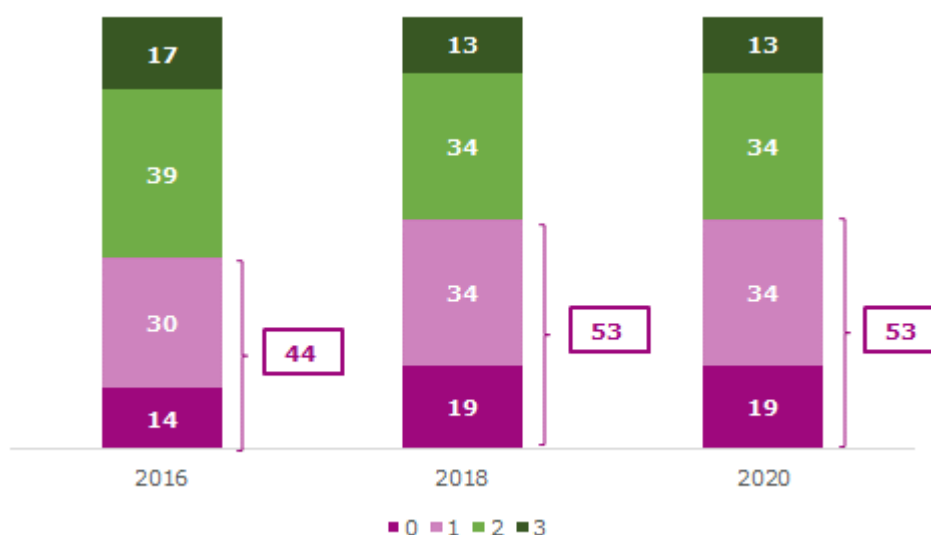


Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Finalement, on peut calculer un score qui témoigne du niveau d'assentiment à la réforme en sommant toutes les opinions favorables qui, chacune, comptent pour 1 point. Ce score varie de 0 (pour ceux qui ne voient aucun avantage à la réforme) à 3, pour ceux qui ne lui reconnaissent que des avantages. Force est de constater que **l'opinion soutient de moins en moins la réforme** (Figure 93). En 2016, une minorité était globalement défavorable (44% affichant 0 ou 1 opinion positive). C'est une majorité qui l'est depuis 2018 (53%). En 2020, 13% seulement des personnes interrogées ne voient que des avantages à la réforme (4 points de moins qu'en 2016).

Grâce à ce score, on visualise également **la moindre adhésion des allocataires à la réforme**. En leur sein, on enregistre 58% d'opinions négatives sur la réforme, soit 7 points de plus que chez les non-allocataires (Figure 94).

Figure 93 – Evolution de l'indicateur synthétique de soutien à la réforme de 2016 (En %)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Figure 94 – Les allocataires ont globalement une moins bonne image de la réforme de l'allocation logement que les non-allocataires (En %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

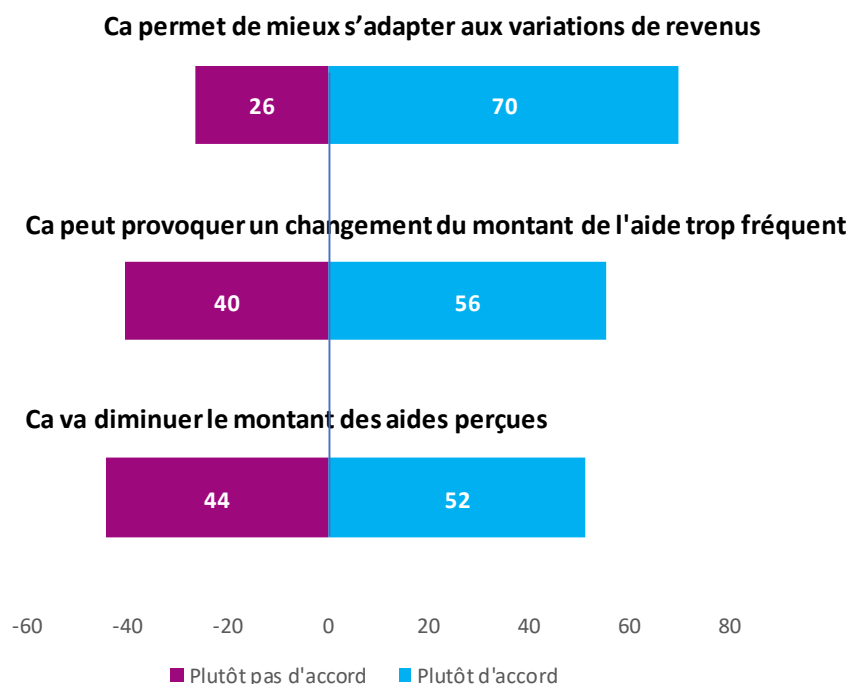
2. L'accueil d'un possible calcul plus réactif de l'allocation logement est mitigé

Autre adaptation du système des aides personnelles au logement : le changement annoncé de **la période de revenus** prise en compte pour le calcul du montant de l'aide à verser (on passe des revenus de l'année n-2 à **ceux des douze mois précédents**).

Comment ce nouveau changement est-il appréhendé ? Les appréciations sont mitigées, comme en témoigne la Figure 95.

Figure 95 – Aujourd'hui, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux perçus deux ans avant l'année de versement de l'aide. En 2020, les revenus pris en compte seront ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement. Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

Champ : ensemble de la population



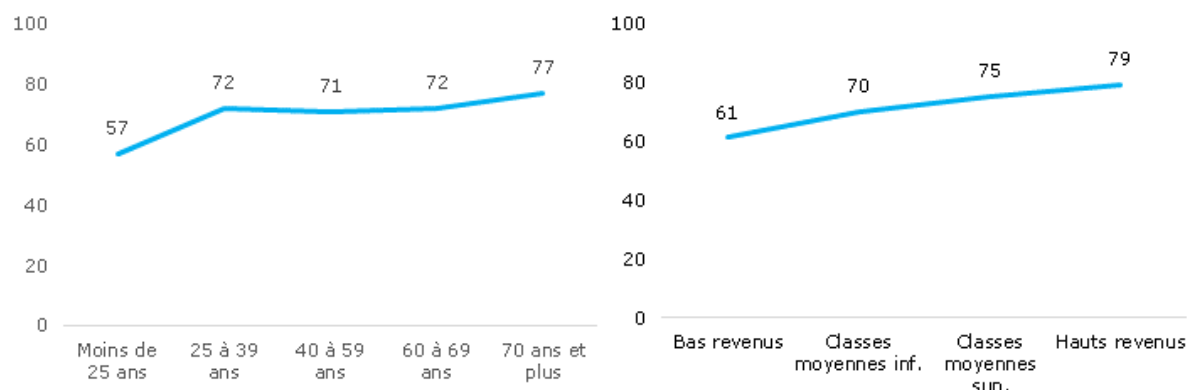
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Certes, **70% des Français pensent que cela permet de mieux s'adapter aux variations de revenus des allocataires.**

Ce taux varie, selon les **groupes**, de 57% à 79% (Tableau A 69, page 265). Majoritairement, l'ensemble de la population et toutes ses composantes s'accordent donc à reconnaître que la réforme à venir permettra une meilleure adéquation aux possibles variations de revenus des bénéficiaires.

Les plus âgés (77% des 70 ans et plus ou des retraités) et les plus favorisés (79% des hauts revenus ou 73% des diplômés du supérieur) sont les plus convaincus (Figure 96).

Figure 96 – Influence de l'âge et du niveau de vie sur le fait que la nouvelle réforme peut permettre de mieux s'adapter aux variations de revenus des allocataires (En % de plutôt d'accord)



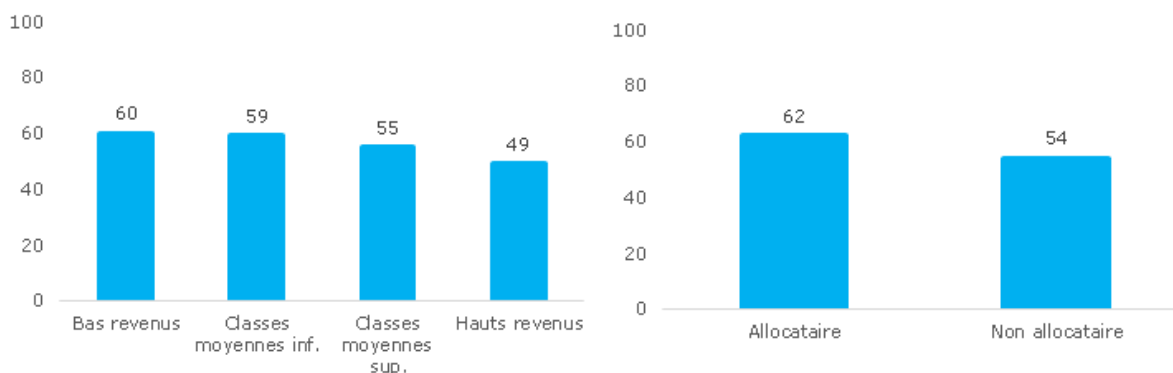
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Mais, dans le même temps, 56% des personnes interrogées **pointent un possible changement trop fréquent de l'aide qui pourrait en découler**. L'incertitude sur le montant des prestations reçues pourrait, alors, **compliquer la gestion des budgets des bénéficiaires** qui, rappelons-le, se situent essentiellement dans les premiers déciles de niveau de vie.

Le plus souvent, le sentiment dominant est celui que les aides seraient amenées à changer trop fréquemment, mais les réponses varient sensiblement selon les groupes (Tableau A 70, page 266). Cette critique est davantage mise en avant par **les moins favorisés** (Figure 97) : personnes au foyer (66%), **les allocataires** (62%) ou les titulaires de bas revenus (60%).

A *contrario*, les groupes les plus favorisés semblent moins souvent pointer ce désagrément : chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, une majorité (52%) pense même que la réforme n'entraînera pas de tels changements. Au sein des titulaires des hauts revenus ou des diplômés de l'enseignement supérieur, le doute est de mise (48% sont d'accord et 49% ne le sont pas, ou l'inverse).

Figure 97 – Influence du niveau de vie et du fait de percevoir des allocations de la CAF sur le fait que la nouvelle réforme peut provoquer un changement du montant de l'aide trop fréquent (En % de plutôt d'accord)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2020

Enfin, 52% des personnes interrogées pensent que le changement de période prise en compte pour les revenus va diminuer le montant des aides perçues.

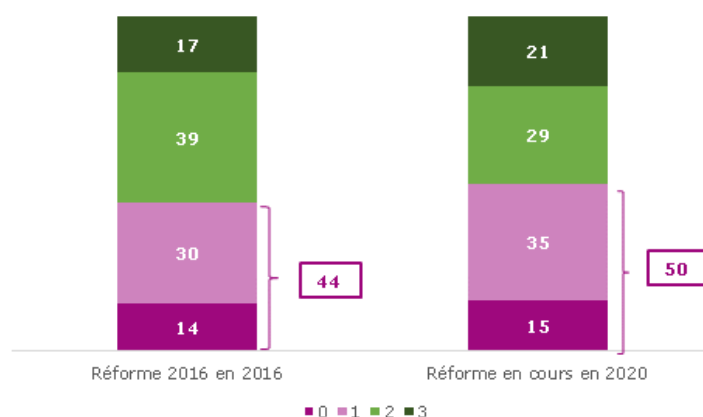
Ce sentiment domine dans la plupart des catégories (Tableau A 71, page 267), mais à nouveau, quelques groupes parmi les mieux lotis n'en sont pas persuadés (51% des cadres ou 50% des diplômés du supérieur, par exemple).

A l'inverse, les plus pauvres (58% des bas revenus ou des allocataires) pensent que la réforme aura pour conséquence de diminuer le montant des aides perçues.

Si on calcule, de la même façon que précédemment, **un score synthétique** du jugement des Français sur cette réforme à venir des aides au logement, il s'avère qu'elle suscite aujourd'hui dans l'opinion sensiblement le même niveau d'adhésion que de rejet (50% d'opinions plutôt négatives et 50% d'opinions plutôt favorables).

Autant dire que la réforme à venir est moins bien perçue que la réforme de 2016 au moment où celle-ci était mise en œuvre (44% de Français étaient alors peu convaincus de ses possibles avantages, Figure 98).

Figure 98 – Comparaison des indicateurs synthétiques de soutien aux réformes des allocations logement (en %)



2016 plafonnements des AL pour les loyers élevés pour éviter les fraudes

Projet de calcul des AL sur l'année (n-1) et pas (n-2) pour plus de réactivité

Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations

II. La prime d'activité : un dispositif connu par sept Français sur dix

Depuis le 1er janvier 2016, la **prime d'activité** a remplacé la Prime Pour l'Emploi (PPE) et le volet « activité » du Revenu de Solidarité Active (RSA). L'ambition soutenue par le dispositif est d'encourager la reprise d'activité des actifs aux faibles ressources par le versement d'une aide financière. « Depuis le début des années 1990, sous l'impulsion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec son slogan « Making Work Pay » (« rendre le travail payant »), plusieurs pays européens ont mis en place des dispositifs de soutien au revenu des travailleurs pauvres. Ces politiques reposent, en partie, sur l'idée que certains minima sociaux constituent des **« trappes à inactivité »** dans la mesure où ils sont plus avantageux à court terme que la reprise d'emploi »¹¹⁴. La prime d'activité s'inscrit dans la droite ligne de ces **politiques dites d'activation**.

Le dispositif a été ouvert aux apprentis et aux indépendants qui remplissent les conditions de ressources. Le montant de la prime d'activité est calculé à partir de l'ensemble des ressources des membres du foyer.

Début 2020, l'existence de la prime d'activité est connue par la moitié des Français (51%), même s'ils n'en ont jamais bénéficié. Près d'un Français sur cinq (18%) touche actuellement, ou a touché par le passé, la prime d'activité. Au total, ce sont **donc sept Français sur dix (69%) qui connaissent la prime d'activité**.

Un niveau de connaissance bien supérieur à celui du RSA activité en 2014¹¹⁵, probablement lié à la forte médiatisation des annonces du Président de la République. Rappelons que le 10 décembre 2018, Emmanuel Macron annonce plusieurs mesures fortes pour répondre notamment aux **problématiques du pouvoir d'achat** soulevées par le mouvement des **Gilets jaunes**¹¹⁶ : **hausse de la prime d'activité**, présentée sous la forme d'une augmentation de 100 euros d'un salarié au SMIC, retour des heures supplémentaires défiscalisées, primes de fin d'année défiscalisées, annulation de la hausse de la CSG prévue jusqu'à 2000 euros de retraite.

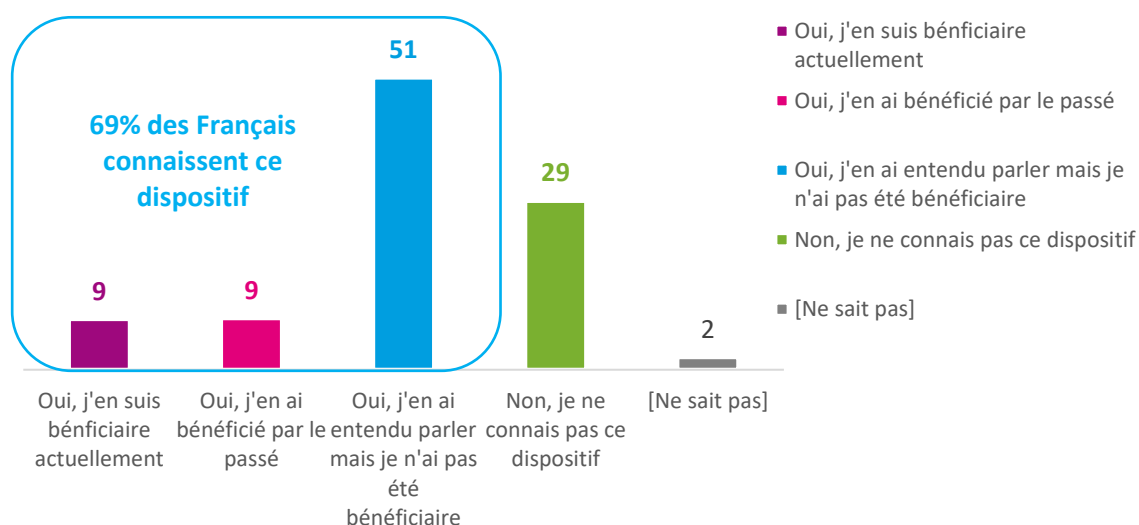
¹¹⁴ Adélaïde Favrat, Vincent Lignon, Vincent Reduron, 2015, « Les effets redistributifs de la prime d'activité et l'impact du non-recours », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°121, 2015, pp.27-41

¹¹⁵ Sandra Hoibian, Soutien à la fonction parentale, connaissance des dispositifs et perception de la caf, Etat de l'opinion en 2014

¹¹⁶ Le mouvement des « Gilets jaunes » est apparu à l'automne 201 en réaction à la hausse du montant des taxes sur les carburants. Revêtus de « gilets jaunes de sécurité », les manifestants se rassemblent sur les ronds-points ou axes principaux de circulation. Si les revendications premières des manifestants concernent le pouvoir d'achat, elles vont rapidement s'étendre à d'autres dimensions sociales et politiques. Relayés par les réseaux sociaux mais aussi par les médias de grande écoute, les messages et revendications multiples ainsi que les appels à se réunir tous les samedis pour manifester dans des grandes villes ont mobilisé jusqu'à 288 000 personnes le 17 novembre 2018. L'Etat et la figure du Président de la République sont fortement interpellés par le mouvement.

Figure 99 – Sept Français sur dix connaissent la prime d'activité

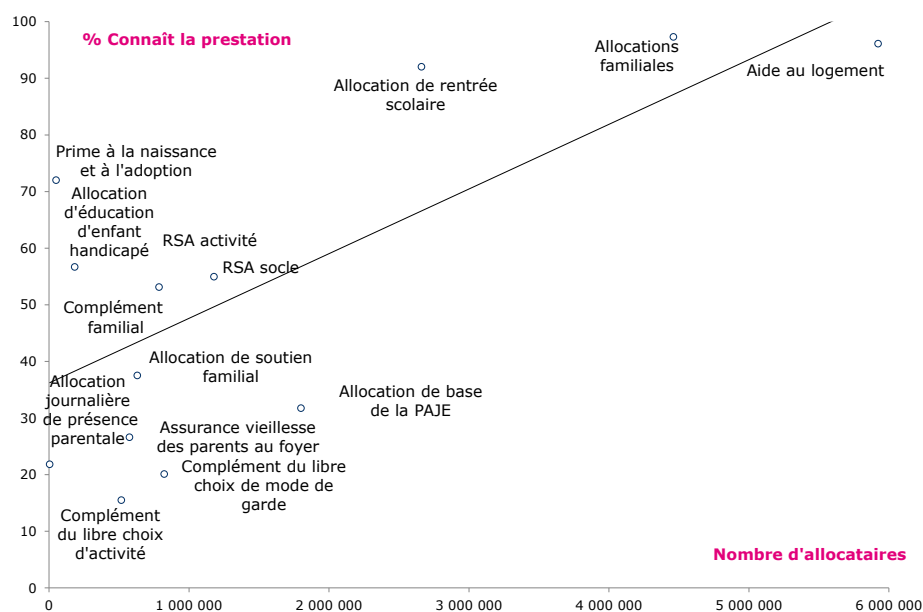
« Depuis 2016, la prime d'activité est un complément de ressources versé par la CAF ou la MSA lorsque les ressources d'un ménage sont inférieures à un montant minimum par mois, de manière à compléter les revenus des salariés et des travailleurs indépendants. Elle vise à favoriser la reprise ou le maintien dans l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes. Elle remplace l'ancien RSA activité et la prime pour l'emploi. Connaissiez-vous ce dispositif ? »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020 (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

Toutefois, même après ces annonces, la notoriété de la prime d'activité est inférieure (69%) à celle de dispositifs plus anciens (AL, AF) touchant une cible aussi large. Une analyse réalisée en 2014 pour la CNAF par le CREDOC sur la notoriété de différents dispositifs mettait en évidence, qu'en règle générale, un dispositif est d'autant plus connu qu'il est **ancien** et/ou qu'il touche une **part importante de la population**.

Figure 100 – Taux de notoriété de différents dispositifs en 2014 selon le nombre d'allocataires touchés par ces dispositifs



Source : CRÉDOC Données 2014, Enquête Conditions de vie et aspirations pour la CNAF

Les jeunes et les habitants de l'agglomération parisienne ont moins connaissance de la prime d'activité (Tableau A 72, page 268) :

- 22% des Français qui indiquent ne pas connaître le dispositif ont moins de 25 ans (vs 17% des Français ont moins de 25 ans, soit 5 points de plus)
- 20% des Français qui ne connaissent pas le dispositif habitent dans l'agglomération parisienne (vs 16% en moyenne, soit 4 points de plus)

1. Quatre ans après sa mise en place, la prime d'activité touche bien sa cible : les jeunes et les travailleurs pauvres

Au début de l'année 2020, près d'un Français sur dix indique bénéficier de la prime d'activité (9%). Rapporté aux actifs, le dispositif concerne **17% des personnes en emploi**. Les bénéficiaires de la prime d'activité en emploi se caractérisent par plusieurs traits distinctifs (Tableau 1).

Tableau 1 - Profil des bénéficiaires de la prime d'activité en emploi

		Bénéficiaires actuels de la prime d'activité en emploi	Ensemble de la population active occupée	Ecart
Age de l'enquête	15-24 ans	22%	13%	+9 pts
	25 à 39 ans	31%	25%	+6 pts
	40 à 59 ans	45%	55%	-10 pts
	60 à 69 ans	2%*	6%	-4 pts
	70 ans et plus	0%*	1%	+1pt
Sexe	Hommes	41%	49%	-8 pts
	Femmes	59%	51%	+8 pts
Diplôme le plus élevé obtenu	Non diplômé	6%*	4%	+2 pts
	BEPC	38%	33%	+5 pts
	BAC	20%	18%	-2 pts
	Diplômé du supérieur	36%	45%	- 9 pts
Revenus du foyer par UC	Bas revenus	41%	22%	+19 pts
	Classes moyennes inférieures	39%	25%	+14 pts
	Classes moyennes supérieures	14%	28%	-14 pts
	Hauts revenus	5%*	21%	-16 pts
	Non réponse	1%*	3%	-2 pts
Total		100%	100%	

Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020 (question DGCS)

Champ : ensemble des actifs en emploi

*Les données en italiques concernent des effectifs trop faibles pour être commentés

Comparativement à l'ensemble des actifs occupés, les bénéficiaires de la prime d'activité qui travaillent sont **plus jeunes** (22% ont moins de 25 ans contre 13% des actifs occupés), **moins diplômés** (44% ne disposent pas du Bac contre 37% des actifs en emploi) et sont plus souvent des **femmes** (59% des bénéficiaires en emploi, contre 51% de la population active). Les données par catégories socioprofessionnelles montrent en outre que les bénéficiaires de la prime d'activité occupent plus souvent qu'en moyenne des emplois d'**ouvriers** (27% d'entre eux vs 19% des actifs) ou d'**employés** (42% vs 28% des

actifs)¹¹⁷. La prime d'activité s'adresse aux actifs dont les **rémunérations sont faibles**. Les données collectées par le Crédoc soulignent cette réalité. 41% des bénéficiaires de la prime d'activité en emploi disposent de bas revenus, contre 22% en moyenne des actifs occupés, soit un écart de 19 points.

Les actifs dont le contrat de travail s'éloigne de la norme d'emploi en CDI à temps plein sont particulièrement visés par le dispositif. Ces **formes dites particulières d'emploi** (ou emplois précaires) rassemblent notamment les emplois en **intérim** ou en **CDD**. En lien avec les difficultés d'insertion sur le marché du travail, les jeunes occupent plus souvent que les autres classes d'âges ce type d'emplois. En 2018, **53,7% des 15-24 ans** qui travaillaient étaient concernés¹¹⁸. Ceci contribue à expliquer leur sur-représentation parmi les bénéficiaires de la prime d'activité.

La forte représentation des **femmes** parmi les bénéficiaires de la prime d'activité en emploi s'explique en partie par le fait qu'elles sont plus souvent concernées par des emplois à **temps partiels** (et donc avec une rémunération moindre). Au 4^{ème} trimestre 2018, 18,2 % des actifs occupés travaillent à temps partiel. Cette proportion est nettement plus élevée pour les femmes que pour les hommes (28,9 % contre 8,3 %). Pour environ un tiers de ces personnes, le temps partiel est subi : elles souhaiteraient travailler davantage et sont disponibles pour le faire¹¹⁹. La plus forte représentation des femmes parmi les bénéficiaires de la prime d'activité s'explique en outre par le fait que les femmes occupent des postes moins qualifiés que les hommes. En 2019, il n'y a que 19% de cadres parmi les femmes en emploi, contre 22% des hommes en emploi. 42% des femmes en emploi sont employées (vs 13% des hommes en emploi)¹²⁰.

Les données collectées par le CRÉDOC dans l'enquête Conditions de vie et aspirations montrent que les bénéficiaires de la prime d'activité sont plus souvent des **actifs à temps partiel subi** (19% d'entre eux contre 11% des actifs occupés). Si l'on ajoute les bénéficiaires en intérim et en CDD à ceux qui occupent un emploi à temps partiel subi, ce sont 35% des bénéficiaires de la prime d'activité qui sont dans **une situation d'emploi précaire**, soit 10 points de plus que l'ensemble des actifs occupés.

¹¹⁷ Le détail de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles n'est pas mentionné car les effectifs sont trop petits pour être exploités de manière fiable

¹¹⁸ Observatoire des inégalités, 2019, « L'évolution de la précarité de l'emploi selon l'âge », exploitations des données de l'Insee, https://www.inegalites.fr/L-evolution-de-la-precarite-de-l-emploi-selon-l-age?id_theme=21

¹¹⁹ DARES, juillet 2019, « Emploi, chômage, population active en 2018 : ralentissement de l'emploi du fait de l'intérim et moindre baisse du chômage », *Dares Analyses*, n°030

¹²⁰ Insee, 2019, Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe et l'âge, données annuelles 2019 issues de l'enquête emploi de l'Insee

Figure 101
Poids du temps partiel subi chez les actifs

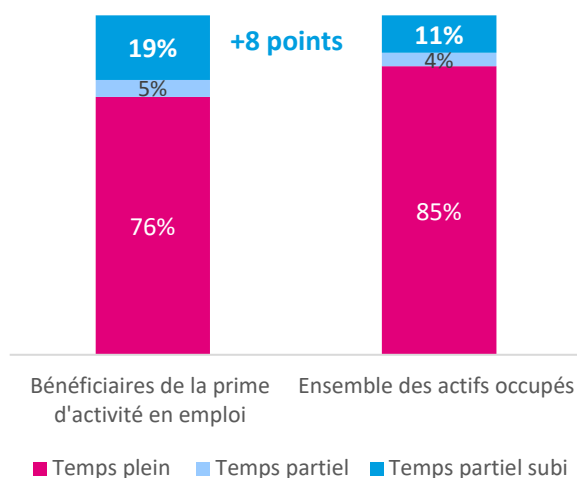
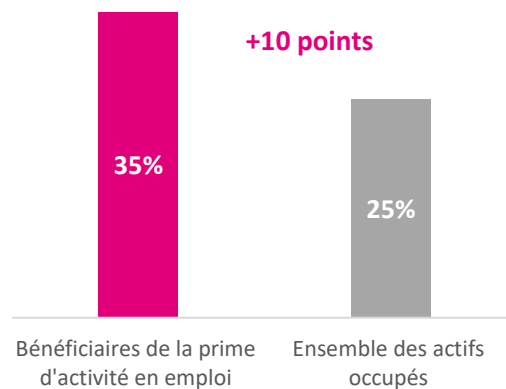


Figure 102
Poids des emplois précaires

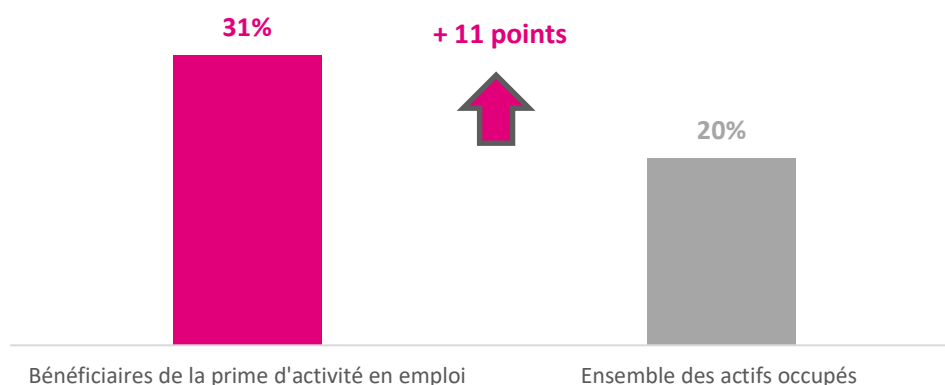


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble des actifs occupés

Il n'est donc pas surprenant que les bénéficiaires de la prime d'activité soient plus nombreux que les autres actifs à indiquer rechercher un autre emploi, plus régulier et plus rémunérateur que celui qu'ils occupent. Au début de l'année 2020, 31% d'entre eux sont dans cette situation, contre 20% des actifs occupés. Ces données convergent avec les résultats de l'enquête emploi de l'Insee de 2016 indiquant qu'il y a quatre ans, 33% des bénéficiaires de la prime d'activité cherchaient un emploi en plus ou en remplacement de l'existant¹²¹.

¹²¹ DGCS, 2017, Rapport d'évaluation de la prime d'activité
129

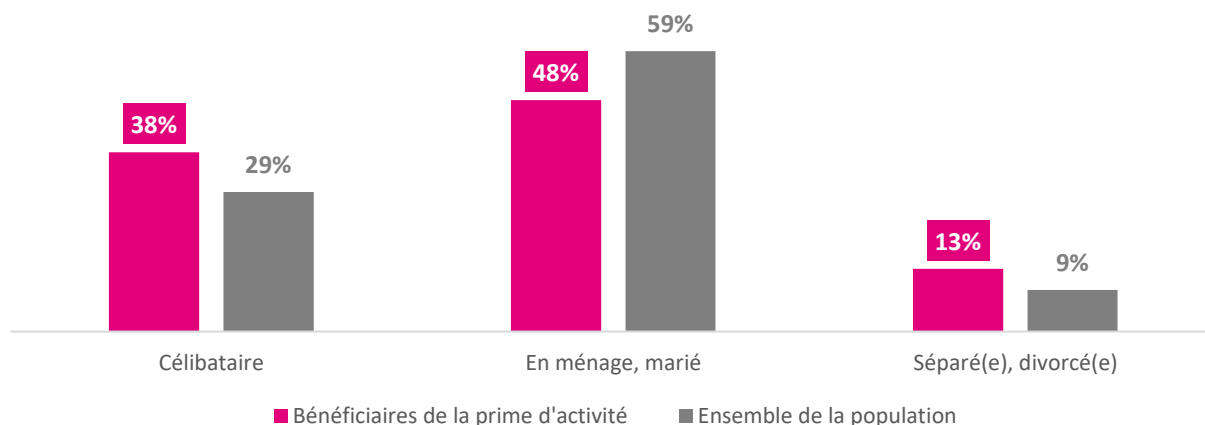
Figure 103 - Les bénéficiaires de la prime d'activité qui travaillent sont plus nombreux à chercher un autre emploi



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble des actifs occupés

La prime d'activité est versée selon les ressources du ménage et la composition du foyer et non sur la base du salaire individuel. Ceci contribue à expliquer que les **célibataires** sont plus souvent représentés parmi les bénéficiaires de la prime d'activité que les personnes vivant en couple et/ou mariées (Figure 104). Ceci illustre le rôle protecteur du couple face au risque de pauvreté, les revenus de l'ensemble du foyer étant pris en compte. En dehors des caractéristiques de l'emploi occupé (en l'occurrence des emplois peu rémunérateurs), « les facteurs familiaux sont susceptibles d'aggraver, ou, au contraire de limiter le risque de pauvreté auquel est exposé un travailleur »¹²².

Figure 104 - Situation familiale des ménages bénéficiaires de la prime d'activité



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020 (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

Les **foyers monoparentaux** sont plus représentés chez les bénéficiaires actuels de la prime d'activité : 11% des bénéficiaires, vs 4% en moyenne générale et 7% des bénéficiaires passés du dispositif.

¹²² Insee, 2000, « Les travailleurs pauvres en France : facteurs individuels et familiaux », *Economie et statistique*, n°335

Les travailleurs pauvres : l'Insee définit « Le travailleur pauvre est une personne qui travaille et qui vit au sein d'un ménage pauvre. Une personne est classée parmi les travailleurs pauvres lorsqu'elle s'est déclarée active (ayant un emploi ou au chômage) six mois ou plus dans l'année, dont au moins un mois dans l'emploi ».

L'appellation « travailleur pauvre » est trompeuse puisqu'elle prend en compte les revenus du ménage et non le salaire du travailleur. « Le niveau de vie du travailleur, dans cette acception, est estimé à l'aune de celui de sa famille. Ce n'est pas le revenu du travailleur qui compte, mais les ressources du ménage » (Margaret Maruani, 2002, *Les mécomptes du chômage*, Paris, Bayard).

Un travailleur peut donc être pauvre :

- soit du fait de sa situation d'emploi défavorable (chômage, emploi peu rémunérateur, temps partiel),
- soit du fait des caractéristiques du ménage dans lequel il vit (qui détermine les autres ressources auquel il peut avoir accès),
- soit des deux.

La notion de travailleurs pauvres n'évalue donc pas la pauvreté individuelle issue des revenus du travail.

Au total, les travaux de la DREES montrent qu'à son instauration la substitution de la prime d'activité au RSA activité et à la PPE¹²³ contribue à faire baisser -0,4 point le **taux de pauvreté monétaire**, et en 2017 de (-1,1 point)¹²⁴. L'enquête Condition de vie de début 2020 montre que l'augmentation opérée début 2020 a **bien touché les publics** donc les difficultés avaient été mises en avant par le mouvement des Gilets jaunes au sein desquels les jeunes, travailleurs pauvres et précaires, les foyers monoparentaux sont sur représentés¹²⁵.

2. L'éligibilité des moins de 25 ans à la prime d'activité est accueillie favorablement par les trois-quarts des Français

Le législateur a fait le choix d'ouvrir la prime d'activité jeunes âgés de 18 ans à 25 ans. Les trois quarts des Français (77%) pensent que l'ouverture de la prime d'activité aux moins de 25 ans est **plutôt une bonne chose** (voir aussi Tableau A 73, page 269). Un point de vue qui était déjà largement partagé par les concitoyens en 2018, avec 74% d'opinion favorable (Figure 105) et en 2016, soit quelques mois avant la mise en place de la mesure. En 2016, 78% des Français étaient favorables au fait que la prime puisse bénéficier aux moins de 25 ans¹²⁶.

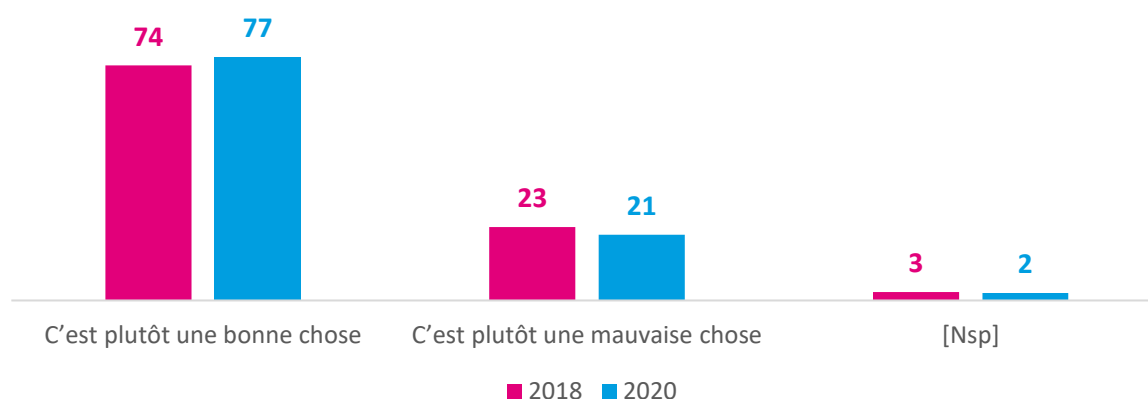
¹²³ MINISTERE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE, RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA PRIME D'ACTIVITÉ, 2017 Contributeurs principaux : DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES, CNAF

¹²⁴ Minima sociaux et prestations sociales > édition 2020 > DREES Les effets des transferts sociaux et fiscaux sur la réduction de la pauvreté monétaire

¹²⁵ Voir par exemple, Sandra HOIBIAN, et al. Le mouvement des Gilets jaunes ou les limites d'un modèle de société, Cahier de recherche n°349 du Credoc, 2019

¹²⁶ Credoc, 2016, enquête pour la CNAF enquête pour la CNAF sur le RSA, les prestations familiales et l'accueil de la petite enfance. Etat de l'opinion 2016

Figure 105 - « Cette prime d'activité est accessible aux 18-25 ans ? Pensez-vous que... »



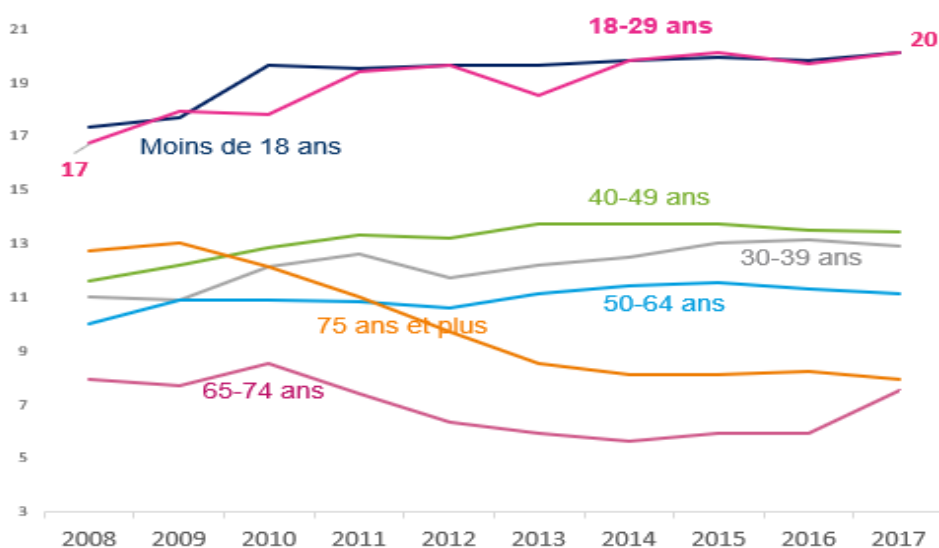
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations (question CNAF en 2018 et DGCS en 2020)
Champ : ensemble de la population

Rappelons que l'accès à certaines prestations comme le RSA n'est ouvert aux moins de 25 ans que sous certaines conditions (avoir travaillé au moins deux ans à temps plein, soit au moins 3 214 heures, au cours des 3 dernières années ou être en situation de parent isolé). En France, les pouvoirs publics ont fait le choix de **limiter l'accès à certaines aides pour les moins de 25 ans** dans le souci de limiter le risque de désincitation au travail et de privilégier en priorité les solidarités familiales.

Les débats sur l'accès des jeunes aux minima sociaux resurgissent toutefois régulièrement sur la scène publique. En 2017, le taux de pauvreté des 18-29 ans atteint 20% des individus de cette classe d'âge (Figure 106). C'est la population **la plus touchée par la pauvreté** monétaire (au seuil de 60%). Les conséquences de la crise sanitaire ont depuis, à nouveau alerté un certain nombre de représentants d'associations et personnalités¹²⁷ qui dénoncent la barrière d'âge dans les secours apportés par le système de protection sociale.

¹²⁷ Tribune du 10 avril 2020 parue dans le Journal du dimanche, « Le RSA doit être ouvert aux jeunes de moins de 25 ans », <https://www.federationsolidarite.org/espace-presse-aside/tribunes/11351-tribune-le-rsa-doit-%C3%AAtre-ouvert-aux-jeunes-de-moins-de-25-%20ans>

Figure 106 - Évolution du taux de pauvreté monétaire au seuil de 60% selon l'âge

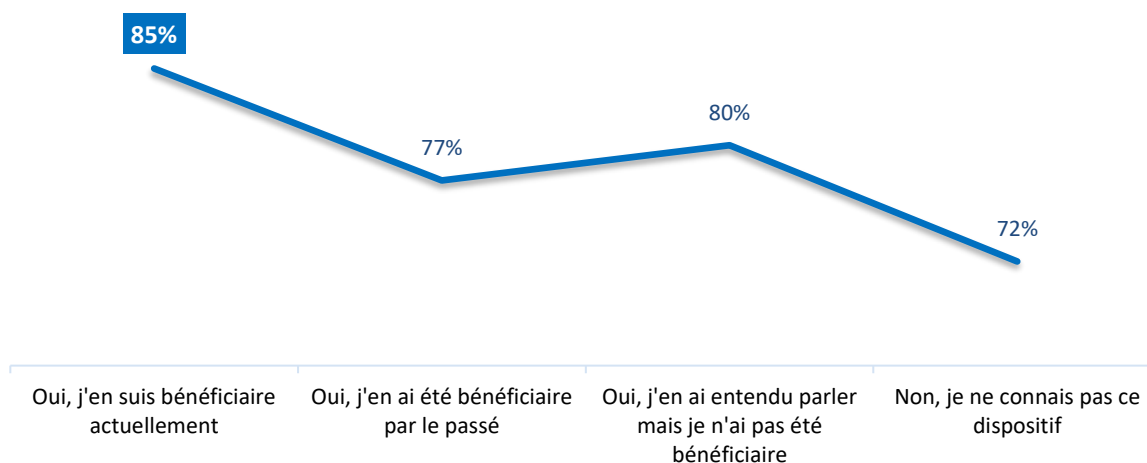


Source : Insee-DGI, enquêtes Revenus Fiscaux et sociaux rétrospectives, 1996 à 2004 ; Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2017

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante

Les bénéficiaires actuels de la prime d'activité approuvent plus souvent qu'en moyenne l'accès des jeunes au dispositif. 85% des bénéficiaires de la prime d'activité se sont exprimés en ce sens au début de l'année 2020, c'est 8 points de plus qu'en moyenne générale (Figure 107).

Figure 107 - Les bénéficiaires de la prime d'activité plus souvent favorables à l'éligibilité des jeunes au dispositif



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie, janvier 2020, (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

3. Les bénéficiaires de la prime d'activité sont plus favorables qu'en moyenne à la stabilité du montant de la prime sur un trimestre pour sécuriser leur budget

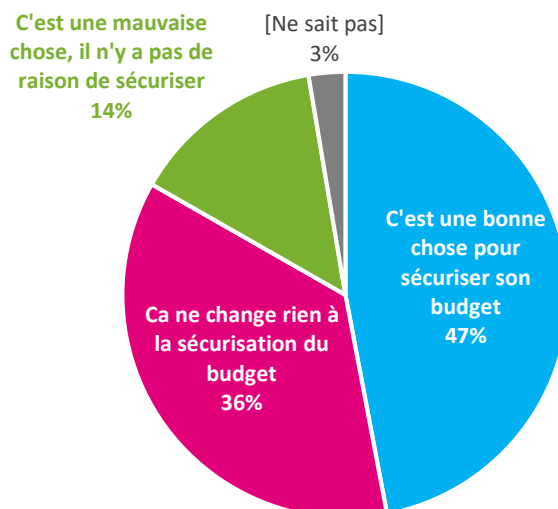
La prime d'activité est accordée sur une période de trois mois, renouvelable en fonction des conditions de ressources. Le versement mensuel de la prime d'activité, dont le montant est **stable sur une période de trois mois**, a été pensé pour rendre l'aide plus incitative et favoriser ainsi le pouvoir d'achat des travailleurs aux revenus modestes.

Avec la mise en place de la prime d'activité, le législateur a souhaité rectifier les écueils liés au calendrier de versement de la Prime Pour l'Emploi (PPE). La prime pour l'emploi est un crédit d'impôt, elle est donc versée une fois par an et en différé. Le dispositif s'avère donc peu lisible dans la mesure où il s'intègre à la déclaration de revenus et trop faiblement réactif, la prime étant versée avec un an de retard. Côté RSA, c'est l'importance du taux de non-recours sur le volet activité que le législateur a voulu corriger avec la mise en place de la prime d'activité. Les démarches pour obtenir la prime d'activité sont entièrement **dématérialisées** et ont largement été **simplifiées** par rapport à celles du RSA activité. Pour les pouvoirs publics, « cette simplification est au cœur du « succès » de la prestation » et explique, dès 2016, **l'important taux de recours** à la prime d'activité (estimé à 73% en 2016, il était initialement prévu autour de 50%)¹²⁸.

Le souci de la stabilité et du **caractère « immédiat »** du versement de l'aide constituent deux arguments en faveur de la mise en place de la prime d'activité. Nous l'avons préalablement noté, les bénéficiaires de la prime connaissent plus souvent que les autres actifs occupés, des situations d'emplois précaires (CDD, intérim), avec des alternances entre les périodes d'emploi et de chômage. Ces alternances font varier les ressources des ménages et fragilisent ainsi la gestion du budget lorsque ce dernier est déjà fortement contraint. Lorsqu'on les interroge sur le caractère « sécurisant » de la stabilité du montant de l'aide pendant un trimestre, près de la moitié des Français estiment c'est **une bonne chose pour sécuriser son budget** (47%). Près de quatre Français sur dix pensent que ce fonctionnement ne change pas la sécurisation du budget (36%) et 14% en revanche sont plutôt opposés à cette mesure car ils considèrent qu'il n'y a pas de raison de sécuriser le budget.

¹²⁸ Nicolas Duvoux, 2020, « La révolution silencieuse de la prime d'activité », La vie des idées, 4 février 2020

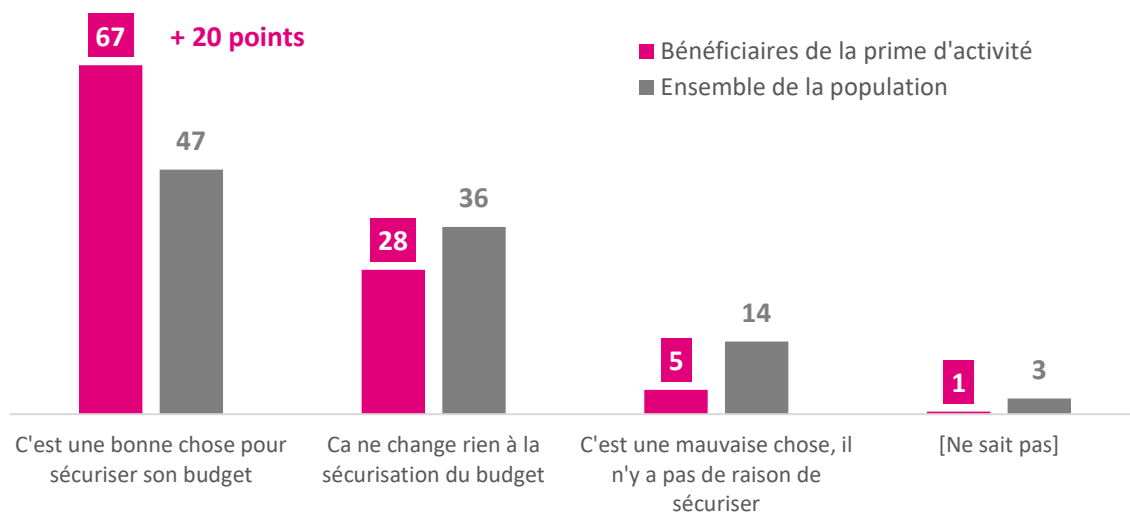
Figure 108 – « Depuis 2016, le montant de la prime d'activité est stable pendant trois mois, quelles que soient les variations de revenus, (alors que le montant du RSA activité était recalculé chaque mois et son montant variait selon la hausse ou la baisse des revenus). Pensez-vous que... »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020, (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

Le point de vue des bénéficiaires de la prime d'activité est bien plus optimiste en revanche (Figure 109). 67% d'entre eux s'accordent à dire que la stabilité du montant de la prime pendant un trimestre facilite la sécurisation de leur budget. C'est bien plus que la moyenne des Français (+20 points, voir aussi Tableau A 74, page 270).

Figure 109 - Les bénéficiaires de la prime d'activité sont plus nombreux qu'en moyenne à valoriser la stabilité du montant de la prime



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020, (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

L'opinion plus favorable des bénéficiaires de la prime d'activité à la stabilité du montant de la prime s'explique par le fait que leurs budgets sont plus contraints qu'en moyenne. Les bénéficiaires, qu'ils soient ou non en emploi, déclarent plus souvent qu'en moyenne **s'imposer des restrictions** sur certains postes de leur budget. C'est le cas de près de trois quarts d'entre eux (71%), soit 15 points de plus qu'en moyenne générale (Figure

110). En particulier, les **dépenses en matière de logement** sont plus souvent « lourdes », voire « très lourdes » sur le budget des allocataires de la prime d'activité, réduisant ainsi leurs marges de manœuvre sur les autres postes de dépense (Figure 111).

Figure 110 - « Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ? » (en % de « Oui »)

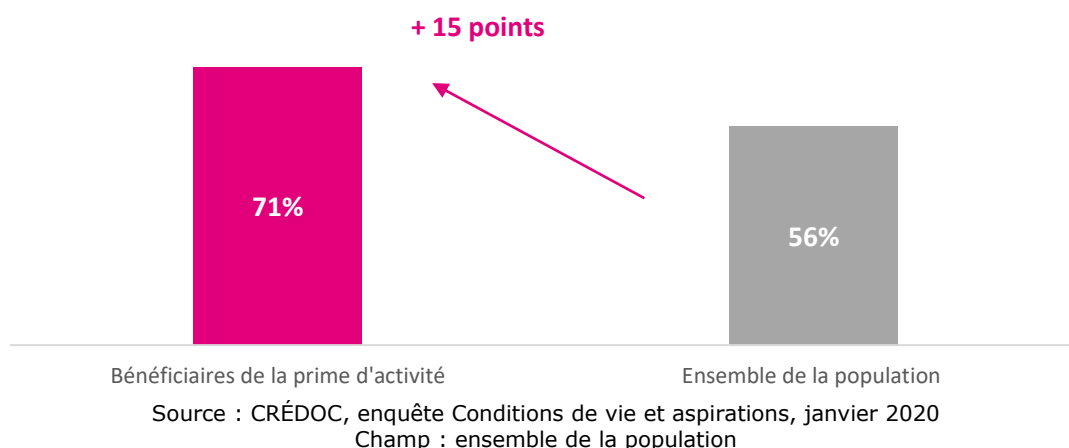
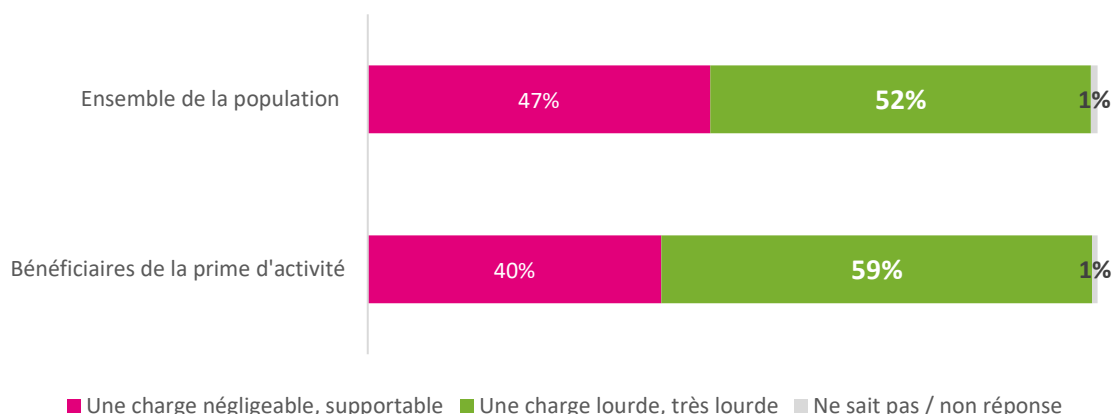


Figure 111 - « Les dépenses de logement représentent-elles pour votre budget personnel (ou de votre foyer)... »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Les **dépenses imprévues, ou la baisse des ressources**, constituent pour le sociologue Dominique Desjeux, un point commun des concitoyens dont l'équilibre du budget ne tient qu'à un fil. Selon lui, la « crainte de la panne ou la crainte d'un accident de la vie comme le chômage ou une séparation conjugale sont au cœur de leurs inquiétudes ». En matière de dépenses quotidiennes, ses travaux d'enquête montrent que les « pannes les plus critiques portent sur quatre objets : celle de la machine à laver qui conditionne l'organisation de la vie domestique, celle du réfrigérateur qui contribue à la gestion des courses alimentaires, celle de la chaudière, au fioul, au gaz ou au bois, qui permet de se chauffer et d'avoir de l'eau chaude et celle de la voiture sans laquelle certains ne pourraient

pas aller au travail, conduire les enfants à l'école et à leur activité de loisir, faire les courses et remplir le caddie »¹²⁹.

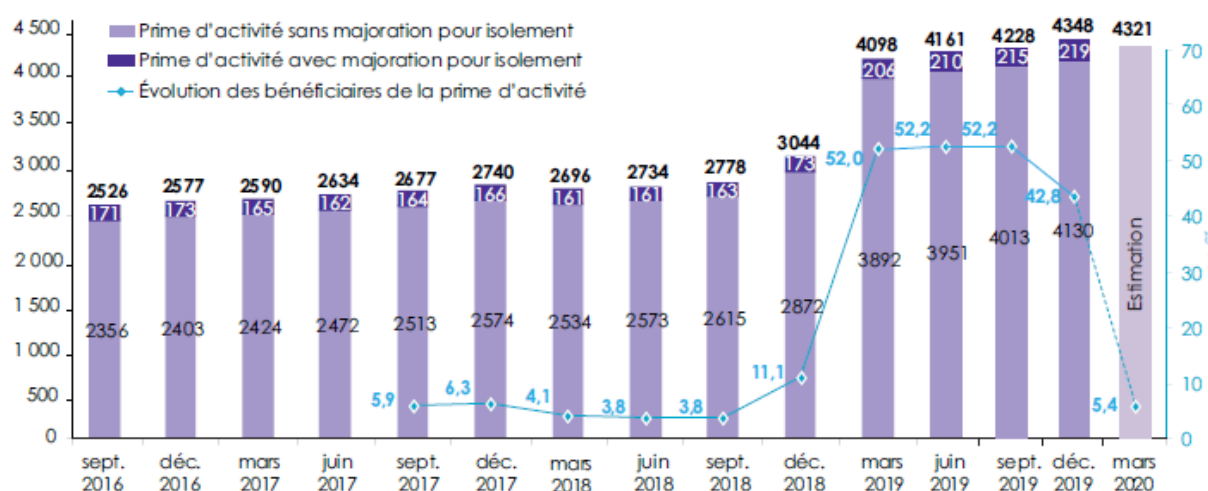
4. Les Français sont plutôt favorables aux mesures prises par le gouvernement concernant la hausse du montant de la prime et l'élargissement du public cible

A la suite du mouvement des Gilets Jaunes, le **gouvernement a décidé d'élargir le public éligible à la prime d'activité et de réévaluer son montant**. La mesure a été adoptée en janvier 2019 et très rapidement, le volume de bénéficiaires a progressé.

Fin décembre 2019, les Caisses d'allocations familiales ont versé la prime d'activité à 4,35 millions de foyers. En une année, les **effectifs de la prime d'activité ont progressé de 42,8%** (Figure 112)¹³⁰.

Cette progression des effectifs s'explique par l'élargissement du public éligible au dispositif décidé par le gouvernement à la fin de l'année 2018 et par un taux de recours renforcé pour la partie de la population déjà concernée.

Figure 112
Evolution du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre



Source : CNAF, Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser)
Champ : CAF, France entière (données en milliers)

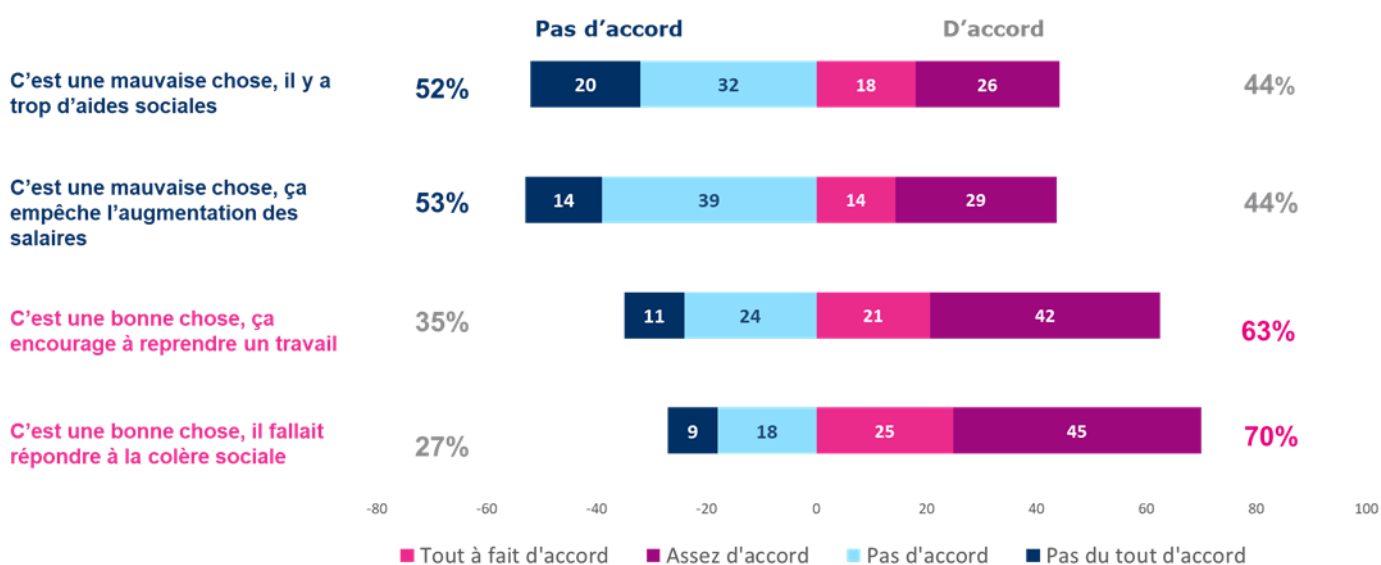
Mais quel est le point de vue des Français sur ces mesures ? Sont-ils favorables à l'élargissement du public cible et à la hausse de la prime ? Quels sont les arguments avancés pour soutenir, ou au contraire, réfuter l'adoption de ces mesures ?

¹²⁹ Dominique Desjeux, 2019, « La culture matérielle des "Gilets jaunes", une lecture anthropologique », *La Tribune*, 27 février 2019

¹³⁰ Sophie Cazain, « La prime d'activité fin mars 2020 », CNAF, Données de conjoncture sur la prime d'activité, n°17, juillet 2020

Les Français ont été invités à se prononcer sur quatre propositions différentes concernant les décisions prises à l'hiver 2019. Fallait-il répondre à la colère sociale exprimée notamment par le mouvement des Gilets jaunes ? La mesure est-elle efficace pour inciter les gens à reprendre un emploi ? Quelle proportion de Français pensent au contraire que les mesures prises n'étaient pas souhaitables car il y a déjà trop d'aides sociales ? Ou qu'elles n'incitent pas à l'augmentation des salaires ?

Figure 113 - « Début 2019, et suite au mouvement des gilets jaunes, la prime d'activité a été augmentée, et le public touché a été élargi. Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020, (question DGCS)

Champ : ensemble de la population

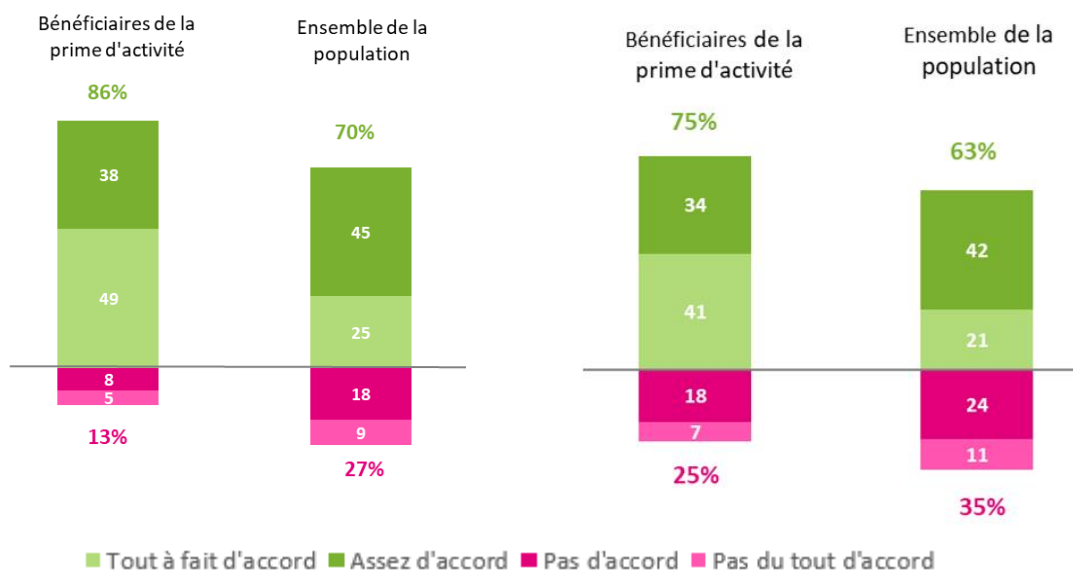
Lecture : 45% des Français sont « assez d'accord » pour dire que l'augmentation de la prime d'activité est une bonne chose, car il fallait répondre à la colère sociale

4.1 Un large soutien à la mesure, plébiscitée par 7 personnes sur dix, un an après

Un an après l'extension de la prime d'activité, 70% des Français sont « tout à fait d'accord » ou « assez d'accord » avec le fait **qu'il fallait répondre à la colère sociale**. Les bénéficiaires de la prime d'activité se démarquent très nettement sur ce point. 86% d'entre eux se sont exprimés en ce sens, c'est 16 points de plus qu'en moyenne générale (voir aussi Tableau A 75, page 271).

63% des Français estiment en outre que cette mesure est positive, car elle encourage les gens à **reprendre un travail**. Sur ce point aussi, les bénéficiaires de la prime d'activité souscrivent plus qu'en moyenne à cette idée avec 75% d'entre eux, soit 12 points de plus (Tableau A 76, page 272).

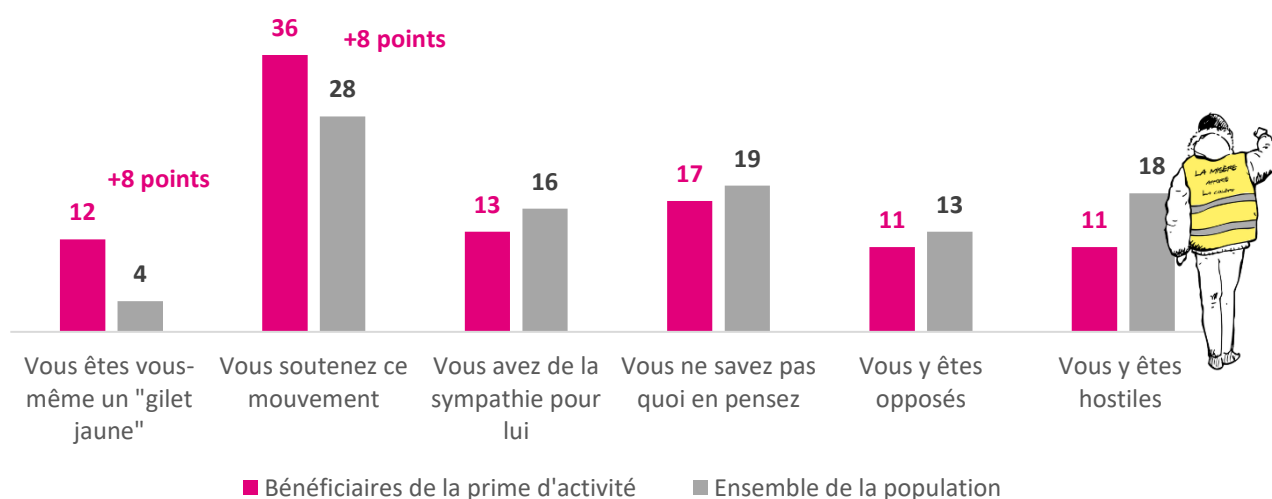
Figure 114 - L'adhésion à la hausse de la prime et à l'élargissement de la population éligible est bien plus affirmée chez les bénéficiaires de la prime d'activité
« Parce qu'il fallait répondre à la colère sociale » **« Cela encourage les gens à reprendre un travail »**



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020, (question DGCS)
 Champ : ensemble de la population

Les bénéficiaires de la prime d'activité sont plus nombreux qu'en moyenne à revendiquer leur appartenance ou leur soutien au **mouvement des Gilets Jaunes. Près de la moitié d'entre eux (48%), expriment leur affinité** au mouvement (vs 32% de la population Française ; Figure 115).

Figure 115 - Près de la moitié des bénéficiaires de la prime d'activité appartiennent ou soutiennent le mouvement des Gilets Jaunes



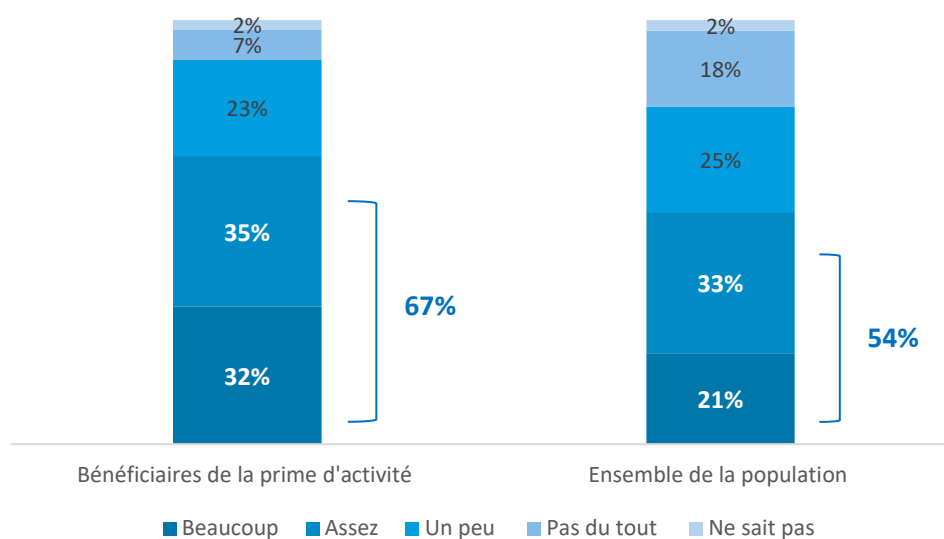
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
 Champ : ensemble de la population

L'argument selon lequel la revalorisation de la prime d'activité est une bonne chose pour inciter les gens à rejoindre le marché du travail est également plus largement valorisée par les soutiens et participants du mouvement des **Gilets Jaunes** (71%). Ils se retrouvent

ainsi dans les **politiques d'activation, la valorisation du travail**, et dans l'idée qu'il faut rendre le travail plus rémunérateur pour inciter les chômeurs ou les bénéficiaires de minima sociaux à (re)travailler. Cette position se lit au travers de leurs opinions sur un certain nombre de sujets dans le champ des politiques sociales et d'emploi. Ainsi, 84% des bénéficiaires de la prime d'activité pensent « qu'il est parfois plus avantageux de percevoir des minima sociaux, plutôt que de travailler avec un bas salaire » (vs 80% en moyenne générale).

Probablement en lien avec leurs trajectoires professionnelles moins linéaires, les **bénéficiaires de la prime d'activité** expriment plus souvent des **inquiétudes face au risque du chômage**. Parmi une liste de onze sujets, le quart d'entre eux évoquent le risque du chômage comme sujet de préoccupation principale dans la société (soit +6 points de plus que la moyenne de la population). Et 67% d'entre eux se disent d'ailleurs « beaucoup » ou « assez » inquiets, pour eux-mêmes ou leurs proches, quant au risque de chômage (soit 13 points de plus que la moyenne générale, Figure 116). Un peu plus de la moitié des bénéficiaires de l'aide (52%) pensent que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années en France (vs 45% dans l'ensemble de la population, soit 7 points de plus).

Figure 116 - « On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ? » (en % de réponses sur les inquiétudes liées au chômage)



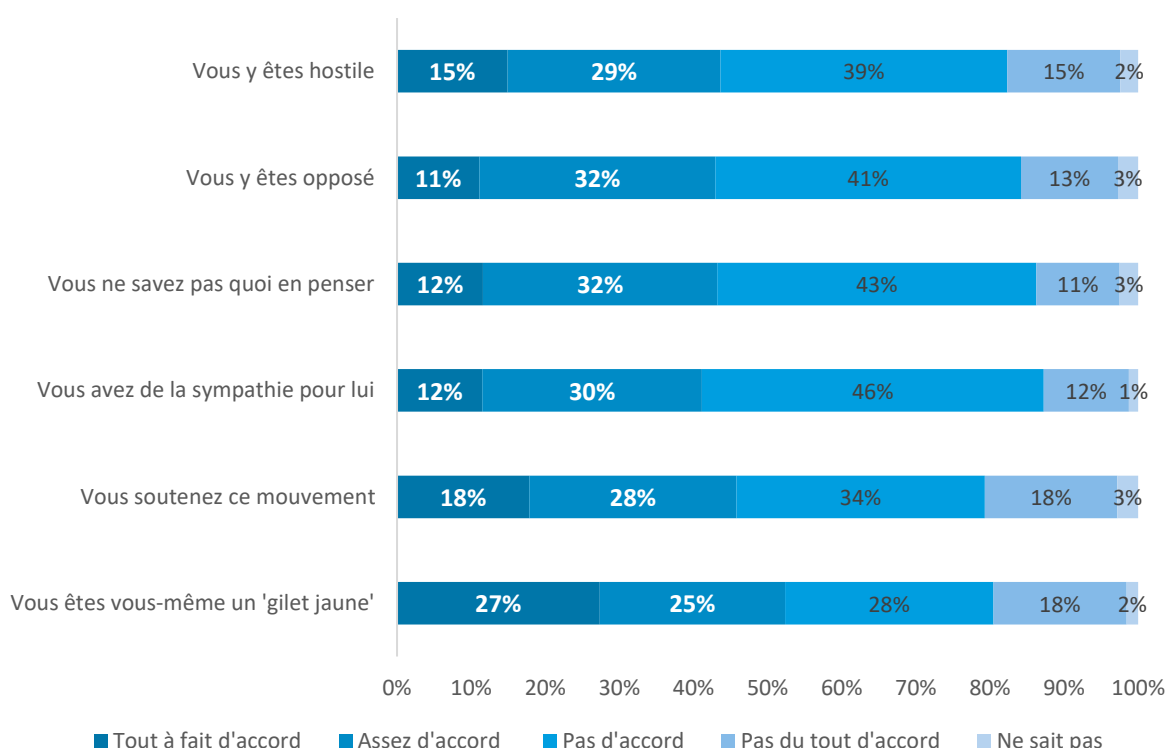
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

4.2 44% des Français, craignent que cette mesure empêche l'augmentation des salaires

D'autres concitoyens, estiment que l'extension de la prime d'activité décidée par le gouvernement ne constitue pas une bonne chose parce **qu'elle « empêche l'augmentation des salaires »**. Ce point de vue est défendu par 44% des Français. Les partisans du mouvement des Gilets Jaunes partagent d'ailleurs plus souvent cette vision (52% d'entre eux, Figure 117). Pour le chercheur Nicolas Duvoux, si la réponse apportée par le gouvernement a permis de revaloriser les rémunérations modestes, le mécanisme

mis en place ne « change pas radicalement les situations, mais les rend plus supportables d'un point de vue monétaire »¹³¹. Selon le sociologue, les dispositions prises par le gouvernement ont rendu caduques les négociations sur les revalorisations salariales et notamment celles portant sur le SMIC. Il y aurait donc eu une « substitution de la prime d'activité (...) à la politique salariale et notamment aux revalorisations du SMIC (...). La logique de revalorisation salariale générale, passant par la négociation, est en quelque sorte rendue obsolète par le développement et l'extension de cette prestation. Il est, de ce point de vue, logique que l'existence et le développement de la prime d'activité aient justifié le refus récent d'un coup de pouce au SMIC »¹³².

Figure 117 - Les Gilets Jaunes sont plus souvent d'accord avec l'idée que la hausse de la prime et à l'élargissement de la population éligible « est une mauvaise chose, car cela empêche l'augmentation des salaires »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Notons en ce sens l'écart d'opinion entre les classes moyennes inférieures et les bénéficiaires de la prime d'activité. Comparativement à la moyenne générale, les **classes moyennes inférieures** ont un peu plus indiqué que la mesure n'était pas une bonne chose car elle empêchait la hausse des salaires (47% d'entre elles sont « tout à fait » ou « assez » d'accord, contre 44% dans la population générale). Les bénéficiaires de la prime

¹³¹ Nicolas Duvoux, 4 février 2020, « La révolution silencieuse de la prime d'activité », *La vie des idées*, <https://lavedesidees.fr/La-revolution-silencieuse-de-la-prime-d-activite.html>

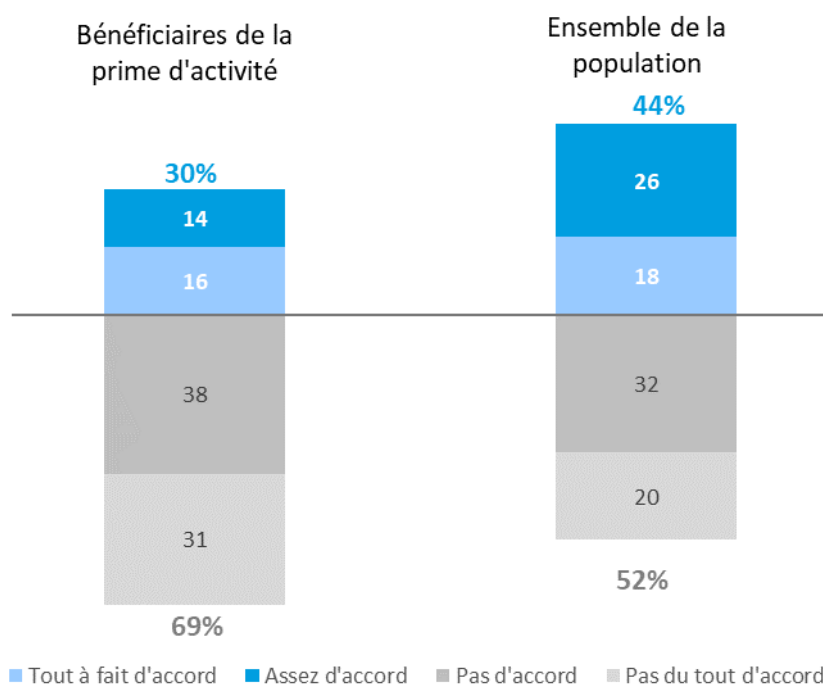
¹³² Ibid.

d'activité en revanche, sont un peu plus en retrait et 40% d'entre eux indiquent qu'ils sont « tout à fait d'accord » ou « assez d'accord » avec l'idée que cela limite les possibilités de revalorisation des salaires. Sept points de pourcentage séparent le point de vue des classes moyennes inférieures des bénéficiaires de la prime d'activité. Il est possible de comprendre cet écart par le fait que les principaux intéressés ont précisément vu un intérêt monétaire immédiat à la revalorisation de l'aide, revalorisation leur permettant de « desserrer » les contraintes financières (Tableau A 77, page 273).

4.3 Quatre personnes sur dix considèrent qu'il y a déjà trop d'aides sociales et donc pas légitime d'étendre la prime d'activité

Un autre argument en défaveur de la revalorisation de la prime d'activité est défendu par 44% des concitoyens qui sont « tout à fait d'accord » ou « assez d'accord » avec le fait qu'il y a déjà **trop d'aides sociales** en France. Cette position est plus particulièrement partagée par les hauts revenus (51% sont « tout à fait » et « assez » d'accord) et les cadres (48% d'entre eux sont « tout à fait » et « assez » d'accord). Elle est, sans surprise, beaucoup moins exprimée en revanche par les bénéficiaires de la prime d'activité (Figure 118) : 30% sont « tout à fait » et « assez » d'accord avec l'idée qu'il y a trop d'aides sociales, soit 14 points d'écart avec la moyenne générale et 21 points d'écart avec les hauts revenus (voir aussi Tableau A 78, page 274).

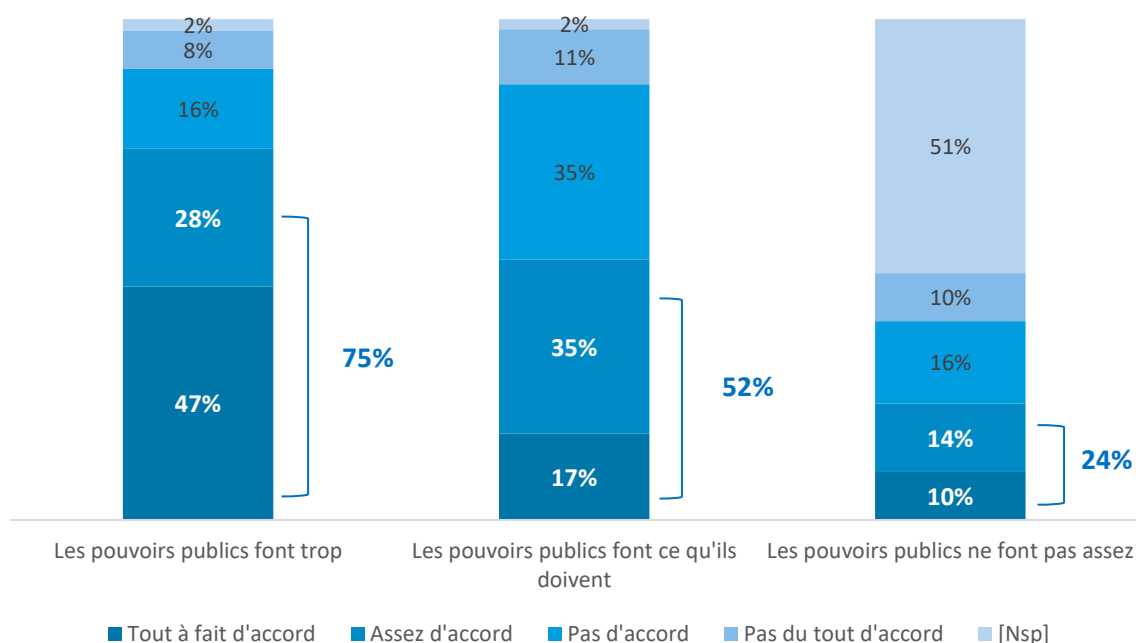
Figure 118 - Les bénéficiaires de la prime d'activité sont moins nombreux à considérer que « c'est une mauvaise chose car il y a trop d'aides sociales »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020, (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

Les données de l'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc montrent que l'opinion sur la prime d'activité **s'inscrit dans un regard plus général sur les politiques sociales**. Les trois-quarts des concitoyens qui estiment que les pouvoirs publics en font, en règle générale, trop pour les plus démunis, adhèrent beaucoup plus souvent à l'idée que la hausse de la prime d'activité n'était pas justifiée car elle vient grossir les rangs d'aides sociales, déjà trop nombreuses de leurs points de vue. (Figure 119).

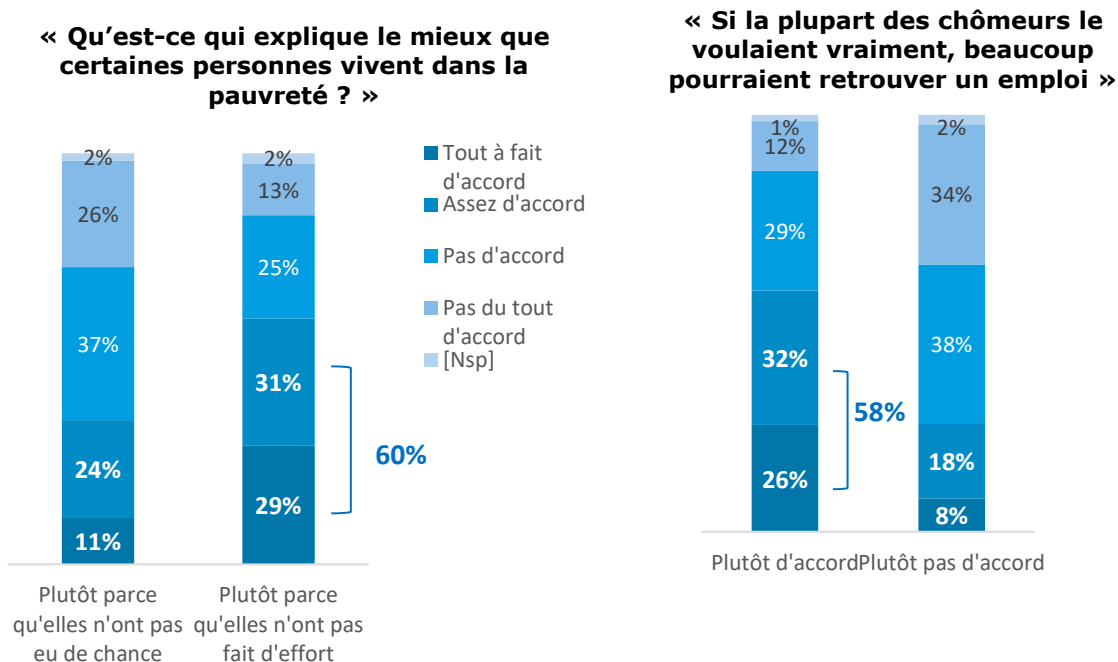
Figure 119 - « Début 2019, et suite au mouvement des gilets jaunes, la prime d'activité a été augmentée, et le public touché a été élargi. Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? » (en % de réponses « c'est une mauvaise chose, il y a trop d'aides sociales »)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020, (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

Cette idée s'inscrit aussi dans un regard critique en général, envers la pauvreté et le chômage, pointant les responsabilités individuelles des principaux concernés (Figure 120, gauche et droite).

Figure 120 – Les plus convaincus que l’élargissement de la prime d’activité « est une mauvaise chose, il y a trop d’aides sociales » sont plus nombreux chez les concitoyens qui expriment moins d’empathie envers les chômeurs et les plus démunis



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020, (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

Ces éléments alimentent ce que de nombreux chercheurs décrivent comme une **vision duale de la pauvreté**. Tout se passe comme si, pour ces concitoyens, il y avait une « **pauvreté méritante, qui affecte ceux « qui travaillent et se lèvent tôt », par opposition à une pauvreté qui serait « méritée** ». Avec pour vision sous-jacente la conviction qu’« avoir un emploi » est révélateur de **la volonté de l’individu** de se réinsérer¹³³. A ce titre, Nicolas Duvoux observe qu’avec la mise en place de la prime d’activité, les aides sont plus directement tournées vers les travailleurs qui ont de très faibles rémunérations », mais pas en direction des chômeurs. Le dispositif **creuse selon lui un clivage entre les actifs modestes et les inactifs**. Le sociologue poursuit en expliquant que « depuis que la solidarité est « active », les plus pauvres se trouvent plus que jamais exclus du marché du travail »¹³⁴. Parallèlement à la confirmation de cette logique d’activation, les revalorisations du RSA socle ont été faibles depuis sa mise en place en 2008.

¹³³ Hélène Périvier, 21 mai 2008, « Les victimes collatérales du RSA », *La vie des idées*, <https://laviedesidees.fr/Les-victimes-collaterales-du-RSA.html>

¹³⁴ Nicolas Duvoux, 2020, op. cit.

III. Une opinion divisée concernant le Revenu Universel d'Activité (RUA)

En septembre 2018, le président de la République avait annoncé sa volonté de créer un « **Revenu Universel d'Activité (RUA)** » d'ici à 2021, en organisant la fusion « du plus grand nombre d'aides possibles »¹³⁵. L'annonce a été faite dans le cadre de la **stratégie de lutte contre la pauvreté**. Le regroupement des aides est présenté, dans ce projet, comme une solution indispensable pour simplifier un système d'aides devenu trop **complexe et illisible**.

Depuis la création de la Sécurité Sociale en 1945, la France a étendu et complété son système de protection sociale pour s'adapter « au mieux à la diversité des risques sociaux et celle des situations et parcours individuels. Dans un contexte démographique, social et économique évolutif, de nouvelles prestations ont été créées (...) »¹³⁶. Afin de répondre, avec des coûts limités, à de nouveaux besoins, le système de protection sociale répond de plus en plus à une logique de **ciblage**. Les conditions d'éligibilité des aides sont soumises à un nombre croissant de critères pour que ces dernières soient attribuées à ceux qui en ont le plus besoin (**augmentation du nombre de paramètres** entrant dans le calcul du droit, introduction de **prestations différentielles**, **raccourcissement de la fréquence** du réexamen des ressources...).

Actuellement, une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources co-existent : chômage, logement, minimum vieillesse, handicap, invalidité, etc. De manière paradoxale, ce souci du « **sur-mesure** » a contribué à la complexité du système, rendant « l'accès aux aides plus difficile, notamment pour les plus démunis » et finalement source de **non-recours**.

Précisons, avant d'aborder les opinions par rapport au projet de RUA, que différentes visions faisant écho au RUA co-existent dans le débat public. Les terminologies sont nombreuses - revenu universel, revenu d'existence, revenu de base inconditionnel, revenu républicain, revenu citoyen... - tout comme les projets politiques qui se cachent derrière ces différentes propositions aux orientations et contours différents.

Citons de manière non-exhaustive :

- le keynésien Milton Friedman y voit un moyen d'éviter l'empilement des dispositifs sociaux qui crée un esprit « d'assistanat », de créer un droit inhérent à la personne, et de garantir un minimum de ressources à chacun, les solidarités spontanées pouvant être insuffisantes.
- le libéral Hayek, y voit un plancher minimum de ressources à la fois pour protéger les individus et les affranchir de dépendances communautaires.
- le philosophe André Gorz dans son ouvrage « Métamorphoses du travail » (1988) soutient la thèse que l'industrie post-fordiste finira par abolir le travail et le salariat

¹³⁵ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/phase_3_fiche_perimetre_concertation_rua.pdf

¹³⁶ Emmanuelle Nauze-Fichet, 2020, « Le non-recours aux prestations sociales. Mise en perspective des données disponibles », *Les dossiers de la Drees*, n°57, juin 2020, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd57.pdf>

et que 2% de la population active suffira pour assurer la totalité de la reproduction matérielle. La plupart étant dispensés de la soumission au travail, il faut leur assurer un revenu suffisant pour garantir à chacun une vie décente.

Dans plusieurs versions, il serait versé à tout citoyen, sans condition ou contrepartie liée à une activité professionnelle. Il pourrait s'agir d'un projet de revenu attaché à l'individu, indépendamment de sa condition familiale ou d'emploi et dont le montant serait identique pour tous.

Le texte du gouvernement proposé dans la consultation citoyenne lancée à ce sujet est la suivante :

Le revenu universel d'activité : actuellement à l'étude par le gouvernement consiste à fusionner un certain nombre de prestations sociales et de minima sociaux. Les aides concernées n'ont pas encore été définies par le gouvernement qui a initié une consultation citoyenne. Les ambitions portées par le gouvernement sont les suivantes :

- « Offrir un système plus lisible en regroupant et en harmonisant un maximum d'aides sociales »
- « Assurer une existence digne aux bénéficiaires : en instaurant un montant minimum permettant de faire du revenu universel d'activité un filet de sécurité »
- « Encourager la reprise d'activité en faisant en sorte qu'un allocataire retrouvant un travail touche systématiquement davantage à la fin du mois »
- « Répondre à un principe d'équité : en harmonisant le mode de calcul des droits au revenu universel d'activité »

Source : <https://www.gouvernement.fr/revenu-universel-d-activite-lancement-de-la-consultation-citoyenne>

1. Un périmètre sujet à discussion

Si l'exécutif affiche clairement son souhait de réformer le système des aides sociales pour une plus grande lisibilité, le **périmètre des aides** est sujet à discussions. A minima, le gouvernement évoque la possibilité de rapprocher le RSA, la prime d'activité et les APL. La fusion de ces trois allocations déboucherait sur le revenu universel d'activité : il serait constitué d'une « prestation socle » (au moins égale au montant du RSA) et de « suppléments », afin de répondre à certaines problématiques (par exemple un supplément logement, couvrant les dépenses liées à son habitation). « D'autres options ont été explorées, comme l'intégration dans le revenu universel d'activité du minimum vieillesse et de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). A la place de ces deux aides, il y aurait un « supplément personnes âgées » et un « supplément handicap » auxquels s'ajouterait, le cas échéant, la « prestation socle » »¹³⁷.

Quatre grandes associations dans le champ du **handicap** (Apajh, APF France handicap, Unafam et Unapei) ont fait part de leurs vives inquiétudes quant à l'éventuelle intégration de l'AAH au RUA. L'AAH est une aide financière attribuée sous réserve de respecter un certain nombre des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. En raison du profil des personnes bénéficiaires, le versement de l'AAH n'est pas soumis à des démarches d'insertion professionnelle, une partie des bénéficiaires étant précisément dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle. **L'intégration de l'AAH** au Revenu Universel d'Activité n'a finalement **pas été retenue** par le gouvernement. L'annonce a été faite le 11 février 2020 par le Président de la République, dans le cadre de la Conférence Nationale du Handicap.

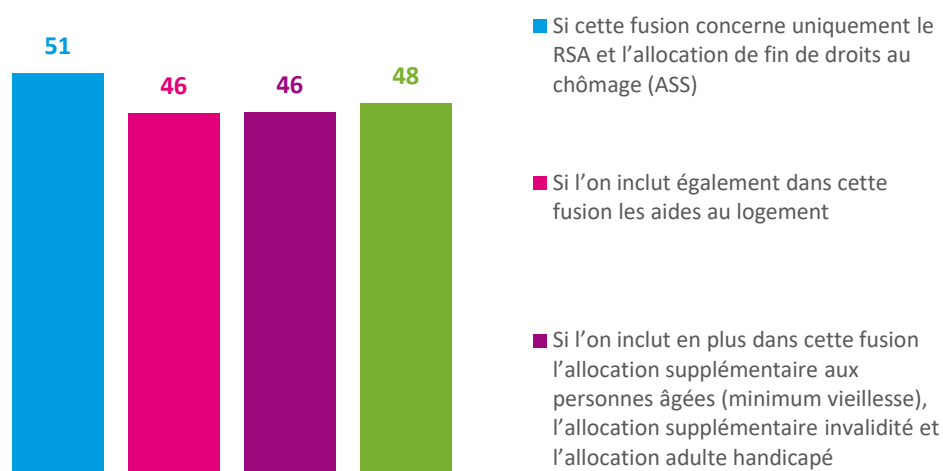
Le CRÉDOC a testé l'adhésion des Français à quatre hypothèses de fusion des aides (voir en annexe les tableaux croisés socio-démographiques, pages 275 à 278). Un Français sur deux (51%) se dit ainsi **favorable à cette fusion**, si cette dernière concerne **uniquement le RSA et l'Allocation de fins de droits au chômage** (ASS). L'assentiment des Français baisse en revanche de 5 points si le projet intègre les aides au logement au RUA, en plus du RSA et de l'ASS (Figure 121). Cette dernière option de fusion (RSA, ASS et aides au logement) correspond à la formule « a minima » à l'étude par le gouvernement. Ces aides sont prioritairement ciblées par l'exécutif parce qu'elles constituent « le cœur [du] système de solidarité (...) avec **plus de 8 millions de foyers** qui étaient, fin 2017, allocataires d'au moins l'une de ces trois prestations »¹³⁸.

En prenant en compte les personnes à charge, ces aides concernaient ainsi **17 millions de personnes**, soit une personne sur quatre résidant en France.

¹³⁷ Bertrand Bissuel, Raphaëlle Besse-Desmoulières, 9 novembre 2019, « Fusion des aides sociales : premières pistes pour réformer un système devenu « dangereusement illisible » », *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/11/09/fusion-des-aides-sociales-les-premieres-pistes_6018605_823448.html

¹³⁸ Site internet du Ministère des solidarités et de la santé, 7 novembre 2019, Concertation sur le revenu universel d'activité, cycle 3 : périmètre de la réforme, https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/phase_3_fiche_perimetre_concertation_rua.pdf

Figure 121 - Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement etc. Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ? (En % d'opinions favorables)



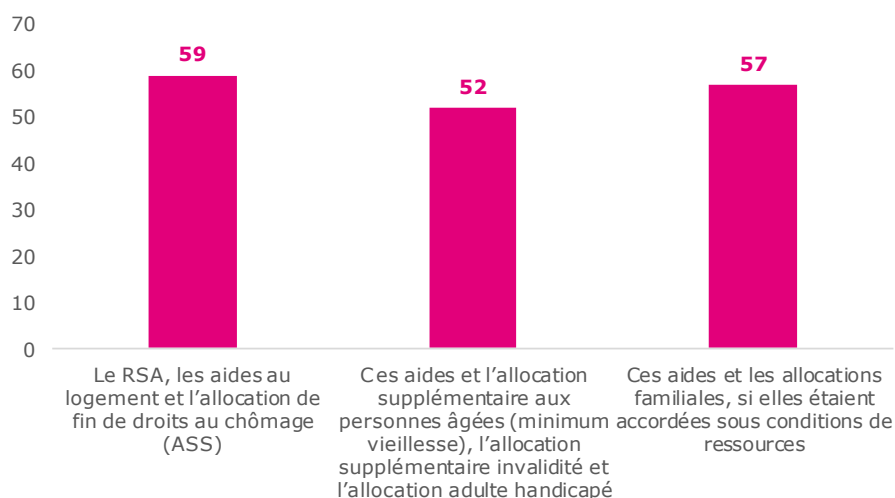
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Les réflexions engagées par les pouvoirs publics s'intéressent, plus largement, à la possibilité d'étendre d'autres aides au RUA :

- 46% des concitoyens adhèrent à l'idée d'inclure d'autres aides qui sont : le minimum vieillesse, l'allocation supplémentaire invalidité et l'allocation adulte handicapé au RUA.
- Le dernier scénario intégrerait les allocations familiales au projet de fusion. 48% de la population se dit favorable à cette hypothèse.

En 2018, trois hypothèses de fusion avaient été testées (Figure 122). Les scénarii étant un peu différents de ceux étudiés en 2020, il est difficile de commenter l'évolution de l'opinion pour chaque option proposée. Il semble toutefois que dans l'ensemble, les Français sont moins favorables à l'idée d'un rapprochement du plus grand nombre d'aides.

Figure 122 - Opinions sur la possible fusion en une seule allocation de différentes aides sociales versées sous conditions de ressources et variant selon la situation des usagers (En % d'opinions favorables)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2018
Champ : ensemble de la population

2. Des inquiétudes notamment chez les populations ciblées par le RUA

L'étendue des aides à fusionner divise les Français. Si le quart d'entre eux est favorable à la fusion de toutes les aides citées, 28% en revanche réfutent toutes les hypothèses de fusion (Figure 123).

Figure 123 - L'étendue des aides à fusionner divise les Français

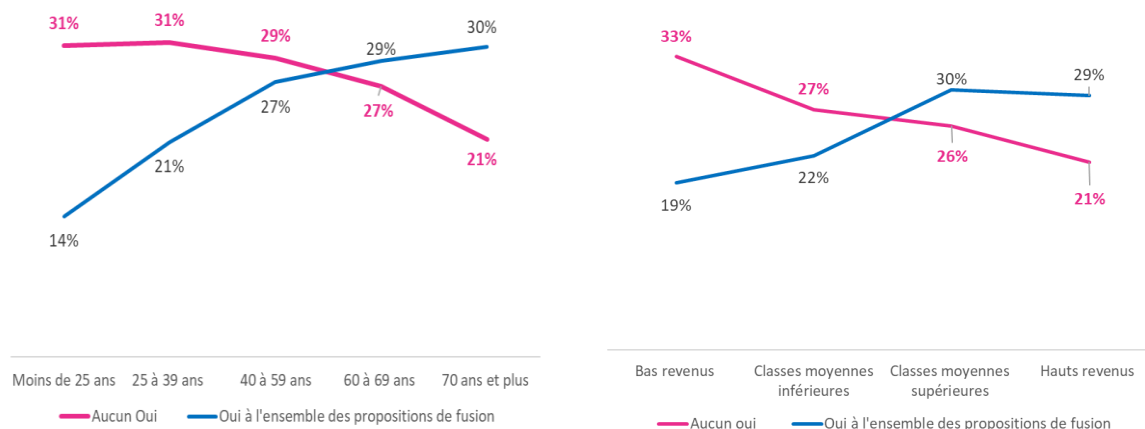


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Le niveau d'adhésion à la fusion des aides n'est pas homogène dans l'ensemble de la population. **Les jeunes et les bas revenus** sont les catégories de la population qui témoignent le plus de **réticences au rapprochement des aides**. Un tiers des bas revenus (33%) ont systématiquement répondu ne pas être favorables aux propositions de fusion

(vs 21% des hauts revenus). Les jeunes sont également plus en retrait comparativement aux autres classes d'âge. 31% des moins de 25 ans ne sont favorables à aucune des options de rapprochement des aides (vs 21% des 70 ans et plus, Figure 124). Notamment, nous le verrons plus loin, par crainte d'une baisse des montants des aides.

Figure 124 - Les jeunes et les bas revenus sont moins favorables aux hypothèses de fusion

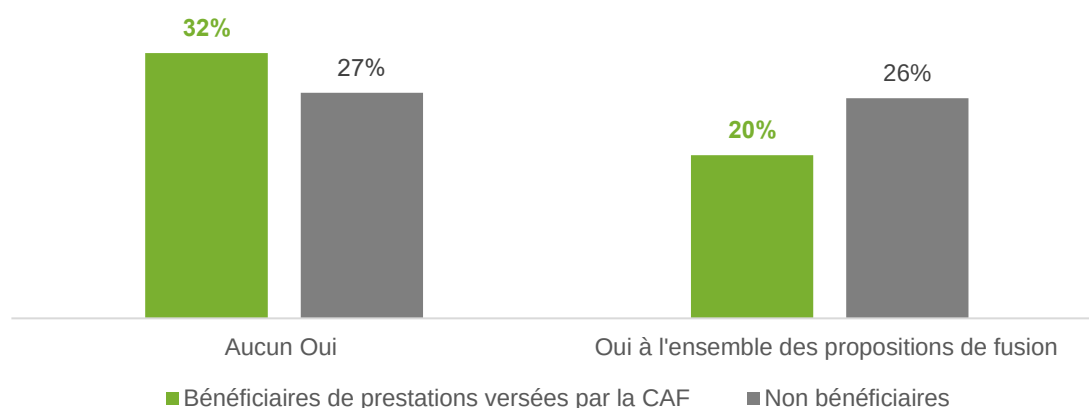


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
 Champ : ensemble de la population

Les **bénéficiaires actuels de la prime d'activité** s'expriment également moins souvent en faveur de la fusion de l'ensemble des aides sociales. Seul un bénéficiaire sur cinq (19%) s'est exprimé en faveur de la fusion de l'ensemble des options de fusion, c'est 6 points de moins qu'en population générale.

Ce constat se vérifie également chez les personnes qui perçoivent une allocation de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf). Le tiers d'entre elles (32%) ont répondu qu'elles n'étaient pas favorables à chacune des suggestions de fusion (contre 27% des personnes à qui la Caf ne verse pas de prestations).

Figure 125 - « Touchez-vous une prestation versée par la CAF ? »

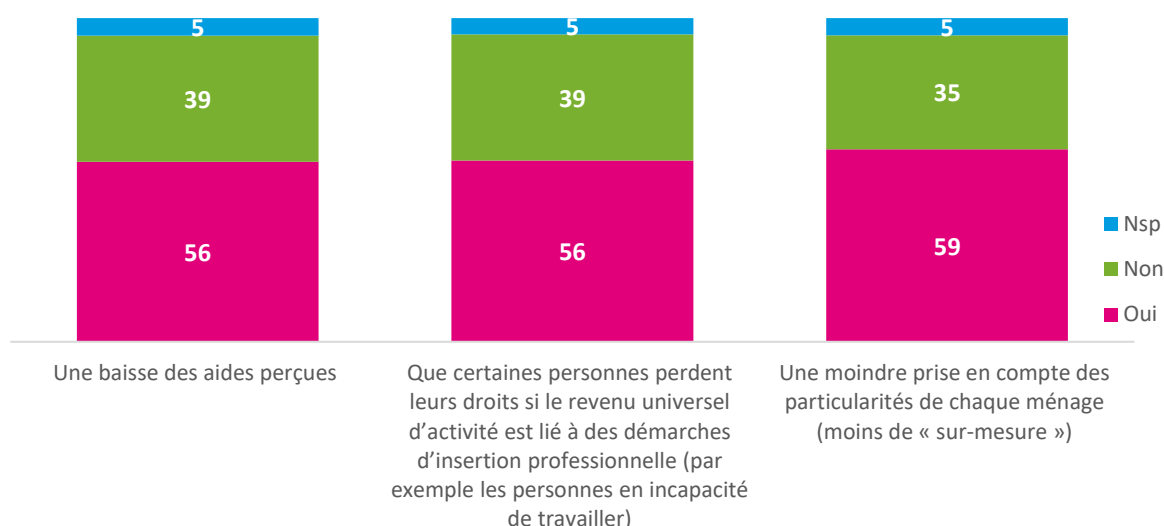


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
 Champ : ensemble de la population

3. ...concernant la baisse du montant et une moindre adéquation des prestations aux besoins

Trois inconvénients à la fusion des aides ont été testés dans le baromètre Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC au début de l'année 2020 (Figure 126), leur déclinaison dans les différents groupes sociaux se trouve en annexe, pages 279 à 281).

Figure 126 - Selon vous, quels pourraient être les inconvénients de cette fusion pour les allocataires ?

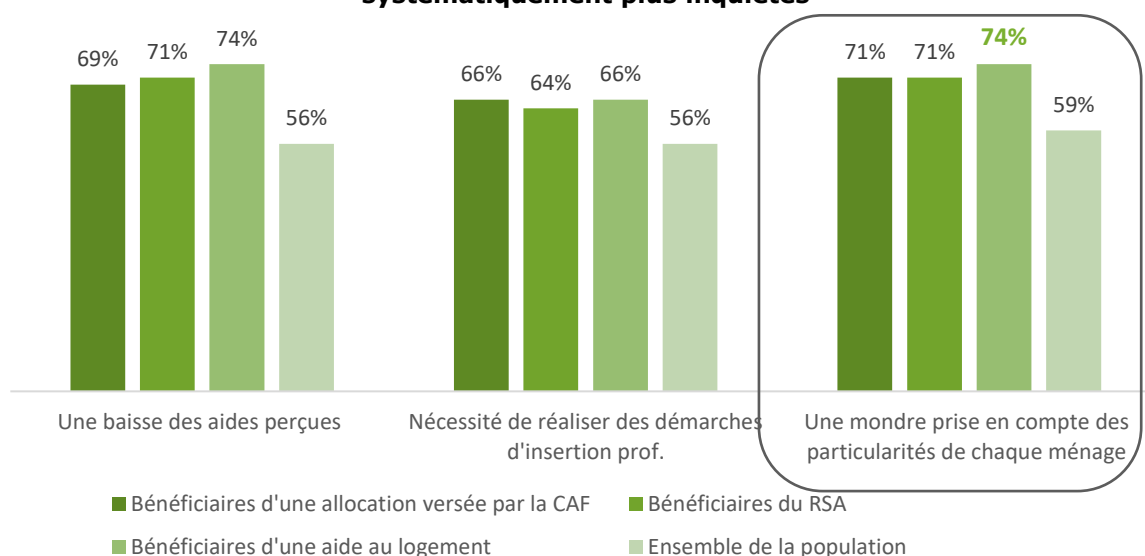


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020 (question DGCS)
Champ : ensemble de la population

59% des Français pensent que l'inconvénient principal de cette fusion pour les allocataires serait de **moins prendre en compte les particularités de chaque ménage**. C'est la crainte la plus partagée par les concitoyens et en particulier chez les bénéficiaires d'une allocation versée par la Caf, comme ceux qui bénéficient d'aides au logement (15 points de plus qu'en moyenne générale, Figure 127). La multiplicité des aides sociales en France résulte du souci de répondre à la diversité des besoins et des situations des ménages. La fusion des aides en une seule prestation laisse ainsi craindre que les particularités de chacun soient gommées, au profit d'une logique de standardisation, moins adaptée aux spécificités individuelles. Sur ce point, la réponse apportée par le gouvernement consiste à définir une « prestation dite « socle », visant à aider les personnes en situation de grande précarité et des aides complémentaires, sous forme de « suppléments », pour répondre à la spécificité de certaines situations »¹³⁹.

¹³⁹ Site internet du Ministère des solidarités et de la santé, 7 novembre 2019, Concertation sur le revenu universel d'activité, cycle 3 : périmètre de la réforme, https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/phase_3_fiche_perimetre_concertation_rua.pdf

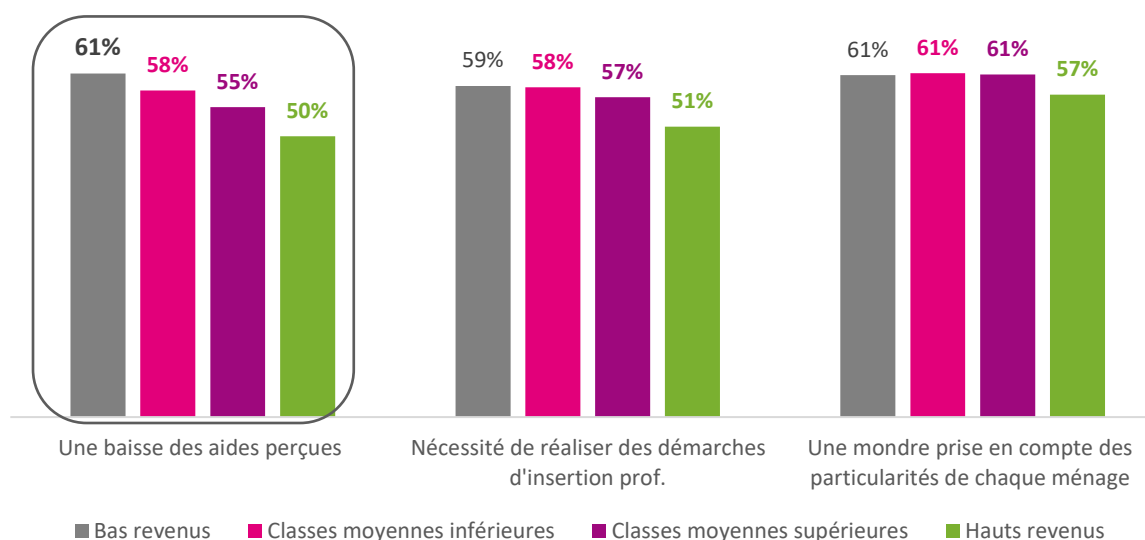
Figure 127 - Les personnes qui disposent d'une allocation versée par la Caf sont systématiquement plus inquiètes



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Un autre inconvénient perçu par 56% des concitoyens, serait la **baisse du montant des aides** allouées aux bénéficiaires. Ce point de vue est évidemment plus souvent exprimé par les titulaires de bas revenus (+11 points par rapport à la moyenne générale, Figure 128)

Figure 128 - « Selon vous, quels pourraient être les inconvénients de cette fusion pour les allocataires ? »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Enfin, le dernier inconvénient étudié est cité par 56% de l'ensemble de la population. Ce risque serait que certaines personnes perdent leurs droits au RUA si le versement de ce dernier est adossé à la nécessité de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle. Ces craintes ont été plus particulièrement relayées par un certain nombre

d'associations dans le champ du handicap, au motif que certains bénéficiaires ne peuvent envisager (à court ou long terme) l'exercice d'une activité professionnelle.

Les orientations des politiques publiques dans le champ de l'emploi et du social traduisent « une inflexion dans la conception de la solidarité publique ». Pour Carole Tuchsirer et Anne Eydoux, les métamorphoses successives du RMI (passage du RSA) traduisent le passage d'une solidarité conçue comme étant une « **responsabilité nationale de soutien** au revenu de ceux auxquels la société ne pouvait garantir un emploi, à une **solidarité « active » et contractuelle**, mettant l'accent sur la responsabilité individuelle et le retour à l'emploi »¹⁴⁰. Pour les deux économistes, il s'agit d'une tendance plus générale à l'« activation » de la protection sociale, affectant la conception même de l'État social, qu'il s'agit de transformer en « État social actif » en reformatant les politiques sociales de manière à inciter les individus au retour à l'emploi »¹⁴¹. Les intentions du gouvernement étant de fusionner le plus largement les aides, la question des démarches d'insertion professionnelle comme contrepartie n'est pas sans susciter quelques interrogations. Outre le cas des personnes en situation de handicap, le RUA vise les allocations logement qui ne reposent pas sur des

Les **concertations** organisées en amont de l'adoption du RUA avaient précisément eu pour objectif de recueillir des points de vue sur les contours et les paramètres de la future prestation. Plusieurs séries de consultations ont ainsi été organisées, associant les représentants des collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les représentants d'associations en matière de lutte contre la précarité et l'exclusion. Le processus initialement pensé, avant la survenue de la crise de la covid-19 était le suivant

Concertation institutionnelle

Avec la mise en place d'un comité national du Revenu universel d'activité

Concertation publique

Consultation citoyenne en ligne autour de 3 thématiques : pourquoi le RUA ? A qui est-il destiné ? Quel fonctionnement ?

Jury citoyen

Autour des enjeux du RUA mis en avant dans le cadre des concertations institutionnelle et citoyenne

Projet de loi

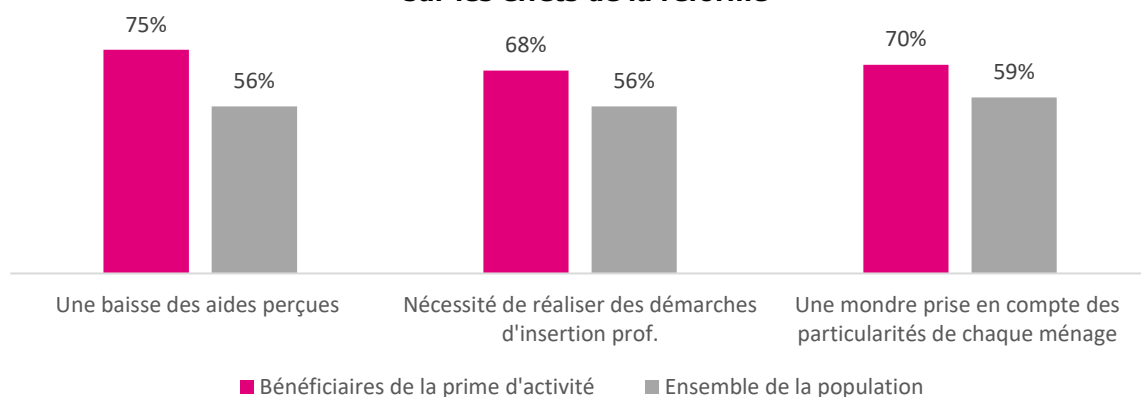
critères d'activité, ou encore des publics potentiellement inactifs, comme dans le cas de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), versée aux personnes âgées de 65 ans et disposant de faibles ressources.

¹⁴⁰ Anne Eydoux, Carole Tuchsirer, 2011, « Du RMI au RSA : la difficile mise en place d'une gouvernance décentralisée des politiques d'insertion », *Revue Française des Affaires Sociales*, 2011/4

¹⁴¹ Ibid.

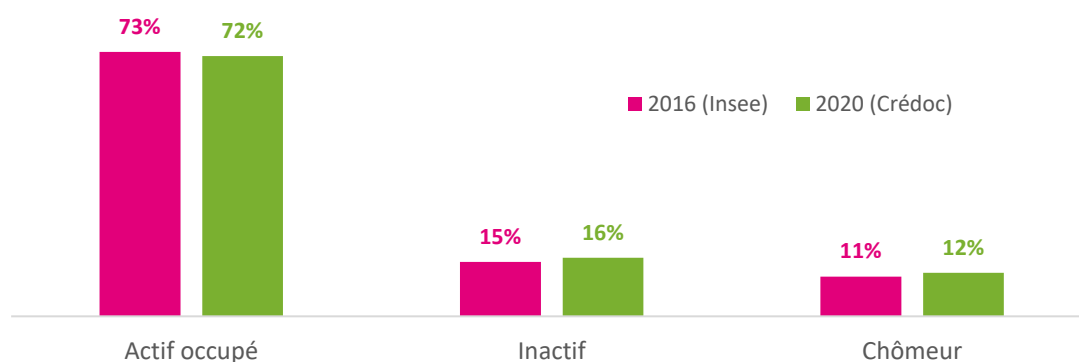
Les **bénéficiaires de la prime d'activité** sont plus nombreux qu'en moyenne à faire part de leurs appréhensions sur les possibles inconvénients induits par la réforme, y compris sur la contrepartie liée aux **démarches d'insertion professionnelle** (Figure 129). Ce souci est d'autant plus notable que près des trois quarts des bénéficiaires de la prime d'activité sont en emploi (Figure 130) et répondent donc déjà aux exigences d'insertion sur le marché du travail. Mais leur situation professionnelle précaire, avec une sur-représentation de personnes en contrats courts, explique probablement leurs inquiétudes sur la possibilité de produire les gages attendus.

Figure 129 - Les bénéficiaires de la prime d'activité expriment plus souvent des craintes sur les effets de la réforme



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

Figure 130 - Près des trois quarts des bénéficiaires de la prime d'activité exercent un emploi



Sources : 2017, DGCS, Rapport d'évaluation de la prime d'activité, données de l'Insee issues de l'enquête emploi 2020 et CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble des personnes bénéficiaires de la prime d'activité

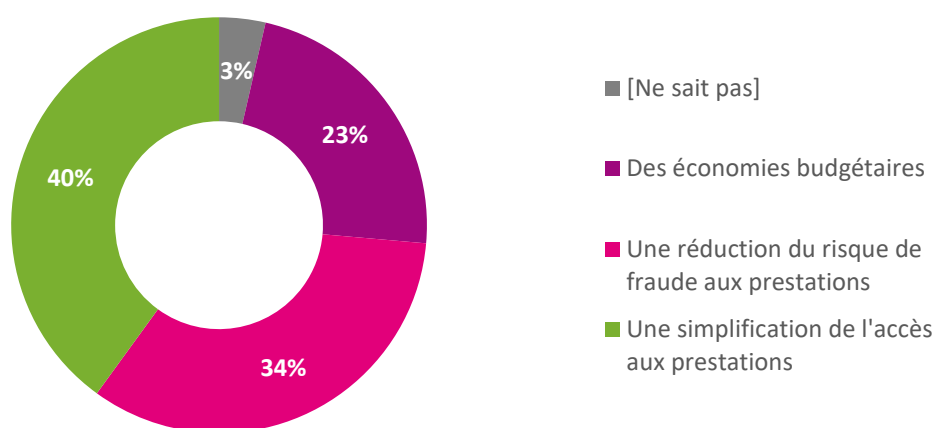
Les personnes directement concernées par la mise en place du RUA craignent davantage qu'en moyenne, que tout projet de fusion s'accompagne d'une diminution des aides perçues et d'une moindre prise en compte des spécificités de leurs situations individuelles. Les personnes vivant dans un foyer disposant de bas revenus, les allocataires d'aides versées par la Caf, expriment plus souvent des inquiétudes sur ces sujets.

4. Avantages perçus du RUA : simplifier le système et lutter contre les fraudes

4.1 La simplification : premier avantage perçu du RUA, portée par la compassion envers les plus démunis

La mise en place du RUA prend place dans ce contexte où un équilibre est recherché entre le souci de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, sans menacer le niveau de dépense publique. A ces deux impératifs s'ajoutent la volonté de garantir un traitement plus équitable et plus lisible de l'ensemble des situations. C'est ce qui explique que l'opinion des Français quant à l'intérêt principal de la fusion des aides en une prestation unique soit partagée entre le souci de la simplification (cité par 40% des Français) et la volonté de faire des économies de budget (23%). Les réponses des différentes catégories de population se trouvent au Tableau A 86, page 282.

Figure 131 - Quel intérêt verriez-vous principalement à cette fusion ?



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

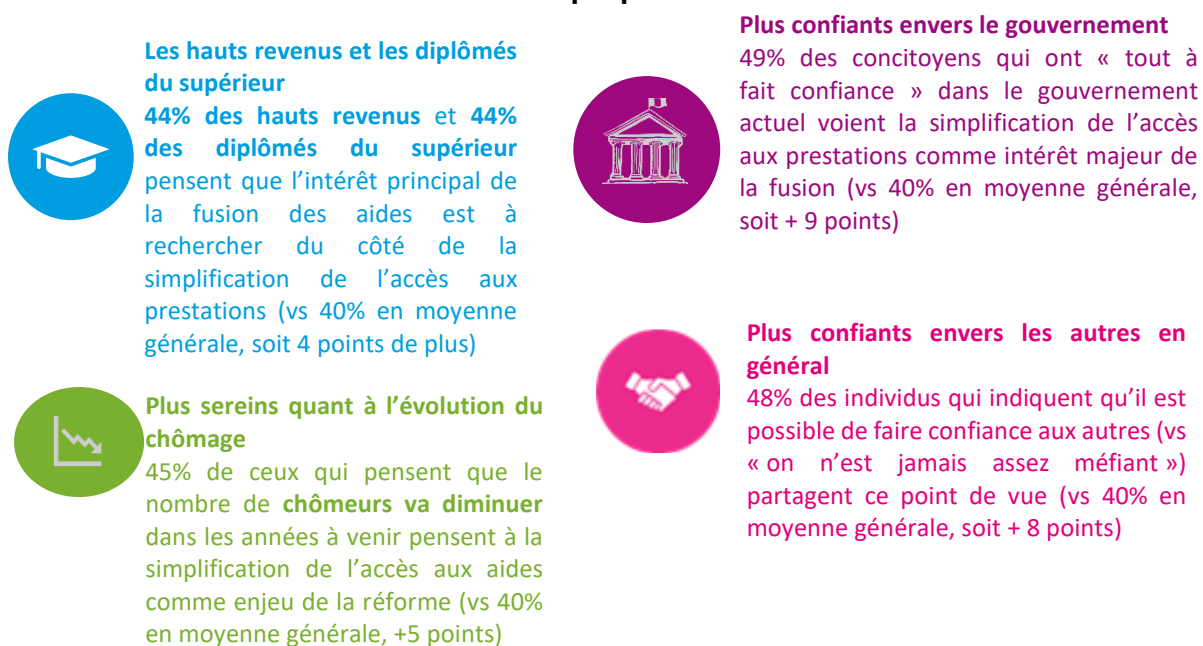
Le premier intérêt principal de la fusion exprimé par les Français est celui de la simplification de l'accès aux prestations. En facilitant les démarches administratives d'ouverture et de réactualisation des droits, les pouvoirs publics misent sur **une diminution du taux de non-recours** et suivant, sur une baisse de la pauvreté. Au-delà de la question de la lutte contre l'exclusion, la simplification du système constitue un enjeu de « **justice sociale** (...) dans un monde où les personnes les plus vulnérables sont souvent celles qui méconnaissent le plus leurs droits ou la manière de trouver leur chemin dans le système. Mais aussi des enjeux de **coûts administratifs**, des enjeux pour les personnes, des enjeux en matière de **confiance dans les institutions** (...) »¹⁴². La

¹⁴² Drees, 2020, « Le non-recours aux prestations sociales », Les dossiers de la Drees, n°57, juin 2020, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd57.pdf>

recherche de simplification du système dépasse donc la question immédiate de la baisse du seuil du pauvreté. Car la complexité actuelle du système est « source de coûts administratifs face à la lourdeur des dossiers à traiter dont certains ne mèneront à aucun droit. Elle est source **d’erreurs et d’indus**, pas forcément frauduleux, qui pourront mettre des personnes en difficulté lorsqu’elles seront conduites à les rembourser. Elle implique de multiplier les procédures de contrôle pour vérifier l’adéquation permanente entre les règles et les situations. Elle est source de méfiance, également, de la part des citoyens, par rapport à l’efficacité de notre système de solidarité et, plus largement, de nos institutions »¹⁴³.

L’intérêt de la simplification du système est d’ailleurs plus souvent défendu par les concitoyens qui expriment de la **compassion** à l’égard des plus démunis. 45% des individus jugeant que les pouvoirs publics n’en font pas assez pour les plus démunis mettent en avant la recherche de simplification (vs 40% en moyenne générale, soit 5 points de plus). Et 47% des personnes qui pensent que la pauvreté est liée à un manque de chance plutôt qu’à un manque d’effort (vs 40% en moyenne générale, soit 7 points d’écart) défendent également l’enjeu de la simplification comme intérêt attendu de la fusion. Ces concitoyens se démarquent également par un niveau de confiance envers les autres plus marqué que dans le reste de la population. 48% des individus qui indiquent qu’il est possible de faire confiance aux autres (vs « on n’est jamais assez méfiant ») partagent ce point de vue (+8 points).

Figure 132 - L’argument de la simplification de l’accès aux prestations est plus souvent évoqué par...



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

4.2 Lutter contre les fraudes arrive ensuite, dans un contexte de défiance généralisée

34% des Français considèrent que l'intérêt principal de la fusion est de réduire les risques de **fraudes**.

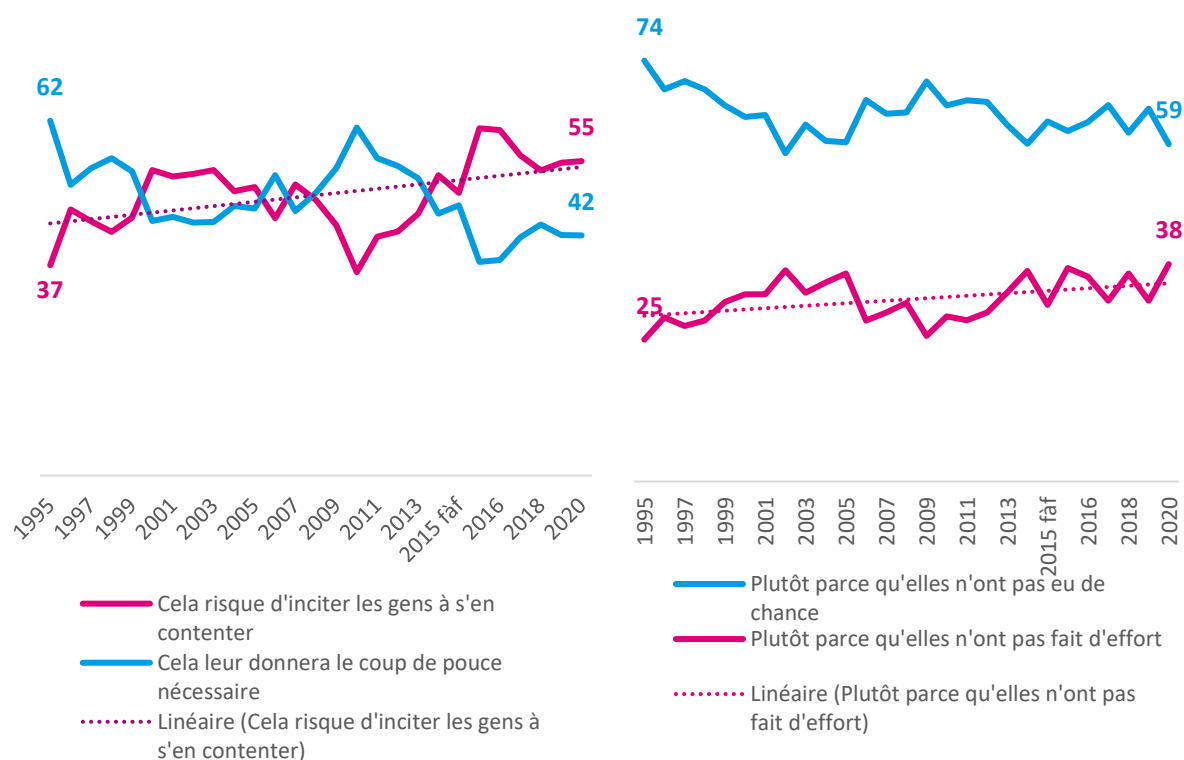
Sur la question de la fraude, le Baromètre d'opinion de la Drees établit qu'en 2019, 69 % des Français pensent que « beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit ».

Plusieurs arguments peuvent être avancés pour comprendre l'importance du poids de la fraude dans l'opinion, comme la crainte « des effets dé-responsabilisants des mécanismes de protection sociale, le sentiment d'être perdant de la redistribution socio-fiscale (...) ou encore la critique de « l'assistanat » [qui] se nourrit aussi du malaise des classes moyennes vis-à-vis de l'évolution de leur pouvoir d'achat¹⁴⁴. Les données du dispositif d'enquête sur les Conditions de vie, on l'a dit, convergent pour montrer une baisse de la compassion chez les Français.

Figure 133 - Une baisse de la compassion chez les Français

« A propos du RSA, la prestation qui a remplacé le RMI, pensez-vous ... »

« Qu'est-ce qui explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ? »



L'intérêt de la fusion des aides pour réduire les risques de fraudes est plus souvent défendu par les concitoyens qui portent un regard de défiance à l'égard des chômeurs et des

¹⁴⁴ Sandra Hoibian, 2014, « Le modèle social à l'épreuve de la crise. Baromètre de la cohésion sociale 2014 », Rapport du Crédoc, n°R312

pauvres. 44% des concitoyens qui pensent que les pouvoirs publics en font trop pour les plus démunis pensent que l'enjeu principal de la fusion des aides est la réduction du risque de fraudes (soit 10 points de plus que la moyenne générale). Et 41% des Français qui pensent que le RSA risque d'inciter les gens à s'en contenter partagent également cette idée (vs 34% en moyenne générale, soit 7 points de plus).

Figure 134 - La réduction du risque de fraudes est davantage mise en avant par ...



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020
Champ : ensemble de la population

4.3 Faire des économies de budget : un point de vue relativement consensuel

Et près d'un quart des concitoyens y voient aussi la possibilité de faire des **économies** de budget (23%). En rapprochant le point de vue des Français soucieux de faire des économies ou de lutter contre la fraude, c'est donc près de six Français sur dix (57%) qui voient dans le RUA la possibilité de maîtriser les dépenses en matière de prestations sociales. Les économies sont donc recherchées en ciblant davantage les bénéficiaires des aides et en calculant au « plus juste » le montant des aides à allouer. « Il y a donc des enjeux politiques forts à l'établissement d'une « juste prestation », une prestation qui ne soit ni « versée » à tort (indus dont fraude), ni « non versée » à tort (ce qui inclut les situations de non-recours) »¹⁴⁵.

¹⁴⁵ Drees, 2020, « Le non-recours aux prestations sociales », Les dossiers de la Drees, n°57, juin 2020, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd57.pdf>



Des concitoyens un peu plus optimistes sur leurs conditions de vie

28% des citoyens qui pensent que leur niveau de vie s'est amélioré pointent l'intérêt de faire des économies de budget (vs 23% en moyenne)



25% des citoyens qui considèrent que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent pour les plus démunis voient dans l'intérêt principal de la fusion la possibilité de faire des économies de budget (+ 2 points)



Plutôt confiants envers le gouvernement actuel

28% des citoyens qui ont « plutôt confiance » dans le gouvernement actuel pensent que l'intérêt principal de la fusion est à rechercher dans les économies de budget (vs 23% en moyenne générale, +5 points)



Plutôt un regard compatissant envers les chômeurs

26% de ceux qui pensent que le RSA donne un coup de pouce nécessaire (vs risque d'inciter les gens à s'en contenter) pensent que la fusion peut permettre des économies de budget (+ 3 points)

24% de ceux qui pensent que la pauvreté est plutôt liée à un manque de chance

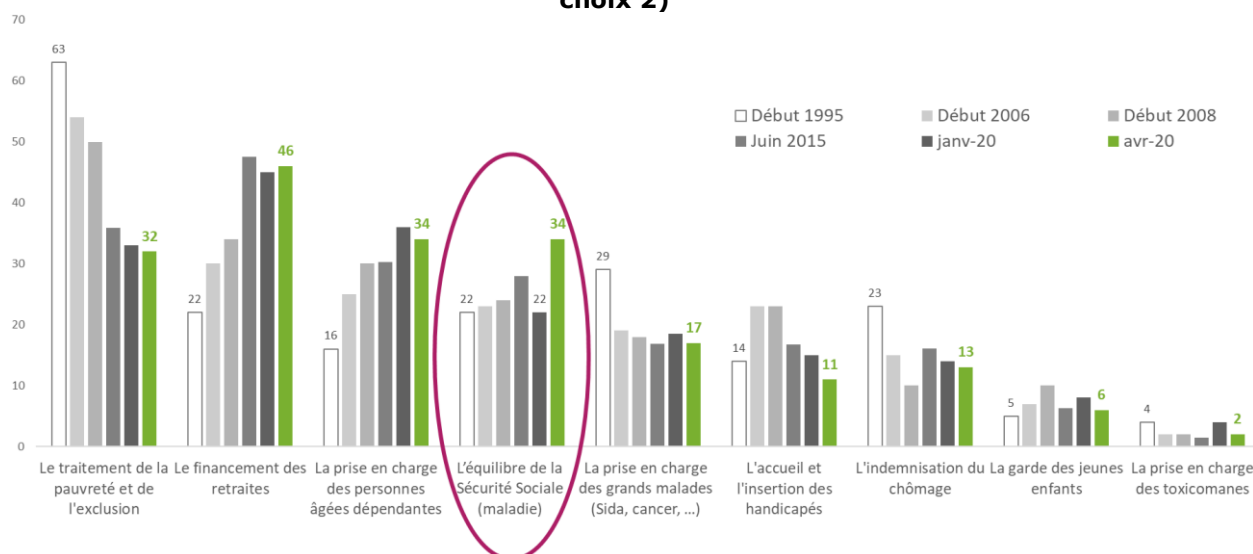
27% des citoyens qui pensent que le nombre de chômeurs va se stabiliser dans un avenir proche pensent que la réforme peut permettre des économies budgétaires (+4 points)

Les données sur le RUA ont été recueillies en janvier 2020. Mais l'attention portée à l'équilibre financier a toutes les chances de perdurer. En avril 2020, alors que les Français sont encore confinés et protégés par les dispositifs de soutien mis en place par l'Etat (chômage partiel, arrêt maladie pour garde d'enfants, etc.) et que les hôpitaux sont sous tension, **34% des concitoyens se disent inquiets de l'équilibre financier** de la Sécurité Sociale, c'est **12 points de plus par rapport au début 2020**. « La pandémie et les dépenses afférentes en direction des assurés, des professionnels de santé et des structures de soins ont été augmentées dans des proportions jamais connues, pesant très fortement sur l'équilibre de la Sécurité Sociale¹⁴⁶. Le HCFiPS alerte ainsi « *Sur le temps long, les crises économiques majeures qui ont jalonné l'histoire de la sécurité sociale ont pu avoir des impacts importants sur les soldes des régimes sociaux : la dégradation annuelle des soldes du régime général et du FSV a ainsi excédé 5 Md€ à plusieurs reprises (1986, 1993, 2002 et 2003). Mais une seule fois la dégradation annuelle du solde a dépassé les 10 Md€ (-14,1 Md€ en 2009, puis -4,5 Md€ en 2010). La perspective d'une dégradation annuelle de près de 40 Md€ en 2020 constitue donc un choc annuel sans commune mesure avec les crises précédentes* »¹⁴⁷.

¹⁴⁶ La finance pour tous, Pandémie du Covid19 : vers un déficit public historique en France, 5 juin 2020

¹⁴⁷ 2020 : une rupture sans précédent pour la sécurité sociale, État des lieux du financement de la protection sociale, Note du HCFiPS, mai 2020

Figure 135 - « Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ? » En premier ? En deuxième ? (en % des citations en choix 1 et choix 2)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations.
Champ : ensemble de la population

IV. La covid-19, un amplificateur d'inégalités

1. Des difficultés professionnelles accentuées chez les bas revenus

La pandémie et le confinement ont causé un arrêt brutal d'un tiers de l'économie (Insee), avec dans son sillage une augmentation massive du chômage : au 20 avril 2020, 4,575 millions de demandeurs d'emplois étaient inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, soit le chiffre le plus haut mesuré depuis 1996. A la mi-mai, un million d'entreprises avaient fait une demande de chômage partiel, concernant 13.1 millions de salariés (Dares). L'INSEE a évalué l'impact de chaque mois de confinement à environ 3% du PIB¹⁴⁸, soit un impact total sur le PIB annuel de l'ordre de 10%, sans commune mesure avec la récession qui a suivi la crise des sub-primes. L'Unedic¹⁴⁹ estimait en mars que d'ici la fin de l'année 2020, 900 000 emplois salariés seraient détruits par rapport au 4^{ème} trimestre 2019, conduisant à **630 000 demandeurs d'emploi supplémentaires indemnisés par l'Assurance chômage** en fin d'année par rapport à fin 2019¹⁵⁰.

L'enquête Conditions de vie et aspirations menée **pendant le confinement** entre la mi-avril et le début mai, soit 3 semaines après le début du confinement, indique que 33% des actifs ont dû cesser leur activité (pour beaucoup en étant au chômage partiel), le télétravail s'est imposé à 31% des actifs (dont 20% de « nouveaux » télétravailleurs, expérimentant le télétravail pour la première fois), et 31% ont continué à se rendre sur leur lieu de travail¹⁵¹.

Mais ces impacts, immédiats, ont été très différents suivant les classes sociales. **L'obligation de se rendre sur son lieu de travail** coûte que coûte (qui a fait émerger le terme « premiers de corvée ») a beaucoup plus souvent concerné les ouvriers (49%), les employés (41%) et les indépendants (41%) que les cadres et professions intellectuelles supérieures (16%) car, notamment, les deux-tiers de ces derniers ont pu télétravailler. Le **chômage** a, également, frappé plus durement les ouvriers (46%) que les cadres (15%)¹⁵². Les écarts selon le niveau de vie sont également sensibles, **l'arrêt d'activité** concernant deux fois plus souvent les actifs pauvres que les aisés (Figure 136).

¹⁴⁸ INSEE, note de conjoncture sur l'impact du confinement, 30 mars 2020, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/03/30/flash-conjoncture-france-l-insee-estime-l-impact-d-un-mois-de-confinement-a-3-pts-de-pib-annuel>

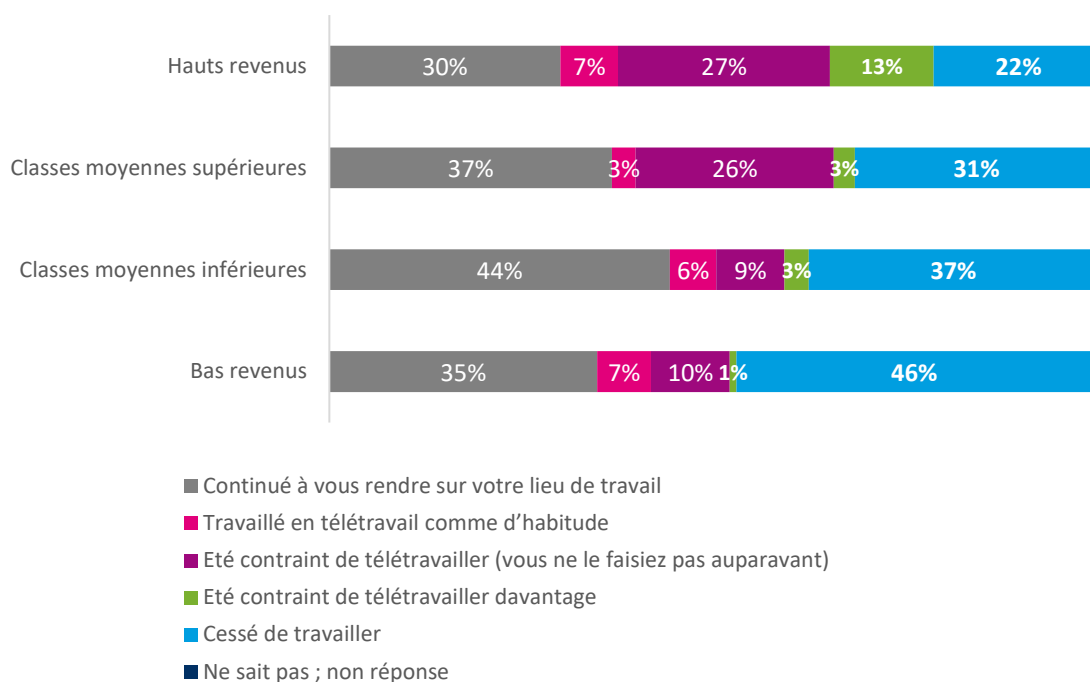
¹⁴⁹ <https://www.unedic.org/espace-presse/actualites/lassurance-chomage-un-soutien-majeur-face-la-crise-du-covid-19>

¹⁵⁰ CRÉDOC, 2020, « L'aspiration Prométhéenne », *Note de conjoncture*, juin 2020

¹⁵¹ Des données convergentes avec celles mesurées dans l'enquête CAMME de l'INSEE
Valérie Albouy, Stéphane Legleye (département des ressources et des conditions de vie des ménages, Insee) Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle, Insee Focus No 197, paru le : 19/06/2020

¹⁵² CRÉDOC, 2020, « L'aspiration Prométhéenne », *Note de conjoncture*, juin 2020

Figure 136 - Les bas revenus ont deux fois plus été concernés par l'interruption de leur activité professionnelle pendant le confinement



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020, (question CREDOC, Cepremap et CAMME)

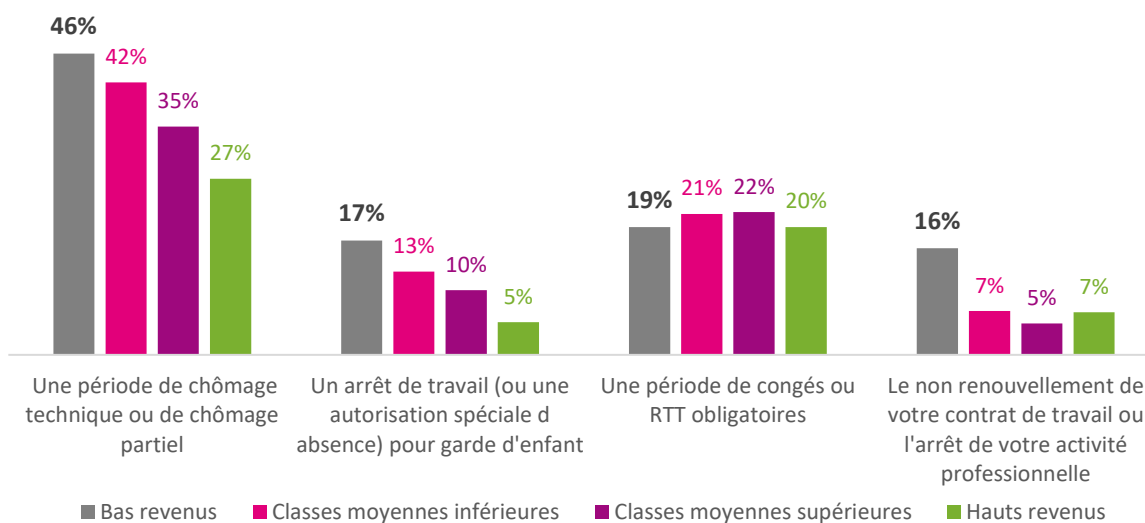
Champ : ensemble des actifs occupés avant le confinement

Si la prise imposée de congés ou de RTT a autant concerné les actifs pauvres que les autres, le **chômage partiel** a beaucoup plus souvent concerné les plus pauvres (46%) que les plus aisés (27%), les ouvriers (52%) que les cadres (27%). Les situations de **non-renouvellement de contrat ou d'arrêt d'activité professionnelle** sont également plus fréquentes chez les bas revenus, ainsi que chez les plus jeunes (18% des moins de 25 ans). Au total, 42% des bas revenus qui étaient actifs avant le confinement ont dû cesser complètement toute activité professionnelle. La proportion est divisée de moitié chez les hauts revenus (20% sont dans ce cas). Comme l'explique l'OFCE dans sa note du 6 mai, le dispositif de chômage partiel « laisse de côté une partie des salariés les plus précaires, ceux travaillant avec un contrat de très courte durée, qui sont couverts par le dispositif mais se retrouvent au chômage à l'issue du contrat si celui-ci n'est pas reconduit, sans pour autant avoir acquis suffisamment de droits pour toucher une allocation chômage »¹⁵³.

¹⁵³ Évaluation au 6 mai 2020 de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement sur le marché du travail en France, Bruno Ducoudré et Pierre Madec *Sciences Po, OFCE*

Figure 137 - La polarisation du marché de l'emploi accentuée par la crise

Au cours du confinement, s'agissant de votre situation professionnelle, avez-vous été concerné(e) par



Source : CREDOC, Conditions de vie et aspirations, avril 2020, (question CREDOC, Cepremap et CAMME)
Champ : ensemble des actifs occupés avant le confinement

Les conséquences de la crise sont également plus fortes pour les non-salariés. À côté du statut d'indépendant « traditionnel » s'est développé depuis plusieurs années une « zone grise de l'emploi » notamment autour du capitalisme de plateformes. Dans l'enquête Conditions de vie du CRÉDOC, entre 2016 et 2020, le taux de **travailleurs sur des plateformes** (type Uber ou autre) est passé de **8% en 2016 à 11% en 2020**. Ce sont principalement les **jeunes (25%) et les bas revenus (18%)** qui, avant le confinement, occupaient ce type d'emploi, sans filet de sécurité¹⁵⁴.

2. Une diminution des dépenses, surtout chez les plus aisés

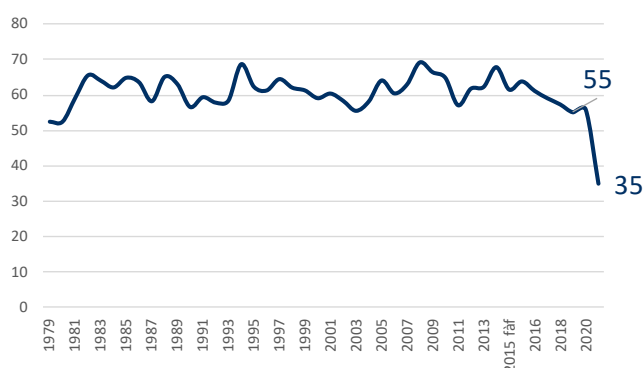
Si les ressources des ménages ont baissé, les dépenses ont été, elles aussi, fortement contractées. Habituellement, le principal frein aux achats étudiés dans l'enquête Conditions de vie porte sur le manque de ressources. Nous avons, lors de cette vague, abordé également le sentiment de restriction dans les achats lié à d'autres raisons que financières : magasins fermés, difficultés d'approvisionnement, de transport, souhait de limiter les sorties.

L'analyse des réponses révèle une conséquence inédite du confinement. Alors que depuis quarante ans le sentiment de ne pouvoir consommer autant qu'on le souhaiterait par manque de moyen financiers évolue dans un couloir concernant entre 50 et 60% des consommateurs, le confinement marque une baisse brutale de celui-ci. 56% des Français avaient le sentiment de devoir renoncer à des dépenses faute d'argent en janvier, le taux chute à 35% pendant le confinement soit moins 21 points¹⁵⁵.

¹⁵⁴ Crédoc, 2020, « L'aspiration Prométhéenne », Note de conjoncture, juin 2020

¹⁵⁵ CRÉDOC, 2020, « L'aspiration Prométhéenne », Note de conjoncture, juin 2020

Figure 138 - Le sentiment de devoir renoncer à des dépenses faute d'argent baisse lui aussi brutalement



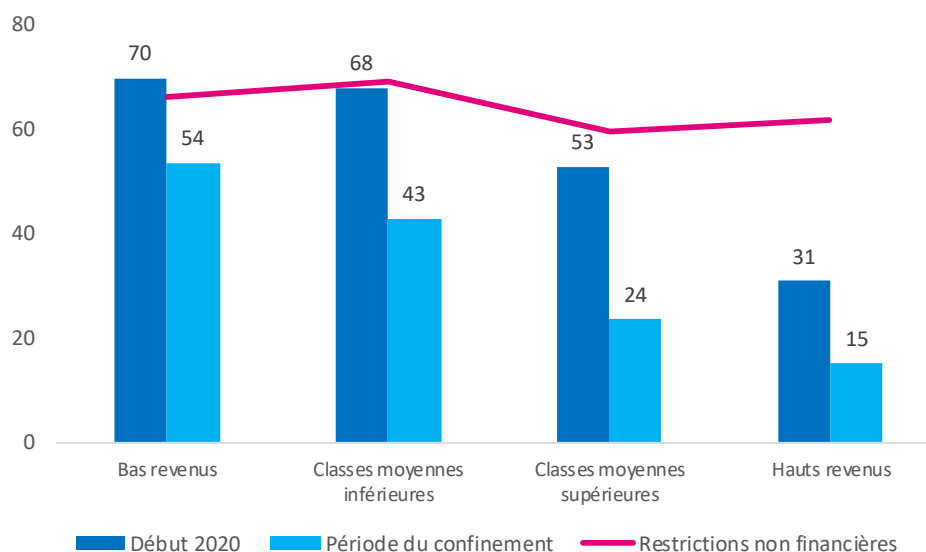
Source : CRÉDOC, Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble de la population

La baisse est particulièrement forte sur des **besoins que l'on pourrait qualifier de sociaux**, nécessaires pour s'intégrer : le sentiment de devoir se restreindre financièrement sur ses dépenses de vacances et loisirs diminue de -28 pts, celui concernant l'habillement de -21 pts, l'équipement ménager (-24 pts), les dépenses de voiture -20 pts¹⁵⁶. En revanche, la baisse du sentiment de restriction financière est beaucoup plus nette chez les classes moyennes supérieures et les hauts revenus (où il a diminué de moitié) qu'en bas de l'échelle des revenus (où ce sentiment a reflué d'un quart environ). Au sein des bas revenus, pendant le confinement, plus d'une personne sur deux dit toujours se restreindre (54%) par manque d'argent alors que cela ne concerne plus que 15% des hauts revenus.

¹⁵⁶ Les autres baisses du sentiment de restriction financière entre janvier et avril sont : -13% pour le logement, -12% pour l'alimentation, -12% pour les soins médicaux, +10% pour le téléphone, internet et le matériel numérique, -9% pour le tabac et les boissons, -7% pour les dépenses pour les enfants

Figure 139 - Pendant le confinement, le sentiment de restriction budgétaire est resté vivace chez les bas revenus

« Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer des restrictions sur certains postes de votre budget ? Est-ce que vous (ou votre foyer) avez dû renoncer à certaines dépenses pour d'autres raisons que financières : magasins fermés, difficultés d'approvisionnement, de transport, souhait de limiter les sorties... »



Source : CREDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations
Champ : ensemble de la population

L'analyse des données bancaires réalisée par le Conseil d'analyse économique ¹⁵⁷ montre de manière convergente que près de **70 % du surcroît de l'épargne constituée pendant le confinement se concentre sur 20 % des ménages les plus aisés**. Et tandis que l'on constate une baisse de l'endettement des plus aisés (probablement expliqué par un moindre recours au crédit) le Conseil établit une **augmentation de l'endettement pour les plus modestes**.

Les données du Secours Populaire indiquent concomitamment que « pendant les deux mois du confinement, 1 270 000 personnes ont sollicité l'aide du Secours populaire dans ses permanences d'accueil – contre 3,3 millions sur toute l'année 2019 (...). Parmi ces demandeurs, 45 % étaient jusque-là inconnus de l'association »¹⁵⁸. Les sollicitations ont été importantes notamment concernant **l'aide alimentaire**. Le Secours Populaire s'attend à un chiffre « *largement supérieur* » pour l'année 2020, en lien avec les prévisions à la hausse du niveau de chômage »¹⁵⁹. Les données de l'association montrent l'importance des inégalités entre les catégories de la population, pour faire face **aux dépenses du quotidien**.

Les dépenses liées au logement (loyer, charges, dépenses d'eau, de gaz ou d'électricité) constituent des dépenses dites pré-engagées dans le sens où ces dépenses résultent

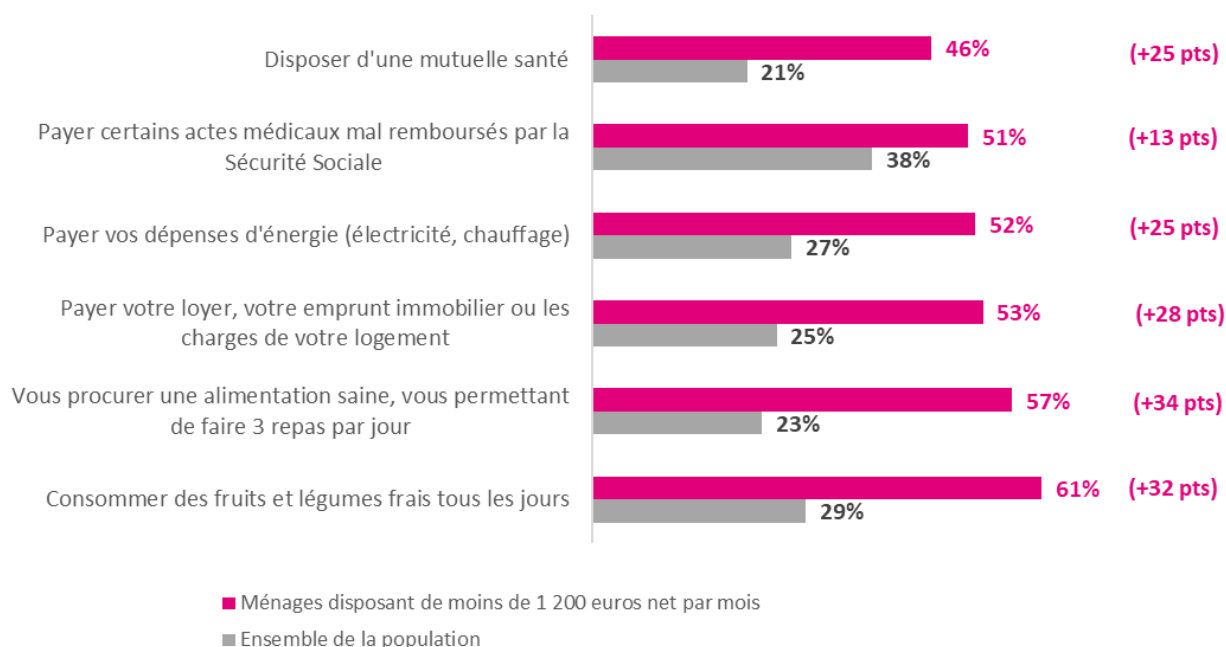
¹⁵⁷ David Bounie(1), Youssouf Camara(2), Étienne Fize(3), John Galbraith(4), Camille Landais(5), Chloé Lavest(6), Tatiana Pazem(7) et Baptiste Savatier(8), Dynamiques de consommation dans la crise : les enseignements en temps réel des données bancaires, Conseil d'analyse économique, Focus N° 049-2020, Octobre 2020

¹⁵⁸ Le Monde, 30 septembre 2020, « Le Secours populaire a vu exploser la grande précarité pendant le confinement »

¹⁵⁹ Olivier Vilain, 30 septembre 2020, « La précarité depuis la Covid-19 », site internet du Secours Populaire

d'engagements contractuels difficilement renégociables à brève échéance et auxquels un ménage ne peut finalement pas se soustraire. Plus de la moitié des ménages disposant de moins de 1 200 euros (net par mois)¹⁶⁰ indiquent avoir des difficultés importantes pour s'acquitter des dépenses liées au logement (loyer, emprunt immobilier ou charges) ou aux dépenses d'énergie (soit +28 et +25 points par rapport à l'ensemble de la population). L'écart le plus important concerne **l'alimentation** et la possibilité de financer trois repas équilibrés par jour. En septembre 2020, 57% des ménages disposant de moins de 1 200 euros (net par mois) connaissent des difficultés importantes pour cela, c'est 34 points de plus que l'ensemble de la population (Figure 140). Avec la fermeture des écoles et donc des cantines offrant des repas très économiques voire gratuits aux enfants de familles modestes, la diminution des possibles entraides et recours à l'autoproduction, la moindre possibilité d'optimiser des dépenses (achat en promotion dans différents circuits et stockage), les foyers se sont trouvés en situation extrêmement contrainte.

Figure 140 - « Rencontrez-vous des difficultés financières pour faire chacune des choses suivantes ? » (en % de réponses « Oui »)



Source : Secours Populaire, baromètre de la pauvreté, septembre 2020
Champ : ensemble de la population

3. Une situation financière qui s'est dégradée pour les pauvres

Les effets du confinement et de la crise sur le **budget** des ménages ont été multiples sur les **ressources** : effets du chômage partiel dont les indemnités ne couvrent pas la totalité des salaires, des cessations d'activité, disparition de l'économie informelle (petits jobs étudiants par exemple) ... L'OFCE¹⁶¹ estime par exemple que les salariés en chômage partiel

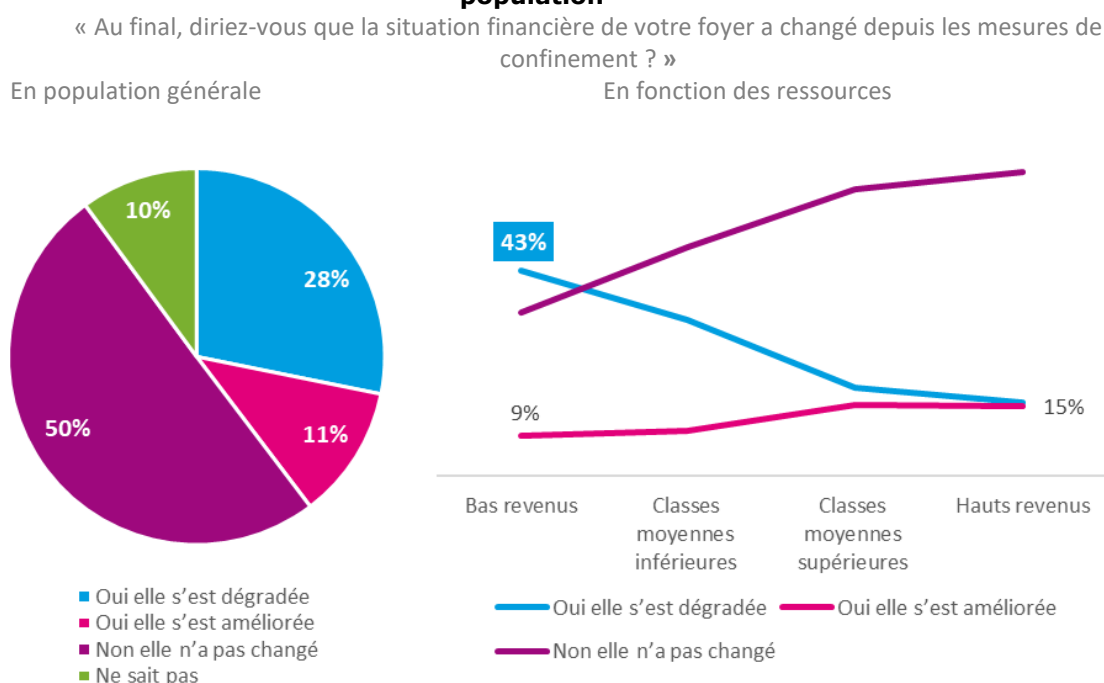
¹⁶⁰ Selon l'Insee, le seuil de pauvreté, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 041 euros par mois pour une personne seule en 2017.

¹⁶¹ Évaluation au 6 mai 2020 de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement sur le marché du travail en France, Bruno Ducoudré et Pierre Madec *Sciences Po, OFCE*

ont perdu 410 euros en moyenne pour huit semaines de confinement. Et du côté des dépenses, si des économies ont pu être réalisées sur des postes de loisirs, les **dépenses du quotidien** ont continué de peser sur les budgets avec de moindres possibilités de maîtrise.

Au total, 28% de la population signalent une dégradation de leur **situation financière** tandis que 12% évoquent une amélioration¹⁶². L'équilibre budgétaire **s'est plus fortement dégradé chez les bas revenus**, 43% d'entre eux évoquent une détérioration de leur situation financière (c'est 15 points de plus que la moyenne générale, Figure 141 et, en annexe, Tableau A 87 page 283).

Figure 141 - Une situation financière qui s'est dégradée pour près d'un tiers de la population



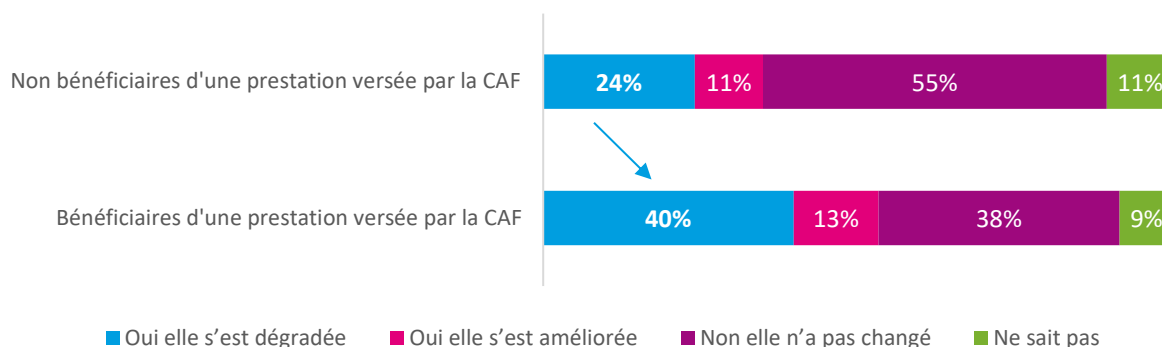
Source : CRÉDOC, enquête flash Conditions de vie et aspirations, avril 2020, (question CAMME)
 Champ : ensemble de la population

La dégradation de la situation financière a également été plus marquée dans les foyers qui perçoivent une **prestation de la Caisse d'Allocation Familiale** (40% d'entre eux, c'est 16 points de plus que chez les non-allocataires).

¹⁶² CRÉDOC, 2020, « L'aspiration Prométhéenne », *Note de conjoncture*, juin 2020

Figure 142 - Une situation financière plus souvent dégradée pour les allocataires de la Caf

« Au final, diriez-vous que la situation financière de votre foyer a changé depuis les mesures de confinement ? »



Source : CRÉDOC, enquête flash Conditions de vie et aspirations, avril 2020, (question CAMME)
Champ : ensemble de la population

Compte tenu de l'ampleur du choc, les dispositifs et aides mis en place par le gouvernement depuis le début de la crise sanitaire pour limiter la dégradation de la situation financière ont néanmoins protégé une part non négligeable de la population. **Une personne sur deux déclare en effet n'avoir perçu aucun changement dans sa situation financière.**

V. Un accompagnement qui a su s'adapter

La période du confinement, on l'a vu, n'a pas eu le même impact financier pour tous les ménages. Alors que certains ont pu amasser une épargne supplémentaire (la Caisse des dépôts indique que l'épargne des Français sur le livret A a doublé en mars 2020 par rapport à février¹⁶³), d'autres ont fait face à une diminution brutale de leurs ressources.

La dégradation de la situation financière a été, d'ailleurs, plus marquée dans les foyers qui perçoivent une prestation de la Caisse d'Allocation Familiale (40% d'entre eux pointant une dégradation sur la période, soit 16 points de plus que chez les non-allocataires, voir chapitre IX). Comment s'est déroulé l'appui aux allocataires de la CAF ?

¹⁶³ <https://www.lafinancepourtous.com/2020/04/21/coronavirus-forte-croissance-de-lepargne-depuis-debut-mars/>

1. Une adaptation des modes de retrait des prestations qui limite la part des personnes n'ayant pu y accéder à 13%

Pendant le confinement, la **très grande majorité des bureaux de poste** ont été fermés au public. Or, « plus de la moitié des foyers bénéficiaires des minima sociaux sont clients de La Banque Postale dont plus de 1,5 million, en accessibilité bancaire, viennent retirer leurs allocations en espèces dans les bureaux de poste chaque mois »¹⁶⁴.

Début avril, La Poste a rouvert 250 bureaux sur l'ensemble du territoire pour répondre à l'afflux de personnes venant chercher leurs prestations sociales. Afin de limiter l'affluence dans les bureaux, la banque a invité les clients concernés à **retirer autant que possible les prestations dans les distributeurs** automatiques. Elle a pour cela relevé le montant des plafonds de retrait à 1 500 euros pour les clients disposant de cette somme sur leurs comptes¹⁶⁵. Pour les personnes éloignées des agences postales, l'opérateur a fait appel à ses « **points de contact partenaires** (relais poste commerçants ou agences postales communales dans certaines mairies) »¹⁶⁶.

Au final, pendant la période du confinement (Figure 143), **seules 13% des personnes interrogées et concernées** (en excluant celles ne percevant aucune prestation sociale) **disent avoir rencontré des difficultés pour accéder aux prestations** qui leur sont habituellement versées (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.).

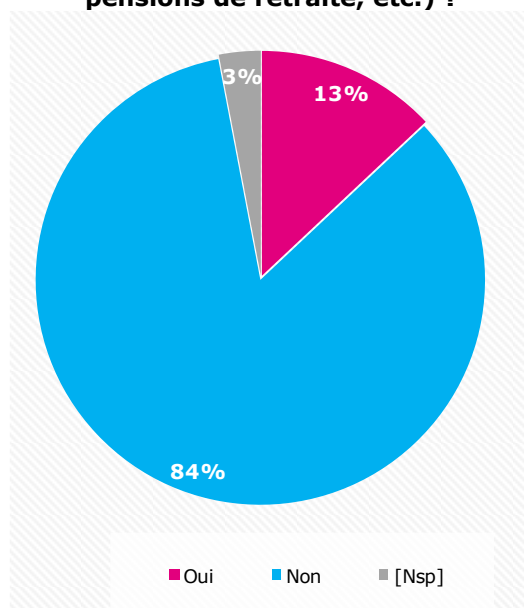
Les **difficultés d'accès aux prestations** ont plus souvent été exprimées par les **jeunes** (27% des moins de 25 ans concernés font état de telles difficultés, soit deux fois plus qu'en moyenne), les étudiants (22% d'entre eux, soit 9 points de plus), les chômeurs (22% également) et les ouvriers (19% d'entre eux, soit 7 points de plus). Les bas revenus (20%) et les bénéficiaires de prestations versées par la Caf ont également plus souvent déclaré avoir rencontré des difficultés pour percevoir leurs prestations (15% des bénéficiaires d'allocations de la Caf).

¹⁶⁴ Communiqué de la Banque Postale, 30 mars 2020, <https://www.labanquepostale.fr/content/dam/groupe/journalistes/communiques/2020/la-poste-prestations-sociales.pdf>

¹⁶⁵ Véronique Chocron, 20 Mars 2020, « La Poste va se concentrer sur le versement des prestations sociales pendant l'épidémie », *Le Monde*

¹⁶⁶ Communiqué de la Banque Postale, 30 mars 2020, op. cit.

Figure 143 - Depuis la mise en place du confinement, avez-vous connu des difficultés d'accès aux prestations sociales qui vous sont habituellement versées (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
 Champ : ensemble de la population, à l'exception de ceux ne percevant pas de prestation sociale

2. Modalités de prise de contact avec la Caisse d'allocations familiales pendant le confinement

Plusieurs moyens sont, en temps ordinaire, disponibles pour entrer en contact avec sa Caf¹⁶⁷.

Pendant le confinement, **plus de la moitié des allocataires interrogés** (55%) ont consulté le site internet de la CAF au cours des 4 semaines qui ont précédé l'enquête. Sur la même période, 10% des non-allocataires ont visité le site. C'est, de loin, le mode de contact le plus fréquemment cité (par 22% de l'ensemble de la population)

¹⁶⁷ <http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/connaitre-vos-droits-selon-votre-situation/j-ai-une-question-sur-ma-situation-d-allocataire/je-souhaite-contacter-ma-caf>

Je souhaite contacter ma Caf

Que dois-je faire ?

Je suis allocataire :

- Je me connecte à l'Espace [Mon Compte](#), rubrique « Contacter ma Caf ».

Je ne suis pas allocataire :

- Je consulte l'Espace [Ma Caf](#) et j'indique mon code postal. Je sélectionne ensuite la rubrique « Contacter ma Caf ».

Que dois-je savoir ?

J'ai plusieurs possibilités pour contacter ma Caf.

• Je peux envoyer un courriel :

- Si je suis allocataire, je me connecte à l'Espace [Mon Compte](#), rubrique « Contacter ma Caf ».
- Si je ne suis pas allocataire, j'indique mon code postal dans l'Espace [Ma Caf](#), puis je sélectionne la rubrique « Contacter ma Caf ».

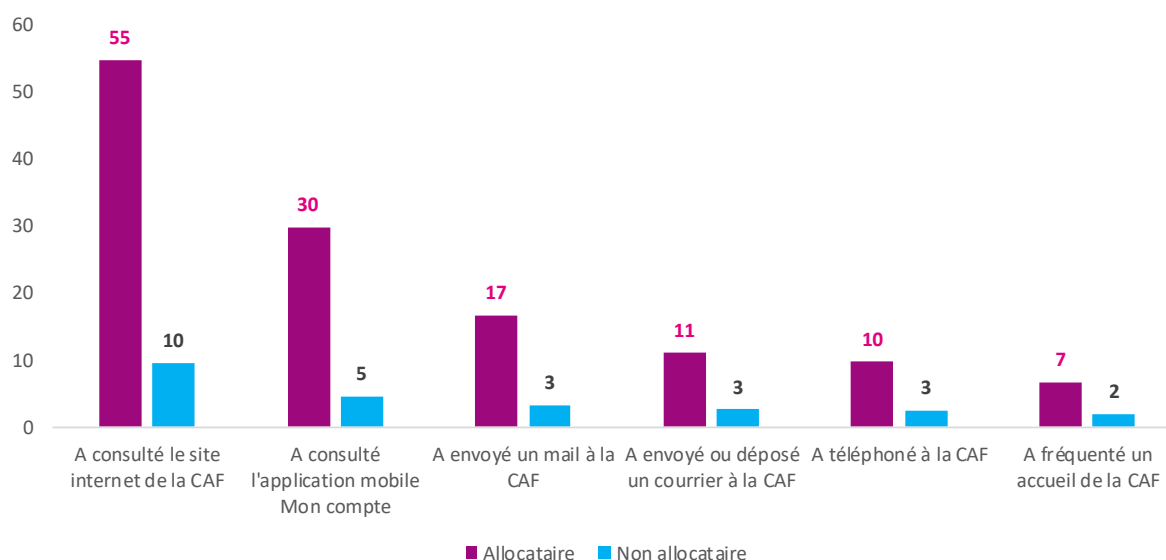
• Je peux envoyer un courrier dans lequel j'indique mon numéro allocataire si j'en ai un, mon nom et mon adresse. Je trouve les coordonnées de ma Caf dans l'Espace [Ma Caf](#) ou sur les courriers de la Caf. Attention, je n'envoie que des photocopies, jamais de documents originaux.

• Je peux téléphoner pour un renseignement sur les aides de la Caf ou sur mon dossier allocataire, en appelant le numéro de ma Caf indiqué dans l'Espace [Ma Caf](#).

• Je peux me déplacer dans l'un des accueils Caf de mon département. Je trouve l'adresse du point d'accueil le plus proche de chez moi dans l'Espace [Ma Caf](#).

Figure 144 - Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous ?

Champ : ensemble de la population



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

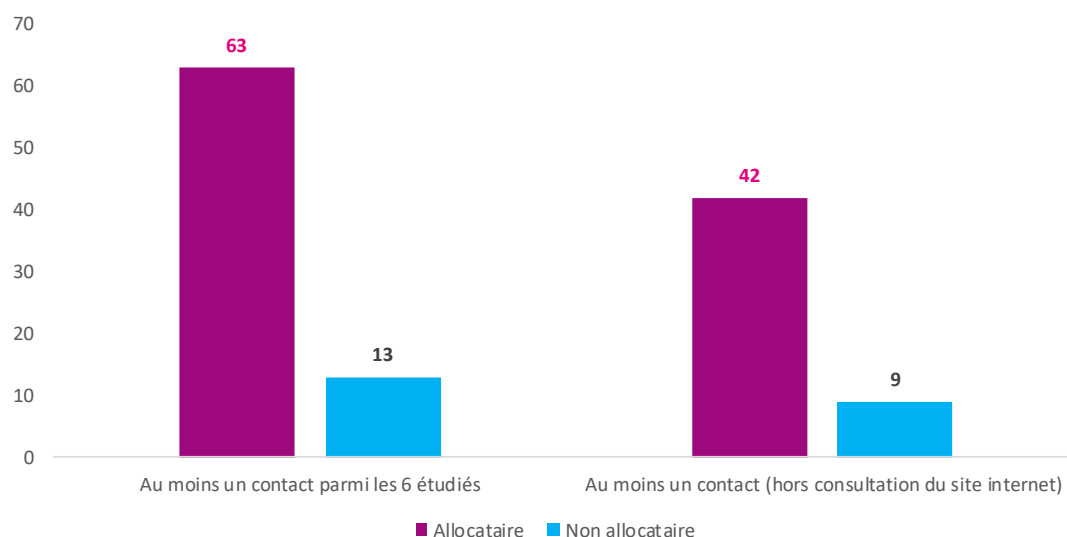
Si l'on met de côté cette consultation du site internet, les contacts les plus fréquents avec la Caisse s'opèrent grâce à **l'application mobile** (30% des allocataires l'ont consultée au cours des quatre semaines précédant l'enquête, 5% des non-allocataires). Sur la période, un allocataire sur six (17%) a envoyé un mail à la CAF et un sur dix a envoyé (ou déposé) un courrier (11%). Les contacts téléphoniques sont cités dans des proportions identiques (10%), tandis que 7% se sont rendus physiquement dans un accueil.

Les détails par catégories sociales se trouvent en annexe, pages 284 à 288.

Au final, **près des deux-tiers des allocataires (63%) ont contacté leur CAF ou consulté le site internet de la CAF au cours des 4 semaines** qui ont précédé l'enquête menée d'avril à mai. Sur la même période, 13% des non-allocataires l'ont fait aussi. Si l'on exclut la consultation du site internet de la CAF, 42% des allocataires ont consulté leur application mobile, envoyé un mail ou un courrier, téléphoné à la CAF ou bien s'y sont rendus (Figure 145).

Figure 145 – Pendant le confinement, près de deux allocataires sur trois se sont rapprochés de leur Caisse d'allocations familiales

Champ : ensemble de la population



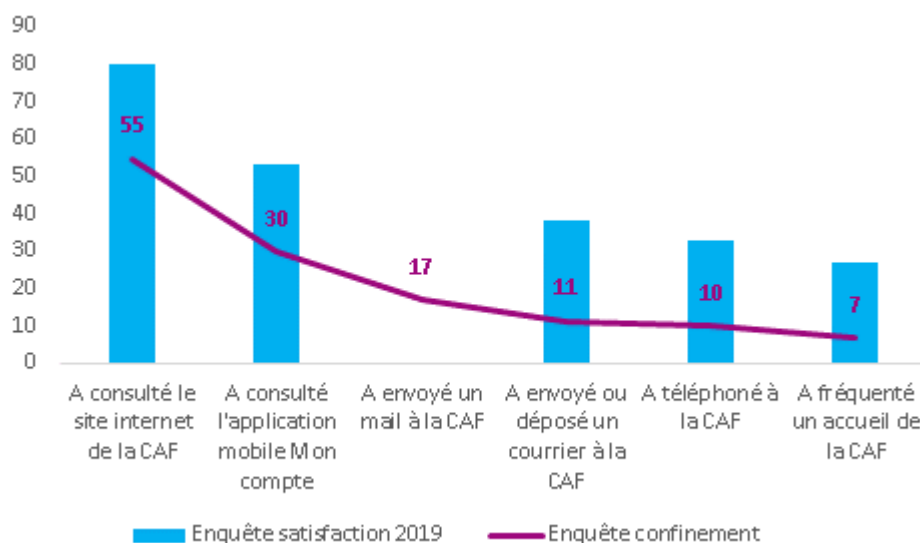
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Cette distribution des modes de contact et la nette suprématie des modes de contacts numériques qu'elle fait apparaître n'est pas conjoncturelle ou induite par la spécificité de la situation sanitaire et des mesures de confinement qui s'appliquaient alors. A la lecture de la dernière enquête portant sur la satisfaction des allocataires¹⁶⁸, il semble que **la hiérarchie des modes de contacts mesurée pendant le confinement corresponde aux habitudes déclarées par les allocataires** (Figure 146) : fréquentation du site internet et recours à l'application mobile sont les moyens privilégiés par les allocataires pour contacter leur caisse.

¹⁶⁸ Jérôme Gauchet, Magali Le Tiec, La qualité de services des caisses d'Allocations familiales perçue par les usagers en 2019, E-ssntiel n°191, 2020, http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/essentiel_191_Caf.pdf

Figure 146 – Comparaison des modes de contacts entre les allocataires et leur Caf, entre 2019 et la période de confinement en avril 2020

Champ : ensemble des allocataires



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020 et enquête satisfaction des allocataires 2019

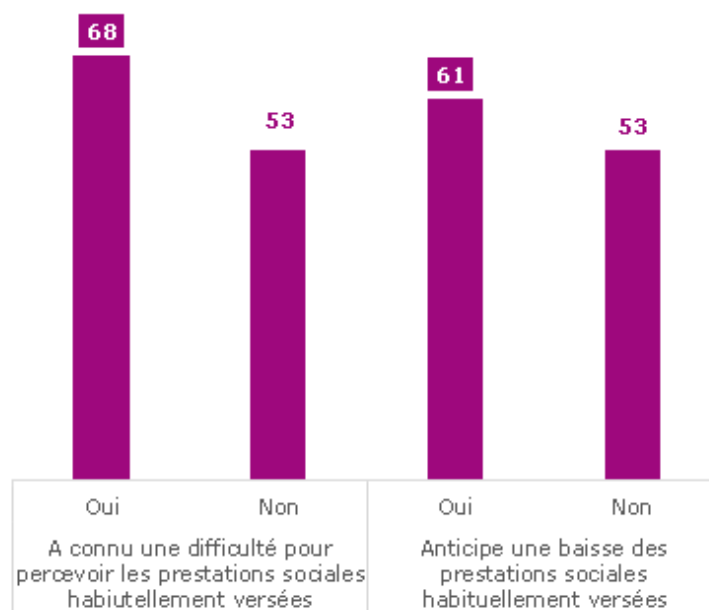
Les Caf, à l'image de l'administration publique, ont entamé un vaste processus de digitalisation. Les services proposés en ligne (simulation, demandes de prestations ...) se multiplient, permettant simplification et gain de temps pour beaucoup, mais laissant possiblement sur le bord du chemin certains allocataires moins aguerris aux technologies numériques¹⁶⁹. C'est pourquoi l'ONPES entend proposer des indicateurs de fragilité numérique pour mieux cerner cette nouvelle source de précarité et d'inégalités dans la société. **Les défauts d'équipement numérique** (avoir un accès limité à internet, ou pas d'accès du tout) ainsi que les **difficultés d'utilisation** (ne pas pouvoir, ne pas savoir utiliser les nouvelles technologies) constituent deux versants de la « fracture numérique », qui concerne bien plus souvent les plus âgés mais aussi les plus pauvres de la société ¹⁷⁰.

Au sein des allocataires, notons que le fait d'avoir rencontré des difficultés à percevoir les prestations sociales habituelles pendant la période de confinement (68%), tout comme le fait de craindre une baisse de ces dernières dans la période qui suivra (61%), incite plus fortement les allocataires à se rapprocher de leur Caisse par le biais de la consultation du site internet (Figure 147).

¹⁶⁹ Elodie Albérولا, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, La double peine des E-administration : la double peine des personnes en difficulté, CREDOC, Consommation et modes de vie n°288, avril 2017, <https://www.credoc.fr/publications/e-administration-la-double-peine-des-personnes-en-difficulte>

¹⁷⁰ Solen Berhuet, Patricia Croutte, Radmila Datsenko, Améliorer la connaissance et le suivi de la pauvreté et de l'exclusion sociale, CREDOC pour ONPES, à paraître

Figure 147 – La difficulté (éprouvée ou anticipée) à percevoir les prestations habituelles a entraîné pendant le confinement un contact accru avec la Caisse d’allocations familiales (en % ayant consulté le site internet)
Champ : ensemble des allocataires de la CAF



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

En population générale, outre le fait de bénéficier ou non d’une allocation versée par la CAF, plusieurs corrélations nettes apparaissent avec le genre, l’âge, le niveau de vie et le nombre d’enfants à charge pour expliquer que l’on se soit rapproché ou pas de la Caisse d’allocations familiales pendant le confinement (Tableau A 88 à Tableau A 92, pages 284 et suivantes).

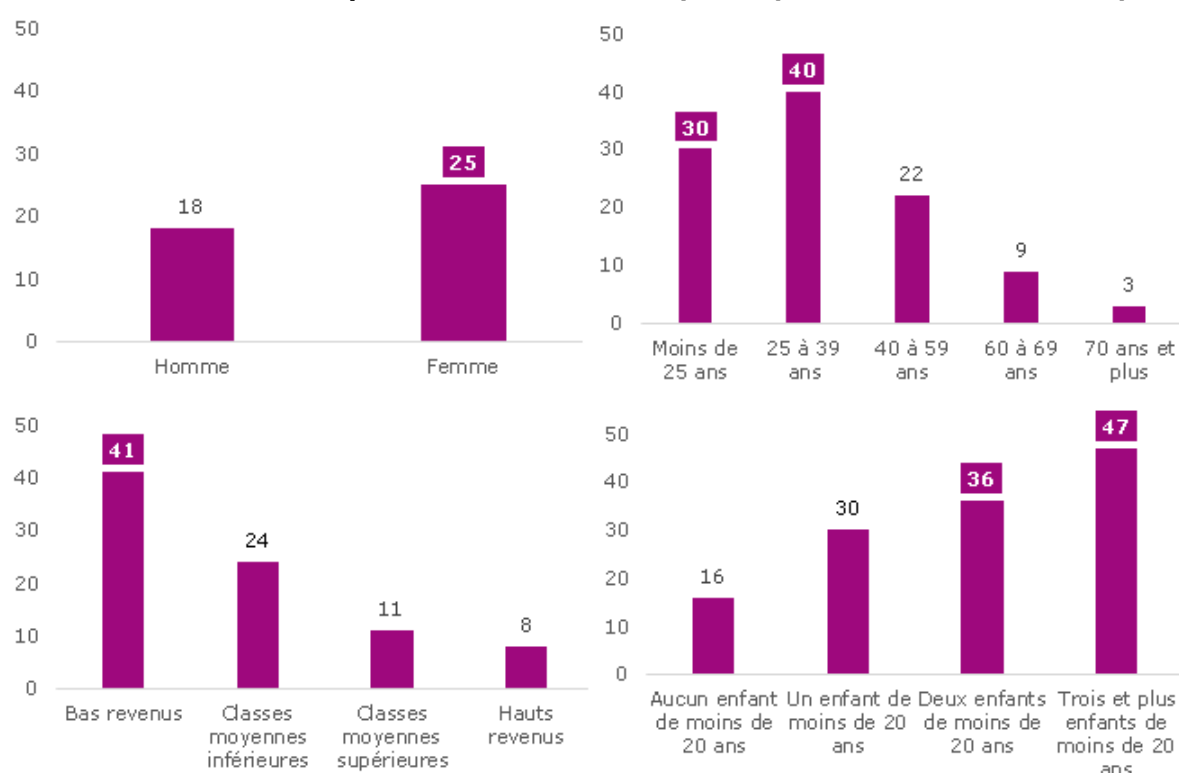
Tous les modes de contact sont affectés pareillement, aussi allons-nous uniquement présenter les résultats concernant la consultation du site internet de la CAF, car c’est la pratique la plus répandue (22%) et donc permettant des analyses plus détaillées (Figure 148).

Les **femmes** se sont davantage rapprochées des Caisses d’allocations familiales en consultant le site internet que les hommes (25% vs 18%). Les individus les plus **jeunes** (40% des jeunes adultes) également.

Deux autres liens sont très nets : plus le niveau de vie est faible et plus on a consulté le site internet de la CAF ; la présence d’enfants dans le ménage favorise également un tel rapprochement (près d’une personne sur deux parmi les familles nombreuses).

Enfin, lorsque le ménage déclare une « **dégradation de son niveau de vie pendant le confinement** », la consultation du site de la CAF est également plus fréquente (33%, contre 22% en moyenne).

Figure 148 – Les femmes, les jeunes, les bas revenus et les parents ont plus souvent pris contact avec la CAF pendant le confinement (en % ayant consulté le site internet)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

3. Les personnes qui ont contacté la Caf saluent la facilité d'accès et l'utilité des informations reçues

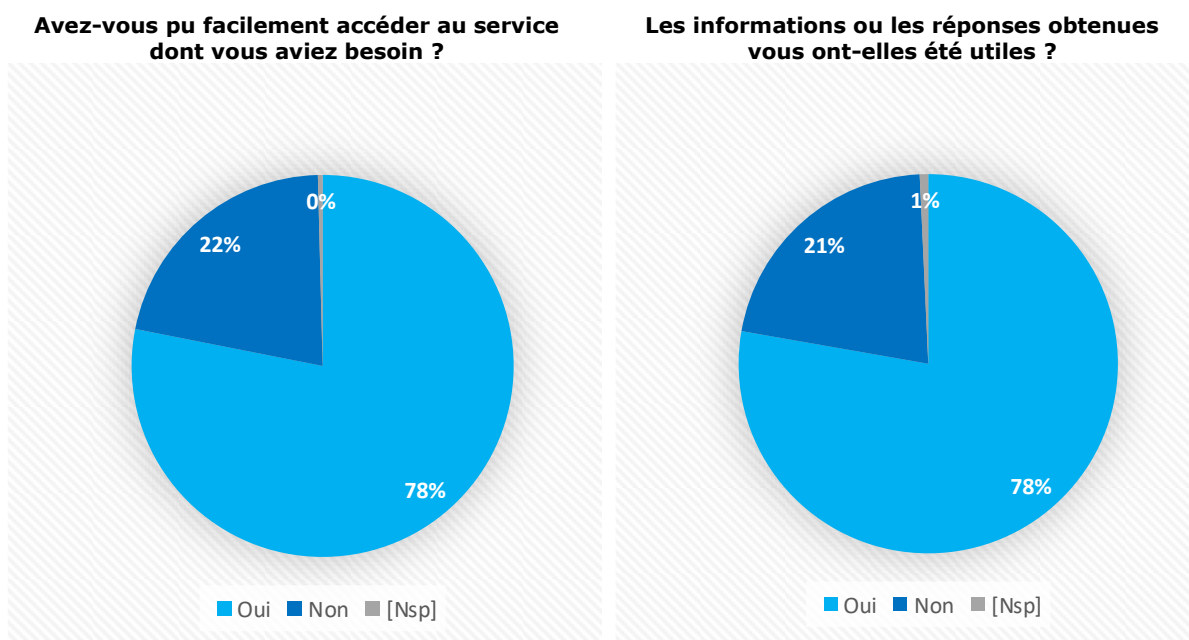
Parmi les personnes qui ont contacté la caisse d'allocations familiales pendant le confinement, un peu plus des trois-quarts d'entre elles (78%, Figure 149), jugent qu'il a été **facile** d'accéder au service dont elles avaient besoin. Une proportion identique (78%) estime que les réponses obtenues ou les informations recueillies se sont avérées **utiles**.

Pour chacun de ces jugements, dans tous les groupes, une nette majorité se dit satisfaite (Tableau A 93, page 289 et Tableau A 94, page 290).

Au total, 7 personnes sur 10 ont jugé à la fois les démarches faciles **et** l'information utile.

Figure 149 – Facilité d'accès au service de la CAF et utilité des informations recueillies

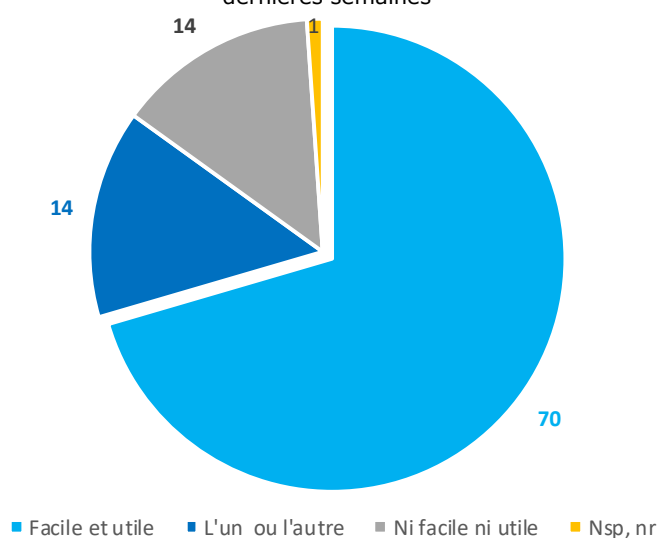
Champ : ensemble de la population ayant contacté la CAF au cours des quatre dernières semaines



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Figure 150 - Pour sept personnes concernées sur dix, les informations sont à la fois faciles à obtenir et se révèlent utiles

Champ : ensemble de la population ayant contacté la CAF d'une façon ou d'une autre au cours des quatre dernières semaines



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

Le niveau de satisfaction dépend, notamment, du **mode de contact utilisé**.

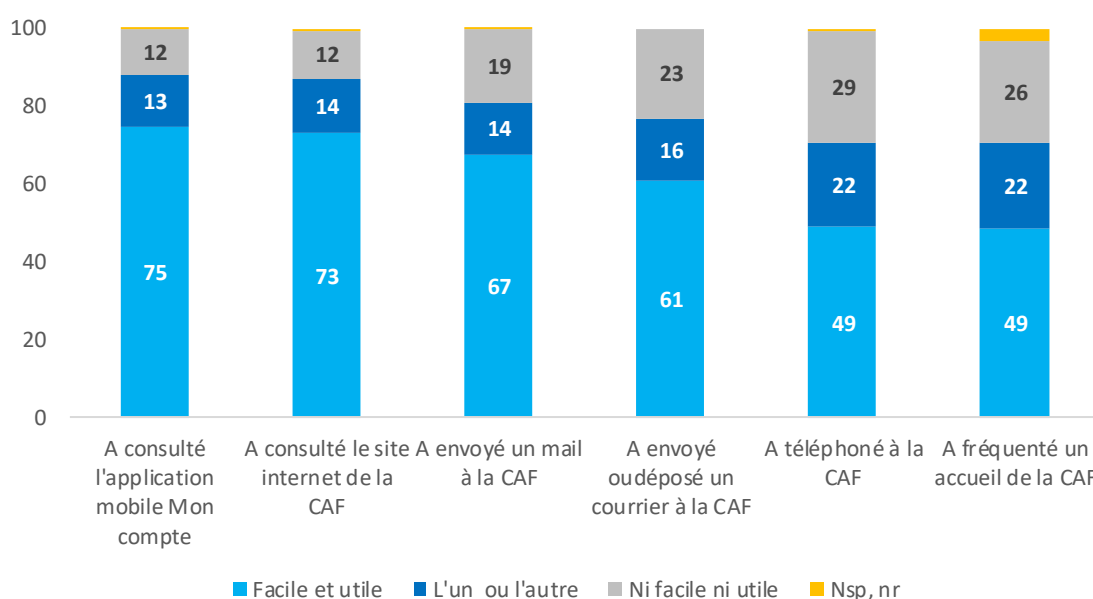
Ce sont les personnes qui ont contacté leur CAF via **l'application mobile** qui se révèlent les plus satisfaites (75% disent avoir obtenu facilement une information ou une réponse utile). En revanche, la moitié seulement des personnes ayant eu un contact téléphonique avec la CAF ou qui se sont directement rendues dans un accueil sont satisfaites des services (accès au service et utilité de l'information). Cet écart peut être dû à une moindre qualité

de service, mais on peut aussi penser que les personnes qui ont besoin de téléphoner ou de se déplacer font face à une situation plus complexe et/ ou urgente. Le recours au téléphone ou au déplacement sont aussi plus souvent le fait de personnes en plus grande difficulté.

Ces résultats reflètent, par ailleurs, ceux de l'enquête de satisfaction déjà évoquée : le site internet et l'application mobile sont très appréciés, les visites à l'accueil plutôt et les contacts téléphoniques moyennement (ici, les jugements se valent pour le téléphone et la fréquentation de l'accueil).

Figure 151 – Une satisfaction corrélée au mode de contact

Champ : ensemble de la population ayant contacté la CAF d'une façon ou d'une autre au cours des quatre dernières semaines



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020

On remarque également que les allocataires (79%) sont plus satisfaits de leurs démarches que les non-allocataires (56%), qui découvrent peut-être un univers dont ils n'ont pas tous les codes (abréviations utilisées pour les aides et dispositifs, démarches à réaliser pour ouvrir des droits, etc.).

Ceci explique peut-être pourquoi les employés (81%) sont plus satisfaits que les cadres (60%), les femmes (74%) plus que les hommes (65%) : 44% des employés déclarent en effet être des allocataires de la Caf (contre 23% des cadres), tout comme 31% des femmes (contre 21% des hommes).

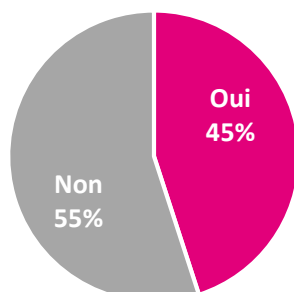
4. Des inquiétudes pour l'avenir plus marquées chez les bas revenus

4.1 Autour de la baisse des revenus d'activité

Fin avril 2020, près d'un actif sur deux (45%) **crain une baisse de ses revenus d'activité** dans les prochains mois (Figure 152).

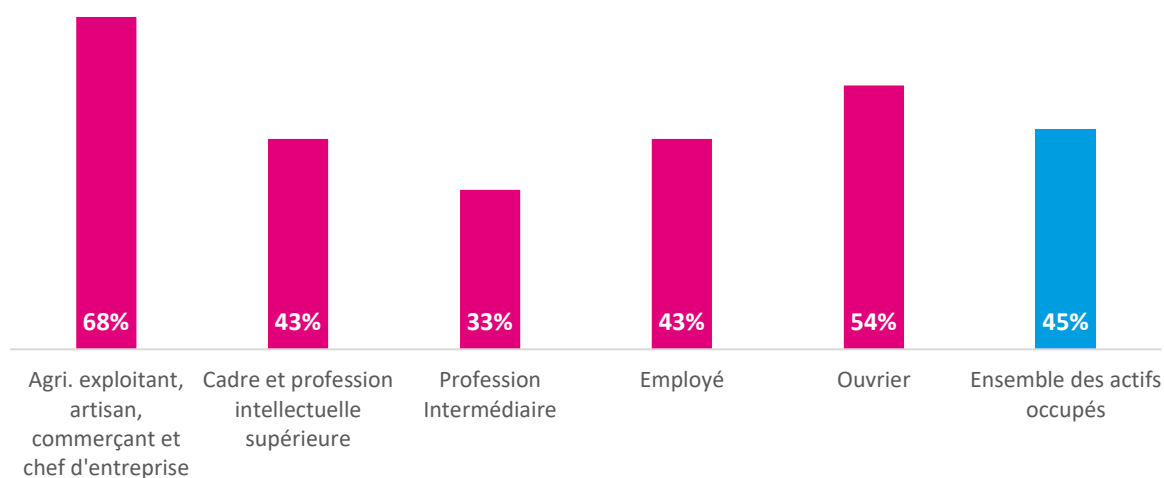
Cette crainte est plus marquée encore chez les artisans, les commerçants de proximité et les chefs d'entreprises. 68% de ces professionnels appréhendaient, en avril 2020, une baisse à venir de leurs revenus d'activité (Figure 153).

Figure 152 – Près de la moitié des actifs anticipent des baisses de revenus d'activité
« Anticipez-vous une baisse de vos revenus d'activité dans le cadre de la crise économique éventuelle qui suivra la crise sanitaire ? »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble des actifs occupés au moment du confinement

Figure 153 - « Anticipez-vous une baisse de vos revenus d'activité dans le cadre de la crise économique éventuelle qui suivra la crise sanitaire ? » (Réponses en % de « Oui »)



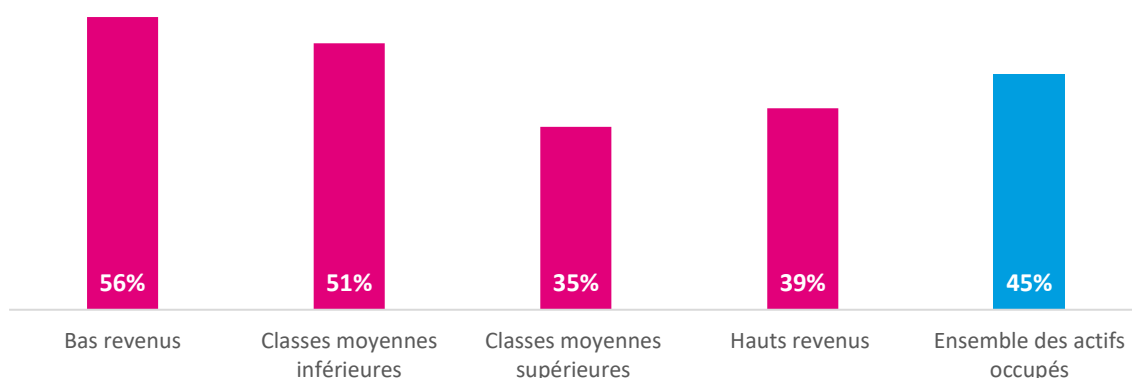
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble des actifs occupés au moment du confinement

Si le confinement instauré dans le cadre de l'état d'urgence a permis de lutter contre la propagation du coronavirus, les mesures prises ont contraint de nombreux commerçants à fermer leur magasin (fleuristes, salons de coiffure, restaurants, etc.). Le gouvernement a adopté de multiples mesures économiques pour ces professionnels, parmi lesquels on peut citer à la période de l'enquête :

- **« Activité partielle »** : plus de 4 millions de salariés travaillant dans des entreprises comptant moins de 20 salariés ont fait l'objet d'une demande d'activité partielle, soit 31% du total des demandes, dont près de la moitié dans le secteur du commerce. Ce dispositif a permis de sauvegarder massivement des emplois.
- **Fonds de solidarité** : au 25 juin 2020, 1,6 million de TPE ont bénéficié du fonds de solidarité, pour un montant total d'aides de 4,8 milliards d'euros, dont 740 millions pour le commerce.
- **Prêts garantis par l'État (PGE)** : Au 19 juin, 458 000 TPE ont obtenu un PGE, pour un montant total accordé de 42,3 milliards d'euros, soit 41% des montants accordés. Le secteur du commerce est le premier bénéficiaire du dispositif (25 % des montants) et celui ayant l'intensité de recours (montant/valeur ajoutée) la plus forte.
- **Report de charges fiscales et sociales** : au 11 juin, près de 7 000 demandes de report de charges fiscales ont été déposées par des TPE »¹⁷¹.

Outre les artisans, commerçants et indépendants, les données du Crédoc montrent que chez les actifs occupés, les ouvriers appréhendent plus que les autres une baisse de leurs revenus d'activité (54% d'entre eux). Et les inquiétudes sont évidemment plus fortes chez les bas revenus qui exercent une activité professionnelle (56% d'entre eux), leurs marges de manœuvre étant déjà faibles dans la gestion quotidienne de leur budget.

Figure 154 - « Anticipez-vous une baisse de vos revenus d'activité dans le cadre de la crise économique éventuelle qui suivra la crise sanitaire ? » (Réponses en % de « Oui »)

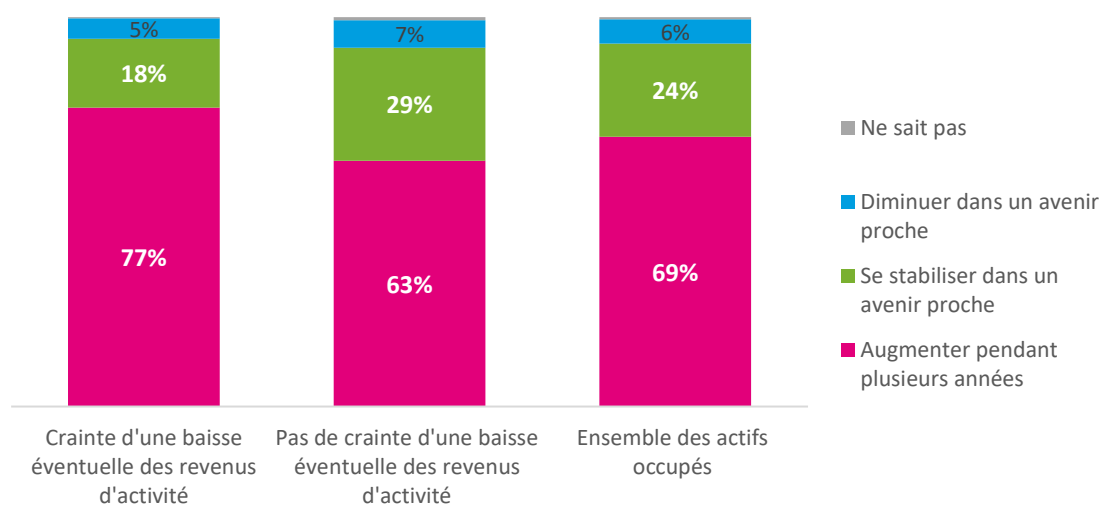


Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble des actifs occupés au moment du confinement

Les actifs occupés qui redoutent une baisse de leurs revenus d'activité se montrent, au printemps 2020, plus inquiets quant à l'évolution de la courbe du **chômage**. Les trois quarts d'entre eux (77%) estiment que le nombre de chômeurs va continuer à augmenter dans les années à venir, c'est 8 points de plus qu'en moyenne générale.

¹⁷¹ Site internet du Ministère de l'Economie des Finances et de la relance, Plan en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants, <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/plan-commerce-proximite-artisanat-independants#>

Figure 155 - Les actifs occupés inquiets de la baisse de leurs revenus se montrent également plus inquiets quant à l'augmentation du nombre de chômeurs



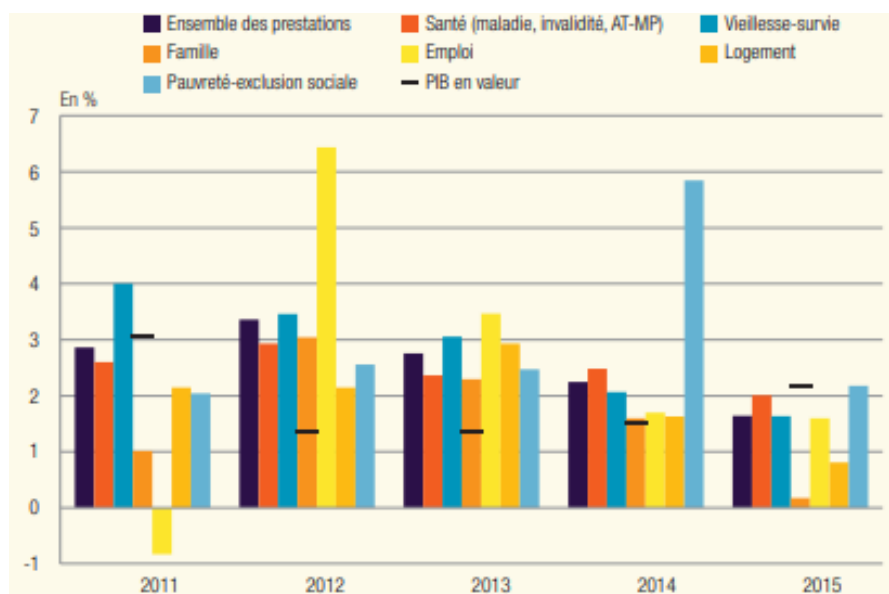
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble des actifs occupés

4.2 Ou encore une baisse du montant des prestations sociales

Le montant des prestations sociales est revalorisé chaque année selon le niveau de l'inflation pour la plupart d'entre elles. Les prestations ont progressé de « 4,4 % par an entre 2000 et 2010 et de 2,6 % par an depuis 2010, en raison des **mesures de maîtrise des dépenses et de l'inflation** particulièrement faible depuis 2013. (...) En France, depuis la crise de 2008, les prestations sociales progressent moins vite. (...) Le respect de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie contient la progression des prestations santé, tandis que la réforme des retraites de 2010 ralentit la croissance des pensions. Les prestations du risque famille stagnent sous l'effet des récentes réformes de la politique familiale. Enfin, la dynamique des prestations du risque pauvreté, portée par le revenu de solidarité active, s'atténue en 2015 après la forte progression de 2014. Cette moindre progression des prestations sociales en France s'inscrit dans une **tendance similaire** au sein de l'Europe des Quinze plus ou moins marquée selon les pays »¹⁷².

172 Drees, 2017, « Prestations sociales : une croissance modérée en France et en Europe », Etudes et Résultats, n°1012

Figure 156
Evolution des prestations sociales en France par risque et évolution du PIB en valeur



Source : Drees, comptes de la protection sociale

Lecture : En 2015, l'ensemble des prestations croissent de 1,6 % (le PIB croît de 2,2 % en valeur). Parmi elles, celles du risque santé augmentent de 2,0 %

En février 2019, des députés se sont inquiétés que le Gouvernement décide de « **désindexer** les prestations familiales et des pensions de retraites de l'inflation », inscrit dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019. Si bien que ces prestations seront « revalorisées de 0,3 % alors que l'inflation devrait s'établir autour de 1,7 %. Ces prestations vont donc augmenter trois fois moins vite que le coût de la vie, entraînant pour leurs bénéficiaires une **perte de pouvoir d'achat totale** (...) »¹⁷³. Pour les députés signataires, ce choix induit une éviction de certaines familles du versement des prestations familiales. Ils évoquent à ce titre la situation des « foyers dont les revenus augmenteront légèrement du fait de l'inflation (c'est par exemple le cas du SMIC qui est revalorisé en tenant compte de l'inflation) risquent de voir leurs revenus dépasser les plafonds, qui n'auront donc pas été revalorisés de manière équivalente, et donc d'être évincées »¹⁷⁴. Les critères d'éligibilité aux aides et suivant de leur revalorisation font l'objet de débats au sein de l'exécutif et suscitent, chez les ménages concernés, des inquiétudes sur le montant des aides reçues.

La crise est venue opérer un changement radical. Les pouvoirs publics ont fait le choix de prolonger le soutien aux professionnels par « des **mesures ciblées** de court terme, mais aussi par des actions **de transformation structurelle du secteur** »¹⁷⁵. Avec la survenue

¹⁷³ Proposition de loi n° 1645 visant à rétablir et garantir les mécanismes d'indexation des prestations familiales, des aides au logement, de l'allocation aux adultes handicapés et des pensions de retraite sur l'inflation, http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/I15b1645_proposition-loi

¹⁷⁴ Ibid.

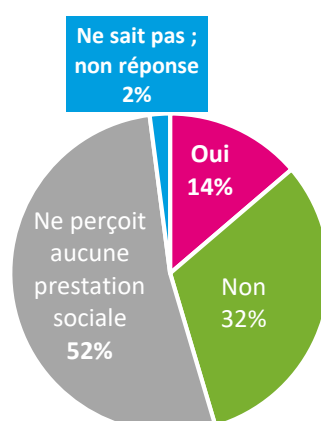
¹⁷⁵ Ibid.

d'une « deuxième vague » à la rentrée, différentes mesures et plans de relances se succèdent, dont il serait difficile de faire le tour : aide exceptionnelle aux bénéficiaires des APL, étendue ensuite aux jeunes et étudiants boursiers, critères de vulnérabilités ouvrant droit à activité partielle, fond d'urgence, etc.

Dans le contexte d'avril 2020 alors que la population est encore confinée, 14% de l'ensemble de la population dit craindre une baisse des prestations sociales dans l'avenir, en lien avec les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (soit une proportion deux fois plus élevée que celle ayant rencontré des difficultés lors de la période de confinement pour accéder aux prestations).

Au sein de la population qui bénéficie des aides de la CAF, **ce sont 34% des allocataires** qui redoutent une baisse du montant des prestations sociales qui leur sont habituellement versées (alors que 15% des allocataires ont rencontré des difficultés d'accès aux prestations pendant le confinement).

Figure 157 - « Anticipez-vous une baisse des prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ? »



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble de la population

Au sein des titulaires de **bas revenus**, la préoccupation est également plus forte et le quart d'entre eux (24%) se disent soucieux de voir les prestations sociales réduites (soit 10 points de plus qu'en moyenne générale).

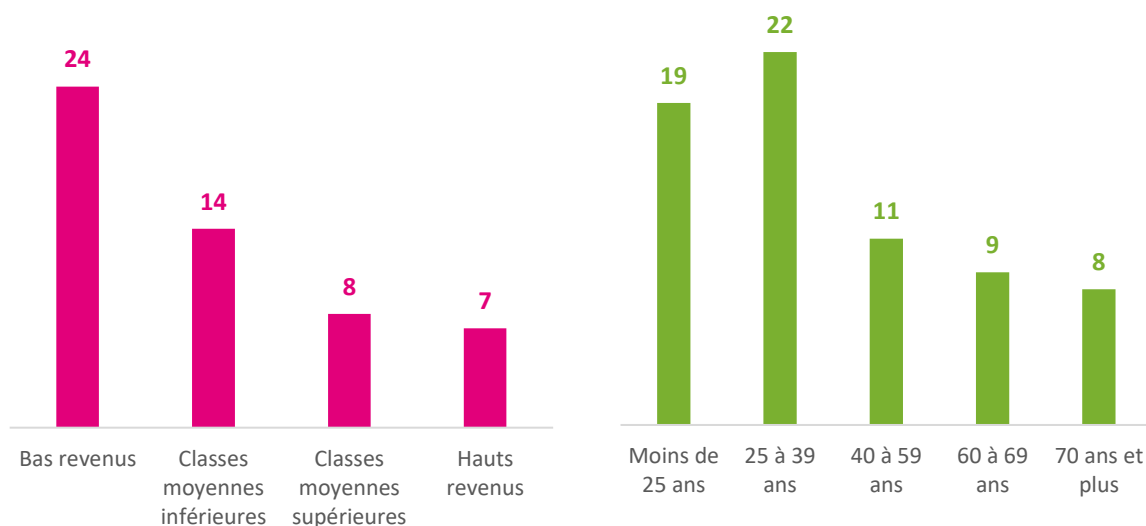
Notons également que cette inquiétude est plus souvent exprimée par les **foyers monoparentaux** (26% d'entre eux, soit 12 points de plus qu'en moyenne, Figure 159 et Tableau A 97, page 293). Dans la très grande majorité des foyers monoparentaux (82%), ces familles sont constituées d'une mère avec ses enfants¹⁷⁶. Ceci contribue sans doute à

¹⁷⁶ Insee, 4 janvier 2020, « En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », *Insee Première*, n°1788, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4285341#tableau-figure1>

expliquer que les femmes sont plus nombreuses à s'exprimer en ce sens (16% d'entre elles, vs 12% des hommes).

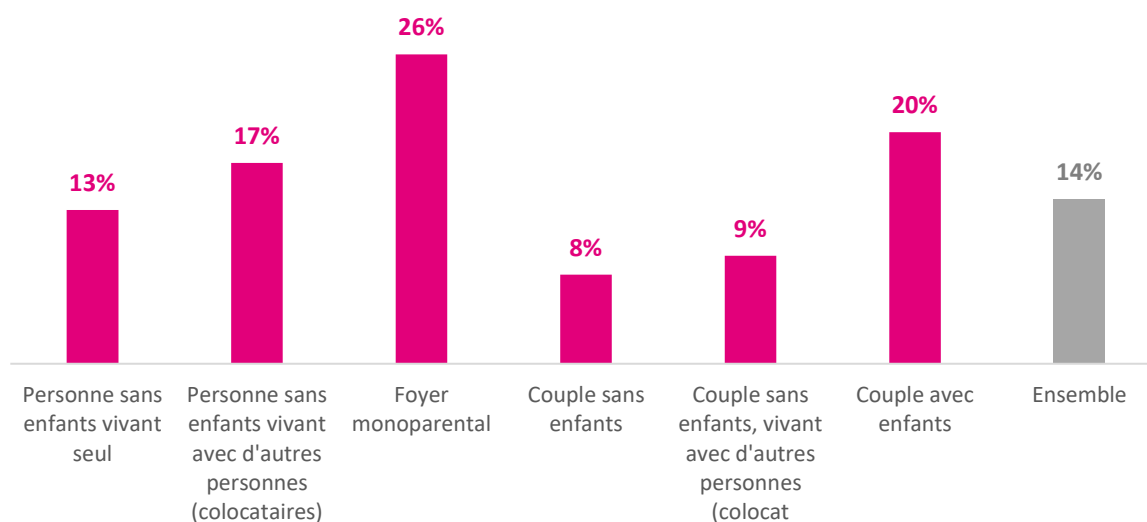
Figure 158 - Les bas revenus et les moins de 40 ans se montrent plus inquiets

« Anticipez-vous une baisse des prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ? » (Réponses en % de « Oui »)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble de la population

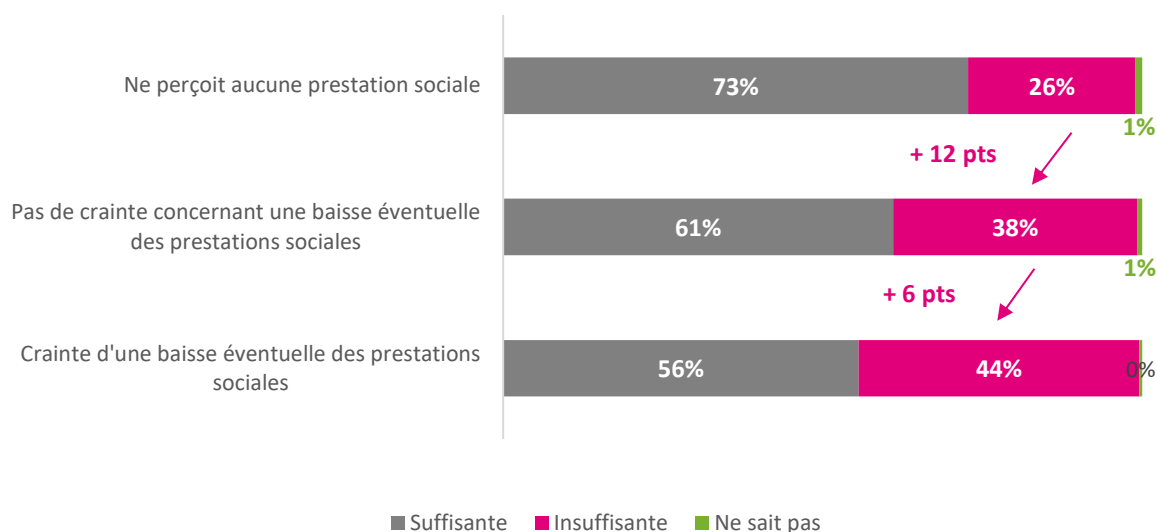
Figure 159 - Les foyers monoparentaux sont plus inquiets qu'en moyenne



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble de la population

Les **foyers composés de trois enfants et plus** manifestent plus souvent une crainte de voir le montant des prestations sociales diminuer dans les mois qui arrivent (37% d'entre elles, vs 20% des foyers composés de deux enfants de moins de 20 ans et 11% des foyers sans enfant de moins de 20 ans). Cette appréhension se comprend d'autant plus lorsqu'on sait que 44% des concitoyens qui anticipent une baisse des prestations considèrent que le montant de ces dernières n'est pas suffisant (Figure 160).

Figure 160 - Les familles qui ont des enfants touchent des prestations (les prestations familiales) destinées à les aider. Pensez-vous que cette aide aujourd'hui est globalement... ?



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020
Champ : ensemble de la population

C – ANNEXES

I. Questionnaires

1. Questionnaire début 2020

Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale, l'autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques mois.

Diriez-vous plutôt que ?

- | | |
|---|---|
| C'est une bonne idée car cela permet de répartir la prise en charge du jeune enfant entre l'homme et la femme | 1 |
| C'est une mauvaise idée car c'est à chaque famille de s'organiser selon ses propres choix | 2 |
| Ne sait pas | 3 |

S'agissant de l'offre de modes de garde collectif (crèches...), pensez-vous que la priorité doit être donnée

- | | |
|--|---|
| Aux enfants de parents qui travaillent ou qui cherchent un emploi | 1 |
| Aux enfants issus des milieux socio-culturels moins favorisés, pour favoriser leur éveil, même si leurs parents ne travaillent pas ou sont en recherche d'emploi | 2 |
| Ne sait pas | 3 |

Parmi les modes de garde suivants, quel est celui qui vous paraît le plus bénéfique pour l'enfant ?

- | | |
|---|---|
| . Crèche collective | 1 |
| . Nourrice (assistante maternelle) agréée | 2 |
| . Nourrice non agréée | 3 |
| . Garde à domicile par personne rémunérée..... | 4 |
| . Garde par les grands-parents..... | 5 |
| . Ne sait pas | 6 |

Parmi les modes de garde suivants, quel est celui qui vous paraît le moins couteux pour les parents ?

- | |
|---|
| . Crèche collective |
| . Nourrice (assistante maternelle) agréée |
| . Nourrice non agréée |
| . Garde à domicile par personne rémunérée..... |
| . Ne sait pas |

Parmi les modes de garde suivants, quel est celui qui vous paraît présenter le plus d'inconvénients ?

- | | |
|---|---|
| . Crèche collective | 1 |
| . Nourrice (assistante maternelle) agréée | 2 |
| . Nourrice non agréée | 3 |
| . Garde à domicile par personne rémunérée..... | 4 |
| . Garde par les grands-parents..... | 5 |
| . Ne sait pas | 6 |

Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles. Connaissiez-vous les aides suivantes ?

(Rotation aléatoire des items)

	Oui	Non	Ne sait pas
Un accompagnement et des conseils en cas d'impayés de loyers ou de logement insalubre ou non décent	1	2	3
Des conseils en cas de séparation des conjoints	1	2	3
Un accompagnement vers l'insertion des familles monoparentales titulaires du RSA	1	2	3
Un soutien et accompagnement en cas de décès du conjoint ou d'un enfant	1	2	3

Les Caisses d'Allocations Familiales (Caf) recouvrent les pensions alimentaires qui ne sont pas payées. Etiez-vous au courant de cette fonction assignée aux Caf ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Depuis longtemps, les Caf peuvent recouvrer les pensions alimentaires des parents divorcés. Depuis 2018, elles ont obtenu le droit de recouvrer les pensions alimentaires dans le cadre des accords amiables entre les parents non mariés et séparés.

Etiez-vous au courant de ce changement ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Pensez-vous que cela soit une bonne idée ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Dans le cadre d'une séparation, l'agence nationale de recouvrement des impayés de pensions alimentaires sera destinataire du paiement des pensions alimentaires pour enfants, qui sera ensuite reversée au parent à qui elle est due. Pensez-vous que c'est une bonne idée ?

- . Oui, car les parents ne font pas toujours la démarche de demander la pension .. 1
- . Non, car cela risque de créer des problèmes entre les parents 2
- . Ne sait pas 3

Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales (prestations familiales, allocation logement, RSA, RSA majoré pour parent isolé...) ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

Plus précisément, touchez-vous actuellement de votre CAF ...

	Oui	Non	NSP
. Une aide au logement ?	1	2	3
Le RSA ?.....	1	2	3
La Paje (allocation de base, aide à la garde-CMG, indemnisation du congé parental (COLCA-CLCA) ?	1	2	3
. Une aide aux handicapés, pour votre enfant ou pour vous-même ? ..	1	2	3
. Les allocations familiales seules, sans aucune autre prestation familiale ?.....	1	2	3
. L'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) ?.....	1	2	3

Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement seront diminuées (loyer de plus de 995€ pour une personne seule à Paris), ou supprimées (loyer de plus de 1 171€ pour une personne seule à Paris). Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

	D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
. Ça permet de tenir compte de revenus éventuellement sous-déclarés car les ménages qui paient un loyer disproportionné par rapport à leurs revenus peuvent en sous-déclarer une partie	1	2	3
. Ça permet de faire baisser les loyers, car les propriétaires prennent en compte les aides au logement pour fixer les loyers	1	2	3
. Ça appauvrit les ménages qui doivent faire face à des charges de logement de plus en plus importantes	1	2	3

Aujourd'hui, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux perçus deux ans avant l'année de versement de l'aide. En 2020, les revenus pris en compte seront ceux des douze mois précédant le versement de l'aide au logement. Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

	D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
. Ça permettra de mieux s'adapter aux variations de revenus des allocataires	1	2	3
. Ça va diminuer le montant des aides perçues	1	2	3
. Ça peut provoquer un changement du montant de l'aide trop fréquent, qui peut être gênant	1	2	3

[A tous]
PH40

* CNAF *

OPICAF9 – TROPPE
OPICAF10 – OPICAF1

Pour chacune des phrases suivantes au sujet des prestations familiales, vous me direz si vous êtes tout à fait d'accord, assez d'accord, peu d'accord ou pas du tout d'accord :

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
. Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers ayant les plus hauts revenus	1	2	3	4	5
. Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés	1	2	3	4	5
. Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes	1	2	3	4	5
. Il est vraiment difficile de savoir comment sont calculées les prestations familiales	1	2	3	4	5

[A tous]
PH40

* CNAF *

CAFAIDFG

Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?

- . Les prestations en espèces 1
- . Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services (crèches, centres aérés, centres de vacances ...) 2
- . Les avantages fiscaux liés aux enfants 3
- . Les aides sous forme de soutiens et de conseils (assistante sociale, conseillère en économie familiale ...) 4
- . Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises (congrés spéciaux ou réduction d'horaires pour les parents ...) 5
- . Ne sait pas 6

[A tous]
PH13

* CNAF *

PFNATAL

Pensez-vous qu'en France, les prestations familiales incitent les familles à avoir plus d'enfants ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

[Si PNFATAL=2]
PH13

* CNAF *

WHYNONAT

Selon vous, est-ce plutôt parce que ?

- Les prestations familiales n'ont aucune influence sur le fait de faire des enfants 1
- Les prestations ne sont pas assez élevées pour permettre de lutter contre la baisse de la natalité 2
- . Ne sait pas 3

[A tous]
PH38

* CNAF *

AF_RANG

Actuellement, les allocations familiales sont versées aux familles d'au moins deux enfants et leur montant augmente avec le rang de l'enfant. Par exemple, le troisième enfant donne droit à des prestations plus élevées que le deuxième.

Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?

- . Il faut verser des allocations familiales à toutes les familles dès le premier enfant avec un montant de prestation égal pour tous les enfants 1
- . Il faut maintenir le système actuel qui apporte une aide plus importante aux familles nombreuses 2
- . Ne sait pas 3

Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?

(Classer les items par ordre de préférence, du plus incitatif au moins incitatif - Attention : la modalité 9 est exclusive de toutes les autres)

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8
Être sûr d'avoir une place pour l'accueil des jeunes enfants (crèche, assistante maternelle agréée ...)	1	1	1	1	1	1	1	1
Recevoir une prime significative au moment de la naissance	2	2	2	2	2	2	2	2
Disposer d'un congé parental partagé entre les deux parents et indemnisé au niveau du salaire net	3	3	3	3	3	3	3	3
Avoir la possibilité de ne pas travailler après 17h	4	4	4	4	4	4	4	4
Améliorer le partage des tâches parentales entre les parents	5	5	5	5	5	5	5	5
Faire baisser le coût du logement	6	6	6	6	6	6	6	6
Pouvoir automatiquement travailler à temps partiel, si le père ou la mère le veulent	7	7	7	7	7	7	7	7
Rallonger significativement la durée du congé maternité (de plusieurs semaines, voire plusieurs mois)	8	8	8	8	8	8	8	8
Aucun de ces éléments	9	9	9	9	9	9	9	9

Dites-moi, pour chacune des mesures suivantes, si vous pensez qu'elle puisse favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer ayant de jeunes enfants ?

(Une réponse par ligne)

- . Développer l'offre de garde des enfants de moins de trois ans des parents en recherche d'emploi
- . Développer l'offre de garde hors horaires scolaires
- . Améliorer la qualité de l'offre de garde hors horaires scolaires ou avant l'âge scolaire
- . Développer les logements et transports au plus près des bassins d'emploi
- . Inciter les grands-parents à garder leurs petits-enfants, notamment hors horaires scolaires

Ça favoriserait la reprise d'activité d'un parent ayant de jeunes enfants ...			
Beaucoup	Un peu	Pas du tout	Ne sait pas
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4

Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?

- . C'est une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations familiales et sociales pour répondre au mieux à chaque situation particulière 1
- . Le système des prestations familiales et sociales devrait être moins complexe 2
- . Ne sait pas 3

Depuis 2016, la prime d'activité est un complément de ressources versé par la CAF ou la MSA lorsque les ressources d'un ménage sont inférieures à un montant minimum par mois, de manière à compléter les revenus des salariés et des travailleurs indépendants. Elle vise à favoriser la reprise ou le maintien dans l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes. Elle remplace l'ancien RSA activité et la prime pour l'emploi. Connaissiez-vous ce dispositif ?

- | | |
|--|---|
| . Oui, j'en suis bénéficiaire actuellement | 1 |
| . Oui, j'en ai déjà bénéficié par le passé | 2 |
| . Oui, j'en ai entendu parler mais je n'ai jamais été bénéficiaire | 3 |
| . Non, je ne connais pas ce dispositif | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 5 |

Cette « prime d'activité » est accessible aux 18-25 ans. Pensez-vous que :

- | | |
|---|---|
| . C'est plutôt une bonne chose | 1 |
| . C'est plutôt une mauvaise chose | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 3 |

Depuis 2016, le montant de la prime d'activité est stable pendant trois mois, quelles que soient les variations de revenus, (alors que le montant du RSA activité était recalculé chaque mois et son montant variait selon la hausse ou la baisse des revenus). Pensez-vous que :

- | | |
|---|---|
| . C'est une bonne chose pour sécuriser son budget..... | 1 |
| . Ça ne change rien à la sécurisation de son budget..... | 2 |
| . C'est une mauvaise chose, il n'y a pas de raison de sécuriser le budget | 3 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 4 |

Début 2019, et suite au mouvement des gilets jaunes, la prime d'activité a été augmentée, et le public touché a été élargi. Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	<i>Ne sait pas</i>
. C'est une bonne chose il fallait répondre à la colère sociale	1	2	3	4	5
. C'est une bonne chose ça encourage les gens à reprendre un travail	1	2	3	4	5
. C'est une mauvaise chose ça empêche l'augmentation des salaires	1	2	3	4	5
. C'est une mauvaise chose, il y a trop d'aides sociales	1	2	3	4	5

Actuellement, il existe une dizaine d'aides sociales sous conditions de ressources, variant selon la situation administrative des usagers : handicap, invalidité, vieillesse, emploi, logement... Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique ?

- . Si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'allocation de fin de droits au chômage (ASS) ?
- . Si l'on inclut également dans cette fusion les aides au logement
- . Si l'on inclut en plus dans cette fusion l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (minimum vieillesse), l'allocation supplémentaire invalidité et l'allocation adulte handicapé ?
- . Et enfin si l'on y inclut dans cette fusion les allocations familiales ?

Oui	Non	Ne sait pas
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Quel intérêt verriez-vous principalement à cette fusion ?

- . Une simplification de l'accès aux prestations 1
- . Des économies budgétaires 2
- . Une réduction du risque de fraude aux prestations 3
- . Ne sait pas 4

Selon vous, quels pourraient être les inconvénients de cette fusion pour les allocataires ?

- . Une baisse des aides perçues
- . Que certaines personnes perdent leurs droits si le revenu universel d'activité est lié à des démarches d'insertion professionnelle (par exemple les personnes en incapacité de travailler)
- . Une moindre prise en compte des particularités de chaque ménage (moins de « sur-mesure »)

Oui	Non	Ne sait pas
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Actuellement, des avantages sont accordés aux familles au moment de la retraite. Par exemple, les parents d'au moins trois enfants bénéficient d'une majoration de pension pour leurs retraites. Pour chacune des affirmations suivantes, êtes-vous tout à fait d'accord, assez d'accord, peu d'accord ou pas du tout d'accord ?

- . Il est normal de favoriser les parents de familles nombreuses au moment de la retraite car ils ont supporté des charges importantes durant leur vie active
- . Il faut accorder une majoration proportionnelle de retraite, dès le premier enfant
- . Il est préférable d'aider les familles quand les enfants sont encore à la charge des parents, le plus souvent durant leur vie active

Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5

2. Questionnaire printemps 2020 (pendant le confinement)

[A tous]	* CNAF *	PRESTCAF
-----------------	-----------------	-----------------

Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales (prestations familiales, allocation logement, RSA ...) ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* 3

Service des Caf

[A tous]	* CNAF *	CAFCONT1 à CAFCONT6
-----------------	-----------------	----------------------------

Q1 Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous ? ...

	Oui	Non	NSP
. Consulté le site Internet de la Caf ?	1	2	3
. Envoyé un mail à votre Caf ?	1	2	3
. Téléphoné à votre Caf ?	1	2	3
. Envoyé ou déposé un courrier à votre Caf ?	1	2	3
. Fréquenté un accueil ?	1	2	3
. Consulté l'application mobile Mon Compte ?	1	2	3

[Si au moins un oui à CAFCONT1 à CAFCONT6]	* CNAF *	CAFINFO
---	-----------------	----------------

Q2 Avez-vous pu facilement accéder au service dont vous aviez besoin ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* 3

[Si au moins un oui à CAFCONT1 à CAFCONT6]	* CNAF *	CAFUTILE
---	-----------------	-----------------

Q3 Les informations ou les réponses obtenues vous ont-elles été utiles ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* 3

Prestations et revenus

[A tous]	* CNAF *	DIFFPRES
-----------------	-----------------	-----------------

Q4 Depuis la mise en place du confinement, avez-vous connu des difficultés d'accès aux prestations sociales qui vous sont habituellement versées (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?

. Oui 1

. Non 2

. *Vous ne percevez aucune prestation sociale* 3

. *Ne sait pas* 4

[A tous]	* CNAF *	MOINPRES
-----------------	-----------------	-----------------

Q5 Anticipez-vous une baisse des prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire (prestations familiales, allocations logement, allocation handicapé, indemnités de chômage ou pensions de retraite, etc.) ?

. Oui 1

. Non 2

. *Vous ne percevez aucune prestation sociale* 3

. *Ne sait pas* 4

[A tous]	* CNAF *	MOINREV
-----------------	-----------------	----------------

Q6 Anticipez-vous une baisse de vos revenus d'activité dans le cadre de la crise économique éventuelle qui suivra la crise sanitaire ?

. Oui 1

. Non 2

. *Ne sait pas* 3

Modes de garde

[Si au moins un enfant présent pendant le confinement] * CNAF * COVIGARD

Q7 Si vous avez la charge d'un ou plusieurs enfants pendant la période de confinement, qui s'est PRINCIPALEMENT occupé de votre/vos enfants durant la journée ?

- Moi-même 1
- Mon conjoint 2
- Moi-même et mon conjoint à tour de rôle 3
- Mes enfants les plus grands ont assuré la garde des plus petits 4
- Des proches 5
- Des voisins 6
- L'école ou la crèche en service réduit 7

Famille

[filtre ci-dessous] * CNAF * COVICOUPL - COVIENF

Q8 Depuis le confinement, comment qualifieriez-vous ... ?

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mau- vaises	NSP
. Les relations au sein de votre couple [FILTRE : si conjoint ou compagnon présent pendant le confinement] ?	1	2	3	4	5
. Les relations avec vos enfants [FILTRE : si enfant présent pendant le confinement] ?	1	2	3	4	5

II. Tris croisés socio-démographiques

**Tableau A 1 - Les familles qui ont des enfants touchent des prestations familiales destinées à les aider.
Cette aide est globalement**

	Suffisante	Insuffisante	[Nsp]	
Sexe				
Homme	64	33	2	100
Femme	57	41	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	42	54	4	100
25 à 39 ans	53	44	2	100
40 à 59 ans	63	35	2	100
60 à 69 ans	67	32	1	100
70 ans et plus	75	24	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	62	35	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	63	34	3	100
Profession Intermédiaire	65	33	2	100
Employé	58	41	1	100
Ouvrier	55	43	2	100
Personne au foyer	42	55	2	100
Retraité	74	25	1	100
Autre inactif	42	54	4	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	43	55	2	100
Classes moyennes inférieures	63	35	2	100
Classes moyennes supérieures	69	30	1	100
Hauts revenus	71	27	2	100
Non réponse	48	35	16	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	55	43	2	100
BEPC	59	39	2	100
BAC	57	41	1	100
Diplômé du supérieur	66	32	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	60	38	2	100
2 000 à 20 000 habitants	59	40	1	100
20 000 à 100 000 habitants	62	37	1	100
Plus de 100 000 habitants	62	36	2	100
Agglomération parisienne	61	36	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	64	34	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	54	42	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	52	46	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	41	59	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	47	51	2	100
Non	65	33	2	100
Ensemble de la population	61	37	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 2 - Les familles qui ont des enfants touchent des prestations familiales destinées à les aider :
« Cette aide est globalement suffisante »
Evolution 2018 - 2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	65	64	-1
Femme	59	57	-2
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	51	42	-9
25 à 39 ans	52	53	=
40 à 59 ans	62	63	+ 1
60 à 69 ans	73	67	-6
70 ans et plus	75	75	=
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	61	62	+ 1
Cadre et profession intellectuelle supérieure	70	63	-7
Profession Intermédiaire	67	65	-2
Employé	58	58	=
Ouvrier	46	55	+ 9
Personne au foyer	52	42	-10
Retraité	73	74	+ 1
Autre inactif	51	42	=
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	44	43	-1
Classes moyennes inférieures	62	63	+ 1
Classes moyennes supérieures	71	69	-2
Hauts revenus	75	71	-4
Non réponse	47	48	+ 1
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	59	55	-4
BEPC	61	59	-2
BAC	53	57	=
Diplômé du supérieur	68	66	-2
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	60	60	=
2 000 à 20 000 habitants	62	59	-3
20 000 à 100 000 habitants	56	62	+ 6
Plus de 100 000 habitants	63	62	-1
Agglomération parisienne	68	61	-7
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	66	64	-2
Un enfant de moins de 20 ans	55	54	-1
Deux enfants de moins de 20 ans	47	52	+ 5
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	46	41	-5
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	50	47	-3
Non	66	65	-1
Ensemble de la population	62	61	-1

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

**Tableau A 3 - Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas avec l'affirmation suivante :
« Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés » ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	56	42	2	100
Femme	62	35	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	57	39	5	100
25 à 39 ans	64	33	3	100
40 à 59 ans	61	37	2	100
60 à 69 ans	56	43	2	100
70 ans et plus	55	43	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	62	34	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	60	38	3	100
Profession Intermédiaire	63	35	2	100
Employé	63	34	3	100
Ouvrier	62	35	2	100
Personne au foyer	49	47	3	100
Retraité	56	42	1	100
Autre inactif	55	41	4	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	54	44	2	100
Classes moyennes inférieures	61	37	2	100
Classes moyennes supérieures	62	36	1	100
Hauts revenus	60	39	1	100
Non réponse	54	23	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	55	40	6	100
BEPC	59	38	3	100
BAC	61	37	2	100
Diplômé du supérieur	58	39	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	57	41	3	100
2 000 à 20 000 habitants	61	37	2	100
20 000 à 100 000 habitants	59	39	2	100
Plus de 100 000 habitants	58	40	3	100
Agglomération parisienne	62	36	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	57	41	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	65	31	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	70	28	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	56	44	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	55	43	2	100
Non	60	37	3	100
Ensemble de la population	59	39	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 4 – Accord avec l’affirmation suivante :
« Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu’aux plus défavorisés » ?
Evolution 2018 - 2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	54	56	+ 2
Femme	59	62	+ 3
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	54	57	+ 3
25 à 39 ans	64	64	=
40 à 59 ans	57	61	+ 4
60 à 69 ans	55	56	+ 1
70 ans et plus	52	55	+ 3
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	47	62	+ 15
Cadre et profession intellectuelle supérieure	61	60	-1
Profession Intermédiaire	61	63	+ 2
Employé	59	63	+ 4
Ouvrier	58	62	+ 4
Personne au foyer	59	49	-10
Retraité	54	56	+ 2
Autre inactif	53	55	+ 2
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	52	54	+ 2
Classes moyennes inférieures	60	61	+ 1
Classes moyennes supérieures	60	62	+ 2
Hauts revenus	56	60	+ 4
Non réponse	57	54	-3
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	51	55	+ 4
BEPC	59	59	=
BAC	55	61	+ 6
Diplômé du supérieur	57	58	+ 1
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	60	57	-3
2 000 à 20 000 habitants	57	61	+ 4
20 000 à 100 000 habitants	56	59	+ 3
Plus de 100 000 habitants	59	58	-1
Agglomération parisienne	50	62	+ 12
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	54	57	+ 3
Un enfant de moins de 20 ans	62	65	+ 3
Deux enfants de moins de 20 ans	64	70	+ 6
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	68	56	-12
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	55	55	=
Non	57	60	+ 3
Ensemble de la population	57	59	+ 2

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

**Tableau A 5 - Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas avec l'affirmation suivante :
« Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers qui ont les plus hauts revenus » ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	76	22	2	100
Femme	73	25	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	63	33	4	100
25 à 39 ans	69	29	2	100
40 à 59 ans	79	20	2	100
60 à 69 ans	82	16	2	100
70 ans et plus	77	22	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	69	28	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	69	29	2	100
Profession Intermédiaire	73	25	2	100
Employé	77	21	2	100
Ouvrier	79	19	2	100
Personne au foyer	72	25	3	100
Retraité	81	18	1	100
Autre inactif	63	34	4	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	73	25	2	100
Classes moyennes inférieures	82	16	2	100
Classes moyennes supérieures	78	22	1	100
Hauts revenus	68	31	1	100
Non réponse	51	27	22	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	76	19	5	100
BEPC	78	20	2	100
BAC	74	24	2	100
Diplômé du supérieur	70	29	1	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	75	23	2	100
2 000 à 20 000 habitants	78	21	1	100
20 000 à 100 000 habitants	74	25	1	100
Plus de 100 000 habitants	75	23	2	100
Agglomération parisienne	71	26	2	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	75	23	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	75	23	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	73	25	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	74	26	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	76	23	1	100
Non	74	23	2	100
Ensemble de la population	75	23	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 6 - Accord avec l'affirmation suivante :
« Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers qui ont les plus hauts revenus » ?
Evolution 2018 - 2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	78	76	-2
Femme	78	73	-5
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	68	63	-5
25 à 39 ans	72	69	-3
40 à 59 ans	82	79	-3
60 à 69 ans	84	82	-2
70 ans et plus	81	77	-4
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	81	69	-12
Cadre et profession intellectuelle supérieure	72	69	-3
Profession Intermédiaire	80	73	-7
Employé	78	77	-1
Ouvrier	80	79	-1
Personne au foyer	78	72	-6
Retraité	81	81	=
Autre inactif	67	63	-4
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	76	73	-3
Classes moyennes inférieures	82	82	=
Classes moyennes supérieures	79	78	-1
Hauts revenus	75	68	-7
Non réponse	75	51	-24
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	77	76	-1
BEPC	82	78	-4
BAC	77	74	-3
Diplômé du supérieur	73	70	-3
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	80	75	-5
2 000 à 20 000 habitants	75	78	+ 3
20 000 à 100 000 habitants	80	74	-6
Plus de 100 000 habitants	77	75	-2
Agglomération parisienne	77	71	-6
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	78	75	-3
Un enfant de moins de 20 ans	80	75	-5
Deux enfants de moins de 20 ans	75	73	-2
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	74	74	=
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	78	76	-2
Non	78	74	-4
Ensemble de la population	78	75	-3

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

**Tableau A 7 - Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas avec l'affirmation suivante :
« Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes » ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	81	16	2	100
Femme	83	15	2	100
Âge de l'enquêté				
Moins de 25 ans	74	23	4	100
25 à 39 ans	82	16	2	100
40 à 59 ans	84	14	2	100
60 à 69 ans	82	17	1	100
70 ans et plus	87	12	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	81	16	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	84	14	2	100
Profession Intermédiaire	87	11	2	100
Employé	84	14	2	100
Ouvrier	80	18	2	100
Personne au foyer	77	20	3	100
Retraité	85	14	1	100
Autre inactif	70	26	4	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	76	23	1	100
Classes moyennes inférieures	84	14	2	100
Classes moyennes supérieures	86	13	1	100
Hauts revenus	85	14	1	100
Non réponse	68	11	21	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	76	19	5	100
BEPC	83	15	2	100
BAC	80	19	1	100
Diplômé du supérieur	84	14	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	80	17	2	100
2 000 à 20 000 habitants	86	12	2	100
20 000 à 100 000 habitants	84	15	1	100
Plus de 100 000 habitants	80	18	2	100
Agglomération parisienne	82	15	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	81	17	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	83	15	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	87	11	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	85	15	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	83	15	2	100
Non	82	16	2	100
Ensemble de la population	82	16	2	100

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 8 - Accord avec l'affirmation suivante :
« Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes » ?
Evolution 2018 - 2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	82	81	-1
Femme	83	83	=
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	73	74	+ 1
25 à 39 ans	83	82	-1
40 à 59 ans	84	84	=
60 à 69 ans	83	82	-1
70 ans et plus	87	87	=
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	79	81	+ 2
Cadre et profession intellectuelle supérieure	83	84	+ 1
Profession Intermédiaire	84	87	+ 3
Employé	82	84	+ 2
Ouvrier	83	80	-3
Personne au foyer	79	77	-2
Retraité	86	85	-1
Autre inactif	75	70	-5
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	76	76	=
Classes moyennes inférieures	84	84	=
Classes moyennes supérieures	84	86	+ 2
Hauts revenus	87	85	-2
Non réponse	77	68	-9
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	80	76	-4
BEPC	82	83	+ 1
BAC	82	80	-2
Diplômé du supérieur	84	84	=
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	83	80	-3
2 000 à 20 000 habitants	82	86	+ 4
20 000 à 100 000 habitants	84	84	=
Plus de 100 000 habitants	83	80	-3
Agglomération parisienne	81	82	+ 1
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	82	81	-1
Un enfant de moins de 20 ans	83	83	=
Deux enfants de moins de 20 ans	83	87	+ 4
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	85	85	=
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	82	83	+ 1
Non	82	82	=
Ensemble de la population	82	82	=

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 9 - Quel type d'aides faudrait-il, selon vous privilégier pour mieux aider les familles en général ?

	Les prestations en espèces	Les prestations en nature	Les avantages fiscaux	Les aides sous forme de soutien et de conseils	Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises	[Nsp]	
Sexe							
Homme	13	41	16	15	12	3	100
Femme	13	41	14	13	16	3	100
Age de l'enquêté							
Moins de 25 ans	14	35	16	14	17	4	100
25 à 39 ans	13	38	16	13	16	3	100
40 à 59 ans	16	39	15	14	14	2	100
60 à 69 ans	11	49	12	14	12	3	100
70 ans et plus	8	48	14	14	13	3	100
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	13	41	17	15	11	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	43	21	11	14	3	100
Profession Intermédiaire	9	43	17	11	17	3	100
Employé	14	42	14	13	16	2	100
Ouvrier	19	32	14	18	13	3	100
Personne au foyer	28	32	10	13	14	3	100
Retraité	7	50	13	15	12	3	100
Autre inactif	17	31	16	14	16	5	100
Revenus du foyer par UC							
Bas revenus	22	34	13	15	14	2	100
Classes moyennes inférieures	14	40	14	16	15	2	100
Classes moyennes supérieures	8	45	18	13	14	2	100
Hauts revenus	7	48	16	13	14	1	100
Non réponse	10	31	11	11	11	27	100
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	18	32	15	14	16	5	100
BEPC	14	43	12	15	13	3	100
BAC	14	36	15	17	16	2	100
Diplômé du supérieur	9	44	19	11	14	3	100
Catégorie d'agglomération							
Communes rurales	14	39	14	13	16	3	100
2 000 à 20 000 habitants	13	41	16	14	15	2	100
20 000 à 100 000 habitants	14	41	17	12	14	2	100
Plus de 100 000 habitants	13	42	13	15	14	3	100
Agglomération parisienne	11	42	16	14	12	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							
Aucun enfant de moins de 20 ans	11	44	13	15	14	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	17	34	17	13	16	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	12	32	25	12	16	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	28	29	21	8	13	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?							
Oui	21	35	14	13	16	2	100
Non	10	43	15	14	14	3	100
Ensemble de la population	13	41	15	14	14	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 10 - Quel type d'aides faudrait-il, selon vous privilégier pour mieux aider les familles en général ?

Evolution 2018 – 2020

	Les prestations en espèces	Les prestations en nature	Les avantages fiscaux	Les aides sous forme de soutien et de conseils	Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises
Sexe					
Homme	=	-1	+ 1	-1	=
Femme	-3	+ 4	=	-3	+ 2
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	-7	+ 6	+ 1	-1	+ 1
25 à 39 ans	-5	+ 1	+ 4	+ 2	-1
40 à 59 ans	=	+ 1	-1	-1	+ 1
60 à 69 ans	+ 2	=	=	-2	+ 1
70 ans et plus	=	+ 1	=	-8	+ 4
Profession de l'enquêté					
Agr. exploitant, artisan, commerçant	ns	+ 7	ns	ns	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	ns	+ 1	+ 7	-7	+ 2
Profession Intermédiaire	-2	-5	+ 4	=	+ 2
Employé	-4	+ 6	-1	+ 1	=
Ouvrier	-2	+ 2	-3	+ 3	-2
Personne au foyer	+ 9	=	ns	ns	ns
Retraité	-2	+ 3	=	-5	+ 2
Autre inactif	-2	+ 2	-1	=	+ 1
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	-1	+ 2	+ 2	-1	=
Classes moyennes inférieures	-4	+ 4	=	=	2
Classes moyennes supérieures	-1	=	+ 2	-2	=
Hauts revenus	-2	=	=	-3	2
Non réponse	ns	ns	ns	ns	ns
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	-1	-4	ns	-6	+ 3
BEPC	=	+ 4	-1	-4	+ 1
BAC	-4	+ 2	-1	+ 3	+ 2
Diplômé du supérieur	-4	+ 1	+ 4	=	-1
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	-2	-2	+ 2	=	+ 2
2 000 à 20 000 habitants	=	+ 1	+ 1	-3	+ 3
20 000 à 100 000 habitants	-5	+ 6	+ 2	-3	+ 1
Plus de 100 000 habitants	=	+ 2	-2	-2	+ 1
Agglomération parisienne	-4	+ 3	+ 2	-1	-2
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	-2	+ 2	1	-2	1
Un enfant de moins de 20 ans	-1	=	0	1	0
Deux enfants de moins de 20 ans	-6	-2	6	1	1
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	+ 6	+ 3	ns	ns	ns
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	-3	+ 3	-2	-1	4
Non	-2	+ 1	+ 1	-2	=

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

**Tableau A 11 - Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas avec l'affirmation suivante :
« Il est vraiment difficile de savoir comment sont calculées les prestations familiales » ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	83	15	2	100
Femme	84	14	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	79	18	3	100
25 à 39 ans	85	12	3	100
40 à 59 ans	85	14	2	100
60 à 69 ans	82	16	2	100
70 ans et plus	87	11	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	80	16	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	78	19	3	100
Profession Intermédiaire	84	14	2	100
Employé	85	13	2	100
Ouvrier	87	11	2	100
Personne au foyer	86	11	3	100
Retraité	86	13	1	100
Autre inactif	77	19	4	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	84	14	1	100
Classes moyennes inférieures	86	12	2	100
Classes moyennes supérieures	86	12	1	100
Hauts revenus	79	19	1	100
Non réponse	72	7	21	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	80	15	5	100
BEPC	87	11	2	100
BAC	84	15	1	100
Diplômé du supérieur	80	17	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	84	13	3	100
2 000 à 20 000 habitants	86	12	2	100
20 000 à 100 000 habitants	84	15	1	100
Plus de 100 000 habitants	82	16	2	100
Agglomération parisienne	84	13	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	83	15	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	85	13	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	84	12	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	89	11	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	87	11	2	100
Non	83	15	2	100
Ensemble de la population	84	14	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 12 - Accord avec l'affirmation suivante :
« Il est vraiment difficile de savoir comment sont calculées les prestations familiales » ?
Evolution 2018 – 2020**

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	82	83	+ 1
Femme	84	84	=
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	78	79	+ 1
25 à 39 ans	80	85	+ 5
40 à 59 ans	85	85	=
60 à 69 ans	82	82	=
70 ans et plus	86	87	+ 1
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	80	80	=
Cadre et profession intellectuelle supérieure	81	78	-3
Profession Intermédiaire	82	84	+ 2
Employé	83	85	+ 2
Ouvrier	84	87	+ 3
Personne au foyer	84	86	+ 2
Retraité	85	86	+ 1
Autre inactif	79	77	-2
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	81	84	+ 3
Classes moyennes inférieures	88	86	-2
Classes moyennes supérieures	81	86	+ 5
Hauts revenus	81	79	-2
Non réponse	82	72	-10
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	82	80	-2
BEPC	86	87	+ 1
BAC	80	84	+ 4
Diplômé du supérieur	80	80	=
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	83	84	+ 1
2 000 à 20 000 habitants	84	86	+ 2
20 000 à 100 000 habitants	85	84	-1
Plus de 100 000 habitants	83	82	-1
Agglomération parisienne	80	84	+ 4
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	83	83	=
Un enfant de moins de 20 ans	85	85	=
Deux enfants de moins de 20 ans	83	84	+ 1
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	79	89	+ 10
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	84	87	+ 3
Non	83	83	=
Ensemble de la population	83	84	+ 1

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 13 - Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?

	C'est une bonne chose qu'il y ait un grand nombre de prestations familiales et sociales	Le système des prestations familiales et sociales devrait être moins complexe	[Nsp]	
Sexe				
Homme	25	72	3	100
Femme	29	68	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	42	54	4	100
25 à 39 ans	35	62	3	100
40 à 59 ans	26	71	3	100
60 à 69 ans	16	81	3	100
70 ans et plus	17	81	3	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	45	52	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	26	69	4	100
Profession Intermédiaire	26	72	2	100
Employé	28	71	1	100
Ouvrier	27	68	5	100
Personne au foyer	34	62	5	100
Retraité	16	82	3	100
Autre inactif	44	51	5	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	37	61	3	100
Classes moyennes inférieures	28	70	2	100
Classes moyennes supérieures	22	76	2	100
Hauts revenus	22	76	3	100
Non réponse	20	58	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	22	74	4	100
BEPC	25	72	4	100
BAC	33	64	3	100
Diplômé du supérieur	28	70	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	28	70	2	100
2 000 à 20 000 habitants	25	72	4	100
20 000 à 100 000 habitants	28	69	3	100
Plus de 100 000 habitants	27	70	3	100
Agglomération parisienne	28	68	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	25	72	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	31	65	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	29	67	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	39	60	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	41	57	2	100
Non	22	74	4	100
Ensemble de la population	27	70	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 14 - Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord : « le système des prestations familiales et sociales devrait être moins complexe »
Evolution 2018-2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	71	72	+ 1
Femme	65	68	+ 3
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	53	54	+ 1
25 à 39 ans	62	62	=
40 à 59 ans	69	71	+ 2
60 à 69 ans	79	81	+ 2
70 ans et plus	79	81	+ 2
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	70	52	-18
Cadre et profession intellectuelle supérieure	71	69	-2
Profession Intermédiaire	67	72	+ 5
Employé	65	71	+ 6
Ouvrier	64	68	+ 4
Personne au foyer	68	62	-6
Retraité	78	82	+ 4
Autre inactif	51	51	=
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	57	61	+ 4
Classes moyennes inférieures	68	70	+ 2
Classes moyennes supérieures	72	76	+ 4
Hauts revenus	78	76	-2
Non réponse	67	58	-9
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	68	74	+ 6
BEPC	69	72	+ 3
BAC	64	64	=
Diplômé du supérieur	69	70	+ 1
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	68	70	+ 2
2 000 à 20 000 habitants	74	72	-2
20 000 à 100 000 habitants	67	69	+ 2
Plus de 100 000 habitants	65	70	+ 5
Agglomération parisienne	70	68	-2
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	70	72	+ 2
Un enfant de moins de 20 ans	70	65	-5
Deux enfants de moins de 20 ans	62	67	+ 5
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	50	60	+ 10
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	56	57	+ 1
Non	72	74	+ 2
Ensemble de la population	68	70	+ 2

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 15 - Actuellement, des avantages sont accordés aux familles au moment de la retraite.

Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :

« Il est préférable d'aider les familles quand les enfants sont encore à la charge des parents, le plus souvent dans leur vie active ? »

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	[Nsp]	
Sexe						
Homme	38	44	11	5	3	100
Femme	41	41	12	4	2	100
Age de l'enquêté						
Moins de 25 ans	35	38	16	7	5	100
25 à 39 ans	38	45	12	2	3	100
40 à 59 ans	39	43	11	5	2	100
60 à 69 ans	40	44	10	4	2	100
70 ans et plus	44	45	8	2	2	100
Profession de l'enquêté						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	37	38	13	8	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	38	42	14	3	2	100
Profession Intermédiaire	39	43	11	4	2	100
Employé	40	44	11	3	2	100
Ouvrier	35	44	12	7	2	100
Personne au foyer	41	37	9	7	5	100
Retraité	42	45	9	2	2	100
Autre inactif	37	39	14	6	5	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	41	38	12	6	2	100
Classes moyennes inférieures	39	45	11	4	2	100
Classes moyennes supérieures	40	44	11	3	1	100
Hauts revenus	38	44	12	4	2	100
Non réponse	24	44	3	5	24	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	49	35	6	7	3	100
BEPC	40	41	12	4	3	100
BAC	37	45	11	5	2	100
Diplômé du supérieur	37	46	12	4	2	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	37	46	10	4	3	100
2 000 à 20 000 habitants	41	43	11	3	2	100
20 000 à 100 000 habitants	40	41	12	5	2	100
Plus de 100 000 habitants	37	42	12	6	3	100
Agglomération parisienne	43	40	12	2	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	38	43	12	5	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	40	44	12	2	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	43	44	7	4	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	50	39	9	1	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	46	40	9	3	2	100
Non	37	43	12	5	3	100
Ensemble de la population	39	43	11	4	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 16 - Actuellement, des avantages sont accordés aux familles au moment de la retraite.

Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :

« Il faut accorder une majoration proportionnelle de retraite, dès le premier enfant ? »

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	[Nsp]	
Sexe						
Homme	26	41	22	9	2	100
Femme	34	40	17	6	3	100
Age de l'enquêté						
Moins de 25 ans	22	39	25	7	5	100
25 à 39 ans	32	43	15	7	3	100
40 à 59 ans	33	39	18	8	2	100
60 à 69 ans	30	40	21	8	2	100
70 ans et plus	30	42	19	7	1	100
Profession de l'enquêté						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	29	35	21	12	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	27	41	19	10	3	100
Profession Intermédiaire	32	43	15	8	2	100
Employé	37	39	17	6	2	100
Ouvrier	32	37	21	8	3	100
Personne au foyer	31	43	13	9	4	100
Retraité	30	41	20	7	1	100
Autre inactif	20	41	28	7	5	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	32	40	19	8	2	100
Classes moyennes inférieures	32	41	19	6	2	100
Classes moyennes supérieures	31	41	19	7	1	100
Hauts revenus	28	40	21	11	1	100
Non réponse	14	38	17	5	25	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	32	35	19	11	3	100
BEPC	33	40	18	7	3	100
BAC	29	43	20	6	2	100
Diplômé du supérieur	27	42	20	9	3	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	30	44	18	7	2	100
2 000 à 20 000 habitants	33	39	18	8	3	100
20 000 à 100 000 habitants	33	41	18	7	2	100
Plus de 100 000 habitants	28	40	21	8	3	100
Agglomération parisienne	30	39	20	9	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	28	40	21	8	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	37	43	11	7	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	39	39	15	5	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	34	45	17	4	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	34	45	15	5	2	100
Non	29	39	21	9	3	100
Ensemble de la population	30	40	19	8	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 17 - Actuellement, des avantages sont accordés aux familles au moment de la retraite.

Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :

« Il est normal de favoriser les parents de familles nombreuses au moment de la retraite cars ils ont supporté des charges importantes durant leur vie active ? »

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	[Nsp]	
Sexe						
Homme	31	35	20	11	3	100
Femme	25	36	23	13	2	100
Age de l'enquêté						
Moins de 25 ans	24	39	22	10	5	100
25 à 39 ans	22	41	24	11	3	100
40 à 59 ans	27	34	22	15	2	100
60 à 69 ans	36	30	22	10	2	100
70 ans et plus	32	37	18	11	2	100
Profession de l'enquêté						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	29	33	20	16	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	25	37	20	16	3	100
Profession Intermédiaire	23	35	28	13	2	100
Employé	22	41	23	11	2	100
Ouvrier	27	32	24	14	3	100
Personne au foyer	33	30	18	17	3	100
Retraité	34	34	19	10	2	100
Autre inactif	25	41	20	8	6	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	31	36	19	12	2	100
Classes moyennes inférieures	25	37	23	12	2	100
Classes moyennes supérieures	29	35	23	13	1	100
Hauts revenus	28	36	23	12	2	100
Non réponse	16	38	16	7	24	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	30	30	18	17	5	100
BEPC	31	34	21	12	2	100
BAC	26	40	22	10	2	100
Diplômé du supérieur	24	38	24	13	2	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	27	38	21	12	2	100
2 000 à 20 000 habitants	27	37	22	11	2	100
20 000 à 100 000 habitants	29	36	22	12	1	100
Plus de 100 000 habitants	28	34	22	13	3	100
Agglomération parisienne	28	35	21	12	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	27	36	22	13	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	26	35	23	13	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	26	35	24	13	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	51	38	8	3	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	35	35	18	10	2	100
Non	25	36	23	13	3	100
Ensemble de la population	28	36	22	12	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 18 – Actuellement, les prestations familiales sont versées aux familles d’au moins deux enfants et leur montant augmente avec le rang de l’enfant. Par exemple, le troisième enfant donne droit à des prestations plus élevées que le deuxième.

Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d’accord ?

	Verser à toutes les familles, dès le premier enfant, avec montant égal	Maintenir le système actuel, qui aide plus les familles nombreuses	[Nsp]	
Sexe				
Homme	69	28	3	100
Femme	76	21	3	100
Age de l'enquête				
Moins de 25 ans	63	33	5	100
25 à 39 ans	73	23	3	100
40 à 59 ans	74	23	3	100
60 à 69 ans	72	25	2	100
70 ans et plus	78	20	2	100
Profession de l'enquête				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	64	34	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	69	28	3	100
Profession Intermédiaire	68	27	4	100
Employé	79	19	2	100
Ouvrier	75	20	5	100
Personne au foyer	76	21	4	100
Retraité	76	22	2	100
Autre inactif	60	35	4	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	70	27	3	100
Classes moyennes inférieures	75	23	2	100
Classes moyennes supérieures	76	21	2	100
Hauts revenus	71	27	2	100
Non réponse	58	19	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	72	26	2	100
BEPC	75	21	4	100
BAC	71	27	2	100
Diplômé du supérieur	70	27	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	73	23	3	100
2 000 à 20 000 habitants	76	21	2	100
20 000 à 100 000 habitants	75	22	3	100
Plus de 100 000 habitants	71	26	3	100
Agglomération parisienne	68	28	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	71	25	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	81	16	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	78	19	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	54	45	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	74	24	2	100
Non	72	25	3	100
Ensemble de la population	73	24	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 19 – Accord avec la proposition : il faudrait verser les prestations à toutes les familles, dès le premier enfant, avec un montant égal »

Evolution 2016 - 2020

	2016	2020	Evolution
Sexe			
Homme	65	69	+ 4
Femme	68	76	+ 8
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	65	63	-2
25 à 39 ans	70	73	+ 3
40 à 59 ans	67	74	+ 7
60 à 69 ans	63	72	+ 9
70 ans et plus	65	78	+ 13
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	60	64	+ 4
Cadre et profession intellectuelle supérieure	59	69	+ 10
Profession Intermédiaire	69	68	-1
Employé	73	79	+ 6
Ouvrier	69	75	+ 6
Personne au foyer	65	76	+ 11
Retraité	65	76	+ 11
Autre inactif	62	60	-2
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	69	70	+ 1
Classes moyennes inférieures	70	75	+ 5
Classes moyennes supérieures	69	76	+ 7
Hauts revenus	58	71	+ 13
Non réponse	55	58	+ 3
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	68	72	+ 4
BEPC	67	75	+ 8
BAC	65	71	+ 6
Diplômé du supérieur	65	70	+ 5
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	65	73	+ 8
2 000 à 20 000 habitants	66	76	+ 10
20 000 à 100 000 habitants	65	75	+ 10
Plus de 100 000 habitants	70	71	+ 1
Agglomération parisienne	65	68	+ 3
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	66	71	+ 5
Un enfant de moins de 20 ans	77	81	+ 4
Deux enfants de moins de 20 ans	65	78	+ 13
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	42	54	+ 12
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	67	74	+ 7
Non	66	72	+ 6
Ensemble de la population	66	73	+ 7

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 20 - Pensez-vous qu'en France les prestations familiales incitent les familles à avoir plus d'enfants ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	47	51	2	100
Femme	50	48	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	50	47	3	100
25 à 39 ans	49	49	2	100
40 à 59 ans	52	47	2	100
60 à 69 ans	43	55	1	100
70 ans et plus	45	55	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	49	49	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	47	50	2	100
Profession Intermédiaire	52	47	1	100
Employé	52	46	2	100
Ouvrier	53	45	2	100
Personne au foyer	46	52	3	100
Retraité	44	55	1	100
Autre inactif	46	50	3	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	46	52	2	100
Classes moyennes inférieures	50	49	1	100
Classes moyennes supérieures	52	47	1	100
Hauts revenus	47	52	1	100
Non réponse	40	45	15	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	46	51	2	100
BEPC	49	49	2	100
BAC	49	50	1	100
Diplômé du supérieur	48	50	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	48	50	2	100
2 000 à 20 000 habitants	48	50	1	100
20 000 à 100 000 habitants	48	50	1	100
Plus de 100 000 habitants	48	50	2	100
Agglomération parisienne	50	47	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	49	49	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	49	48	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	51	48	1	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	35	65	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	49	49	2	100
Non	48	50	2	100
Ensemble de la population	49	50	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 21 – Opinions selon laquelle, en France, les prestations familiales incitent les familles à avoir plus d'enfants

Evolution 1990 - 2020			
	1990	2020	Evolution
Sexe			
Homme	30	47	+ 17
Femme	28	50	+ 22
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	33	50	+ 17
25 à 39 ans	26	49	+ 23
40 à 59 ans	30	52	+ 22
60 à 69 ans	26	43	+ 17
70 ans et plus	31	45	+ 14
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	28	49	+ 21
Cadre et profession intellectuelle supérieure	27	47	ns
Profession Intermédiaire	28	52	+ 24
Employé	29	52	+ 23
Ouvrier	28	53	+ 25
Personne au foyer	30	46	+ 16
Retraité	28	44	+ 16
Autre inactif	34	46	+ 12
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	30	46	+ 16
Classes moyennes inférieures	27	50	+ 23
Classes moyennes supérieures	31	52	+ 21
Hauts revenus	29	47	+ 18
Non réponse	26	40	+ 14
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	30	46	+ 16
BEPC	28	49	+ 21
BAC	31	49	+ 18
Diplômé du supérieur	27	48	+ 21
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	24	48	+ 24
2 000 à 20 000 habitants	28	48	+ 20
20 000 à 100 000 habitants	27	48	+ 21
Plus de 100 000 habitants	36	48	+ 12
Agglomération parisienne	28	50	+ 22
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	31	49	+ 18
Un enfant de moins de 20 ans	25	49	+ 24
Deux enfants de moins de 20 ans	23	51	+ 28
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	25	35	+ 10
Ensemble de la population	29	49	+ 20

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 22 – Selon vous, si les prestations familiales n’incitent pas à avoir davantage d’enfants, est-ce plutôt parce que ?

	Les PF n'ont aucune influence sur le fait d'avoir des enfants	Les PF ne sont pas assez élevées ...	[Nsp]	
Sexe				
Homme	62	37	2	100
Femme	54	44	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	44	54	3	100
25 à 39 ans	48	52	1	100
40 à 59 ans	60	38	2	100
60 à 69 ans	64	34	2	100
70 ans et plus	70	28	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	53	44	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	60	39	1	100
Profession Intermédiaire	56	44	0	100
Employé	55	43	2	100
Ouvrier	54	43	3	100
Personne au foyer	51	47	3	100
Retraité	68	30	1	100
Autre inactif	46	52	2	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	47	51	2	100
Classes moyennes inférieures	59	39	2	100
Classes moyennes supérieures	66	33	1	100
Hauts revenus	62	37	1	100
Non réponse	55	33	12	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	62	35	3	100
BEPC	59	38	3	100
BAC	55	45	1	100
Diplômé du supérieur	57	43	1	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	56	42	2	100
2 000 à 20 000 habitants	62	36	2	100
20 000 à 100 000 habitants	59	39	2	100
Plus de 100 000 habitants	56	44	1	100
Agglomération parisienne	59	38	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	60	38	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	53	44	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	59	41	.	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	44	54	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	52	48	1	100
Non	60	38	2	100
Ensemble de la population concernée	58	40	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 23 – Evolution de l’affirmation selon laquelle, si les prestations familiales n’ont pas d’influence, c’est parce qu’elles ne sont pas assez élevées

Evolution 1990 – 2020

- Champ : personnes qui pensent que les prestations familiales n’ont aucune influence sur les familles pour avoir plus d’enfants -

	1990	2020	Evolution
Sexe			
Homme	35	37	+ 2
Femme	35	44	+ 9
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	38	54	+ 16
25 à 39 ans	36	52	+ 16
40 à 59 ans	32	38	+ 6
60 à 69 ans	32	34	+ 2
70 ans et plus	39	28	-11
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	30	44	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	23	39	ns
Profession Intermédiaire	31	44	+ 13
Employé	34	43	+ 9
Ouvrier	41	43	+ 2
Personne au foyer	37	47	+ 10
Retraité	33	30	-3
Autre inactif	38	52	ns
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	41	51	+ 10
Classes moyennes inférieures	32	39	+ 7
Classes moyennes supérieures	36	33	-3
Hauts revenus	28	37	+ 9
Non réponse	38	33	ns
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	34	35	+ 1
BEPC	36	38	+ 2
BAC	37	45	+ 8
Diplômé du supérieur	30	43	+ 13
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	30	42	+ 12
2 000 à 20 000 habitants	42	36	-6
20 000 à 100 000 habitants	36	39	+ 3
Plus de 100 000 habitants	37	44	+ 7
Agglomération parisienne	32	38	+ 6
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	34	38	+ 4
Un enfant de moins de 20 ans	36	44	+ 8
Deux enfants de moins de 20 ans	37	41	+ 4
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	35	54	+ 19
Ensemble de la population	35	40	+ 5

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 24 – Synthèse de l'influence des prestations familiales sur le fait d'avoir davantage d'enfants

	Les PF incitent à avoir plus d'enfants	Le PF ne sont pas assez élevées ...	Les PF n'ont aucune influence	[Nsp]	
Sexe					
Homme	47	19	32	3	100
Femme	50	21	26	3	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	50	25	21	4	100
25 à 39 ans	49	25	23	2	100
40 à 59 ans	52	18	28	2	100
60 à 69 ans	43	19	36	2	100
70 ans et plus	45	15	38	2	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	49	22	26	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	47	19	30	3	100
Profession Intermédiaire	52	21	27	1	100
Employé	52	20	25	3	100
Ouvrier	53	19	25	3	100
Personne au foyer	46	24	26	4	100
Retraité	44	17	37	2	100
Autre inactif	46	26	23	4	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	46	27	25	3	100
Classes moyennes inférieures	50	19	29	2	100
Classes moyennes supérieures	52	16	31	1	100
Hauts revenus	47	19	32	2	100
Non réponse	40	15	25	21	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	46	18	32	4	100
BEPC	49	19	29	3	100
BAC	49	22	27	2	100
Diplômé du supérieur	48	21	28	2	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	48	21	28	3	100
2 000 à 20 000 habitants	48	18	31	2	100
20 000 à 100 000 habitants	48	20	30	2	100
Plus de 100 000 habitants	48	22	28	2	100
Agglomération parisienne	50	18	28	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	49	19	29	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	49	22	26	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	51	20	28	1	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	35	35	29	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	49	23	25	2	100
Non	48	19	30	3	100
Ensemble de la population	49	20	29	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 25 - Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?
ÊTRE SÛR D'AVOIR UNE PLACE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (en %)

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8	[Nsp]	[Nr]	
Sexe											
Homme	13	10	9	6	7	6	5	4	27	11	100
Femme	14	10	11	8	7	6	4	4	25	9	100
Age de l'enquêté											
Moins de 25 ans	11	11	10	9	9	7	6	5	19	13	100
25 à 39 ans	13	10	12	9	8	7	9	4	18	11	100
40 à 59 ans	12	9	11	7	7	6	4	5	27	11	100
60 à 69 ans	16	10	10	8	6	6	2	3	31	6	100
70 ans et plus	16	11	8	4	6	5	1	3	36	9	100
Profession de l'enquêté											
Agri, exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	16	7	13	5	3	7	3	6	27	14	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	15	13	10	3	10	4	4	3	21	11	100
Profession Intermédiaire	13	13	12	8	6	5	6	3	23	11	100
Employé	12	7	11	6	8	7	6	7	28	7	100
Ouvrier	11	11	8	8	6	8	7	4	23	13	100
Personne au foyer	3	4	10	10	7	6	3	3	26	17	100
Retraité	16	11	9	6	6	5	2	3	34	7	100
Autre inactif	12	3	3	8	10	3	8	5	18	12	100
Revenus du foyer par UC											
Bas revenus	11	8	10	10	8	7	5	5	23	12	100
Classes moyennes inférieures	11	12	9	8	7	6	6	5	26	8	100
Classes moyennes supérieures	15	11	12	5	8	5	4	4	28	9	100
Hauts revenus	18	11	10	7	6	5	3	4	27	9	100
Non réponse	12	7	5	4	1	6	1	2	32	31	100
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	10	5	11	7	3	6	2	6	30	14	100
BEPC	13	10	9	7	7	8	4	5	28	10	100
BAC	13	10	12	7	8	5	7	4	25	9	100
Diplômé du supérieur	15	11	11	8	7	4	5	3	24	11	100
Catégorie d'agglomération											
Communes rurales	9	9	11	8	8	7	5	5	29	10	100
2 000 à 20 000 habitants	13	10	10	7	7	8	5	4	24	11	100
20 000 à 100 000 habitants	13	9	11	8	6	6	4	4	28	11	100
Plus de 100 000 habitants	14	11	9	8	7	5	5	5	27	10	100
Agglomération parisienne	19	11	10	5	8	6	3	3	23	11	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											
Aucun enfant de moins de 20 ans	14	10	10	7	7	6	4	4	29	10	100
Un enfant de moins de 20 ans	13	9	11	10	8	6	7	5	21	9	100
Deux enfants de moins de 20 ans	12	12	13	6	7	8	7	5	20	10	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	3	3	3	3	12	6	7	5	16	18	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?											
Oui	11	10	10	10	8	8	6	5	19	11	100
Non	14	10	10	6	7	6	4	4	29	10	100
Ensemble de la population	13	10	10	7	7	6	5	4	26	10	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 26 - Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?
RECEVOIR UNE PRIME SIGNIFICATIVE AU MOMENT DE LA NAISSANCE (en %)

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8	[Nsp]	[Nr]	
Sexe											
Homme	8	8	7	7	7	8	7	9	27	12	100
Femme	7	8	7	8	7	8	8	9	25	13	100
Age de l'enquêté											
Moins de 25 ans	7	9	9	10	7	8	7	9	19	15	100
25 à 39 ans	8	8	9	8	8	10	8	9	18	15	100
40 à 59 ans	8	10	7	6	7	7	8	9	27	11	100
60 à 69 ans	6	6	6	7	10	10	6	10	31	8	100
70 ans et plus	7	5	5	6	6	6	7	9	36	13	100
Profession de l'enquêté											
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	11	10	3	4	4	13	6	8	27	16	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	5	9	7	5	7	10	14	21	14	100
Profession Intermédiaire	6	8	9	7	10	7	6	10	23	13	100
Employé	7	9	7	7	7	9	8	8	28	10	100
Ouvrier	9	8	6	8	7	9	6	9	23	13	100
Personne au foyer	8	13	8	4	5	7	9	5	26	14	100
Retraité	6	6	5	7	8	7	6	9	34	11	100
Autre inactif	9	10	9	11	7	7	8	8	18	15	100
Revenus du foyer par UC											
Bas revenus	7	12	8	8	6	8	6	9	23	13	100
Classes moyennes inférieures	9	7	7	7	8	10	6	10	26	10	100
Classes moyennes supérieures	8	7	7	6	7	7	7	9	28	13	100
Hauts revenus	7	5	6	8	8	9	9	9	27	12	100
Non réponse	2	4	5	5	6	3	7	4	32	32	100
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	8	5	3	7	7	7	5	11	30	16	100
BEPC	7	9	7	7	7	8	7	9	28	12	100
BAC	9	8	8	6	7	8	8	9	25	11	100
Diplômé du supérieur	7	8	8	7	8	8	8	9	24	13	100
Catégorie d'agglomération											
Communes rurales	7	8	8	7	5	9	6	8	29	12	100
2 000 à 20 000 habitants	10	8	7	6	7	8	7	11	24	11	100
20 000 à 100 000 habitants	6	8	5	9	9	7	9	8	28	12	100
Plus de 100 000 habitants	8	7	7	7	8	8	7	9	27	12	100
Agglomération parisienne	6	9	7	6	7	7	9	9	23	16	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											
Aucun enfant de moins de 20 ans	8	7	6	7	7	8	7	9	29	12	100
Un enfant de moins de 20 ans	7	10	10	7	9	10	7	9	21	11	100
Deux enfants de moins de 20 ans	8	9	6	9	8	10	6	10	20	13	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	8	9	14	5	8	6	11	6	16	17	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?											
Oui	7	10	8	9	8	10	7	9	19	12	100
Non	8	7	7	7	7	7	7	9	29	13	100
Ensemble de la population	8	8	7	7	7	8	7	9	26	12	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 27 - Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?
DISPOSER D'UN CONGE PARENTAL PARTAGE ENTRE LES DEUX PARENTS ET INDEMNISE AU NIVEAU DU SALAIRE NET (en %)**

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8	[Nsp]	[Nr]	
Sexe											
Homme	11	9	9	10	7	7	5	3	27	12	100
Femme	8	10	10	8	8	8	7	5	25	12	100
Age de l'enquêté											
Moins de 25 ans	11	9	9	11	11	7	5	5	19	13	100
25 à 39 ans	10	11	10	9	8	9	6	5	18	14	100
40 à 59 ans	10	9	11	9	8	6	6	4	27	11	100
60 à 69 ans	9	8	9	8	6	8	8	4	31	9	100
70 ans et plus	6	10	6	7	6	6	7	3	36	13	100
Profession de l'enquêté											
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	9	9	7	11	11	4	4	1	27	17	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	13	7	13	10	7	7	6	3	21	14	100
Profession Intermédiaire	14	11	9	8	7	8	7	3	23	10	100
Employé	9	9	10	9	8	7	5	7	28	8	100
Ouvrier	8	7	12	11	8	8	6	4	23	13	100
Personne au foyer	6	8	9	9	7	7	7	2	26	19	100
Retraité	7	10	8	7	6	7	7	3	34	11	100
Autre inactif	7	12	9	9	12	8	5	6	18	14	100
Revenus du foyer par UC											
Bas revenus	7	9	8	9	10	7	7	5	23	13	100
Classes moyennes inférieures	10	10	11	8	8	7	6	5	26	10	100
Classes moyennes supérieures	9	9	9	8	7	9	6	4	28	11	100
Hauts revenus	10	10	9	11	6	6	6	2	27	12	100
Non réponse	8	3	7	3	8	3	3	3	32	29	100
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	7	11	9	6	8	6	5	3	30	16	100
BEPC	8	9	10	9	8	8	6	3	28	11	100
BAC	9	7	9	10	10	7	7	6	25	11	100
Diplômé du supérieur	11	10	9	9	7	7	6	4	24	12	100
Catégorie d'agglomération											
Communes rurales	8	10	10	7	8	6	7	4	29	11	100
2 000 à 20 000 habitants	9	10	11	9	7	7	7	4	24	12	100
20 000 à 100 000 habitants	12	9	8	8	9	7	7	4	28	10	100
Plus de 100 000 habitants	9	9	8	10	8	8	5	4	27	12	100
Agglomération parisienne	8	7	10	10	8	8	6	4	23	15	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											
Aucun enfant de moins de 20 ans	9	9	9	9	7	7	6	4	29	12	100
Un enfant de moins de 20 ans	9	10	9	6	11	8	8	7	21	10	100
Deux enfants de moins de 20 ans	11	10	12	9	9	7	6	4	20	12	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	10	5	11	10	8	8	6	3	16	21	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?											
Oui	9	10	10	9	9	8	7	5	19	13	100
Non	9	9	9	9	7	7	6	4	29	11	100
Ensemble de la population	9	9	9	9	8	7	6	4	26	12	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 28 - Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?
AVOIR LA POSSIBILITE DE NE PAS TRAVAILLER APRES 17 HEURES (en %)

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8	[Nsp]	[Nr]	
Sexe											
Homme	6	7	8	8	6	8	8	11	27	12	100
Femme	8	9	8	7	7	7	8	7	25	11	100
Age de l'enquêté											
Moins de 25 ans	11	8	8	8	7	9	8	9	19	14	100
25 à 39 ans	12	10	9	9	8	8	8	6	18	12	100
40 à 59 ans	5	7	8	8	8	8	8	9	27	11	100
60 à 69 ans	5	8	8	8	7	6	7	11	31	9	100
70 ans et plus	4	7	7	6	5	6	9	9	36	13	100
Profession de l'enquêté											
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	6	6	7	8	8	7	6	8	27	16	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	7	10	9	7	8	10	9	9	21	11	100
Profession Intermédiaire	6	9	8	10	7	7	8	10	23	11	100
Employé	8	9	8	8	8	8	8	6	28	8	100
Ouvrier	7	9	7	6	8	9	7	9	23	14	100
Personne au foyer	8	4	8	7	5	10	8	8	26	16	100
Retraité	4	7	8	7	5	6	9	10	34	10	100
Autre inactif	13	8	8	8	7	7	9	9	18	14	100
Revenus du foyer par UC											
Bas revenus	9	9	10	7	6	8	9	7	23	12	100
Classes moyennes inférieures	8	9	7	8	8	8	9	9	26	9	100
Classes moyennes supérieures	5	8	7	8	7	8	7	10	28	11	100
Hauts revenus	6	6	9	7	6	8	9	9	27	12	100
Non réponse	4	5	3	6	8	5	4	3	32	31	100
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	7	8	6	4	7	7	8	10	30	14	100
BEPC	7	7	8	8	6	7	8	10	28	11	100
BAC	7	9	9	9	8	11	7	6	25	10	100
Diplômé du supérieur	7	9	9	7	8	7	8	9	24	13	100
Catégorie d'agglomération											
Communes rurales	7	10	6	8	6	8	7	9	29	10	100
2 000 à 20 000 habitants	6	10	8	8	9	8	7	9	24	11	100
20 000 à 100 000 habitants	8	6	9	7	6	8	9	10	28	10	100
Plus de 100 000 habitants	7	7	8	8	7	7	9	9	27	12	100
Agglomération parisienne	8	7	8	7	8	8	8	7	23	15	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											
Aucun enfant de moins de 20 ans	6	7	8	7	7	7	8	9	29	12	100
Un enfant de moins de 20 ans	10	10	8	7	7	11	7	8	21	10	100
Deux enfants de moins de 20 ans	10	9	8	9	9	7	9	9	20	10	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	6	12	9	9	8	7	9	8	16	17	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?											
Oui	11	10	9	7	7	7	9	10	19	10	100
Non	6	7	8	8	7	8	8	8	29	12	100
Ensemble de la population	7	8	8	7	7	8	8	9	26	12	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 29 - Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?
AMELIORER LE PARTAGE DES TACHES PARENTALES ENTRE LES PARENTS (en %)

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8	[Nsp]	[Nr]	
Sexe											
Homme	4	6	7	6	6	11	10	11	27	13	100
Femme	6	5	6	7	8	7	10	14	25	13	100
Age de l'enquêté											
Moins de 25 ans	6	6	9	8	7	8	11	10	19	16	100
25 à 39 ans	7	6	7	6	9	6	10	16	18	16	100
40 à 59 ans	5	5	6	5	6	8	11	13	27	13	100
60 à 69 ans	3	6	4	8	6	11	9	12	31	9	100
70 ans et plus	2	5	5	5	7	9	8	11	36	12	100
Profession de l'enquêté											
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	4	3	3	5	7	5	3	3	27	16	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	7	7	4	6	3	8	11	13	21	15	100
Profession Intermédiaire	4	3	7	6	8	10	11	14	23	14	100
Employé	5	5	7	5	7	8	12	13	28	10	100
Ouvrier	6	6	7	6	6	7	11	13	23	15	100
Personne au foyer	6	4	5	5	5	5	8	17	26	18	100
Retraité	2	6	4	7	7	10	9	12	34	10	100
Autre inactif	8	6	3	3	7	8	10	11	18	15	100
Revenus du foyer par UC											
Bas revenus	7	6	8	6	7	7	9	13	23	14	100
Classes moyennes inférieures	6	4	6	8	7	9	11	13	26	11	100
Classes moyennes supérieures	3	6	5	6	7	10	11	12	28	12	100
Hauts revenus	3	6	6	5	8	10	10	13	27	13	100
Non réponse	6	4	7	4	1	3	4	10	32	30	100
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	3	4	3	6	3	7	13	10	30	16	100
BEPC	5	6	6	6	6	9	10	12	28	12	100
BAC	7	5	7	6	7	8	10	14	25	12	100
Diplômé du supérieur	5	5	5	6	9	9	9	14	24	14	100
Catégorie d'agglomération											
Communes rurales	4	5	7	6	8	7	11	12	29	12	100
2 000 à 20 000 habitants	5	7	6	6	7	10	11	13	24	13	100
20 000 à 100 000 habitants	5	5	6	6	8	7	11	12	28	13	100
Plus de 100 000 habitants	4	6	7	7	7	10	9	11	27	12	100
Agglomération parisienne	5	5	5	6	6	8	10	16	23	15	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											
Aucun enfant de moins de 20 ans	4	6	6	6	7	9	10	11	29	13	100
Un enfant de moins de 20 ans	7	5	7	7	7	10	9	13	21	11	100
Deux enfants de moins de 20 ans	6	5	6	5	8	7	11	17	20	14	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	6	5	4	4	10	6	8	22	16	20	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?											
Oui	6	5	7	6	8	7	10	16	19	14	100
Non	4	6	6	6	7	9	10	11	29	13	100
Ensemble de la population	5	6	6	6	7	8	10	13	26	13	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 30 - Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?
FAIRE BAISSER LE COUT DU LOGEMENT (en %)

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8	[Nsp]	[Nr]	
Sexe											
Homme	13	9	7	6	6	5	7	7	27	10	100
Femme	9	8	8	6	6	8	8	9	25	12	100
Age de l'enquêté											
Moins de 25 ans	12	10	10	6	8	6	8	8	19	14	100
25 à 39 ans	12	10	10	7	6	10	8	8	18	11	100
40 à 59 ans	12	10	7	7	5	7	6	8	27	11	100
60 à 69 ans	10	8	6	4	7	6	9	9	31	9	100
70 ans et plus	9	5	7	5	6	6	7	6	36	12	100
Profession de l'enquêté											
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	10	3	7	5	6	5	12	6	27	12	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	10	11	7	6	6	11	5	10	21	15	100
Profession Intermédiaire	11	8	8	8	5	7	8	9	23	11	100
Employé	11	10	8	7	6	7	7	8	28	8	100
Ouvrier	16	11	8	5	7	5	7	8	23	11	100
Personne au foyer	11	12	7	7	5	5	5	5	26	16	100
Retraité	10	6	7	5	6	7	8	7	34	10	100
Autre inactif	11	10	11	6	8	7	6	10	18	14	100
Revenus du foyer par UC											
Bas revenus	14	9	9	6	7	7	6	7	23	11	100
Classes moyennes inférieures	11	9	8	6	6	8	9	7	26	9	100
Classes moyennes supérieures	11	9	7	6	6	6	8	8	28	11	100
Hauts revenus	9	9	7	7	7	7	6	10	27	11	100
Non réponse	6	3	6	3	2	4	7	5	32	32	100
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	11	7	3	6	6	7	7	5	30	12	100
BEPC	12	9	8	5	7	6	8	7	28	11	100
BAC	11	10	8	7	7	7	6	9	25	11	100
Diplômé du supérieur	10	9	8	7	6	8	7	9	24	12	100
Catégorie d'agglomération											
Communes rurales	11	6	7	6	7	6	10	8	29	12	100
2 000 à 20 000 habitants	12	10	8	7	6	7	7	9	24	11	100
20 000 à 100 000 habitants	11	9	7	6	6	8	7	9	28	11	100
Plus de 100 000 habitants	11	9	9	6	6	8	7	8	27	10	100
Agglomération parisienne	12	11	9	5	7	6	5	7	23	14	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											
Aucun enfant de moins de 20 ans	10	9	8	5	7	7	7	8	29	11	100
Un enfant de moins de 20 ans	12	9	7	8	6	6	9	11	21	10	100
Deux enfants de moins de 20 ans	12	8	8	3	6	3	11	6	20	11	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	13	14	8	3	2	11	3	5	16	13	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?											
Oui	13	12	9	7	7	7	7	7	19	10	100
Non	10	8	7	6	6	7	8	8	29	12	100
Ensemble de la population	11	9	8	6	6	7	7	8	26	11	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 31 - Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?
POUVOIR AUTOMATIQUEMENT TRAVAILLER A TEMPS PARTIEL, SI LE PERE OU LA MERE LE VEULENT (en %)**

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8	[Nsp]	[Nr]	
Sexe											
Homme	10	10	8	9	8	6	7	3	27	11	100
Femme	11	10	9	10	8	7	5	4	25	11	100
Age de l'enquêté											
Moins de 25 ans	10	10	9	10	7	9	7	6	19	13	100
25 à 39 ans	8	11	9	13	10	7	8	6	18	12	100
40 à 59 ans	11	11	8	10	9	6	6	3	27	10	100
60 à 69 ans	11	10	9	8	8	5	6	2	31	9	100
70 ans et plus	13	9	7	8	6	5	3	2	36	10	100
Profession de l'enquêté											
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	6	8	7	11	10	3	5	7	27	15	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8	12	8	11	10	7	9	3	21	12	100
Profession Intermédiaire	11	11	9	8	10	7	7	4	23	10	100
Employé	11	10	10	11	6	6	5	4	28	9	100
Ouvrier	10	9	7	12	8	8	7	5	23	12	100
Personne au foyer	12	12	8	7	9	5	5	3	26	12	100
Retraité	13	9	8	9	7	5	4	2	34	9	100
Autre inactif	10	11	8	11	8	9	8	5	18	13	100
Revenus du foyer par UC											
Bas revenus	12	10	8	10	8	7	7	4	23	11	100
Classes moyennes inférieures	10	10	10	10	8	6	5	5	26	8	100
Classes moyennes supérieures	10	9	9	11	8	5	6	3	28	10	100
Hauts revenus	12	12	8	8	9	6	6	4	27	10	100
Non réponse	4	8	4	8	8	5	2	.	32	30	100
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	11	12	5	11	5	5	4	2	30	15	100
BEPC	12	9	9	10	9	6	6	4	28	10	100
BAC	10	14	8	10	7	7	6	4	25	9	100
Diplômé du supérieur	10	10	9	9	9	7	6	4	24	12	100
Catégorie d'agglomération											
Communes rurales	13	10	7	9	9	5	4	4	29	10	100
2 000 à 20 000 habitants	11	10	10	9	7	6	7	4	24	11	100
20 000 à 100 000 habitants	10	10	10	11	6	7	6	3	28	10	100
Plus de 100 000 habitants	11	10	9	9	9	6	6	4	27	10	100
Agglomération parisienne	8	11	7	11	9	7	7	4	23	13	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											
Aucun enfant de moins de 20 ans	11	10	8	9	8	6	6	4	29	11	100
Un enfant de moins de 20 ans	9	10	9	14	10	6	7	5	21	9	100
Deux enfants de moins de 20 ans	10	13	9	10	9	7	6	5	20	10	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	16	9	12	11	8	7	7	1	16	14	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?											
Oui	11	10	9	11	9	7	9	4	19	10	100
Non	10	10	8	9	8	6	5	4	29	11	100
Ensemble de la population	11	10	8	10	8	6	6	4	26	11	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 32 - Parmi les éléments suivants, lequel pourrait vous-même vous inciter, ou aurait pu vous inciter, à avoir davantage d'enfants ?
RALLONGER SIGNIFICATIVEMENT LA DUREE DU CONGE MATERNITE (en %)**

	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Choix 6	Choix 7	Choix 8	[Nsp]	[Nr]	
Sexe											
Homme	5	8	9	8	8	6	8	7	27	13	100
Femme	9	9	7	8	8	8	8	6	25	12	100
Age de l'enquêté											
Moins de 25 ans	9	10	8	5	9	7	9	8	19	15	100
25 à 39 ans	10	12	8	8	7	8	7	10	18	13	100
40 à 59 ans	7	8	8	9	8	8	8	5	27	12	100
60 à 69 ans	7	8	9	7	7	6	9	5	31	10	100
70 ans et plus	4	6	8	8	8	5	7	5	36	13	100
Profession de l'enquêté											
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	8	7	7	6	5	9	8	7	27	15	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8	10	10	10	8	8	8	6	21	12	100
Profession Intermédiaire	10	10	7	9	7	8	7	7	23	12	100
Employé	8	10	6	9	9	7	7	6	28	10	100
Ouvrier	6	8	9	7	9	7	9	9	23	13	100
Personne au foyer	10	10	6	5	9	7	7	2	26	18	100
Retraité	5	6	9	7	8	5	8	6	34	12	100
Autre inactif	7	11	9	6	7	9	9	9	18	15	100
Revenus du foyer par UC											
Bas revenus	8	9	7	7	7	9	9	7	23	14	100
Classes moyennes inférieures	8	8	10	8	9	7	8	6	26	10	100
Classes moyennes supérieures	8	9	8	8	9	7	7	6	28	11	100
Hauts revenus	6	9	9	7	8	7	9	6	27	13	100
Non réponse	4	6	2	4	2	4	6	6	32	33	100
Diplôme le plus élevé obtenu											
Non diplômé	8	7	6	6	7	8	8	5	30	16	100
BEPC	6	8	8	7	9	6	8	7	28	12	100
BAC	7	8	7	9	9	8	9	7	25	12	100
Diplômé du supérieur	9	10	9	8	6	8	7	6	24	12	100
Catégorie d'agglomération											
Communes rurales	8	8	7	7	7	8	7	7	29	12	100
2 000 à 20 000 habitants	7	7	7	10	11	6	9	6	24	12	100
20 000 à 100 000 habitants	7	11	8	6	9	8	5	7	28	10	100
Plus de 100 000 habitants	7	10	9	6	7	7	10	6	27	12	100
Agglomération parisienne	6	8	9	9	7	7	9	6	23	15	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer											
Aucun enfant de moins de 20 ans	7	8	8	7	8	7	8	6	29	13	100
Un enfant de moins de 20 ans	9	10	8	9	8	9	10	6	21	10	100
Deux enfants de moins de 20 ans	9	10	11	10	7	8	8	7	20	11	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	7	14	7	10	5	9	8	8	16	16	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?											
Oui	10	9	9	8	8	9	8	7	19	13	100
Non	6	8	8	8	8	7	8	6	29	12	100
Ensemble de la population	7	9	8	8	8	7	8	6	26	12	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 33 - Dites-moi, pour chacune des mesures suivantes, si vous pensez qu'elle puisse favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer ayant de jeunes enfants
DEVELOPPER L'OFFRE DE GARDE HORS HORAIRES SCOLAIRES

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	[Nsp]	
Sexe					
Homme	49	39	8	4	100
Femme	58	32	6	3	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	45	38	11	6	100
25 à 39 ans	55	34	7	4	100
40 à 59 ans	55	36	7	2	100
60 à 69 ans	56	36	6	3	100
70 ans et plus	59	34	4	3	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	50	32	12	5	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	52	39	7	3	100
Profession Intermédiaire	59	33	6	2	100
Employé	55	36	6	3	100
Ouvrier	51	37	8	4	100
Personne au foyer	47	35	11	7	100
Retraité	58	35	4	2	100
Autre inactif	45	38	11	5	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	50	36	10	3	100
Classes moyennes inférieures	53	37	7	3	100
Classes moyennes supérieures	56	36	5	3	100
Hauts revenus	60	34	5	1	100
Non réponse	32	32	8	28	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	55	28	11	6	100
BEPC	53	37	7	4	100
BAC	54	36	7	2	100
Diplômé du supérieur	55	36	6	3	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	56	34	7	3	100
2 000 à 20 000 habitants	54	38	6	2	100
20 000 à 100 000 habitants	56	34	6	4	100
Plus de 100 000 habitants	51	37	8	4	100
Agglomération parisienne	55	35	6	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	52	37	7	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	57	33	6	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	60	31	5	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	58	35	7	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	59	34	5	3	100
Non	52	36	8	4	100
Ensemble de la population	54	36	7	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 34 - Dites-moi, pour chacune des mesures suivantes, si vous pensez qu'elle puisse favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer ayant de jeunes enfants

AMELIORER LA QUALITE DE L'OFFRE DE GARDE HORS HORAIRES SCOLAIRES OU AVANT L'AGE SCOLAIRE

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	[Nsp]	
Sexe					
Homme	49	39	9	3	100
Femme	58	33	7	3	100
Age de l'enquête					
Moins de 25 ans	46	37	12	5	100
25 à 39 ans	52	37	7	3	100
40 à 59 ans	54	36	7	3	100
60 à 69 ans	58	34	6	2	100
70 ans et plus	57	34	6	3	100
Profession de l'enquête					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	52	34	10	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	56	31	9	4	100
Profession Intermédiaire	56	35	7	2	100
Employé	53	38	6	3	100
Ouvrier	52	37	9	2	100
Personne au foyer	45	38	9	7	100
Retraité	58	34	6	2	100
Autre inactif	45	39	11	6	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	49	39	10	3	100
Classes moyennes inférieures	53	36	7	4	100
Classes moyennes supérieures	56	35	6	2	100
Hauts revenus	60	32	6	2	100
Non réponse	33	30	12	24	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	52	30	14	5	100
BEPC	51	37	8	3	100
BAC	55	36	6	3	100
Diplômé du supérieur	57	35	6	3	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	53	36	8	3	100
2 000 à 20 000 habitants	52	36	9	3	100
20 000 à 100 000 habitants	55	35	6	4	100
Plus de 100 000 habitants	53	36	8	3	100
Agglomération parisienne	55	34	8	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	52	36	8	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	56	33	8	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	59	33	6	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	54	38	7	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	56	37	5	3	100
Non	53	35	9	3	100
Ensemble de la population	53	36	8	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 35 - Dites-moi, pour chacune des mesures suivantes, si vous pensez qu'elle puisse favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer ayant de jeunes enfants
DEVELOPPER L'OFFRE DE GARDE DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DES PARENTS EN RECHERCHE D'EMPLOI

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	[Nsp]	
Sexe					
Homme	43	44	10	4	100
Femme	50	38	8	3	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	40	41	13	6	100
25 à 39 ans	47	40	9	4	100
40 à 59 ans	46	44	8	3	100
60 à 69 ans	50	40	7	3	100
70 ans et plus	52	37	8	3	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	47	38	11	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	47	42	8	3	100
Profession Intermédiaire	48	41	8	2	100
Employé	48	42	8	3	100
Ouvrier	42	46	9	3	100
Personne au foyer	41	38	14	7	100
Retraité	52	39	6	3	100
Autre inactif	40	40	14	6	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	44	41	12	4	100
Classes moyennes inférieures	49	39	8	4	100
Classes moyennes supérieures	46	43	9	2	100
Hauts revenus	51	42	6	1	100
Non réponse	31	34	3	27	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	44	36	14	6	100
BEPC	46	42	9	4	100
BAC	47	40	10	3	100
Diplômé du supérieur	48	41	7	3	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	46	41	10	3	100
2 000 à 20 000 habitants	48	41	9	3	100
20 000 à 100 000 habitants	47	43	7	4	100
Plus de 100 000 habitants	45	41	10	4	100
Agglomération parisienne	49	39	7	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	46	41	9	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	48	40	9	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	49	40	7	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	51	38	3	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	52	38	6	3	100
Non	45	42	10	4	100
Ensemble de la population	47	41	9	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 36 - Dites-moi, pour chacune des mesures suivantes, si vous pensez qu'elle puisse favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer ayant de jeunes enfants

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	[Nsp]	
DEVELOPPER LES LOGEMENTS ET LES TRANSPORTS AU PLUS PRES DES BASSINS D'EMPLOI					
Sexe					
Homme	39	45	12	3	100
Femme	41	44	11	4	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	36	43	15	6	100
25 à 39 ans	38	47	12	3	100
40 à 59 ans	39	47	12	3	100
60 à 69 ans	44	43	10	3	100
70 ans et plus	45	43	8	4	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	44	12	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	37	47	13	3	100
Profession Intermédiaire	39	46	13	2	100
Employé	37	48	10	4	100
Ouvrier	39	45	12	3	100
Personne au foyer	38	42	13	7	100
Retraité	46	43	8	3	100
Autre inactif	36	42	16	5	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	41	43	14	3	100
Classes moyennes inférieures	41	42	12	4	100
Classes moyennes supérieures	40	47	11	2	100
Hauts revenus	40	49	9	2	100
Non réponse	23	38	9	29	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	39	41	14	5	100
BEPC	41	44	11	4	100
BAC	40	44	13	3	100
Diplômé du supérieur	39	47	11	3	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	37	47	12	4	100
2 000 à 20 000 habitants	41	46	11	3	100
20 000 à 100 000 habitants	45	41	10	4	100
Plus de 100 000 habitants	37	45	13	4	100
Agglomération parisienne	44	42	9	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	40	45	11	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	39	44	13	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	43	42	13	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	36	49	13	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	44	44	10	3	100
Non	39	45	12	4	100
Ensemble de la population	40	45	11	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 37 - Dites-moi, pour chacune des mesures suivantes, si vous pensez qu'elle puisse favoriser la reprise d'emploi des parents au foyer ayant de jeunes enfants
INCITER LES GRANDS-PARENTS A GARDER LEURS PETITS-ENFANTS, NOTAMMENT HORS HORAIRES SCOLAIRES

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	[Nsp]	
Sexe					
Homme	21	43	32	4	100
Femme	19	43	35	3	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	25	42	27	6	100
25 à 39 ans	23	44	31	3	100
40 à 59 ans	18	42	38	3	100
60 à 69 ans	15	44	37	4	100
70 ans et plus	18	46	32	4	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	26	37	31	6	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	20	44	33	3	100
Profession Intermédiaire	23	37	37	2	100
Employé	19	45	33	3	100
Ouvrier	18	40	39	3	100
Personne au foyer	20	41	33	7	100
Retraité	16	46	35	3	100
Autre inactif	24	46	24	5	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	22	44	31	3	100
Classes moyennes inférieures	21	40	36	3	100
Classes moyennes supérieures	18	43	37	2	100
Hauts revenus	18	47	32	2	100
Non réponse	21	31	22	26	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	13	36	45	6	100
BEPC	20	42	34	4	100
BAC	23	46	28	2	100
Diplômé du supérieur	19	44	34	3	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	18	41	38	3	100
2 000 à 20 000 habitants	18	45	34	2	100
20 000 à 100 000 habitants	21	42	34	3	100
Plus de 100 000 habitants	20	45	32	3	100
Agglomération parisienne	23	41	31	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	19	43	34	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	21	46	31	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	23	40	35	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	26	39	35	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	23	43	31	3	100
Non	18	43	35	4	100
Ensemble de la population	20	43	34	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 38 - Parmi les modes de garde suivants,
quel est celui qui vous paraît le plus bénéfique pour l'enfant ?**

	Crèche	Nourrice (assistante maternelle) agrée	Nourrice non agrée	Garde à domicile par personne rémunérée	Garde par les grands- parents, un membre de la famille	[Nsp]	
Sexe							
Homme	53	20	2	6	18	1	100
Femme	52	25	2	6	15	1	100
Age de l'enquêté							
Moins de 25 ans	45	23	4	7	21	1	100
25 à 39 ans	50	26	1	6	16	1	100
40 à 59 ans	53	23	2	6	16	1	100
60 à 69 ans	59	21	1	6	13	1	100
70 ans et plus	58	19	1	5	16	1	100
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	51	14	4	7	22	1	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	55	23	2	7	12	1	100
Profession Intermédiaire	60	23	0	3	13	1	100
Employé	46	28	2	6	18	0	100
Ouvrier	46	24	2	7	19	2	100
Personne au foyer	45	20	1	8	24	1	100
Retraité	59	21	1	5	14	1	100
Autre inactif	47	21	4	7	20	1	100
Revenus du foyer par UC							
Bas revenus	47	20	3	7	22	1	100
Classes moyennes inférieures	51	24	2	7	16	1	100
Classes moyennes supérieures	55	25	1	5	14	1	100
Hauts revenus	60	22	1	4	11	1	100
Non réponse	48	17	2	6	23	3	100
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	52	17	1	10	20	1	100
BEPC	53	22	2	6	16	1	100
BAC	51	22	2	5	20	1	100
Diplômé du supérieur	54	24	1	5	14	1	100
Catégorie d'agglomération							
Communes rurales	46	29	2	6	17	1	100
2 000 à 20 000 habitants	52	25	2	5	16	0	100
20 000 à 100 000 habitants	52	22	2	5	18	1	100
Plus de 100 000 habitants	55	20	1	6	15	2	100
Agglomération parisienne	60	15	2	6	17	1	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							
Aucun enfant de moins de 20 ans	54	21	2	6	16	1	100
Un enfant de moins de 20 ans	50	26	2	6	16	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	52	27	2	4	14	0	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	28	1	7	26	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?							
Oui	47	25	2	7	17	1	100
Non	55	21	1	5	16	1	100
Ensemble de la population	53	22	2	6	16	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 39 – Choix du mode de garde qui paraît le plus bénéfique pour l'enfant
Evolution 2006 - 2020**

	Crèche	Nourrice (assistante maternelle) agrée	Nourrice non agréée	Garde à domicile par personne rémunérée	Garde par les grands- parents, un membre de la famille
Sexe					
Homme	+ 18	-7	ns	-1	-11
Femme	+ 15	-2	ns	-5	-8
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	+ 5	=	ns	ns	-8
25 à 39 ans	+ 11	-4	ns	=	-7
40 à 59 ans	+ 16	-5	ns	-6	-5
60 à 69 ans	+ 26	-2	ns	ns	-16
70 ans et plus	+ 30	-5	ns	ns	-20
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	+ 16	ns	ns	ns	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	+ 6	-2	ns	ns	ns
Profession Intermédiaire	+ 19	-6	ns	ns	-5
Employé	+ 9	-2	ns	-4	-3
Ouvrier	+ 10	-3	ns	ns	-8
Personne au foyer	+ 10	-6	ns	ns	-6
Retraité	+ 28	-2	ns	-6	-19
Autre inactif	+ 13	-5	ns	ns	-12
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	+ 10	-4	ns	ns	-9
Classes moyennes inférieures	+ 14	=	ns	-1	-13
Classes moyennes supérieures	+ 19	-3	ns	-4	-10
Hauts revenus	+ 20	-8	ns	ns	-4
Non réponse	+ 18	ns	ns	ns	ns
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	+ 23	-10	ns	ns	-14
BEPC	+ 18	-6	ns	-1	-12
BAC	+ 8	-1	ns	ns	-2
Diplômé du supérieur	+ 13	-3	ns	-6	-4
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	+ 14	-1	ns	-3	-10
2 000 à 20 000 habitants	+ 19	-6	ns	ns	-9
20 000 à 100 000 habitants	+ 24	-6	ns	ns	-11
Plus de 100 000 habitants	+ 14	-4	ns	-1	-9
Agglomération parisienne	+ 17	-5	ns	ns	-9
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	+ 18	-3	ns	-3	-13
Un enfant de moins de 20 ans	+ 12	-7	ns	ns	-2
Deux enfants de moins de 20 ans	+ 14	-5	ns	ns	-6
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	+ 3	-2	ns	ns	+ 2
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	+ 9	-3	ns	=	-8
Non	+ 19	-5	ns	-5	-10
Ensemble de la population	+ 17	-5	=	-3	-10

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

**Tableau A 40 - Parmi les modes de garde suivants,
quel est celui qui vous paraît le moins couteux pour les parents ?**

	Crèche	Nourrice (assistante maternelle) agrée	Nourrice non agrée	Garde à domicile	[Nsp]	
Sexe						
Homme	64	9	16	10	1	100
Femme	55	12	18	13	1	100
Age de l'enquête						
Moins de 25 ans	41	13	22	23	2	100
25 à 39 ans	53	15	16	15	1	100
40 à 59 ans	60	12	15	11	2	100
60 à 69 ans	66	6	18	9	1	100
70 ans et plus	77	5	15	3	1	100
Profession de l'enquête						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	61	10	14	13	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	63	13	15	8	1	100
Profession Intermédiaire	60	12	16	11	1	100
Employé	55	15	17	12	1	100
Ouvrier	47	14	19	16	2	100
Personne au foyer	55	6	17	20	2	100
Retraité	74	5	15	5	1	100
Autre inactif	40	13	22	24	2	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	50	12	17	20	1	100
Classes moyennes inférieures	57	11	19	11	1	100
Classes moyennes supérieures	62	10	18	9	1	100
Hauts revenus	71	8	13	6	1	100
Non réponse	52	12	16	15	5	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	57	9	15	17	1	100
BEPC	59	10	18	12	1	100
BAC	55	12	18	13	1	100
Diplômé du supérieur	62	11	16	10	2	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	55	14	19	11	1	100
2 000 à 20 000 habitants	59	11	18	11	0	100
20 000 à 100 000 habitants	59	11	16	13	1	100
Plus de 100 000 habitants	57	10	18	14	1	100
Agglomération parisienne	70	6	12	10	2	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	59	8	18	13	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	61	15	13	9	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	57	20	15	7	0	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	56	11	17	17	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	54	14	15	16	1	100
Non	61	10	17	11	1	100
Ensemble de la population	59	11	17	12	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 41 – Choix du mode de garde qui paraît le moins couteux pour les parents
Evolution 2006 - 2020**

	Crèche	Nourrice (assistante maternelle) agrée	Nourrice non agréée	Garde à domicile par personne rémunérée	Garde par les grands- parents, un membre de la famille
Sexe					
Homme	+ 12	-8	-1	+ 3	ns
Femme	+ 5	-4	+ 1	+ 3	ns
Age de l'enquête					
Moins de 25 ans	-6	ns	-5	+ 13	ns
25 à 39 ans	+ 4	-4	-1	+ 7	ns
40 à 59 ans	+ 7	-3	-2	+ 3	ns
60 à 69 ans	+ 12	ns	+ 4	=	ns
70 ans et plus	+ 27	ns	ns	ns	ns
Profession de l'enquête					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	+ 11	ns	ns	ns	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	=	ns	ns	ns	ns
Profession Intermédiaire	+ 9	-2	-5	+ 6	ns
Employé	+ 5	-3	-2	+ 2	ns
Ouvrier	=	-3	+ 2	+ 8	ns
Personne au foyer	+ 4	ns	+ 1	+ 9	ns
Retraité	+ 20	-12	+ 3	-5	ns
Autre inactif	-1	ns	-4	+ 12	ns
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	-3	-3	+ 3	+ 9	ns
Classes moyennes inférieures	+ 5	-5	+ 1	+ 3	ns
Classes moyennes supérieures	+ 15	-10	-1	+ 1	ns
Hauts revenus	+ 14	-5	-6	=	ns
Non réponse	+ 6	ns	ns	ns	ns
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	+ 11	ns	+ 2	+ 6	ns
BEPC	+ 10	-7	-1	+ 2	ns
BAC	+ 1	-3	0	+ 7	ns
Diplômé du supérieur	+ 6	-2	0	+ 3	ns
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	+ 13	-9	+ 3	+ 1	ns
2 000 à 20 000 habitants	+ 14	-8	-1	=	ns
20 000 à 100 000 habitants	+ 5	-2	-4	+ 7	ns
Plus de 100 000 habitants	+ 6	-4	=	+ 4	ns
Agglomération parisienne	+ 1	ns	+ 1	+ 4	ns
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	+ 7	-7	+ 1	+ 4	-5
Un enfant de moins de 20 ans	+ 7	-2	-3	+ 2	ns
Deux enfants de moins de 20 ans	+ 11	+ 2	-4	ns	ns
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	+ 7	ns	ns	ns	ns
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	+ 5	-3	-4	+ 7	ns
Non	+ 9	-6	+ 1	+ 2	-6
Ensemble de la population	+ 8	-5	=	+ 3	-6

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

**Tableau A 42 - Parmi les modes de garde suivants,
quel est celui qui vous paraît présenter le plus d'inconvénients ?**

	Crèche	Nourrice (assistante maternelle) agrée	Nourrice non agrée	Garde à domicile par personne rémunérée	Garde par les grands- parents, un membre de la famille	[Nsp]	
Sexe							
Homme	22	8	39	16	12	2	100
Femme	26	10	37	14	13	1	100
Age de l'enquêté							
Moins de 25 ans	31	11	26	20	11	1	100
25 à 39 ans	34	14	26	15	10	1	100
40 à 59 ans	25	10	36	14	13	2	100
60 à 69 ans	15	6	50	14	13	1	100
70 ans et plus	13	4	57	12	12	1	100
Profession de l'enquêté							
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	27	8	33	14	16	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	25	12	36	14	12	1	100
Profession Intermédiaire	26	8	36	13	16	1	100
Employé	31	12	30	15	11	1	100
Ouvrier	33	11	28	16	9	2	100
Personne au foyer	25	12	34	15	12	2	100
Retraité	13	5	56	13	12	1	100
Autre inactif	25	10	28	24	12	1	100
Revenus du foyer par UC							
Bas revenus	28	13	30	16	11	1	100
Classes moyennes inférieures	24	9	41	14	12	1	100
Classes moyennes supérieures	23	9	41	14	12	1	100
Hauts revenus	20	5	44	15	14	2	100
Non réponse	26	11	26	16	17	4	100
Diplôme le plus élevé obtenu							
Non diplômé	22	12	37	12	16	1	100
BEPC	24	8	41	15	11	1	100
BAC	27	11	33	15	12	1	100
Diplômé du supérieur	23	9	37	16	13	2	100
Catégorie d'agglomération							
Communes rurales	29	9	35	11	15	1	100
2 000 à 20 000 habitants	24	10	38	13	13	1	100
20 000 à 100 000 habitants	26	10	39	16	9	1	100
Plus de 100 000 habitants	22	9	39	17	12	2	100
Agglomération parisienne	20	9	41	16	12	1	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer							
Aucun enfant de moins de 20 ans	23	8	40	15	12	1	100
Un enfant de moins de 20 ans	28	12	33	15	11	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	27	13	32	15	13	0	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	28	12	30	17	14	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?							
Oui	31	12	31	15	10	1	100
Non	22	8	40	15	13	1	100
Ensemble de la population	24	9	38	15	12	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 43 – Choix du mode de garde qui paraît présenter le plus d'inconvénients
Evolution 2006 - 2020

	Crèche	Nourrice (assistante maternelle) agrée	Nourrice non agréée	Garde à domicile par personne rémunérée	Garde par les grands- parents, un membre de la famille
Sexe					
Homme	-7	+ 3	+ 4	+ 5	-4
Femme	-4	+ 4	+ 4	+ 5	-5
Age de l'enquête					
Moins de 25 ans	-3	ns	-1	+ 7	-5
25 à 39 ans	+ 2	+ 7	-6	+ 4	-6
40 à 59 ans	-3	+ 5	=	+ 6	-6
60 à 69 ans	-14	ns	14	ns	-6
70 ans et plus	-13	ns	22	=	-2
Profession de l'enquête					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	-10	ns	ns	ns	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	=	ns	-9	ns	ns
Profession Intermédiaire	-7	ns	+ 2	ns	+ 2
Employé	+ 1	ns	+ 1	+ 5	-10
Ouvrier	+ 4	ns	-7	+ 6	-9
Personne au foyer	-1	ns	=	ns	ns
Retraité	-14	ns	+ 20	+ 2	-4
Autre inactif	-12	ns	=	ns	ns
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	-2	+ 5	=	+ 5	-5
Classes moyennes inférieures	-2	ns	+ 6	+ 2	-6
Classes moyennes supérieures	-6	ns	+ 6	+ 4	-6
Hauts revenus	-7	ns	+ 5	+ 6	-4
Non réponse	ns	ns	ns	ns	ns
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	-5	ns	+ 5	ns	-1
BEPC	-5	+ 2	+ 7	3	-6
BAC	-7	ns	=	ns	-5
Diplômé du supérieur	-6	ns	1	6	-4
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	-4	ns	+ 6	2	-3
2 000 à 20 000 habitants	-4	ns	+ 4	2	-5
20 000 à 100 000 habitants	=	ns	+ 1	ns	-7
Plus de 100 000 habitants	-8	ns	+ 6	6	-5
Agglomération parisienne	-9	ns	+ 2	ns	-3
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	-7	+ 4	+ 6	5	-4
Un enfant de moins de 20 ans	+ 2	ns	-1	ns	-9
Deux enfants de moins de 20 ans	-4	ns	+ 2	ns	-4
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	+ 2	ns	-5	ns	ns
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	+ 2	+ 4	-2	+ 5	-8
Non	-8	+ 4	6	+ 5	-4
Ensemble de la population	-6	+ 4	+ 4	+ 5	-5

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 44 - S'agissant de l'offre de modes de garde collectif (crèches ...), pensez-vous que la priorité doit être donnée ?

	Aux enfants de parents qui travaillent ou sont en recherche d'emploi	Aux enfants de milieux défavorisés, même si les parents ne travaillent pas	[Nsp]	
Sexe				
Homme	71	27	3	100
Femme	74	24	2	100
Age de l'enquête				
Moins de 25 ans	62	36	3	100
25 à 39 ans	75	24	1	100
40 à 59 ans	74	24	2	100
60 à 69 ans	78	20	2	100
70 ans et plus	71	25	4	100
Profession de l'enquête				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	67	32	1	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	74	23	3	100
Profession Intermédiaire	79	20	1	100
Employé	75	24	1	100
Ouvrier	73	24	3	100
Personne au foyer	62	35	3	100
Retraité	74	23	3	100
Autre inactif	61	36	3	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	64	34	2	100
Classes moyennes inférieures	72	25	3	100
Classes moyennes supérieures	78	21	2	100
Hauts revenus	76	21	3	100
Non réponse	70	25	5	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	68	31	1	100
BEPC	71	26	3	100
BAC	73	26	1	100
Diplômé du supérieur	74	23	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	73	25	2	100
2 000 à 20 000 habitants	71	27	3	100
20 000 à 100 000 habitants	69	29	2	100
Plus de 100 000 habitants	74	23	3	100
Agglomération parisienne	71	26	2	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	71	27	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	73	25	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	79	20	1	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	81	19	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	71	27	2	100
Non	72	25	2	100
Ensemble de la population	72	25	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 45 – Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale, l'autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques mois. Diriez-vous plutôt que ?

	C'est une bonne idée, ça permet la répartition de la prise en charge de l'enfant	C'est une mauvaise idée, c'est à chaque famille de s'organiser comme elle veut	[Nsp]	
Sexe				
Homme	58	41	2	100
Femme	51	47	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	58	39	3	100
25 à 39 ans	52	44	3	100
40 à 59 ans	55	42	2	100
60 à 69 ans	54	44	2	100
70 ans et plus	48	50	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	53	43	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	58	39	2	100
Profession Intermédiaire	55	42	3	100
Employé	55	44	1	100
Ouvrier	53	44	3	100
Personne au foyer	52	46	2	100
Retraité	51	47	2	100
Autre inactif	58	39	3	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	54	44	3	100
Classes moyennes inférieures	55	43	2	100
Classes moyennes supérieures	52	46	1	100
Hauts revenus	55	43	2	100
Non réponse	58	33	3	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	55	44	2	100
BEPC	52	45	3	100
BAC	55	43	2	100
Diplômé du supérieur	55	43	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	51	47	2	100
2 000 à 20 000 habitants	53	45	2	100
20 000 à 100 000 habitants	55	42	3	100
Plus de 100 000 habitants	55	43	2	100
Agglomération parisienne	57	41	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	54	44	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	57	39	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	54	43	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	50	50	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	55	44	2	100
Non	54	44	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 46 – Depuis 2015, pour bénéficier du congé parental pendant sa durée maximale, l'autre parent doit également arrêter ou réduire son activité pendant quelques mois. Diriez-vous plutôt que c'est une bonne idée ?

Evolution 2018 – 2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	40	58	+ 18
Femme	38	51	+ 13
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	51	58	+ 7
25 à 39 ans	39	52	+ 13
40 à 59 ans	41	55	+ 14
60 à 69 ans	32	54	+ 22
70 ans et plus	30	48	+ 18
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	47	53	+ 6
Cadre et profession intellectuelle supérieure	44	58	+ 14
Profession Intermédiaire	42	55	+ 13
Employé	40	55	+ 15
Ouvrier	40	53	+ 13
Personne au foyer	37	52	+ 15
Retraité	31	51	+ 20
Autre inactif	49	58	+ 9
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	47	54	+ 7
Classes moyennes inférieures	38	55	+ 17
Classes moyennes supérieures	38	52	+ 14
Hauts revenus	34	55	+ 21
Non réponse	[29]	58	ns
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	39	55	+ 16
BEPC	38	52	+ 14
BAC	42	55	+ 13
Diplômé du supérieur	39	55	+ 16
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	37	51	+ 14
2 000 à 20 000 habitants	35	53	+ 18
20 000 à 100 000 habitants	38	55	+ 17
Plus de 100 000 habitants	41	55	+ 14
Agglomération parisienne	45	57	+ 12
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	40	54	+ 14
Un enfant de moins de 20 ans	39	57	+ 18
Deux enfants de moins de 20 ans	37	54	+ 17
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	50	+ 12
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	40	55	+ 15
Non	39	54	+ 15
Ensemble de la population	39	54	+ 15

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 47 – Les Caisses d’Allocations Familiales (Caf) recouvrent les pensions alimentaires qui ne sont pas payées. Etiez-vous au courant de cette fonction assignée aux Caf ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	57	43	1	100
Femme	56	43	1	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	37	62	1	100
25 à 39 ans	50	49	1	100
40 à 59 ans	57	42	1	100
60 à 69 ans	69	30	1	100
70 ans et plus	69	30	0	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	53	46	1	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	51	48	1	100
Profession Intermédiaire	53	46	1	100
Employé	51	48	0	100
Ouvrier	54	45	1	100
Personne au foyer	61	38	1	100
Retraité	71	29	0	100
Autre inactif	38	61	1	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	54	45	1	100
Classes moyennes inférieures	53	46	1	100
Classes moyennes supérieures	58	42	0	100
Hauts revenus	64	35	1	100
Non réponse	40	57	3	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	59	40	1	100
BEPC	59	40	0	100
BAC	51	48	1	100
Diplômé du supérieur	55	44	1	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	55	44	1	100
2 000 à 20 000 habitants	57	43	1	100
20 000 à 100 000 habitants	66	34	0	100
Plus de 100 000 habitants	55	44	1	100
Agglomération parisienne	53	46	1	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	55	44	1	100
Un enfant de moins de 20 ans	58	41	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	58	41	1	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	62	38	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	59	40	0	100
Non	55	44	1	100
Ensemble de la population	56	43	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 48 – Les Caisses d’Allocations Familiales (Caf) recouvrent les pensions alimentaires qui ne sont pas payées. Etiez-vous au courant de cette fonction assignée aux Caf : oui

Evolution 2018 – 2020			
	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	40	57	+ 17
Femme	47	56	+ 9
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	32	37	+ 5
25 à 39 ans	39	50	+ 11
40 à 59 ans	46	57	+ 11
60 à 69 ans	53	69	+ 16
70 ans et plus	47	69	+ 22
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	53	+ 13
Cadre et profession intellectuelle supérieure	37	51	+ 14
Profession Intermédiaire	41	53	+ 12
Employé	46	51	+ 5
Ouvrier	46	54	+ 8
Personne au foyer	50	61	+ 11
Retraité	51	71	+ 20
Autre inactif	29	38	+ 9
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	45	54	+ 9
Classes moyennes inférieures	45	53	+ 8
Classes moyennes supérieures	42	58	+ 16
Hauts revenus	44	64	+ 20
Non réponse	[30]	40	ns
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	45	59	+ 14
BEPC	47	59	+ 12
BAC	37	51	+ 14
Diplômé du supérieur	42	55	+ 13
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	47	55	+ 8
2 000 à 20 000 habitants	44	57	+ 13
20 000 à 100 000 habitants	47	66	+ 19
Plus de 100 000 habitants	44	55	+ 11
Agglomération parisienne	37	53	+ 16
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	41	55	+ 14
Un enfant de moins de 20 ans	48	58	+ 10
Deux enfants de moins de 20 ans	52	58	+ 6
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	54	62	+ 8
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	52	59	+ 7
Non	41	55	+ 14
Ensemble de la population	44	56	+ 12

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 49 – Depuis longtemps, les Caf peuvent recouvrer les pensions alimentaires des parents divorcés. Depuis 2018, elles ont obtenu le droit de recouvrer les pensions alimentaires dans le cadre de accords amiables entre les parents non mariés et séparés.

Etiez-vous au courant de ce changement ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	46	53	1	100
Femme	41	58	1	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	32	67	2	100
25 à 39 ans	39	60	1	100
40 à 59 ans	44	55	1	100
60 à 69 ans	52	47	1	100
70 ans et plus	50	49	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	43	57	.	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	43	54	3	100
Profession Intermédiaire	39	60	1	100
Employé	41	59	0	100
Ouvrier	39	58	2	100
Personne au foyer	50	50	1	100
Retraité	53	47	1	100
Autre inactif	30	69	1	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	41	58	1	100
Classes moyennes inférieures	44	56	0	100
Classes moyennes supérieures	41	58	1	100
Hauts revenus	50	48	2	100
Non réponse	35	63	2	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	45	54	0	100
BEPC	45	54	1	100
BAC	39	61	1	100
Diplômé du supérieur	43	56	1	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	43	56	1	100
2 000 à 20 000 habitants	44	56	0	100
20 000 à 100 000 habitants	49	50	1	100
Plus de 100 000 habitants	41	57	2	100
Agglomération parisienne	42	56	1	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	43	56	1	100
Un enfant de moins de 20 ans	47	52	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	44	56	1	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	41	58	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	46	53	1	100
Non	43	56	1	100
Ensemble de la population	43	56	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 50 – Depuis longtemps, les Caf peuvent recouvrer les pensions alimentaires des parents divorcés. Depuis 2018, elles ont obtenu le droit de recouvrer les pensions alimentaires dans le cadre de accords amiables entre les parents non mariés et séparés.
Pensez-vous que ce soit une bonne idée ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	82	16	2	100
Femme	85	14	2	100
Age de l'enquête				
Moins de 25 ans	77	20	3	100
25 à 39 ans	80	18	2	100
40 à 59 ans	82	17	1	100
60 à 69 ans	87	10	2	100
70 ans et plus	91	7	2	100
Profession de l'enquête				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	78	20	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	82	15	3	100
Profession Intermédiaire	81	16	3	100
Employé	83	17	0	100
Ouvrier	78	21	1	100
Personne au foyer	80	17	3	100
Retraité	91	8	1	100
Autre inactif	81	16	3	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	83	16	1	100
Classes moyennes inférieures	81	17	2	100
Classes moyennes supérieures	84	14	2	100
Hauts revenus	88	10	2	100
Non réponse	67	26	7	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	84	15	2	100
BEPC	83	15	2	100
BAC	84	14	1	100
Diplômé du supérieur	83	15	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	79	19	2	100
2 000 à 20 000 habitants	86	13	1	100
20 000 à 100 000 habitants	88	11	1	100
Plus de 100 000 habitants	82	15	3	100
Agglomération parisienne	85	13	1	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	83	14	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	84	15	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	80	19	1	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	88	12	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	87	12	1	100
Non	82	16	2	100
Ensemble de la population	83	15	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 51 – Dans le cadre d’une séparation, l’agence nationale de recouvrement des impayés de pensions alimentaires sera destinataire du paiement des pensions alimentaires pour enfants, qui sera ensuite reversée au parent à qui elle est due.
Pensez-vous que c’est une bonne idée ?**

	Oui, car parents ne font pas toujours la démarche	Non, car ça risque de créer des problèmes entre les parents	[Nsp]	
Sexe				
Homme	82	17	1	100
Femme	82	16	1	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	73	25	2	100
25 à 39 ans	76	23	1	100
40 à 59 ans	83	16	1	100
60 à 69 ans	87	12	1	100
70 ans et plus	92	7	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	80	19	1	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	82	18	1	100
Profession Intermédiaire	86	13	1	100
Employé	82	17	1	100
Ouvrier	71	26	3	100
Personne au foyer	82	17	1	100
Retraité	90	9	1	100
Autre inactif	73	26	2	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	81	18	2	100
Classes moyennes inférieures	81	19	0	100
Classes moyennes supérieures	83	15	1	100
Hauts revenus	87	12	1	100
Non réponse	70	25	5	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	80	16	3	100
BEPC	82	17	1	100
BAC	79	19	1	100
Diplômé du supérieur	85	14	1	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	78	21	1	100
2 000 à 20 000 habitants	86	13	1	100
20 000 à 100 000 habitants	83	16	0	100
Plus de 100 000 habitants	82	16	2	100
Agglomération parisienne	84	15	2	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	82	16	1	100
Un enfant de moins de 20 ans	83	15	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	79	21	.	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	84	15	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	83	16	1	100
Non	82	17	1	100
Ensemble de la population	82	16	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 52 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.

Connaissez-vous l'aide suivante :

DES CONSEILS EN CAS DE SEPARATION DES CONJOINTS ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	23	73	4	100
Femme	23	73	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	30	62	8	100
25 à 39 ans	28	68	4	100
40 à 59 ans	19	78	3	100
60 à 69 ans	22	76	2	100
70 ans et plus	22	75	3	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	28	65	7	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	19	78	3	100
Profession Intermédiaire	23	74	3	100
Employé	22	74	4	100
Ouvrier	24	72	4	100
Personne au foyer	25	72	3	100
Retraité	22	76	2	100
Autre inactif	32	62	6	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	28	68	5	100
Classes moyennes inférieures	25	71	4	100
Classes moyennes supérieures	20	77	2	100
Hauts revenus	21	77	3	100
Non réponse	20	70	10	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	29	64	7	100
BEPC	24	73	4	100
BAC	24	72	4	100
Diplômé du supérieur	22	75	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	25	71	3	100
2 000 à 20 000 habitants	20	77	3	100
20 000 à 100 000 habitants	26	71	3	100
Plus de 100 000 habitants	24	71	4	100
Agglomération parisienne	20	75	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	23	73	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	21	76	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	23	73	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	34	64	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	26	70	4	100
Non	22	74	4	100
Ensemble de la population	23	73	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 53 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.

Connaissez-vous l'aide suivante :

DES CONSEILS EN CAS DE SEPARATION DES CONJOINTS ?

Evolution 2018-2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	22	23	+ 1
Femme	23	23	=
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	28	30	+ 2
25 à 39 ans	22	28	+ 6
40 à 59 ans	22	19	-3
60 à 69 ans	24	22	-2
70 ans et plus	20	22	+ 2
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	[21]	28	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	24	19	-5
Profession Intermédiaire	26	23	-3
Employé	21	22	+ 1
Ouvrier	21	24	+ 3
Personne au foyer	21	25	+ 4
Retraité	22	22	=
Autre inactif	26	32	+ 6
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	24	28	+ 4
Classes moyennes inférieures	22	25	+ 3
Classes moyennes supérieures	24	20	-4
Hauts revenus	22	21	-1
Non réponse	[16]	20	ns
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	21	29	+ 8
BEPC	22	24	+ 2
BAC	25	24	-1
Diplômé du supérieur	24	22	-2
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	25	25	=
2 000 à 20 000 habitants	22	20	-2
20 000 à 100 000 habitants	26	26	=
Plus de 100 000 habitants	22	24	+ 2
Agglomération parisienne	21	20	-1
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	21	23	+ 2
Un enfant de moins de 20 ans	24	21	-3
Deux enfants de moins de 20 ans	31	23	-8
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	23	34	+ 11
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	25	26	+ 1
Non	22	22	=
Ensemble de la population	23	23	=

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 54 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.

Connaissez-vous l'aide suivante :

UN SOUTIEN OU ACCOMPAGNEMENT EN CAS DE DECES DU CONJOINT OU D'UN ENFANT ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	24	72	3	100
Femme	24	73	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	31	62	7	100
25 à 39 ans	29	68	3	100
40 à 59 ans	19	78	3	100
60 à 69 ans	25	74	2	100
70 ans et plus	23	75	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	19	74	7	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	23	74	3	100
Profession Intermédiaire	26	72	2	100
Employé	20	75	4	100
Ouvrier	24	72	5	100
Personne au foyer	21	74	5	100
Retraité	24	75	2	100
Autre inactif	34	60	6	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	25	70	5	100
Classes moyennes inférieures	25	72	3	100
Classes moyennes supérieures	22	76	2	100
Hauts revenus	23	74	3	100
Non réponse	27	65	8	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	27	66	7	100
BEPC	24	72	4	100
BAC	26	71	3	100
Diplômé du supérieur	22	75	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	25	72	3	100
2 000 à 20 000 habitants	21	75	3	100
20 000 à 100 000 habitants	26	71	3	100
Plus de 100 000 habitants	25	71	3	100
Agglomération parisienne	22	73	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	24	72	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	23	74	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	23	74	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	24	73	4	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	25	70	4	100
Non	24	73	3	100
Ensemble de la population	24	72	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 55 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.

Connait l'aide suivante :

UN SOUTIEN OU ACCOMPAGNEMENT EN CAS DE DECES DU CONJOINT OU D'UN ENFANT ?

Evolution 2018-2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	25	24	-1
Femme	24	24	=
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	33	31	-2
25 à 39 ans	21	29	+ 8
40 à 59 ans	22	19	-3
60 à 69 ans	26	25	-1
70 ans et plus	24	23	-1
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	[22]	19	ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	28	23	-5
Profession Intermédiaire	23	26	+ 3
Employé	22	20	-2
Ouvrier	24	24	=
Personne au foyer	19	21	+ 2
Retraité	26	24	-2
Autre inactif	29	34	+ 5
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	24	25	+ 1
Classes moyennes inférieures	25	25	=
Classes moyennes supérieures	26	22	-4
Hauts revenus	24	23	-1
Non réponse	[19]	27	ns
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	25	27	+ 2
BEPC	25	24	-1
BAC	26	26	=
Diplômé du supérieur	24	22	-2
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	26	25	-1
2 000 à 20 000 habitants	23	21	-2
20 000 à 100 000 habitants	27	26	-1
Plus de 100 000 habitants	24	25	+ 1
Agglomération parisienne	23	22	-1
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	25	24	-1
Un enfant de moins de 20 ans	22	23	+ 1
Deux enfants de moins de 20 ans	28	23	-5
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	[21]	24	ns
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	24	25	+ 1
Non	25	24	-1
Ensemble de la population	25	24	-1

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 56 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.

Connaissez-vous l'aide suivante :

UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION DES FAMILLES MONOPARENTALES TITULAIRES DU RSA ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	27	71	3	100
Femme	28	69	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	33	62	5	100
25 à 39 ans	31	66	4	100
40 à 59 ans	26	71	2	100
60 à 69 ans	25	73	1	100
70 ans et plus	22	77	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	34	58	8	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	25	73	2	100
Profession Intermédiaire	26	73	1	100
Employé	26	70	4	100
Ouvrier	28	68	3	100
Personne au foyer	30	69	2	100
Retraité	24	75	1	100
Autre inactif	37	59	4	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	32	65	4	100
Classes moyennes inférieures	28	69	3	100
Classes moyennes supérieures	23	75	2	100
Hauts revenus	26	72	2	100
Non réponse	27	66	7	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	30	66	5	100
BEPC	26	70	3	100
BAC	29	69	2	100
Diplômé du supérieur	27	71	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	27	71	2	100
2 000 à 20 000 habitants	26	72	2	100
20 000 à 100 000 habitants	32	65	3	100
Plus de 100 000 habitants	27	70	3	100
Agglomération parisienne	24	72	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	27	70	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	25	71	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	29	69	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	34	64	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	34	62	3	100
Non	25	72	3	100
Ensemble de la population	27	70	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 57 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.

Connaissez-vous l'aide suivante :

UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION DES FAMILLES MONOPARENTALES TITULAIRES DU RSA ?
Evolution 2018-2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	26	27	+ 1
Femme	30	28	-2
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	34	33	-1
25 à 39 ans	27	31	+ 4
40 à 59 ans	28	26	-2
60 à 69 ans	25	25	=
70 ans et plus	24	22	-2
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	25	34	+ 9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	31	25	-6
Profession Intermédiaire	31	26	-5
Employé	24	26	+ 2
Ouvrier	29	28	-1
Personne au foyer	30	30	=
Retraité	25	24	-1
Autre inactif	33	37	+ 4
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	33	32	-1
Classes moyennes inférieures	26	28	+ 2
Classes moyennes supérieures	27	23	-4
Hauts revenus	25	26	+ 1
Non réponse	[19]	27	ns
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	26	30	+ 4
BEPC	28	26	-2
BAC	27	29	+ 2
Diplômé du supérieur	29	27	-2
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	27	27	=
2 000 à 20 000 habitants	27	26	-1
20 000 à 100 000 habitants	29	32	+ 3
Plus de 100 000 habitants	29	27	-2
Agglomération parisienne	26	24	-2
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	27	27	=
Un enfant de moins de 20 ans	27	25	-2
Deux enfants de moins de 20 ans	34	29	-5
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	26	34	+ 8
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	33	34	+ 1
Non	26	25	-1
Ensemble de la population	28	27	-1

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 58 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.

Connaissez-vous l'aide suivante : UN ACCOMPAGNEMENT ET DES CONSEILS EN CAS D'IMPAYES DE LOYERS OU DE LOGEMENT INSALUBRE OU NON DECENT ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	31	66	3	100
Femme	30	67	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	35	59	6	100
25 à 39 ans	33	64	3	100
40 à 59 ans	28	69	3	100
60 à 69 ans	32	67	1	100
70 ans et plus	28	71	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	25	67	8	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	31	68	1	100
Profession Intermédiaire	30	68	3	100
Employé	28	68	4	100
Ouvrier	32	64	4	100
Personne au foyer	32	65	4	100
Retraité	29	70	1	100
Autre inactif	38	58	4	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	32	64	3	100
Classes moyennes inférieures	29	67	4	100
Classes moyennes supérieures	30	69	1	100
Hauts revenus	30	67	3	100
Non réponse	30	61	9	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	34	60	6	100
BEPC	29	68	3	100
BAC	33	65	2	100
Diplômé du supérieur	31	67	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	29	68	4	100
2 000 à 20 000 habitants	28	69	3	100
20 000 à 100 000 habitants	33	64	3	100
Plus de 100 000 habitants	33	65	3	100
Agglomération parisienne	28	68	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	31	67	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	29	67	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	29	68	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	34	63	3	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	37	60	3	100
Non	28	69	3	100
Ensemble de la population	30	67	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 59 - Les Caisses d'allocations familiales proposent un accompagnement ou un soutien aux familles par des travailleurs sociaux, selon la situation particulière des familles.

Connaissez-vous l'aide suivante : UN ACCOMPAGNEMENT ET DES CONSEILS EN CAS D'IMPAYES DE LOYERS OU DE LOGEMENT INSALUBRE OU NON DECENT ?

Evolution 2018-2020

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	29	31	+ 2
Femme	29	30	+ 1
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	32	35	+ 3
25 à 39 ans	26	33	+ 7
40 à 59 ans	29	28	-1
60 à 69 ans	30	32	+ 2
70 ans et plus	27	28	+ 1
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	27	25	-2
Cadre et profession intellectuelle supérieure	32	31	-1
Profession Intermédiaire	31	30	-1
Employé	25	28	+ 3
Ouvrier	30	32	+ 2
Personne au foyer	32	32	=
Retraité	28	29	+ 1
Autre inactif	29	38	+ 9
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	30	32	+ 2
Classes moyennes inférieures	27	29	+ 2
Classes moyennes supérieures	31	30	-1
Hauts revenus	29	30	+ 1
Non réponse	[17]	30	ns
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	28	34	+ 6
BEPC	28	29	+ 1
BAC	29	33	+ 4
Diplômé du supérieur	30	31	+ 1
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	29	29	=
2 000 à 20 000 habitants	26	28	+ 2
20 000 à 100 000 habitants	33	33	=
Plus de 100 000 habitants	30	33	+ 3
Agglomération parisienne	25	28	+ 3
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	28	31	+ 3
Un enfant de moins de 20 ans	28	29	+ 1
Deux enfants de moins de 20 ans	36	29	-7
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	23	34	+ 11
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	32	37	+ 5
Non	28	28	=
Ensemble de la population	29	30	+ 1

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 60 - Si vous avez la charge d'un ou plusieurs enfants pendant la période de confinement, qui s'occupe principalement de votre/vos enfants pendant la journée ... ?

Champ : personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 16 ans

	Moi-même	Mon conjoint	Moi-même et mon conjoint à tour de rôle	Mes enfants les plus grands ont assuré la garde des plus petits	Des proches	L'école ou la crèche en service réduit	Une assistante maternelle	[Nsp, nr]	
Sexe									
Homme	26	18	44	4	0	0	0	7	100
Femme	54	6	29	4	0	.	1	6	100
Age de l'enquêté									
Moins de 25 ans	56	4	35	1	.	.	4	.	100
25 à 39 ans	47	14	36	1	0	.	1	1	100
40 à 59 ans	40	11	37	5	0	0	.	7	100
60 à 69 ans	30	4	31	8	.	2	.	24	100
70 ans et plus	42	5	12	5	.	.	.	36	100
Profession de l'enquêté									
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	39	13	37	5	.	.	.	7	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	36	15	39	4	1	.	1	4	100
Profession Intermédiaire	37	14	42	3	.	.	0	4	100
Employé	52	9	30	4	1	.	0	4	100
Ouvrier	35	15	40	4	.	0	0	5	100
Personne au foyer	58	3	32	3	.	.	.	5	100
Retraité	34	4	18	6	.	2	.	37	100
Autre inactif	59	.	34	5	.	.	8	.	100
Revenus du foyer par UC									
Bas revenus	50	9	32	5	.	.	.	5	100
Classes moyennes inférieures	38	12	37	4	1	0	0	7	100
Classes moyennes supérieures	38	13	40	3	.	0	1	5	100
Hauts revenus	36	13	35	5	.	.	.	11	100
Non réponse	47	5	21	.	.	.	5	22	100
Diplôme le plus élevé obtenu									
Non diplômé	40	11	32	4	.	.	.	12	100
BEPC	44	10	32	4	0	.	.	8	100
BAC	40	11	37	5	1	0	2	3	100
Diplômé du supérieur	41	12	39	3	.	0	0	5	100
Catégorie d'agglomération									
Communes rurales	43	9	36	4	1	0	1	5	100
2 000 à 20 000 habitants	44	12	36	4	.	.	.	4	100
20 000 à 100 000 habitants	40	9	35	5	.	.	1	10	100
Plus de 100 000 habitants	43	13	35	3	.	.	0	5	100
Agglomération parisienne	38	12	35	4	.	1	.	11	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer									
Aucun enfant de moins de 20 ans	38	8	21	5	.	0	1	27	100
Un enfant de moins de 20 ans	44	13	37	3	0	.	0	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	43	10	40	4	0	.	1	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	40	14	39	5	.	1	.	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?									
Oui	48	11	35	3	1	0	1	2	100
Non	37	11	36	5	.	0	0	11	100
Ensemble de la population	42	11	35	4	0	0	0	6	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 61 – Depuis le confinement, comment qualifieriez-vous les relations au sein de votre couple ?

Champ : ensemble de la population avec un conjoint

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises	[Nsp, nr]	
Sexe						
Homme	44	47	7	2	0	100
Femme	42	50	6	1	0	100
Age de l'enquête						
Moins de 25 ans	40	51	5	3	1	100
25 à 39 ans	41	45	12	3	0	100
40 à 59 ans	39	53	6	2	0	100
60 à 69 ans	50	44	5	0	0	100
70 ans et plus	47	50	4	.	0	100
Profession de l'enquête						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	47	39	9	5	.	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	38	50	9	3	1	100
Profession Intermédiaire	39	54	6	2	.	100
Employé	36	54	7	2	1	100
Ouvrier	44	43	11	1	1	100
Personne au foyer	45	50	2	2	.	100
Retraité	49	47	5	.	0	100
Autre inactif	38	51	4	3	3	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	37	52	8	3	1	100
Classes moyennes inférieures	41	49	9	2	.	100
Classes moyennes supérieures	46	48	5	0	0	100
Hauts revenus	46	48	5	0	0	100
Non réponse	41	45	3	6	6	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	43	49	3	4	.	100
BEPC	44	47	7	1	0	100
BAC	38	51	8	2	1	100
Diplômé du supérieur	42	51	6	1	0	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	45	48	6	1	0	100
2 000 à 20 000 habitants	42	49	7	1	0	100
20 000 à 100 000 habitants	43	47	7	2	1	100
Plus de 100 000 habitants	43	50	6	1	0	100
Agglomération parisienne	39	51	7	2	1	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	46	47	5	1	0	100
Un enfant de moins de 20 ans	37	51	10	2	0	100
Deux enfants de moins de 20 ans	35	55	7	3	0	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	38	46	11	4	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	36	54	8	2	0	100
Non	45	47	6	1	0	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 62 - Depuis le confinement, comment qualifieriez-vous les relations avec vos enfants ?

Champ : personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 16 ans

	Très bonnes	Plutôt bonnes	Plutôt mauvaises	Très mauvaises	[Nsp, nr]	
Sexe						
Homme	42	52	4	1	1	100
Femme	40	54	4	0	1	100
Age de l'enquêté						
Moins de 25 ans	58	36	2	.	4	100
25 à 39 ans	42	52	5	0	1	100
40 à 59 ans	37	57	5	1	1	100
60 à 69 ans	54	43	3	.	.	100
70 ans et plus	50	50	.	.	.	100
Profession de l'enquêté						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	35	59	3	.	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	41	52	4	2	1	100
Profession Intermédiaire	39	58	3	.	.	100
Employé	36	57	5	0	2	100
Ouvrier	42	50	7	1	.	100
Personne au foyer	60	38	2	.	.	100
Retraité	46	51	3	.	.	100
Autre inactif	28	51	14	.	8	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	44	50	5	0	1	100
Classes moyennes inférieures	40	54	4	2	0	100
Classes moyennes supérieures	39	57	3	.	.	100
Hauts revenus	38	56	5	.	1	100
Non réponse	43	37	4	.	15	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	57	31	8	2	2	100
BEPC	42	52	5	1	0	100
BAC	39	57	2	0	2	100
Diplômé du supérieur	38	57	4	0	1	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	42	55	4	.	.	100
2 000 à 20 000 habitants	37	56	4	1	2	100
20 000 à 100 000 habitants	40	55	4	.	1	100
Plus de 100 000 habitants	44	49	6	0	1	100
Agglomération parisienne	40	52	5	2	1	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	46	46	6	1	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	41	54	4	1	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	38	57	4	1	1	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	41	52	6	1	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	41	55	4	0	.	100
Non	41	52	5	1	1	100
Ensemble de la population	41	53	4	1	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 63 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement seront diminuées ou supprimées. Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante : ça appauvrit les ménages qui font face à des charges de logement de plus en plus importantes ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	58	37	5	100
Femme	64	32	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	56	38	6	100
25 à 39 ans	63	32	4	100
40 à 59 ans	63	34	3	100
60 à 69 ans	60	36	5	100
70 ans et plus	63	32	5	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	57	40	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	54	42	4	100
Profession Intermédiaire	63	35	2	100
Employé	65	31	4	100
Ouvrier	64	31	5	100
Personne au foyer	64	30	6	100
Retraité	63	33	4	100
Autre inactif	55	38	7	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	63	32	5	100
Classes moyennes inférieures	66	31	3	100
Classes moyennes supérieures	61	36	3	100
Hauts revenus	57	40	3	100
Non réponse	56	23	21	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	64	28	7	100
BEPC	64	31	5	100
BAC	65	32	3	100
Diplômé du supérieur	56	41	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	63	33	4	100
2 000 à 20 000 habitants	64	33	3	100
20 000 à 100 000 habitants	62	32	6	100
Plus de 100 000 habitants	60	36	4	100
Agglomération parisienne	60	35	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	60	35	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	67	29	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	60	37	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	72	27	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	72	26	2	100
Non	58	37	5	100
Ensemble de la population	61	34	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 64 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement seront diminuées ou supprimées. Accord avec l'affirmation suivante :
ça appauvrit les ménages qui font face à des charges de logement de plus en plus importantes ?
Evolution 2018-2020**

	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	59	58	-1
Femme	64	64	=
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	57	56	-1
25 à 39 ans	59	63	+ 4
40 à 59 ans	63	63	=
60 à 69 ans	59	60	+ 1
70 ans et plus	66	63	-3
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	55	57	+ 2
Cadre et profession intellectuelle supérieure	53	54	+ 1
Profession Intermédiaire	61	63	+ 2
Employé	62	65	+ 3
Ouvrier	65	64	-1
Personne au foyer	65	64	-1
Retraité	64	63	-1
Autre inactif	57	55	-2
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	63	63	=
Classes moyennes inférieures	65	66	+ 1
Classes moyennes supérieures	64	61	-3
Hauts revenus	54	57	+ 3
Non réponse	48	56	+ 8
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	61	64	+ 3
BEPC	63	64	+ 1
BAC	59	65	+ 6
Diplômé du supérieur	60	56	-4
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	64	63	-1
2 000 à 20 000 habitants	63	64	+ 1
20 000 à 100 000 habitants	61	62	+ 1
Plus de 100 000 habitants	61	60	-1
Agglomération parisienne	56	60	+ 4
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	61	60	-1
Un enfant de moins de 20 ans	67	67	=
Deux enfants de moins de 20 ans	58	60	+ 2
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	62	72	+ 10
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	64	72	+ 8
Non	60	58	-2
Ensemble de la population	61	61	=

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 65 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement seront diminuées ou supprimées. Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante : ça permet de tenir compte de revenus éventuellement sous-déclarés ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	60	35	5	100
Femme	58	38	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	54	39	6	100
25 à 39 ans	58	38	4	100
40 à 59 ans	58	39	3	100
60 à 69 ans	63	31	6	100
70 ans et plus	63	32	6	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	57	35	7	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	58	40	2	100
Profession Intermédiaire	59	38	3	100
Employé	58	38	4	100
Ouvrier	57	39	4	100
Personne au foyer	53	40	7	100
Retraité	64	31	5	100
Autre inactif	56	38	6	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	54	42	4	100
Classes moyennes inférieures	58	38	5	100
Classes moyennes supérieures	63	33	4	100
Hauts revenus	62	34	4	100
Non réponse	57	25	18	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	57	35	8	100
BEPC	59	35	6	100
BAC	59	39	2	100
Diplômé du supérieur	60	37	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	57	38	5	100
2 000 à 20 000 habitants	60	37	3	100
20 000 à 100 000 habitants	63	33	4	100
Plus de 100 000 habitants	58	37	5	100
Agglomération parisienne	59	36	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	60	35	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	59	38	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	54	43	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	59	38	3	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	55	42	3	100
Non	60	35	5	100
Ensemble de la population	59	36	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 66 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement seront diminuées ou supprimées. Accord avec l'affirmation suivante : ça permet de tenir compte de revenus éventuellement sous-déclarés ?

Evolution 2018-2020			
	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	64	60	-4
Femme	60	58	-2
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	52	54	+ 2
25 à 39 ans	59	58	-1
40 à 59 ans	63	58	-5
60 à 69 ans	65	63	-2
70 ans et plus	69	63	-6
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	59	57	-2
Cadre et profession intellectuelle supérieure	61	58	-3
Profession Intermédiaire	63	59	-4
Employé	61	58	-3
Ouvrier	60	57	-3
Personne au foyer	65	53	-12
Retraité	67	64	-3
Autre inactif	53	56	+ 3
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	57	54	-3
Classes moyennes inférieures	63	58	-5
Classes moyennes supérieures	64	63	-1
Hauts revenus	68	62	-6
Non réponse	44	57	13
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	60	57	-3
BEPC	64	59	-5
BAC	58	59	+ 1
Diplômé du supérieur	62	60	-2
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	64	57	-7
2 000 à 20 000 habitants	63	60	-3
20 000 à 100 000 habitants	60	63	+ 3
Plus de 100 000 habitants	61	58	-3
Agglomération parisienne	62	59	-3
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	63	60	-3
Un enfant de moins de 20 ans	59	59	=
Deux enfants de moins de 20 ans	57	54	-3
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	65	59	-6
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	61	55	-6
Non	62	60	-2
Ensemble de la population	62	59	-3

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 67 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement seront diminuées ou supprimées. Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante : ça permet de faire baisser les loyers ?

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	47	50	4	100
Femme	49	48	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	47	47	6	100
25 à 39 ans	49	48	3	100
40 à 59 ans	47	50	2	100
60 à 69 ans	47	49	4	100
70 ans et plus	48	48	4	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	46	48	6	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	45	52	3	100
Profession Intermédiaire	48	51	1	100
Employé	48	48	4	100
Ouvrier	50	46	4	100
Personne au foyer	46	49	5	100
Retraité	49	47	4	100
Autre inactif	44	51	5	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	48	48	4	100
Classes moyennes inférieures	48	49	2	100
Classes moyennes supérieures	51	47	2	100
Hauts revenus	43	53	4	100
Non réponse	42	37	21	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	42	51	7	100
BEPC	51	45	4	100
BAC	49	49	2	100
Diplômé du supérieur	45	52	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	49	48	3	100
2 000 à 20 000 habitants	50	48	3	100
20 000 à 100 000 habitants	48	48	4	100
Plus de 100 000 habitants	48	49	3	100
Agglomération parisienne	44	51	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	47	49	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	46	51	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	49	48	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	54	45	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	49	49	2	100
Non	47	49	4	100
Ensemble de la population	48	49	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 68 – Depuis 2016, le montant des aides au logement tient compte du montant du loyer. Au-dessus d'un certain niveau de loyer considéré comme trop élevé, les allocations logement seront diminuées ou supprimées. Accord avec l'affirmation suivante : ça permet de faire baisser les loyers ?

Evolution 2018-2020			
	2018	2020	Evolution
Sexe			
Homme	45	47	+ 2
Femme	45	49	+ 4
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	41	47	+ 6
25 à 39 ans	45	49	+ 4
40 à 59 ans	45	47	+ 2
60 à 69 ans	47	47	=
70 ans et plus	49	48	-1
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	53	46	-7
Cadre et profession intellectuelle supérieure	44	45	+ 1
Profession Intermédiaire	41	48	+ 7
Employé	45	48	+ 3
Ouvrier	45	50	+ 5
Personne au foyer	43	46	+ 3
Retraité	49	49	=
Autre inactif	40	44	+ 4
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	46	48	+ 2
Classes moyennes inférieures	46	48	+ 2
Classes moyennes supérieures	46	51	+ 5
Hauts revenus	45	43	-2
Non réponse	30	42	+ 12
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	47	42	-5
BEPC	49	51	+ 2
BAC	41	49	+ 8
Diplômé du supérieur	41	45	+ 4
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	47	49	+ 2
2 000 à 20 000 habitants	46	50	+ 4
20 000 à 100 000 habitants	43	48	+ 5
Plus de 100 000 habitants	46	48	+ 2
Agglomération parisienne	43	44	+ 1
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	44	47	+ 3
Un enfant de moins de 20 ans	43	46	+ 3
Deux enfants de moins de 20 ans	49	49	=
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	51	54	+ 3
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	45	49	+ 4
Non	45	47	+ 2
Ensemble de la population	45	48	+ 3

Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution. Les évolutions portant sur des effectifs faibles sont indiquées comme non significatives (ns).

Tableau A 69 – Aujourd’hui, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux perçus deux ans avant l’année de versement de l’aide. En 2020, les revenus pris en compte seront ceux des douze mois précédant le versement de l’aide au logement.

**Etes-vous d’accord ou pas d’accord avec l’affirmation suivante :
ça permettra de mieux s’adapter aux variations de revenus des allocataires ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	70	27	3	100
Femme	70	26	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	57	37	6	100
25 à 39 ans	72	26	2	100
40 à 59 ans	71	26	2	100
60 à 69 ans	72	24	3	100
70 ans et plus	77	19	4	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	66	28	6	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	73	24	2	100
Profession Intermédiaire	72	26	2	100
Employé	70	27	2	100
Ouvrier	67	30	3	100
Personne au foyer	63	34	2	100
Retraité	77	20	4	100
Autre inactif	57	36	7	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	61	35	3	100
Classes moyennes inférieures	70	27	3	100
Classes moyennes supérieures	75	23	2	100
Hauts revenus	79	19	2	100
Non réponse	52	25	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	60	34	6	100
BEPC	70	26	4	100
BAC	71	27	2	100
Diplômé du supérieur	73	25	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	71	26	4	100
2 000 à 20 000 habitants	72	26	2	100
20 000 à 100 000 habitants	71	25	4	100
Plus de 100 000 habitants	68	28	3	100
Agglomération parisienne	70	26	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	70	27	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	72	25	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	70	28	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	75	24	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	73	25	2	100
Non	69	27	4	100
Ensemble de la population	70	26	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 70 – Aujourd’hui, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux perçus deux ans avant l’année de versement de l’aide. En 2020, les revenus pris en compte seront ceux des douze mois précédant le versement de l’aide au logement.

**Etes-vous d’accord ou pas d’accord avec l’affirmation suivante :
ça peut provoquer un changement du montant de l’aide trop fréquent ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	54	42	4	100
Femme	57	39	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	54	40	6	100
25 à 39 ans	57	40	3	100
40 à 59 ans	57	40	3	100
60 à 69 ans	55	40	6	100
70 ans et plus	54	42	4	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	48	43	9	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	45	52	4	100
Profession Intermédiaire	55	43	2	100
Employé	57	40	3	100
Ouvrier	62	35	3	100
Personne au foyer	66	29	5	100
Retraité	54	42	4	100
Autre inactif	56	38	6	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	60	36	4	100
Classes moyennes inférieures	59	37	4	100
Classes moyennes supérieures	55	43	2	100
Hauts revenus	49	48	3	100
Non réponse	43	34	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	57	37	7	100
BEPC	60	35	5	100
BAC	58	40	3	100
Diplômé du supérieur	48	49	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	59	37	4	100
2 000 à 20 000 habitants	56	41	3	100
20 000 à 100 000 habitants	59	37	3	100
Plus de 100 000 habitants	53	43	4	100
Agglomération parisienne	52	43	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	55	41	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	57	39	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	56	42	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	64	35	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	62	36	2	100
Non	54	42	5	100
Ensemble de la population	56	40	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 71 – Aujourd’hui, les revenus pris en compte pour accorder les aides au logement sont ceux perçus deux ans avant l’année de versement de l’aide. En 2020, les revenus pris en compte seront ceux des douze mois précédant le versement de l’aide au logement.
Etes-vous d’accord ou pas d’accord avec l’affirmation suivante :
ça va diminuer le montant des aides perçues ?**

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	[Nsp]	
Sexe				
Homme	51	45	4	100
Femme	52	44	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	51	42	7	100
25 à 39 ans	54	43	3	100
40 à 59 ans	53	44	3	100
60 à 69 ans	48	48	4	100
70 ans et plus	49	47	4	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	43	49	8	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	45	51	3	100
Profession Intermédiaire	50	47	3	100
Employé	57	39	4	100
Ouvrier	57	39	4	100
Personne au foyer	58	37	4	100
Retraité	49	48	4	100
Autre inactif	49	43	7	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	58	38	4	100
Classes moyennes inférieures	52	45	3	100
Classes moyennes supérieures	49	48	3	100
Hauts revenus	48	49	3	100
Non réponse	40	34	26	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	50	45	4	100
BEPC	55	40	5	100
BAC	53	44	4	100
Diplômé du supérieur	47	50	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	54	42	4	100
2 000 à 20 000 habitants	53	43	3	100
20 000 à 100 000 habitants	54	43	4	100
Plus de 100 000 habitants	51	45	4	100
Agglomération parisienne	45	49	6	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	50	45	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	57	40	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	51	46	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	61	37	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	58	40	3	100
Non	49	46	5	100
Ensemble de la population	52	44	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 72 - Depuis 2016, la prime d'activité est un complément de ressources versé par la CAF ou la MSA lorsque les ressources d'un ménage sont inférieures à un montant minimum par mois, de manière à compléter les revenus des salariés et des travailleurs indépendants. [...]

Connaissez-vous ce dispositif ?

	Oui, j'en suis bénéficiaire actuellement	Oui, j'en ai bénéficié par le passé	Oui, j'en ai entendu parler mais je n'ai pas été bénéficiaire	Non, je ne connais pas ce dispositif	[Ne sait pas]	
Sexe						
Homme	7	7	55	30	2	100
Femme	11	11	47	29	2	100
Age de l'enquêté						
Moins de 25 ans	14	14	30	38	4	100
25 à 39 ans	16	19	37	26	2	100
40 à 59 ans	10	9	54	25	2	100
60 à 69 ans	1	2	66	30	1	100
70 ans et plus	-	0	66	32	2	100
Profession de l'enquêté						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	18	18	35	25	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	5	8	51	34	2	100
Profession Intermédiaire	6	9	58	26	2	100
Employé	18	14	43	24	2	100
Ouvrier	17	13	42	26	2	100
Personne au foyer	11	14	44	29	2	100
Retraité	-	1	67	31	1	100
Autre inactif	3	11	35	40	4	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	16	16	35	31	2	100
Classes moyennes inférieures	13	11	46	29	1	100
Classes moyennes supérieures	4	5	63	26	1	100
Hauts revenus	2	3	64	30	1	100
Non réponse	4	5	31	39	21	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	11	6	48	32	3	100
BEPC	8	8	51	30	2	100
BAC	11	12	44	30	2	100
Diplômé du supérieur	7	9	54	27	2	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	9	10	52	25	3	100
2 000 à 20 000 habitants	8	8	51	31	1	100
20 000 à 100 000 habitants	10	10	54	26	1	100
Plus de 100 000 habitants	9	8	51	29	3	100
Agglomération parisienne	7	8	46	37	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	7	7	52	31	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	15	12	48	23	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	13	11	46	27	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	12	21	45	20	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	23	16	41	18	2	100
Non	4	7	54	33	2	100
Ensemble de la population	9	9	51	29	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 73 - Cette prime d'activité est accessible aux 18-25 ans ? Pensez-vous que...

	C'est plutôt une bonne chose	C'est plutôt une mauvaise chose	[Ne sait pas]	
Sexe				
Homme	76	21	3	100
Femme	77	21	2	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	73	22	5	100
25 à 39 ans	78	20	2	100
40 à 59 ans	80	18	2	100
60 à 69 ans	77	21	2	100
70 ans et plus	73	25	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	73	24	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	78	19	3	100
Profession Intermédiaire	83	16	1	100
Employé	79	19	2	100
Ouvrier	73	25	2	100
Personne au foyer	75	22	4	100
Retraité	76	23	1	100
Autre inactif	75	19	6	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	77	21	2	100
Classes moyennes inférieures	79	20	1	100
Classes moyennes supérieures	78	21	2	100
Hauts revenus	77	22	2	100
Non réponse	61	20	19	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	71	27	2	100
BEPC	74	23	2	100
BAC	80	18	2	100
Diplômé du supérieur	80	18	2	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	76	23	2	100
2 000 à 20 000 habitants	78	20	2	100
20 000 à 100 000 habitants	80	18	2	100
Plus de 100 000 habitants	77	20	3	100
Agglomération parisienne	75	23	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	76	22	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	81	17	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	79	19	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	80	19	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	84	15	2	100
Non	75	23	3	100
Ensemble de la population	77	21	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 74 - Depuis 2016, le montant de la prime d'activité est stable pendant trois mois, quelles que soient les variations de revenus, (alors que le montant du RSA activité était recalculé chaque mois et son montant variait selon la hausse ou la baisse des revenus). Pensez-vous que...

	C'est une bonne chose pour sécuriser son budget	Ca ne change rien à la sécurisation du budget	C'est une mauvaise chose, il n'y a pas de raison de sécuriser le budget	[Ne sait pas]	
Sexe					
Homme	46	37	15	3	100
Femme	48	36	13	3	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	51	33	12	4	100
25 à 39 ans	49	37	11	3	100
40 à 59 ans	47	37	14	2	100
60 à 69 ans	46	36	15	2	100
70 ans et plus	41	38	19	2	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	49	38	11	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	46	36	15	3	100
Profession Intermédiaire	52	34	11	3	100
Employé	48	40	10	2	100
Ouvrier	47	33	18	2	100
Personne au foyer	44	34	19	4	100
Retraité	44	37	17	2	100
Autre inactif	47	36	11	6	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	49	36	12	3	100
Classes moyennes inférieures	47	36	14	2	100
Classes moyennes supérieures	46	37	16	1	100
Hauts revenus	51	35	13	1	100
Non réponse	25	39	15	21	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	38	38	21	3	100
BEPC	43	38	16	3	100
BAC	52	34	12	2	100
Diplômé du supérieur	52	35	11	2	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	45	37	15	3	100
2 000 à 20 000 habitants	49	35	15	1	100
20 000 à 100 000 habitants	51	37	11	2	100
Plus de 100 000 habitants	47	36	15	3	100
Agglomération parisienne	46	36	14	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	46	36	15	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	48	39	10	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	49	36	13	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	48	38	11	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	54	35	8	3	100
Non	45	37	16	3	100
Ensemble de la population	47	36	14	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 75 - Début 2019, et suite au mouvement des gilets jaunes, la prime d'activité a été augmentée, et le public touché a été élargi. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : c'est une bonne chose, il fallait répondre à la colère sociale ?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	[Nsp]	
Sexe						
Homme	24	45	18	10	3	100
Femme	26	45	18	9	3	100
Age de l'enquête						
Moins de 25 ans	30	42	15	8	5	100
25 à 39 ans	26	50	17	5	2	100
40 à 59 ans	27	45	17	10	2	100
60 à 69 ans	22	45	20	10	2	100
70 ans et plus	18	44	23	12	3	100
Profession de l'enquête						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	25	37	20	17	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	22	43	20	11	3	100
Profession Intermédiaire	24	48	16	10	2	100
Employé	28	47	18	5	2	100
Ouvrier	31	43	17	6	2	100
Personne au foyer	32	41	13	10	4	100
Retraité	19	46	21	11	2	100
Autre inactif	27	46	15	7	5	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	33	41	15	9	2	100
Classes moyennes inférieures	28	46	18	8	1	100
Classes moyennes supérieures	21	49	20	8	2	100
Hauts revenus	18	47	21	12	2	100
Non réponse	13	34	13	10	24	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	25	41	17	15	3	100
BEPC	26	44	18	9	3	100
BAC	27	47	19	6	1	100
Diplômé du supérieur	22	47	18	10	3	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	23	46	21	8	2	100
2 000 à 20 000 habitants	27	46	15	10	2	100
20 000 à 100 000 habitants	26	49	19	5	1	100
Plus de 100 000 habitants	26	43	17	10	4	100
Agglomération parisienne	24	44	19	11	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	24	45	19	10	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	29	44	17	7	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	28	44	18	9	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	27	50	15	7	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	35	44	14	5	2	100
Non	22	46	20	10	3	100
Ensemble de la population	25	45	18	9	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 76 - Début 2019, et suite au mouvement des gilets jaunes, la prime d'activité a été augmentée, et le public touché a été élargi. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : c'est une bonne chose, ça encourage les gens à reprendre un travail ?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	[Nsp]	
Sexe						
Homme	19	41	25	13	3	100
Femme	23	42	23	10	2	100
Age de l'enquêté						
Moins de 25 ans	27	40	18	9	5	100
25 à 39 ans	22	41	27	8	2	100
40 à 59 ans	20	41	26	12	2	100
60 à 69 ans	17	43	25	14	2	100
70 ans et plus	18	45	23	13	2	100
Profession de l'enquêté						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	25	33	24	15	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	16	41	29	11	3	100
Profession Intermédiaire	20	41	26	11	2	100
Employé	23	42	25	8	2	100
Ouvrier	27	36	26	9	2	100
Personne au foyer	22	45	18	10	5	100
Retraité	17	45	23	14	2	100
Autre inactif	22	44	19	9	5	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	27	40	21	11	2	100
Classes moyennes inférieures	21	43	24	10	2	100
Classes moyennes supérieures	17	44	26	11	2	100
Hauts revenus	17	43	25	13	2	100
Non réponse	17	34	16	10	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	23	37	19	17	3	100
BEPC	21	42	23	11	3	100
BAC	22	41	25	10	2	100
Diplômé du supérieur	19	43	25	10	2	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	21	41	25	11	2	100
2 000 à 20 000 habitants	22	44	22	11	2	100
20 000 à 100 000 habitants	23	43	24	9	1	100
Plus de 100 000 habitants	21	40	25	11	4	100
Agglomération parisienne	17	44	22	13	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	20	42	23	12	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	22	42	26	8	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	22	39	28	10	1	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	26	41	25	7	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	27	43	21	7	2	100
Non	19	41	25	12	3	100
Ensemble de la population	21	42	24	11	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 77 - Début 2019, et suite au mouvement des gilets jaunes, la prime d'activité a été augmentée, et le public touché a été élargi. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : c'est une mauvaise chose, ça empêche l'augmentation des salaires ?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	[Nsp]	
Sexe						
Homme	16	30	37	14	3	100
Femme	13	28	40	15	3	100
Age de l'enquêté						
Moins de 25 ans	11	33	38	12	6	100
25 à 39 ans	15	30	37	15	3	100
40 à 59 ans	14	28	39	17	2	100
60 à 69 ans	14	28	43	13	2	100
70 ans et plus	18	29	38	13	2	100
Profession de l'enquêté						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	13	26	38	19	4	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	12	30	41	14	4	100
Profession Intermédiaire	13	31	37	16	3	100
Employé	16	28	40	14	2	100
Ouvrier	16	28	38	15	3	100
Personne au foyer	10	25	41	19	6	100
Retraité	18	29	39	12	2	100
Autre inactif	11	34	37	12	6	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	14	26	41	16	2	100
Classes moyennes inférieures	16	32	36	15	2	100
Classes moyennes supérieures	15	29	39	14	3	100
Hauts revenus	13	31	40	13	3	100
Non réponse	13	23	27	14	24	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	14	28	40	14	3	100
2 000 à 20 000 habitants	13	29	41	15	3	100
20 000 à 100 000 habitants	15	32	38	13	2	100
Plus de 100 000 habitants	14	30	37	15	4	100
Agglomération parisienne	17	28	37	14	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	14	28	40	14	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	15	30	38	14	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	14	34	34	15	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	18	30	37	14	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	14	29	38	16	2	100
Non	14	29	39	14	3	100
Ensemble de la population	14	29	39	14	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 78 - Début 2019, et suite au mouvement des gilets jaunes, la prime d'activité a été augmentée, et le public touché a été élargi.
Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : c'est une mauvaise chose, il y a trop d'aides sociales ?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	[Nsp]	
Sexe						
Homme	20	27	31	18	3	100
Femme	16	25	33	22	3	100
Age de l'enquête						
Moins de 25 ans	16	23	30	26	6	100
25 à 39 ans	13	27	34	23	3	100
40 à 59 ans	16	26	33	22	3	100
60 à 69 ans	20	27	33	17	2	100
70 ans et plus	27	28	29	13	3	100
Profession de l'enquête						
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	20	24	28	22	7	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	15	32	30	18	3	100
Profession Intermédiaire	15	26	36	20	2	100
Employé	16	27	34	21	2	100
Ouvrier	17	27	33	20	3	100
Personne au foyer	14	12	30	38	5	100
Retraité	25	28	31	14	2	100
Autre inactif	13	24	31	26	6	100
Revenus du foyer par UC						
Bas revenus	13	21	33	31	3	100
Classes moyennes inférieures	18	26	34	19	2	100
Classes moyennes supérieures	20	30	32	16	2	100
Hauts revenus	22	28	30	17	3	100
Non réponse	14	26	22	16	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu						
Non diplômé	22	22	27	25	4	100
BEPC	21	26	30	19	4	100
BAC	13	25	37	23	2	100
Diplômé du supérieur	16	28	34	20	3	100
Catégorie d'agglomération						
Communes rurales	17	28	33	19	3	100
2 000 à 20 000 habitants	17	24	35	22	3	100
20 000 à 100 000 habitants	19	29	28	22	2	100
Plus de 100 000 habitants	17	26	31	21	4	100
Agglomération parisienne	21	24	33	19	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer						
Aucun enfant de moins de 20 ans	19	26	32	20	3	100
Un enfant de moins de 20 ans	13	29	34	20	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	16	28	29	23	3	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	16	20	38	26	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?						
Oui	12	21	34	31	2	100
Non	20	28	32	17	4	100
Ensemble de la population	18	26	32	20	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 79 - Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique si cette fusion concerne uniquement le RSA et l'ASS ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	52	41	6	100
Femme	50	45	5	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	47	45	8	100
25 à 39 ans	49	48	3	100
40 à 59 ans	51	44	5	100
60 à 69 ans	54	39	7	100
70 ans et plus	56	38	6	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	51	43	6	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	47	48	5	100
Profession Intermédiaire	54	41	4	100
Employé	51	45	4	100
Ouvrier	48	48	4	100
Personne au foyer	41	52	7	100
Retraité	57	37	7	100
Autre inactif	48	43	9	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	46	49	5	100
Classes moyennes inférieures	50	45	5	100
Classes moyennes supérieures	54	41	5	100
Hauts revenus	57	39	4	100
Non réponse	42	25	33	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	52	40	8	100
BEPC	51	42	7	100
BAC	50	46	4	100
Diplômé du supérieur	52	44	5	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	49	45	5	100
2 000 à 20 000 habitants	51	45	5	100
20 000 à 100 000 habitants	57	37	5	100
Plus de 100 000 habitants	50	44	6	100
Agglomération parisienne	52	41	7	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	51	42	6	100
Un enfant de moins de 20 ans	48	48	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	56	40	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	49	48	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	49	47	4	100
Non	52	42	6	100
Ensemble de la population	51	43	6	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 80 - Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique si on inclut également dans cette fusion les aides au logement ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	50	44	6	100
Femme	43	51	7	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	36	54	10	100
25 à 39 ans	41	54	4	100
40 à 59 ans	47	48	5	100
60 à 69 ans	47	45	8	100
70 ans et plus	58	36	6	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	41	49	10	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	51	43	6	100
Profession Intermédiaire	49	47	4	100
Employé	43	51	6	100
Ouvrier	42	53	4	100
Personne au foyer	38	56	6	100
Retraité	54	39	7	100
Autre inactif	34	55	10	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	37	58	6	100
Classes moyennes inférieures	43	51	6	100
Classes moyennes supérieures	54	41	5	100
Hauts revenus	54	40	5	100
Non réponse	32	33	35	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	50	41	9	100
BEPC	47	46	7	100
BAC	40	54	6	100
Diplômé du supérieur	47	48	5	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	45	50	5	100
2 000 à 20 000 habitants	45	48	7	100
20 000 à 100 000 habitants	52	42	6	100
Plus de 100 000 habitants	43	50	7	100
Agglomération parisienne	50	42	8	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	47	46	7	100
Un enfant de moins de 20 ans	43	52	6	100
Deux enfants de moins de 20 ans	45	49	6	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	43	55	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	39	57	5	100
Non	49	44	7	100
Ensemble de la population	46	47	6	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 81 - Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique si on inclut en plus dans cette fusion l'ASPA, l'allocation supplémentaire invalidité et l'AAH ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	50	45	5	100
Femme	43	51	6	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	38	53	10	100
25 à 39 ans	42	54	4	100
40 à 59 ans	46	50	4	100
60 à 69 ans	50	44	6	100
70 ans et plus	57	38	5	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	40	51	10	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	44	52	4	100
Profession Intermédiaire	46	50	4	100
Employé	43	51	5	100
Ouvrier	46	50	3	100
Personne au foyer	40	53	7	100
Retraité	55	40	5	100
Autre inactif	39	52	9	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	39	56	5	100
Classes moyennes inférieures	47	48	5	100
Classes moyennes supérieures	50	45	4	100
Hauts revenus	52	44	4	100
Non réponse	32	35	33	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	55	37	9	100
BEPC	47	47	6	100
BAC	43	53	4	100
Diplômé du supérieur	45	51	4	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	46	49	5	100
2 000 à 20 000 habitants	48	48	5	100
20 000 à 100 000 habitants	48	46	5	100
Plus de 100 000 habitants	44	51	5	100
Agglomération parisienne	49	44	7	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	48	46	6	100
Un enfant de moins de 20 ans	40	56	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	46	49	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	42	55	3	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	41	55	4	100
Non	48	46	6	100
Ensemble de la population	46	48	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 82 - Seriez-vous favorable à une fusion des aides sociales actuelles en une allocation unique si on inclut dans cette fusion les allocations familiales ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	50	43	7	100
Femme	45	48	7	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	40	49	11	100
25 à 39 ans	42	52	5	100
40 à 59 ans	49	45	6	100
60 à 69 ans	50	42	8	100
70 ans et plus	55	39	6	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	43	49	9	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	51	43	6	100
Profession Intermédiaire	49	46	5	100
Employé	45	48	7	100
Ouvrier	45	49	6	100
Personne au foyer	41	50	9	100
Retraité	54	40	6	100
Autre inactif	39	48	13	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	41	52	7	100
Classes moyennes inférieures	45	49	5	100
Classes moyennes supérieures	53	42	6	100
Hauts revenus	54	40	6	100
Non réponse	34	30	36	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	48	41	11	100
BEPC	49	44	7	100
BAC	45	49	6	100
Diplômé du supérieur	47	47	6	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	46	48	6	100
2 000 à 20 000 habitants	48	45	7	100
20 000 à 100 000 habitants	52	41	7	100
Plus de 100 000 habitants	46	48	7	100
Agglomération parisienne	49	41	10	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	49	44	7	100
Un enfant de moins de 20 ans	43	50	6	100
Deux enfants de moins de 20 ans	46	47	6	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	44	51	5	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	42	52	6	100
Non	49	43	7	100
Ensemble de la population	48	45	7	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A 83 – Quels pourraient être les inconvénients de cette fusion pour les allocataires :
une baisse des aides perçues ?**

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	54	41	5	100
Femme	57	37	6	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	56	34	10	100
25 à 39 ans	62	34	5	100
40 à 59 ans	58	38	4	100
60 à 69 ans	55	40	5	100
70 ans et plus	43	51	5	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	52	40	8	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	49	47	4	100
Profession Intermédiaire	64	34	3	100
Employé	62	34	4	100
Ouvrier	58	37	6	100
Personne au foyer	57	35	7	100
Retraité	48	47	5	100
Autre inactif	59	31	10	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	61	34	5	100
Classes moyennes inférieures	58	38	4	100
Classes moyennes supérieures	55	42	3	100
Hauts revenus	50	46	4	100
Non réponse	39	27	34	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	52	40	8	100
BEPC	54	39	6	100
BAC	61	35	4	100
Diplômé du supérieur	56	40	4	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	59	37	5	100
2 000 à 20 000 habitants	60	35	5	100
20 000 à 100 000 habitants	55	40	6	100
Plus de 100 000 habitants	56	38	6	100
Agglomération parisienne	47	47	6	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	53	41	6	100
Un enfant de moins de 20 ans	64	32	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	59	35	6	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	65	34	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	69	27	4	100
Non	51	43	6	100
Ensemble de la population	56	39	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 84 – Quels pourraient être les inconvénients de cette fusion pour les allocataires : que certaines personnes perdent leurs droits si le RUA est lié à des démarches d’insertion professionnelle ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	54	41	5	100
Femme	58	37	5	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	51	43	7	100
25 à 39 ans	58	38	4	100
40 à 59 ans	60	36	4	100
60 à 69 ans	54	39	7	100
70 ans et plus	52	43	5	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	57	35	8	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	51	44	5	100
Profession Intermédiaire	60	38	2	100
Employé	58	38	4	100
Ouvrier	54	42	4	100
Personne au foyer	64	26	10	100
Retraité	54	40	5	100
Autre inactif	52	41	7	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	59	36	5	100
Classes moyennes inférieures	58	38	4	100
Classes moyennes supérieures	57	40	4	100
Hauts revenus	51	44	4	100
Non réponse	38	31	31	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	53	41	6	100
BEPC	57	37	6	100
BAC	56	40	4	100
Diplômé du supérieur	54	42	4	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	60	36	4	100
2 000 à 20 000 habitants	55	40	6	100
20 000 à 100 000 habitants	56	39	5	100
Plus de 100 000 habitants	56	39	6	100
Agglomération parisienne	51	43	6	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	54	40	6	100
Un enfant de moins de 20 ans	63	34	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	56	38	5	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	69	31	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	66	30	4	100
Non	53	42	5	100
Ensemble de la population	56	39	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 85 – Quels pourraient être les inconvénients de cette fusion pour les allocataires : une moindre prise en compte des particularités de chaque ménage ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	57	38	5	100
Femme	61	33	6	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	56	35	9	100
25 à 39 ans	60	36	4	100
40 à 59 ans	62	34	4	100
60 à 69 ans	58	36	6	100
70 ans et plus	59	38	4	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	52	41	7	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	55	40	5	100
Profession Intermédiaire	60	36	4	100
Employé	63	33	4	100
Ouvrier	58	37	5	100
Personne au foyer	62	30	8	100
Retraité	59	37	4	100
Autre inactif	60	31	9	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	61	35	4	100
Classes moyennes inférieures	61	35	4	100
Classes moyennes supérieures	61	35	4	100
Hauts revenus	57	39	4	100
Non réponse	42	22	36	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	54	40	6	100
BEPC	59	34	6	100
BAC	66	30	4	100
Diplômé du supérieur	58	38	4	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	62	33	5	100
2 000 à 20 000 habitants	62	32	5	100
20 000 à 100 000 habitants	59	36	6	100
Plus de 100 000 habitants	57	37	5	100
Agglomération parisienne	57	38	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	58	36	6	100
Un enfant de moins de 20 ans	63	33	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	60	36	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	71	27	1	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	71	25	4	100
Non	56	39	6	100
Ensemble de la population	59	35	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 86 – Quel intérêt verriez-vous principalement à cette fusion ?

	Une simplification de l'accès aux prestations	Des économies budgétaires	Une réduction du risque de fraude aux prestations	[Ne sait pas]	
Sexe					
Homme	39	25	32	4	100
Femme	41	21	35	3	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	35	32	27	7	100
25 à 39 ans	43	27	26	3	100
40 à 59 ans	41	22	34	3	100
60 à 69 ans	40	21	35	4	100
70 ans et plus	39	13	46	3	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	37	24	35	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	42	23	32	4	100
Profession Intermédiaire	43	24	31	3	100
Employé	42	26	30	3	100
Ouvrier	39	22	34	4	100
Personne au foyer	36	25	34	4	100
Retraité	40	16	41	3	100
Autre inactif	38	31	24	7	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	40	25	31	4	100
Classes moyennes inférieures	39	24	33	3	100
Classes moyennes supérieures	39	21	37	2	100
Hauts revenus	44	20	34	2	100
Non réponse	29	21	25	26	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	34	15	45	6	100
BEPC	37	22	36	4	100
BAC	41	25	31	2	100
Diplômé du supérieur	44	24	28	3	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	41	21	35	3	100
2 000 à 20 000 habitants	37	25	36	3	100
20 000 à 100 000 habitants	45	22	30	3	100
Plus de 100 000 habitants	39	23	34	4	100
Agglomération parisienne	39	24	32	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	39	22	35	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	42	23	32	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	39	26	31	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	47	20	30	3	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	44	26	27	3	100
Non	39	22	36	4	100
Ensemble de la population	40	23	34	4	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 87 – Diriez-vous que la situation financière de votre foyer a changé depuis les mesures de confinement ?

	Oui elle s'est dégradée	Oui elle s'est améliorée	Non elle n'a pas changé	[Nsp, nr]	
Sexe					
Homme	27	12	51	10	100
Femme	29	11	50	11	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	30	16	36	19	100
25 à 39 ans	39	14	39	9	100
40 à 59 ans	34	9	47	10	100
60 à 69 ans	19	11	63	7	100
70 ans et plus	12	9	74	6	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	51	9	36	5	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	26	15	48	11	100
Profession Intermédiaire	29	15	47	8	100
Employé	36	11	42	12	100
Ouvrier	43	11	37	9	100
Personne au foyer	26	6	54	14	100
Retraité	14	10	70	6	100
Autre inactif	27	14	37	22	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	43	9	34	14	100
Classes moyennes inférieures	33	10	48	9	100
Classes moyennes supérieures	19	15	60	6	100
Hauts revenus	15	15	64	6	100
Non réponse	22	4	39	35	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	27	6	53	13	100
BEPC	28	9	53	9	100
BAC	30	13	44	12	100
Diplômé du supérieur	27	15	49	9	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	29	10	52	9	100
2 000 à 20 000 habitants	29	12	49	11	100
20 000 à 100 000 habitants	28	13	51	9	100
Plus de 100 000 habitants	27	13	49	11	100
Agglomération parisienne	30	9	51	10	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	24	11	55	10	100
Un enfant de moins de 20 ans	42	10	41	7	100
Deux enfants de moins de 20 ans	38	15	36	11	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	42	10	38	11	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	40	13	38	9	100
Non	24	11	55	11	100
Ensemble de la population	28	11	50	10	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 88 - Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous consulté le site internet de la CAF ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	18	78	4	100
Femme	25	72	3	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	30	61	9	100
25 à 39 ans	40	58	3	100
40 à 59 ans	22	76	2	100
60 à 69 ans	9	90	2	100
70 ans et plus	3	96	1	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	28	63	9	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	17	77	5	100
Profession Intermédiaire	18	81	1	100
Employé	36	62	2	100
Ouvrier	35	62	3	100
Personne au foyer	29	62	8	100
Retraité	5	94	1	100
Autre inactif	26	67	7	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	41	54	5	100
Classes moyennes inférieures	24	74	2	100
Classes moyennes supérieures	11	87	2	100
Hauts revenus	8	90	2	100
Non réponse	3	74	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	18	77	5	100
BEPC	22	75	3	100
BAC	29	68	4	100
Diplômé du supérieur	18	79	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	20	78	2	100
2 000 à 20 000 habitants	26	72	2	100
20 000 à 100 000 habitants	23	73	4	100
Plus de 100 000 habitants	23	73	5	100
Agglomération parisienne	15	81	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	16	80	4	100
Un enfant de moins de 20 ans	30	68	2	100
Deux enfants de moins de 20 ans	36	60	4	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	47	51	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	55	43	3	100
Non	10	87	4	100
Ensemble de la population	22	75	3	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 89

Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous consulté l'application mobile Mon compte ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	9	87	5	100
Femme	14	82	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	21	69	10	100
25 à 39 ans	22	73	5	100
40 à 59 ans	9	87	4	100
60 à 69 ans	2	96	2	100
70 ans et plus	2	96	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	14	77	9	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8	87	5	100
Profession Intermédiaire	9	89	2	100
Employé	18	77	5	100
Ouvrier	19	74	7	100
Personne au foyer	18	73	10	100
Retraité	2	96	1	100
Autre inactif	16	77	7	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	22	70	7	100
Classes moyennes inférieures	13	84	3	100
Classes moyennes supérieures	5	93	2	100
Hauts revenus	4	94	2	100
Non réponse	0	76	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	11	84	5	100
BEPC	12	83	5	100
BAC	16	79	5	100
Diplômé du supérieur	8	89	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	10	87	3	100
2 000 à 20 000 habitants	12	82	6	100
20 000 à 100 000 habitants	13	84	3	100
Plus de 100 000 habitants	12	82	6	100
Agglomération parisienne	8	87	5	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	9	87	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	17	80	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	17	77	6	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	25	69	6	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	30	65	5	100
Non	5	91	4	100
Ensemble de la population	11	84	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 90
Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous envoyé un mail à la CAF ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	6	89	5	100
Femme	8	88	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	10	79	11	100
25 à 39 ans	13	83	4	100
40 à 59 ans	6	90	4	100
60 à 69 ans	4	94	2	100
70 ans et plus	1	97	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	8	82	10	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	7	87	6	100
Profession Intermédiaire	5	93	2	100
Employé	12	83	5	100
Ouvrier	10	85	5	100
Personne au foyer	11	82	7	100
Retraité	1	97	2	100
Autre inactif	3	83	8	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	13	80	7	100
Classes moyennes inférieures	7	90	3	100
Classes moyennes supérieures	4	94	2	100
Hauts revenus	3	95	3	100
Non réponse	1	76	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	7	87	6	100
BEPC	6	88	5	100
BAC	9	86	5	100
Diplômé du supérieur	7	90	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	5	93	2	100
2 000 à 20 000 habitants	9	86	6	100
20 000 à 100 000 habitants	8	88	4	100
Plus de 100 000 habitants	7	87	6	100
Agglomération parisienne	5	90	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	5	90	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	9	88	3	100
Deux enfants de moins de 20 ans	14	81	5	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	18	76	6	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	17	78	5	100
Non	3	92	4	100
Ensemble de la population	7	89	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 91
Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous envoyé ou déposé un courrier à la CAF ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	5	91	5	100
Femme	5	90	4	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	10	80	10	100
25 à 39 ans	8	86	5	100
40 à 59 ans	4	92	4	100
60 à 69 ans	2	96	2	100
70 ans et plus	1	98	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	3	83	8	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	5	88	7	100
Profession Intermédiaire	3	95	2	100
Employé	7	88	5	100
Ouvrier	8	86	6	100
Personne au foyer	7	84	3	100
Retraité	1	97	2	100
Autre inactif	7	86	7	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	9	83	8	100
Classes moyennes inférieures	6	91	3	100
Classes moyennes supérieures	3	96	2	100
Hauts revenus	2	96	2	100
Non réponse	0	76	24	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	5	87	7	100
BEPC	5	90	5	100
BAC	6	88	6	100
Diplômé du supérieur	4	93	3	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	4	94	2	100
2 000 à 20 000 habitants	6	88	6	100
20 000 à 100 000 habitants	7	89	4	100
Plus de 100 000 habitants	5	89	6	100
Agglomération parisienne	4	92	4	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	4	91	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	7	90	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	6	89	5	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	10	85	5	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	11	84	5	100
Non	3	93	4	100
Ensemble de la population	5	91	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 92
Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous téléphoné à la CAF ?

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	4	91	5	100
Femme	5	90	5	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	10	80	10	100
25 à 39 ans	9	86	5	100
40 à 59 ans	2	93	5	100
60 à 69 ans	1	96	3	100
70 ans et plus	1	98	2	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	8	81	12	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	4	91	5	100
Profession Intermédiaire	3	95	2	100
Employé	5	88	7	100
Ouvrier	6	87	7	100
Personne au foyer	10	84	6	100
Retraité	0	98	2	100
Autre inactif	3	83	8	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	9	82	8	100
Classes moyennes inférieures	3	93	3	100
Classes moyennes supérieures	2	96	2	100
Hauts revenus	2	95	3	100
Non réponse	2	74	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	6	88	6	100
BEPC	5	90	5	100
BAC	6	88	5	100
Diplômé du supérieur	3	93	4	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	3	94	3	100
2 000 à 20 000 habitants	7	88	5	100
20 000 à 100 000 habitants	4	92	4	100
Plus de 100 000 habitants	5	89	6	100
Agglomération parisienne	4	90	6	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	4	91	5	100
Un enfant de moins de 20 ans	6	90	4	100
Deux enfants de moins de 20 ans	5	89	5	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	8	84	8	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	10	84	6	100
Non	3	93	5	100
Ensemble de la population	4	91	5	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 93
Avez-vous pu facilement accéder au service dont vous aviez besoin ?
- Champ : personnes ayant contacté la CAF au cours des quatre dernières semaines -

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	72	27	1	100
Femme	82	18	0	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	68	31	1	100
25 à 39 ans	81	19	1	100
40 à 59 ans	83	17	.	100
60 à 69 ans	78	22	.	100
70 ans et plus	82	18	.	100
Profession de l'enquête				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	74	26	.	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	71	29	.	100
Profession Intermédiaire	81	17	1	100
Employé	86	14	.	100
Ouvrier	83	17	.	100
Personne au foyer	72	28	.	100
Retraité	73	27	.	100
Autre inactif	67	31	1	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	76	23	0	100
Classes moyennes inférieures	85	15	.	100
Classes moyennes supérieures	76	22	1	100
Hauts revenus	73	27	.	100
Non réponse	54	46	.	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	67	32	1	100
BEPC	80	20	1	100
BAC	77	23	.	100
Diplômé du supérieur	80	20	.	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	82	18	.	100
2 000 à 20 000 habitants	76	23	1	100
20 000 à 100 000 habitants	83	17	.	100
Plus de 100 000 habitants	77	22	1	100
Agglomération parisienne	72	28	.	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	75	24	0	100
Un enfant de moins de 20 ans	76	23	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	85	15	.	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	89	11	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	85	14	0	100
Non	65	35	0	100
Ensemble de la population concernée	78	22	0	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 94
Les informations ou les réponses obtenues vous ont-elles été utiles ?
- Champ : personnes ayant contacté la CAF au cours des quatre dernières semaines -

	Oui	Non	[Nsp]	
Sexe				
Homme	74	25	1	100
Femme	80	19	1	100
Age de l'enquêté				
Moins de 25 ans	71	28	2	100
25 à 39 ans	80	20	.	100
40 à 59 ans	82	17	0	100
60 à 69 ans	73	27	.	100
70 ans et plus	80	13	8	100
Profession de l'enquêté				
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	74	25	2	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	63	34	3	100
Profession Intermédiaire	82	18	.	100
Employé	89	11	.	100
Ouvrier	76	24	.	100
Personne au foyer	75	23	2	100
Retraité	70	27	3	100
Autre inactif	70	30	.	100
Revenus du foyer par UC				
Bas revenus	75	24	1	100
Classes moyennes inférieures	84	16	.	100
Classes moyennes supérieures	81	17	2	100
Hauts revenus	69	31	.	100
Non réponse	54	46	.	100
Diplôme le plus élevé obtenu				
Non diplômé	66	34	.	100
BEPC	80	19	1	100
BAC	79	20	1	100
Diplômé du supérieur	77	23	0	100
Catégorie d'agglomération				
Communes rurales	83	16	1	100
2 000 à 20 000 habitants	75	25	.	100
20 000 à 100 000 habitants	81	18	1	100
Plus de 100 000 habitants	76	24	0	100
Agglomération parisienne	74	24	2	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer				
Aucun enfant de moins de 20 ans	74	25	1	100
Un enfant de moins de 20 ans	78	22	.	100
Deux enfants de moins de 20 ans	88	12	.	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	83	17	.	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?				
Oui	86	14	0	100
Non	63	35	1	100
Ensemble de la population concernée	78	22	1	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 95 – Anticipez-vous une baisse de vos revenus d'activité dans le cadre de la crise économique éventuelle qui suivra la crise sanitaire ?

	Oui	Non	
Sexe			
Homme	44	56	100
Femme	47	53	100
Age de l'enquêté			
Moins de 25 ans	49	51	100
25 à 39 ans	47	53	100
40 à 59 ans	44	56	100
60 à 69 ans	39	61	100
70 ans et plus	57	43	100
Profession de l'enquêté			
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	69	31	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	44	56	100
Profession Intermédiaire	33	67	100
Employé	44	56	100
Ouvrier	55	45	100
Personne au foyer	61	39	100
Retraité	59	41	100
Autre inactif	49	51	100
Revenus du foyer par UC			
Bas revenus	57	43	100
Classes moyennes inférieures	51	49	100
Classes moyennes supérieures	35	65	100
Hauts revenus	39	61	100
Non réponse	43	57	100
Diplôme le plus élevé obtenu			
Non diplômé	44	56	100
BEPC	51	49	100
BAC	46	54	100
Diplômé du supérieur	41	59	100
Catégorie d'agglomération			
Communes rurales	43	57	100
2 000 à 20 000 habitants	46	54	100
20 000 à 100 000 habitants	49	51	100
Plus de 100 000 habitants	45	55	100
Agglomération parisienne	48	52	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer			
Aucun enfant de moins de 20 ans	44	56	100
Un enfant de moins de 20 ans	49	51	100
Deux enfants de moins de 20 ans	48	52	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	50	50	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?			
Oui	54	46	100
Non	42	58	100
Ensemble de la population	46	54	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 96 – Depuis la mise en place du confinement, avez-vous connu des difficultés d'accès aux prestations sociales qui vous sont habituellement versées ?

	Oui	Non	Ne perçoit aucune prestation sociale	[Nsp]	
Sexe					
Homme	6	38	53	2	100
Femme	7	45	47	1	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	16	40	41	3	100
25 à 39 ans	11	56	33	1	100
40 à 59 ans	4	44	50	2	100
60 à 69 ans	2	34	63	1	100
70 ans et plus	1	31	67	1	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	13	42	42	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	7	34	54	4	100
Profession Intermédiaire	4	45	51	1	100
Employé	7	52	39	2	100
Ouvrier	11	47	40	2	100
Personne au foyer	3	54	36	1	100
Retraité	1	32	66	1	100
Autre inactif	13	41	44	2	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	14	53	32	1	100
Classes moyennes inférieures	5	49	45	1	100
Classes moyennes supérieures	4	35	60	1	100
Hauts revenus	3	30	67	0	100
Non réponse	1	22	58	20	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	8	40	50	1	100
BEPC	7	42	50	1	100
BAC	9	44	45	2	100
Diplômé du supérieur	5	41	53	2	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	6	45	48	1	100
2 000 à 20 000 habitants	6	43	49	1	100
20 000 à 100 000 habitants	7	41	51	1	100
Plus de 100 000 habitants	8	41	49	2	100
Agglomération parisienne	4	40	54	2	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	6	35	57	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	9	43	48	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	6	74	18	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	13	77	9	2	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	15	81	4	1	100
Non	4	28	67	2	100
Ensemble de la population	7	42	50	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.

Tableau A 97 – Anticipez-vous une baisse des prestations sociales qui vous sont habituellement versées dans les éventuelles conséquences de la crise sanitaire ?

	Oui	Non	Ne perçoit aucune prestation sociale	[Nsp]	
Sexe					
Homme	12	30	56	3	100
Femme	16	33	50	2	100
Age de l'enquêté					
Moins de 25 ans	19	32	45	4	100
25 à 39 ans	22	41	36	1	100
40 à 59 ans	11	31	55	3	100
60 à 69 ans	9	27	63	1	100
70 ans et plus	8	25	65	2	100
Profession de l'enquêté					
Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	21	32	44	3	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	13	25	58	4	100
Profession Intermédiaire	10	30	59	1	100
Employé	17	40	41	2	100
Ouvrier	18	35	46	2	100
Personne au foyer	20	40	39	2	100
Retraité	9	26	64	2	100
Autre inactif	16	32	48	4	100
Revenus du foyer par UC					
Bas revenus	24	40	34	2	100
Classes moyennes inférieures	14	36	48	1	100
Classes moyennes supérieures	8	28	62	2	100
Hauts revenus	7	22	70	1	100
Non réponse	5	14	58	23	100
Diplôme le plus élevé obtenu					
Non diplômé	15	33	49	2	100
BEPC	16	31	52	2	100
BAC	14	35	49	2	100
Diplômé du supérieur	10	31	56	3	100
Catégorie d'agglomération					
Communes rurales	14	35	50	1	100
2 000 à 20 000 habitants	16	30	53	1	100
20 000 à 100 000 habitants	15	29	55	2	100
Plus de 100 000 habitants	13	33	51	3	100
Agglomération parisienne	11	29	57	3	100
Nombre d'enfants de moins de 20 ans dans le foyer					
Aucun enfant de moins de 20 ans	11	27	60	2	100
Un enfant de moins de 20 ans	16	30	53	1	100
Deux enfants de moins de 20 ans	20	60	18	2	100
Trois et plus enfants de moins de 20 ans	37	51	8	3	100
Touchez-vous une prestation versée par la CAF ?					
Oui	34	62	4	0	100
Non	7	21	70	3	100
Ensemble de la population	14	32	53	2	100

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020.

Note de lecture : Les chiffres en gras et bleu sont significativement supérieurs à la moyenne et les chiffres en rose sont inférieurs à la moyenne. Les chiffres avec une police inférieure portent sur des effectifs inférieurs à 30 ; ils doivent être considérés avec précaution.